

LOUVIGNY DE MONTIGNY

# AU PAYS DE QUÉBEC

*CONTES ET IMAGES*

**ÉDITIONS PASCAL**



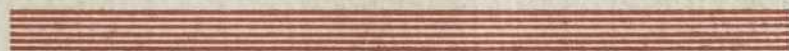


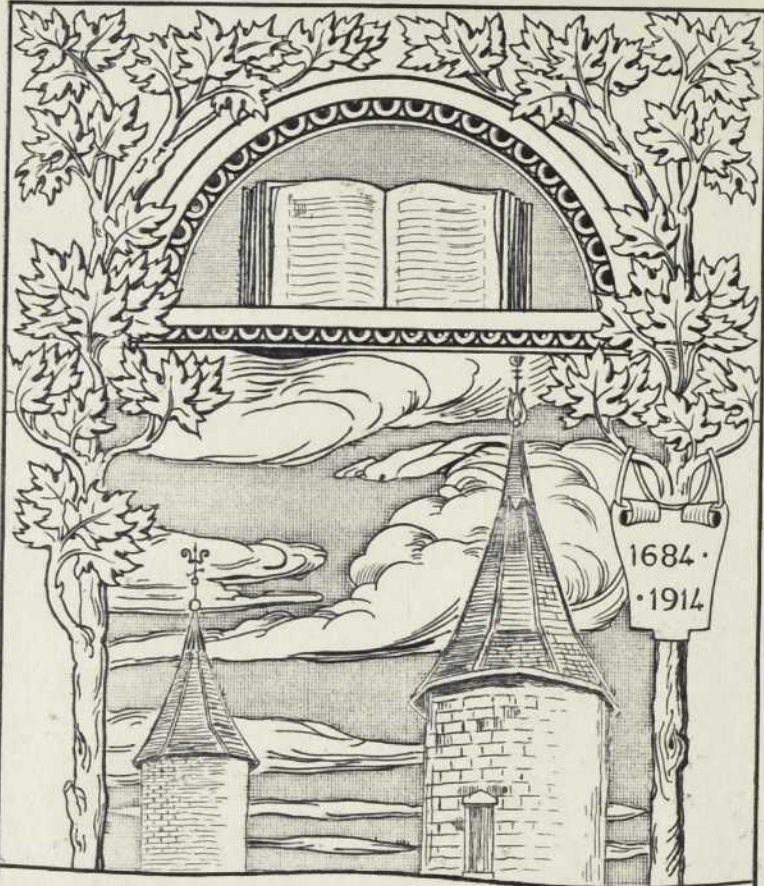
LOUVIGNY DE MONTIGNY

# AU PAYS DE QUÉBEC

*CONTES ET IMAGES*

**ÉDITIONS PASCAL**

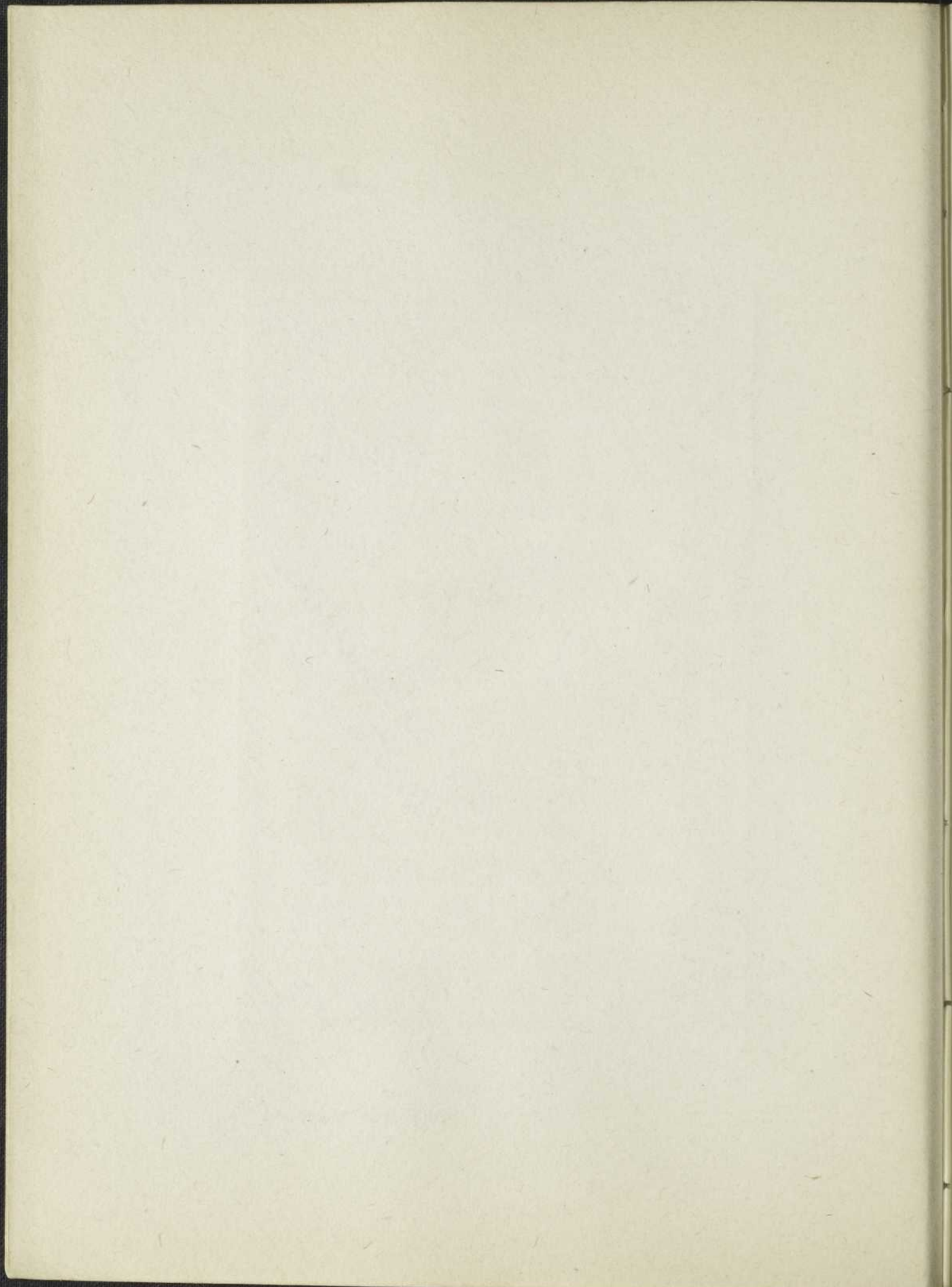




BIBLIOTHEQUE  
SAINT-SULPICE MONTREAL

S 843.99  
M 767au

DÉPARTEMENT DU SÉCRÉTARIAT,  
QUÉBEC.



**AU PAYS DE QUÉBEC**

DU MÊME AUTEUR

---

LA LANGUE FRANÇAISE AU CANADA (1916).

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE (1925).

LE BOUQUET DE MÉLUSINE (1928) — Trois sketches folkloriques : *Ordre de Bon-Temps* (1606), *Mme de Repentigny et sa manufacture* (1705), *Forestiers et Voyageurs* (1810).

LES BOULES DE NEIGE (1935), comédie en 3 actes, précédée d'un lever de rideau : *Je vous aime*.

LA REVANCHE DE MARIA CHAPDELAINÉ (1937).

LOUVIGNY DE MONTIGNY

---

# AU PAYS DE QUÉBEC

CONTES ET IMAGES

---

*Illustrations de Raymonde Gravel*

---



SOCIÉTÉ DES ÉDITIONS PASCAL

60, RUE SAINT-JACQUES OUEST

MONTRÉAL

1945

ALPHABETIC  
SERIALS

PS  
9526  
068A9  
1945

*Tous droits réservés, 1945.*  
*Copyright, by Louvigny de Montigny, 1945.*

## À MON PETIT-FILS



*Cher petit Jacques,*

*À te voir tendre les menottes vers les illustrations des journaux que je tâche de parcourir tandis que tu me grimpes sur les genoux, j'augure que tu t'intéresseras aux arts graphiques, tout au moins aux images qui représentent, par la couleur ou le dessin dans un cadre limité, les traits caractéristiques et l'aspect général des événements, des choses et des gens.*

*Pour le premier anniversaire de ta naissance, j'ai cherché, dans mes tiroirs de grand-père, quelques images capables de t'amuser. Celles que j'ai ramassées ne sont pas, je le regrette, de l'angélique simplicité qui te conviendrait. Je veux quand même t'en offrir un paquet varié, afin que, plus tard, quand tu sauras lire, et plus tard encore, quand tu auras appris à observer et à juger, tu retrouves ces esquisses de notre vie commune. Elles*

[ 7 ]

**100131**

te rappelleront un sexagénaire pas trop déverdi, satisfait de son sort et surtout fier de son petit-fils, qui l'aimait de tout son cœur et souhaitait pour toi l'avenir le plus heureux, le plus brillant.

À travers sa besogne quotidienne, ton grand-père se plaisait à regarder autour de lui ; il retraçait à loisir les visages et les scènes qu'il remarquait au cours de ses excursions de par le pays natal, le pays de Québec. Telle est, tu le constateras, la véritable désignation, que Louis Hémon a fort heureusement rétablie dans Maria Chapdelaine, de cet immense territoire, qui ne se limite pas forcément aux frontières officielles de la province, où les hommes et les femmes de notre sang français s'établissent, comme depuis trois cents ans, « pour y demeurer jusqu'à la fin, sans rien changer à leur culte, à leur langue, à leurs vertus et jusqu'à leurs faiblesses ».

Au collège, tu liras les impressions que Xavier de Maistre a recueillies d'un voyage autour de sa chambre, et tu pourras t'imaginer l'infinité de tableaux et de portraits qu'un peintre ou qu'un écrivain peut tirer d'une aussi vaste contrée que la nôtre, et des différentes gens qui l'habitent. Pour ma part, j'ai rencontré mes types au hasard de promenades, en ville, à la campagne ou dans la forêt, et je n'ai recherché ni les plus reluisants, ni les plus distingués, ni les plus malheureux. Les miens ne présentent rien d'extraordinaire, de supérieur ou de surnaturel. Ils sont quelconques, tantôt drôles et tantôt pitoyables, comme la vie de tous les jours, comme la vie que nous vivions à l'époque de ta naissance. Pour me divertir, pour diaprer les écritures à quoi la Providence m'a destiné, j'ai manié ces humbles sujets

à ma portée ; tant bien que mal je les ai reconstitués dans des contes, parce que je dois t'avouer que ce genre littéraire a toute ma dilection. C'est par des fictions et des allégories fort simples, comme celles de Ma Mère l'Oye, que les esprits les moins compliqués, les tout petits enfants, s'évadent de leurs enclos étroits et partent à l'aventure dans l'espace et dans le temps, apprennent ce qui se passe ailleurs, sur la terre, dans les airs, au fond des océans, voire au pays des merveilles.

Aussi loin que nous remontions dans l'histoire de l'humanité, nous voyons que c'est au moyen de ces narrations familières que les peuples se sont transmis la tradition des mythes héroïques et fabuleux qui propagent les grandes vertus et les principes de la morale élémentaire. Ce furent d'abord des conteurs anonymes qui composèrent ces légendes et ces anecdotes. Troubadours et trouvères mirent leur art à versifier les plus attachantes qu'ils recueillaient des lèvres du peuple, à les afistoler de rimes et des autres atours de la poésie, afin de les revêtir d'une toilette présentable aux gens de qualité. Le fond humain de cette littérature folklorique valait mieux que les fioritures dont les poètes la surchargeaient, et la tradition, dédaignant les ornements du style, n'en retint que la substance, le thème spirituel, que chacun apprête à sa façon.

Les écrivains modernes ne se sont pas fait faute d'exploiter ce genre essentiellement populaire et d'en relever la forme et le fond, et les plus prestigieux d'entre eux n'ont pas cru s'abaisser en y recourant pour évoquer une époque, démontrer une vérité, marquer

*un caractère, ou pour rapporter une aventure, nous lancer dans le rêve, nous faire communier avec la nature, nous rappeler enfin à l'humanité dont nous sommes. Ces bagatelles, insignifiantes d'apparence, les autorisaient à pratiquer le raccourci et à se livrer à la fantaisie, procédés interdits aux œuvres de grande classe, épopées, tragédies et romans qui se donnent pour objet de réunir et de développer tous les épisodes d'une action considérable, d'embrasser un sujet dans toute son ampleur.*

*Paul Bourget a comparé le roman à une symphonie, et la nouvelle à un solo. La nouvelle est la sœur du conte, la grande sœur mieux élevée, plus disciplinée, moins libre d'allures. Aussi le conte, qui prendrait figure d'ariette dans la comparaison de Bourget, traduit-il en perfection l'intimité du caractère français. Si l'Angleterre, la Russie, l'Allemagne, la Suède et même les États-Unis ont produit d'excellents conteurs, la France les dépasse d'un joli bout, par la qualité autant que par la quantité et la variété.*

*Je m'étonne que, ce genre littéraire, on ne l'ait pas davantage pratiqué chez nous, qui nous montrons si fiers de notre apanage français. En toute justice, je devrais plutôt reconnaître que plusieurs de nos écrivains s'y sont exercés et s'y exercent encore, que certains s'y sont même distingués. L'occasion m'est heureuse de rendre hommage à la mémoire du Frère Marie-Victorin, prématurément ravi à la science et aux lettres qu'il servait avec autant de dévotion que de dignité. Pour se reposer de sa grande œuvre botanique, il façonnait des*

*récits et croquis laurentiens qui demeureront à juste titre des modèles pour ceux de nos littérateurs qui ont cent fois raison de s'inspirer de notre histoire et de notre sol.*

*Notre littérature ! Nous n'avons pas cessé de nous demander, hélas ! si cela existe, comme courant intellectuel, comme actif ethnique, sinon comme monument construit misérablement, pierre à pierre, aux loisirs de quelques idéalistes et rêveurs que les exigences de la vie ont ramenés et continueront de ramener tôt ou tard à une profession ou à un métier plus régulier.*

*Si l'on peut soutenir que nous possédons une littérature, nous devons admettre tout au moins que la carrière n'est pas encore ouverte chez nous, et que la plupart de nos productions, mal gré que nous en ayons, restent des essais d'amateurs qu'aucun maître n'a formés, d'autant plus méritoires, certes, et d'autant plus louables.*

*Dans ces conditions qui refoulent tout espoir de réussir pleinement, comme réussissent les gens de lettres dans les pays où l'État se soucie de leurs fonctions, le conte devrait tenter nos jeunes écrivains, et mieux leur inspirer confiance que des tâches plus ambitieuses et plus aléatoires. Ce genre accommodant les invite à traiter n'importe quel sujet, leur permet de donner cours à toutes leurs idées, de mettre en œuvre leur esthétique et leur talent. La pièce est moins lourde à ouvrir qu'un roman, qu'une thèse de philosophie, qu'une monographie historique. Si leur effort est voué à l'échec, la déception sera moins cruelle de rater une brève composition qu'un travail capital qui les au-*

rait fait suer plusieurs années. Ils ne s'épuiseraient pas, ne se videraient pas dans une grosse entreprise dont le succès n'est rien moins qu'assuré. Mais ils se reprendraient aisément, avec une espérance et un courage renouvelés par l'expérience, et produiraient peut-être, à la longue, un fin bibelot qui suffirait à faire briller leur nom, en avivant du même coup l'éclat de nos jeunes lettres.

Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème.

Boileau aurait pu ajouter qu'un conte bien tourné vaut mieux que certain roman-fleuve. N'avons-nous pas pris un plaisir extrême à lire et à relire tel fabliau du moyen âge, tel gras propos de Rabelais ou de Bonaventure Des Periers, tel joyeux devis de Marguerite de Navarre ou de Restif de La Bretonne, telle indiscretion galante de Brantôme, tel conte merveilleux de La Fontaine ou de Perrault ? Et quel souvenir charmé ne nous ont pas laissé les intermèdes philosophiques de Voltaire, les histoires drolatiques de Balzac, les tableaux réalistes de Flaubert, les imaginations insolites de Villiers de L'Isle-Adam, les contes proprement dits d'Alphonse Daudet, de Guy de Maupassant, de Jules Lemaitre, de Georges Courteline, d'Anatole France ou de Pierre Louys, alors que nous avons vite oublié le titre de centaines d'interminables aventures dramatiques et sentimentales que nous avons tous lues et qui ne nous ont jamais tentés d'y revenir ?

Nul sujet, insistons-y, ne répugne au conte, et les grands écrivains que nous avons nommés, entre des centaines d'autres, ont employé ce genre familier pour

*exposer, en bref et en vives couleurs, à peu près toutes les situations où les hommes et les femmes — et les enfants — peuvent se rencontrer. Il se transpose à tous les tons et à tous les temps, se plie à toutes les circonstances, s'adapte à toutes les conditions, se trame sur les événements les plus légers ou les plus mémorables. La guerre a inspiré les plus palpitants, les plus beaux. Rappelons-nous les menus chefs-d'œuvre que Georges d'Espèrès a tirés des campagnes de l'Aigle, qu'Erckmann-Chatrion ont rapportés de 1870-71, que Georges Duhamel nous a transmis de 1914-18...*

*Au fait, mon cher petit Jacques, tu naquis en pleine guerre, au fort de la plus effroyable mêlée qui ait mis les races aux prises, qui les ait décimées, affaiblies, saignées à blanc, et mes images ne t'en montrent rien. Non, elles ne t'en montrent rien.*

*Les historiens t'apprendront assez tôt les trances que le monde a éprouvées durant les années qui ont précédé et suivi ta naissance. Je n'en ai composé aucune figure, pour la première raison que, de mes yeux, je n'ai rien vu de cette universelle tuerie. Hélas ! je n'ai pu que compatir aux maux et aux misères des peuples qu'elle a torturés ; je n'ai pu, dans mon état, que fournir ma piètre part à l'effort de mon pays.*

*J'aurais été un figurant ou le témoin d'une pareille catastrophe que je m'abstiendrais d'en relater l'effroyable grandeur ou l'indicible portée, de noter seulement un détail de son inconcevable réalité. Bien téméraire serait l'amateur qui oserait y prétendre. L'Histoire y parviendra, espérons-le, avec ses collaborateurs les plus lucides et les plus pénétrants, avec quelques narrateurs*

qui possèdent le don de l'évocation épique et qu'anime le feu de la pitié.

J'ai résisté à l'ironie qui me poussait à décrire des états d'âme que la guerre a suscités parmi nos gens : benêts et vaniteux coloniaux qui tiennent rigueur de leur infériorité à la France aussi bien qu'à l'Angleterre, prêcheurs de l'isolationisme, racoleurs de votes, profiteurs des calamités publiques. Le cautère de la caricature conviendrait à ces trublions qui ont fait de leur mieux pour saboter notre élan national, en ergotant sur la légitimité de cette guerre, du conflit déclenché, à leur avis, pour assurer la suprématie financière ou politique d'une puissance qui nous est étrangère sur une autre qui nous l'est tout autant.

Parce que des mains imprudentes ou criminelles ont allumé un incendie au sous-sol, doit-on refuser de dégager les enfants qui dorment à l'étage supérieur et que les flammes vont dévorer tout vifs ? Les voisins vont-ils enquêter sur la casualité du sinistre avant de protéger leurs propres maisons ? Les millions d'innocentes victimes de cette horrible spéculation n'intéressent nullement ces messieurs ; les populations entières que l'infamale Gestapo a dépouillées avant de les pousser à coups de mitrailleuses dans des camps d'extermination, les bébés qui manquent de lait et meurent comme des mouches, les femmes qu'on supplicie pour en tirer des dénonciations, les otages qu'on assassine tous les jours de l'année, les prisonniers sans défense qu'on affame et qu'on massacre, les ruines qu'on sème sans la moindre justification stratégique, rien de tout cela ne les émeut. Cette prostitution de la guerre ne les révolte

*en rien. Il leur est égal que le boisseau nazi étouffe le génie français qui a assuré et continue d'assurer la survivance au pays de Québec. L'Humanité se limite à leur province, à leur paroisse, à leur collège électoral.*

*L'histoire t'apprendra que, à ce terrible jeu, le Canada s'est vu à deux doigts de devenir boche. Au vrai, nous devons notre salut à la détermination que notre pays a prise de se joindre aux grandes nations démocratiques pour refouler ensemble l'abominable fléau qui promettait de déferler sur notre continent et de l'engloutir, comme les autres, dans le sang. La vie t'enseignera aussi, mon cher enfant, qu'un homme de saine conscience s'apparente à tout son prochain, qu'il devient citoyen du monde, et peut jouir à cœur ouvert des bénéfices qu'à maints égards lui procurent ses congénères de n'importe quel coin de la vaste terre, seulement dans la mesure où lui-même respecte leur éthique particulière, reconnaît leurs bonnes intentions, participe à leurs souffrances et à leurs joies. Homo sum, humani nihil a me alienum puto.*

*Les exploiters du patriotisme inverti se manifestent dans tous les pays du monde, et les nôtres ne présentent pas d'originalité qui vaille qu'on la souligne. Si peu que durent nos grelus écrits, je me suis bien donné garde de prolonger d'un jour la mémoire de ces agitateurs et de ces récalcitrants qui, dans le péril mondial et l'angoisse universelle, se comportent plus bêtement que des autruches. Efforçons-nous, au contraire, à les faire oublier au plus vite, afin de laisser le champ libre à l'Histoire ; il lui appartient d'attester l'ardeur de nos armées volontaires qui sont allées à l'ennemi — croi-*

sade, s'il en fut jamais — pour préserver de la barbarie germano-nipponne notre civilisation méditerranéenne, pour défendre de loin notre pays de Québec et le Canada tout entier, qui ont inscrit le nom canadien au rôle de l'honneur et ont fort allongé la liste des héros dont nous pouvons nous réclamer.

Voilà de bien grands mots, cher petit Jacques, et de bien graves réflexions à propos de cette imagerie de rien, indigne de commémorer une date qui, pour toi, prend une certaine importance, puisqu'elle marque le premier anniversaire de ta naissance et le premier des pas que tu auras à faire pour devenir un homme. Comme tu les liras, que tu les comprendras beaucoup plus tard, je n'ai pas voulu manquer l'occasion qui m'est donnée de te les adresser aujourd'hui, avec la certitude qu'ils ne troubleront nullement ton esprit en éveil et ne t'empêcheront pas de rêver, longtemps encore, aux anges et aux fées.

Je souhaite que la vie te prodigue ses images les plus douces, les plus pures et les plus belles, celles qu'on trouve quand on a la ferme volonté de les chercher.

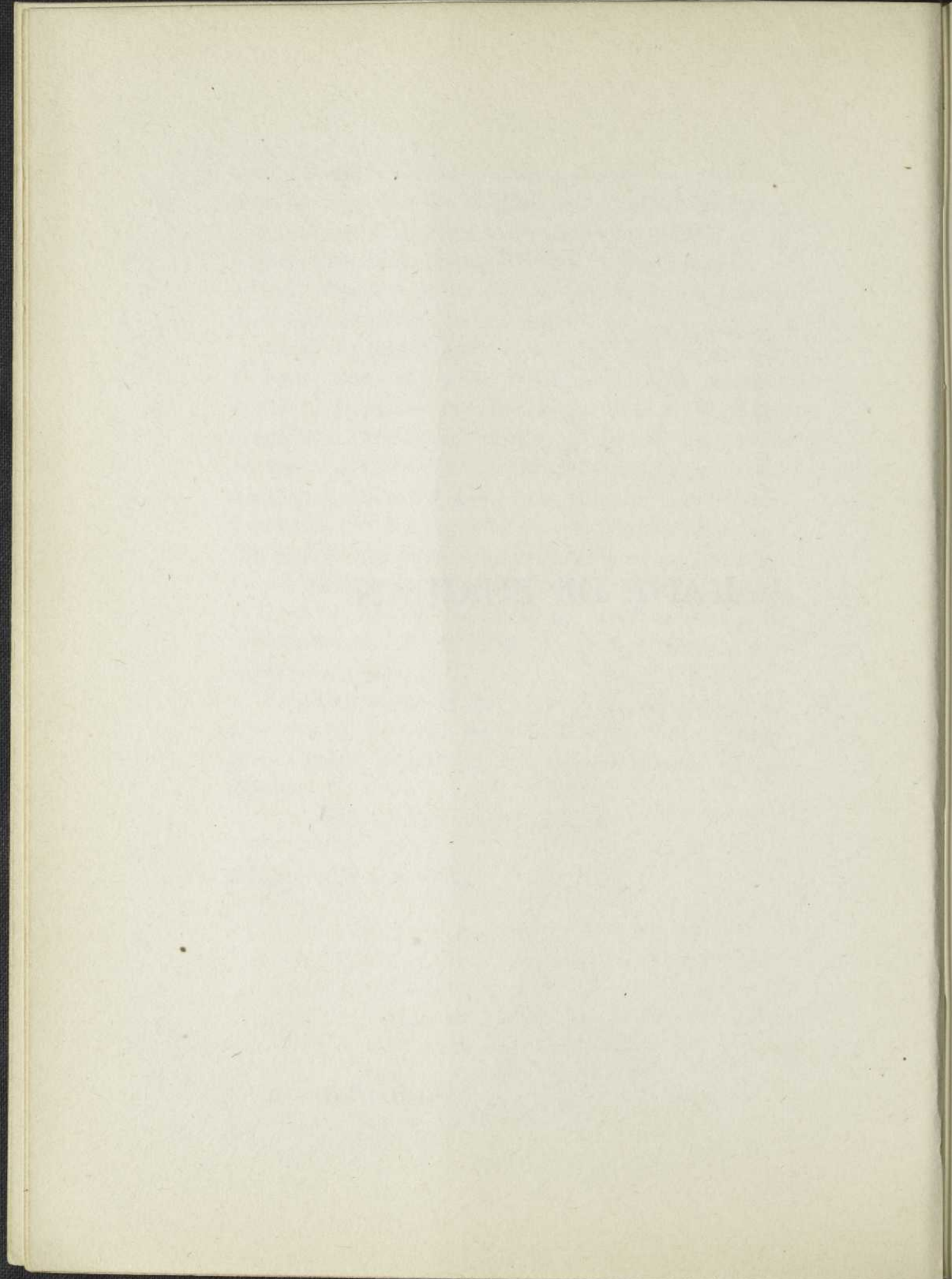
Ton affectionné grand-papa,

L. de M.

Ottawa, le 25 août 1944.

# L'ÂNE DE BURIDAN

Au pays de Québec — 2



## L'ÂNE DE BURIDAN



DEPUIS deux ans déjà qu'il a pris sa retraite, mon sympathique voisin Ducart (Étienne-Armand) ne sait que faire de ses dix doigts. Il va et vient, sort et rentre, s'ingénie vainement à trouver des occupations pour remplir ses journées vides.

Son irrésolution, sa bonhomie, son indolence et sa placidité s'expriment dans les traits de son visage pâle et plein. D'une douceur ovine qui s'anime de finesse au besoin, ses yeux ne se fatiguent point à chercher plus loin que son nez, tombant lui-même sous une moustache en brosse brève et roide. Cette moustache, il la rogne chaque dimanche, en même temps qu'il aiguisé la pointe de sa barbiche où le poivre, ou plutôt la muscade rouquine d'autrefois, s'efface sous le sel des années qui saupoudrent également sa chevelure encore ondulante et n'accusant aucun ravage des soucis, du surmenage ou d'une digestion entravée. Il se tient un peu courbé et diminue ainsi sa stature qui, redressée, paraîtrait haute et puissante ; sa démarche alanguie semble réglée pour éviter les rencontres importunes et les aventures.

Il ne s'est pas marié. Le mariage implique la préférence d'une femme à plusieurs autres, et les conséquences de ce choix sont d'une telle gravité que Ducart n'a pu se résoudre à une décision aussi importante. Célibataire et sans obligations familiales, il habite un confortable appartement, avec une cousine de son âge et restée veuve, qui lui sert de ménagère et, à l'occasion, de partenaire au jeu d'échecs. Somme toute, il se félicite de son sort et plaint, au fond de son cœur, les malheureux fonctionnaires chargés d'enfants, qu'obsède sans relâche l'équilibre toujours instable du budget domestique. Spectateur ingénu des scènes de la vie courante, il s'amuse des efforts que maintes gens de sa connaissance ne se lassent point de renouveler afin d'accroître leurs revenus, de tenter un essor social ou de se procurer des plaisirs inaccessibles à leur classe de gagne-petit. Sa philosophie n'a jamais nourri la moindre ambition de luxe, d'élégance ou de popularité.

Admis comme clerc au contentieux municipal, son application et sa ponctualité de débutant lui décrochèrent vite un poste de greffier qu'il conserva durant une bonne trentaine d'années, sans que l'idée lui vînt jamais de monter plus haut. Il accomplissait son travail avec scrupule et observait avec une égale rigueur les règlements qui libèrent les bureaucrates à cinq heures. On ne l'aperçut jamais parmi les volontaires qui restent plus tard au bureau, y reviennent parfois dans la soirée, les jours de congé et même le dimanche, afin d'expédier le surcroît de besogne qui se présente dans les grandes occasions. Son indifférence naturelle répugnait aux

complaisances et aux obséquiosités; son tempérament le prémunissait contre le zèle, contre l'émulation, contre toute ardeur qui pousse peut-être aux actions louables et méritoires, mais commence par déranger le cours des habitudes qui assurent à l'existence la paix et la sérénité.

Telle quelle, sa situation le satisfaisait. Plus de trente années durant, ses chefs lui tracèrent l'agenda de chaque jour, le soulageant de toute initiative, de toute décision, de toute responsabilité. Il obéissait aux ordres sans songer à les analyser, prenant les choses comme elles viennent et ne rechignant que devant une incitation à se presser. Les prompts, les audacieux, les talonneurs et les agités le désarçonnaient. Il leur demandait, comptant de bonne foi les ramener au beau calme, s'ils prétendaient arriver à la Noël plus tôt que le commun des mortels. La phobie de la précipitation le hantait. Une bombe serait tombée sur son hôtel de ville qu'il n'aurait pas déguerpi sans avoir d'abord rangé dans son pupitre ses manchettes de lustrine et s'être lavé les mains, puisqu'il avait contracté l'habitude d'exécuter ces deux mouvements rituels avant de quitter son cabinet, pour rentrer chez lui.

Sur le coup de cinq heures, exactement, il fermait ses tiroirs, et sa pensée se fermait d'elle-même aux affaires de l'administration. Il allait rejoindre quelques copains au cercle, puis regagnait ponctuellement son logis où le dîner se servait à sept heures. Le soir, il accompagnait sa cousine au cinéma ou, de fois à autres, au concert, s'il ne recevait pas quelques amis à battre

les cartes ou ne se rendait pas chez l'un d'eux pour la revanche. Il lisait aussi, certes, et s'intéressait aux arts et singulièrement à la peinture et à la musique. Il se vouait, en outre, à certaines œuvres charitables qui exerçaient ses qualités morales en lui donnant à pratiquer l'altruisme inné chez lui et qui l'aidait à se contenter du lot que le ciel lui avait bienveillamment octroyé.

Sa carrière s'est ainsi déroulée dans la quiétude, sans heurts, sans accidents considérables. Cette régularité de vie l'a, en vérité, préservé de maladies graves et de dépérissement. Ce n'est donc pas le poids de ses soixante-cinq ans qui l'a poussé à la retraite, mais l'inéluctable règle de service, établie correctement pour débayer la carrière et favoriser la montée des jeunes générations.

Bien qu'il l'eût depuis longtemps prévue, cette échéance le trouva tout ensemble heureux et apeuré de sa liberté trop grande, comme un poisson d'aquarium lâché en plein océan. Il s'attardait dans son lit, le matin, se délectait à entendre sonner neuf heures, à se figurer tous ces ronds-de-cuir se pressant à leurs pape-rasses pendant que, lui, faisait la grasse matinée. Il s'ébrouait tout son soûl dans son oisiveté.

Le désœuvrement ne tarda pas à peser un peu à cet ex-journalier de la routine, qui ne trouvait plus, chaque matin, sa tâche tout indiquée. Il commença par se payer un petit voyage, puis deux ou trois excursions dont il rêvait depuis nombre d'années. Mais il n'avait jamais entraîné son imagination à créer des situations ou dres-

ser des programmes ; il passait et repassait en vain devant l'horloge qui allongeait les minutes inutiles. Il vaguait dans la maison, cherchant à s'affairer. La nuit venue, il se couchait esquiné de ses accablants loisirs, et dormait mal, entre le zist et le zest.

La cousine se tracassait de ce régime qui n'augurait décidément rien de bon ; elle finit même par s'énerver de sentir incessamment sur ses pas cette âme en peine. L'été commençait à décliner, et déjà les soirées plus longues amplifiaient l'ennui dont ce chômage exorbitant emplissait la maison.

Un matin de la fin d'août, par une atmosphère poisseuse et crispante de ces derniers jours caniculaires qui ne tirent pas pour rien leur désignation climatique de la constellation du Chien, l'encombrante flânerie de son pensionnaire lui piquait les nerfs, jusqu'au tressaillement. En vaquant au ménage de la chambre qu'il venait de quitter pour aller acheter son journal et respirer une bouffée d'air, elle déplaça si brusquement la commode qu'un coin du meuble décrocha, en s'y frottant de trop près, un lopin du papier de tenture. Cette petite avarie, aisément réparable, lui inspira soudainement la dérivation salutaire qu'elle souhaitait. Une réfection complète de la pièce occuperait pour autant l'oisiveté, qui devenait alarmante, du greffier à la retraite. Elle poussa un soupir de soulagement, et loin de recoller bien vite le lambeau pendant de la tapisserie, elle le lacéra minutieusement, de façon à rendre impossible le raccrochage du motif dont ce papier reproduisait la litanie monotone. Prétendant au style

Régence, il portait, en marron clair sur fond ventre de biche, de menus éventails de plumes d'autruche à tiges argentées que liait, trois par trois, un gros ruban or. Mais l'irréparable outrage des ans avait depuis longtemps ruiné la dorure et l'argenture des plumes flabellées du Prince de Galles, et leurs frisures, désespérément tavelées de poussière, semblaient crier leur envie de s'enfouir sous un papier rafraîchi.

Au retour de Ducart, l'astucieuse cousine feignit la désolation pour lui annoncer l'accroc de sa tapisserie. Il s'accommodait de tous les événements, graves ou bénins, et agréa donc l'opportunité de cette déchirure qui le déterminait à retapisser sa chambre dont la tenture, reconnut-il, ne lui avait jamais plu. Au vrai, ce papier démodé remontait à plus de dix ans que Ducart habitait l'appartement, et la lumière directe du soleil, affadissant le marron des motifs et fonçant le beige du fond, avait simultanément estompé, autour des parties que cachaient la tête du lit, la glace de la commode et le dos des chaises, des encadrements crasseux tout à fait choquants. Mieux encore, comme il songeait depuis quelques mois à modifier la disposition des meubles, il pourrait maintenant procéder à cet intéressant remue-ménage. En sorte que l'accident fut accueilli comme un présent des dieux. Cousin et cousine convinrent incontinent de se mettre à la recherche d'un papier moins fastueux de composition et plus réjouissant de coloris.

Dès le lendemain, et même avant midi, ils couraient — si l'on peut dire — aux grands magasins Tentatous

Frères et se faisaient montrer les papiers à tenture. Ducart prit un si vif plaisir à examiner les échantillons qu'en moins de deux heures il en arrêta un qui le contentait de tous points. Cet aimable modèle présentait un ingénieux assemblage de larges rayures horizontales gris bleuté, qui donnait l'illusion de persiennes mi-fermées pour modérer la richesse de l'éclairage. S'accrochant par leurs vrilles aux minces lames entr'ouvertes, des pois de senteur grimpaient, censément du dehors, et leurs petites fleurs blanches, roses, bleues et violacées se faufilaient à l'intérieur, curieuses de voir ce qui pouvait bien se passer dans la chambre d'un vieux garçon. Et tout au ras du plafond, un vol sans fin d'hirondelles bordait harmonieusement l'enclos fleuri.

Un botaniste jardinier objecterait que les pois de senteur se comportent autrement, que leurs fleurs s'élancent vers la lumière sans jamais pénétrer en arrière des persiennes. Mais les botanistes ne composent point les patrons des papiers muraux, et les fleurs de tapisserie ont heureusement, pour les humains confinés dans leurs appartements, des bontés acrobatiques que les fleurs naturelles ne dispensent qu'à la condition d'être coupées. Conforme ou non à la botanique, cette tenture plaisait à Ducart, d'autant que le marchand assurait que nombre de connaisseurs l'avaient déjà retenue et que l'approvisionnement ne resterait pas longtemps sur les tablettes.

Notre barguigneur évitait les décisions hâtives. Il se contenta donc d'apporter une coupure de ce motif

à lames de jalousies, pour l'examiner mieux à la lumière de sa chambre, et le soumettre au jugement de ses amis.

Malheureusement, l'approbation ne fut pas unanime. Celui-ci critiquait l'harmonie des tons ; celui-là déclarait éprouver la sensation, quant à lui, entouré de ces planchettes parallèles, de vivre dans un poulailler, et qu'une tenture telle seyait moins qu'à tout autre à un célibataire, fût-il atteint d'âge canonique. Ducart s'accommodait des gauloiseries autant que de toutes choses. Cependant, le peu d'enthousiasme de ses conseillers lui donna à penser que la prudence élémentaire, aussi bien que ses loisirs, lui commandait de visiter l'assortiment d'autres marchands avant de se résoudre à une acquisition aussi durable. Il s'agissait, n'est-ce pas, de revêtir les quatre murs de sa propre chambre d'un papier qu'il ne renouvellerait vraisemblablement plus, et cette considération toute personnelle exigeait plus mûre réflexion.

D'un jour à l'autre, puisque rien ne le pressait et que ces voyages à la découverte l'intéressaient, il fit de longues stations chez les tapissiers de l'ouest, de l'est, du sud et du nord de la ville. En moins d'un mois, il collectionna une bonne douzaine d'échantillons dont chacun lui souriait par un coin particulier. Il ne pouvait être question, toutefois, de décider de son propre mouvement lequel de tous ces papiers répondrait le mieux à ses goûts, à son tempérament, à son état, aux couleurs de son tapis et de ses rideaux, au style de ses meubles et aux disponibilités de son budget ; aussi convoqua-t-il en jury, pour se prononcer, quelques

autres copains dont le sens pratique et les notions esthétiques lui inspiraient confiance.

La discussion débuta de plus belle, mais ne se conclut point à une première séance. L'un des juges ayant compris qu'on le conviait comme d'ordinaire à une partie de cinq-cents, les autres s'attablèrent avec lui jusqu'après minuit, pour lui épargner un désappointement et lui soutirer quelques dollars. La séance d'enquête reprit sérieusement la semaine suivante, et l'on tomba d'accord sur un papier à fond vert Nil, portant en camaïeu de graciles branches de feuillage entrelacées pour simuler un paysage aussi régulier que reposant ; une bordure figurait de minuscules nuages éclairés d'aurore et se pourchassant jusqu'au plafond qui représentait à leur intention l'infini des cieux.

Enchanté qu'on eût pris une décision sans le contraindre à une trop forte contention d'esprit, Ducart reconnut les excellentes raisons qui motivaient le verdict de ses jurés. Cependant, leurs délibérations avaient porté sur des échantillons si réduits qu'il lui parut raisonnable de se procurer un plus ample morceau de ce papier vert Nil, afin de mieux juger l'effet qu'il produirait sur les murs de sa chambre. Si, dans l'ensemble, cette tenture ne s'harmonisait pas avec l'éclairage, les draperies et les meubles, on s'en aviserait trop tard lorsque tout un pan aurait été recouvert. Le gros bon sens exige cette contre-preuve, cette confirmation d'un choix qui, du reste, semble décisif. On s'épargnera toute déception en procédant ainsi. Et,

pour ce qu'elle coûte, on aurait bien tort de négliger cette précaution.

Suivant son habitude, Ducart consulta sa cousine qui, comme elle n'y manquait jamais pour commencer, s'empessa de lui donner raison. Il fallait donc localiser le magasin d'où provenait ce papier vert Nil. Ducart avait pris soin d'agrafer, à chacun des dix ou douze échantillons prélevés chez sept ou huit marchands différents, une étiquette indiquant le fournisseur et le prix de chaque article. En manipulant tous ces spécimens, les jurés avaient fait sauter les agrafes et mêlé les papillons, et voilà qu'on ne savait plus quel tapissier gardait ce modèle élu. On a beau y mettre toute l'attention possible, suivre la plus rigoureuse méthode, l'imprévisible survient toujours pour déranger les plans les mieux ordonnés. Bien fol est celui qui se prétend sûr de soi !

La cousine opinait que cet échantillon vert Nil appartenait à telle maison de l'ouest, et le cousin affirmait qu'il venait d'un marchand du nord. À preuve, assurait-elle, qu'on l'avait déniché tout au début des visites commencées le matin par ce côté, contre quoi l'autre soutenait qu'on l'avait trouvé l'après-midi seulement. Comme le veut le démon de la discussion, plus on cherchait, plus on s'écartait. Et l'on dut se résoudre à recommencer la tournée des tapissiers pour rattraper le débitant de ce vert papier, fuyant comme les eaux du fleuve africain dont il empruntait la couleur. Mais la température se fit si maussade, tous les derniers jours d'octobre, qu'on préféra attendre une accalmie pour

entreprendre des expéditions de reconnaissance. Un retraité n'est pas tenu, comme un fonctionnaire, de sortir à heure fixe. La pension serait un vain mot si le bénéficiaire n'exerçait pas son droit de rester au logis lorsqu'il fait un temps à ne pas mettre un chien dehors. D'ailleurs, tout passe, et la pluie comme le reste. Il n'est que d'attendre. On attendit.

Le soleil reparut, et Ducart reparut aussi chez les tapissiers. En peu de jours, il retrouva son papier vert Nil, tant il est vrai qu'il ne faut désespérer de rien, et un beau soir il en emporta tout un rouleau. Il en déroula une bande qu'il épingla du haut en bas de la muraille, en face de sa double fenêtre refermée sur la noirceur de la rue.

Ce premier étalage, sous les lampes électriques, attestait déjà le bon goût de ses amis, et Ducart se fit une joie des révélations que lui apporterait la prime lumière du jour.

Il dort comme un plaideur qui a gagné son procès, comme un juste, ou plutôt comme un enfant que ne tourmente pas encore l'angoisse de distinguer ce qui est juste de ce qui peut ne l'être point. En s'éveillant, son premier regard tomba droit sur le fragment de paysage stylisé en tenture, piqué tout au fond de sa chambre. On entrait en novembre ; la journée se levait radieusement frisquette, et le feuillage en papier, qui semblait prolonger l'été dans sa chambre et attendre un souffle de brise pour s'agiter sur le fond vert Nil qui produisait une perspective de bocage, lui titilla si agréablement les yeux que Ducart ne put

s'empêcher de sourire d'aise avant que de se réveiller pour de bon. Le petit déjeuner sonna que sa pensée continuait à se bercer dans un demi-rêve sylvestre et endormeur. Il appela sa cousine pour lui communiquer ses douces impressions. On conclut que ce papier devait être arrêté, acheté, collé, et l'on se félicita toute la journée de l'agrément qu'une aussi gracieuse tenture apporterait à la maison.

Hélas ! les joies terrestres sont plus éphémères que les roses naturelles et les véritables pois de senteur. Ducart était bien revenu dix fois dans sa chambre pour revoir son nouveau papier aux différents éclairages du jour montant. Il y revint l'après-midi. D'une heure à l'autre, il s'aperçut avec émoi que la pénombre envahissant son logis recouvrait également de mystère le paysage en papier peint, et lui donnait un aspect de forêt. Cette révélation soudaine coupa court aux sifflements qui, depuis le matin, exprimaient son ravissement. Si l'ombre légère du crépuscule muait déjà ces inoffensives branches de feuillage en forêt dense, ne devait-on point redouter qu'à la tombée de la nuit, et surtout en pleine obscurité, cette perfide tenture ne suggérât une jungle hantée de bêtes fauves et méchantes, peut-être même de reptiles, de serpents dont le substantif seul horrifiait le citadin paisible et sans défense que Ducart avait toujours été ? Il se savait sensible et impressionnable, et crut donc opportun de prévenir sa cousine qu'il valait mieux, par prudence, écarter ce dessin de feuillage susceptible de troubler le sommeil de ses nuits. La chère femme haussa les

épaules, présentant des expéditions à recommencer chez les tapissiers, et l'engagea, tout bien réfléchi, à s'en tenir aux pois de senteur et de tout repos, qu'il avait choisis d'abord. La sagesse des nations ne nous conseille-t-elle pas de nous arrêter à notre première idée ?

C'est entendu, on commandera le papier à lamelles gris bleuté, malgré qu'en puissent avoir les amis avec leur stupide histoire de poulailler.

Trois jours s'écoulèrent avant que Ducart eût trouvé un mètre pour mesurer la quantité requise de rouleaux, compte tenu des fenêtres, portes et autres ouvertures réduisant d'autant la surface à tapisser. On ne doit pas procéder trop hâtivement à ce calcul de superficie, et Ducart eut bien raison de s'y appliquer. Il regrettera même de n'y avoir pas mis assez d'application.

Enfin, le papier gris bleuté est commandé, payé, livré. Sept rouleaux doubles et demi, autrement dit quinze rouleaux simples, et dix-huit VERGES <sup>(1)</sup> de bordure. Ducart se félicita même d'avoir différé de plusieurs semaines sa commande, puisque ce dessin de persiennes, passé en solde de fin d'année, ne lui coûtait plus que la moitié du prix régulier. Tant qu'il se sentait en veine, il aurait pu engager un ouvrier tapissier pour le poser. Mais il caressait l'arrière-pensée de le coller lui-même et à discrétion, pour diverses considérations où entraient l'économie de la main-d'œuvre, représentant trois fois la valeur du matériel, et aussi, pour tout dire, le subconscient besoin d'occuper ses dix doigts et de

---

<sup>(1)</sup> Les expressions et vocables composés en petites capitales sont particuliers au pays de Québec. Le lecteur non initié en trouvera la définition au Glossaire qui termine ce recueil.

combler d'autant la vacuité de ses loisirs. Il se réconfortait à la perspective de cette corvée qu'il s'assignait carrément, de son propre chef. Il revenait devant les rouleaux amassés sur sa table, et comptait les outils et matériaux à requérir : un établi de découpage, une règle de bois, un seau de colle blanche, un large pinceau-fibre, de grands ciseaux, une brosse à tapisser, un rognoir, un gratte-mur, une double échelle, une vareuse de toile, et d'autres choses encore dont aucune ne s'était jamais vue dans la maison.

De son côté, la ménagère appréhendait quelque gâchis. Aussi avança-t-elle doucement l'hypothèse qu'un travail aussi délicat devait, par prudence, être confié à un homme du métier. Lui, protesta que n'importe qui peut, avec d'élémentaires précautions, tapisser une chambre à coucher. Ne tenait-il pas, du marchand lui-même, que la plupart des femmes qui venaient acheter des papiers peints s'arrangeaient pour les tendre de leurs belles mains, en suivant simplement l'instruction imprimée à la tête de chaque rouleau ?

— Hum ! rétorquait l'autre. À preuve le résultat obtenu par la femme de l'inspecteur des marchés, leur troisième voisine. La malheureuse s'est mis en tête, elle aussi, de se passer d'un ouvrier pour coller la tapisserie de sa salle à manger. C'était pourtant un papier d'excellente qualité, figurant un lambrissage d'écorces de frêne cousues l'une à l'autre par des racines tortillées en corde dont les points espacés formaient des losanges jaune soufre. Au beau milieu de la pièce, deux bandes raccordées de guingois ont transformé ces losanges en dents de GODENDART qui coupent l'appétit,

tant la juxtaposition ratée des motifs produit un effet irritant et même suspect. Si bien qu'on décline les invitations de madame l'inspectrice des marchés, malgré sa renommée de cordon bleu, de peur de s'exposer au supplice que sa malencontreuse tapisserie réserve aux invités de bon goût.

La nuit ayant porté conseil, Ducart se réveilla persuadé qu'il valait mieux appeler un expert, quitte à le surveiller pas à pas. D'autant que ce tâcheron apporterait ses propres outils, terminerait le travail en une petite journée, et supprimerait les risques de perte ou de malfaçon.

Gagné à cette résolution manifestement pratique, notre homme téléphona à son marchand et lui demanda un ouvrier. La semaine tirait à sa fin, et la commande ne pourrait pas s'exécuter avant le prochain lundi.

La cousine réprima du mieux qu'elle put son impatience d'en finir. Ducart se résigna sans trop de dépit à ce retard qui s'ajoutait aux autres. Nous connaissons sa subordination aux caprices du sort et du temps, et sa sagesse qui le dispense de s'irriter des contrariétés qu'il n'est pas en son pouvoir de détourner.

L'ouvrier tapissier, son aide et leur outillage arrivèrent à l'heure dite. Ducart s'était levé plus tôt, ce lundi matin, afin de livrer le local aux opérateurs. Tout marcha si bien qu'à midi la moitié de la pièce se trouvait tendue de papier neuf et déjà produisait un étonnant effet de rajeunissement. Ducart venait toutes les demi-heures jeter un coup d'œil sur le travail, et appelait sa cousine pour échanger avec elle des regards d'enchantement.

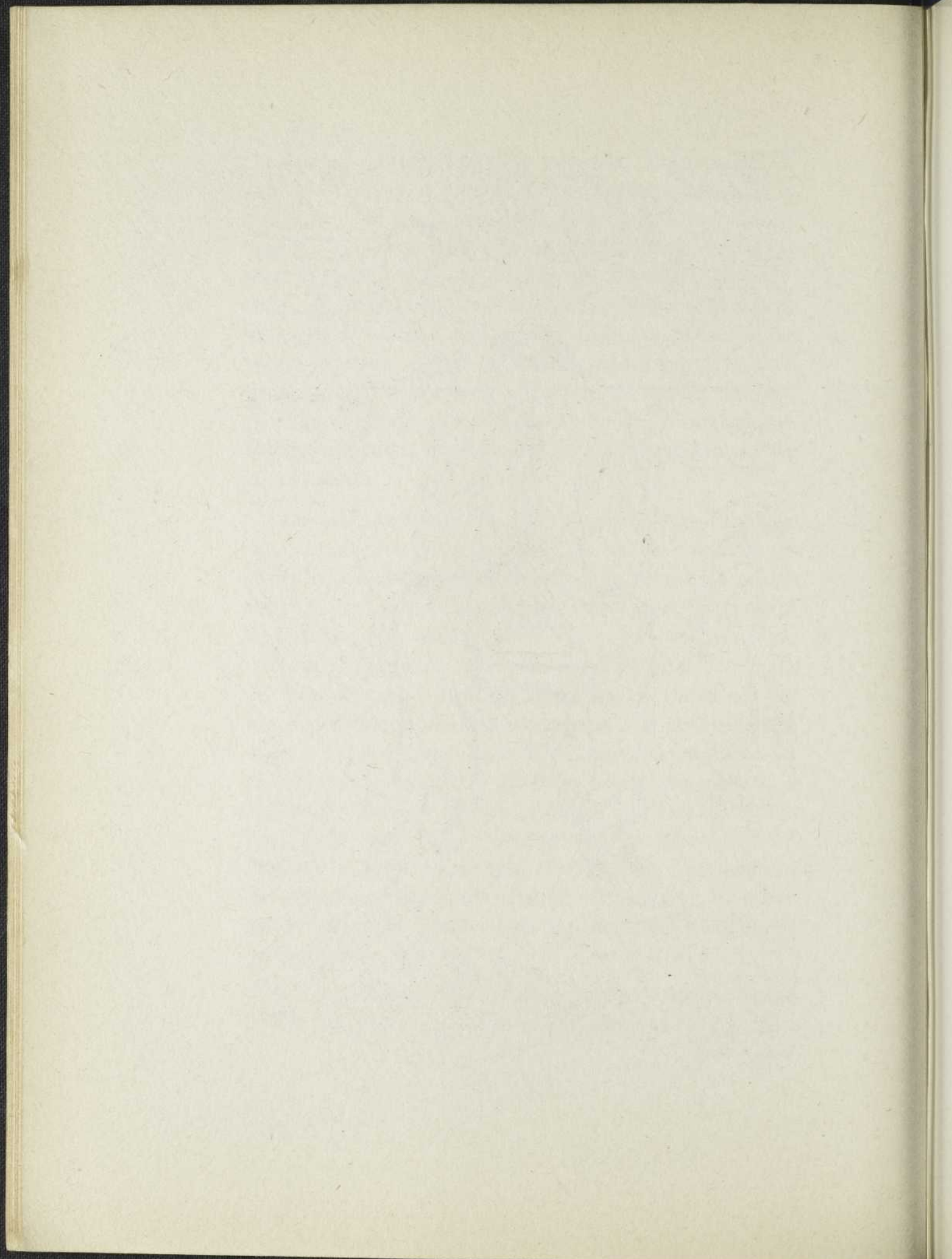
Après le lunch, l'ouvrier reprit le déroulement du papier à ébarber et à coller ; il commença à couvrir le troisième côté de la chambre, et se prit à froncer du sourcil. Il s'inquiétait s'il lui restait assez de papier pour le quatrième pan, totalement dépourvu d'ouvertures. Il mesura soigneusement les rouleaux disponibles et constata, au bout du compte, qu'il s'en fallait d'une VERGE et demie que le matériel à pied d'œuvre suffît à couvrir intégralement la chambre. Il appela Ducart, et Ducart appela sa ménagère pour lui communiquer la déconcertante nouvelle qui imposait une immédiate consultation.

La tare provenait-elle des rognures trop libéralement pratiquées pour raccorder les bandes ; n'avait-on prévu aucun déchet dans le calcul de l'espace à recouvrir ; le marchand avait-il exactement livré la quantité demandée ; un rouleau s'était-il perdu en route ou caché quelque part ; enfin, les murs s'étaient-ils dilatés ou le papier avait-il rétréci ? Autant de questions que les plus savantes réponses devaient laisser sans solution, et sans réduire d'une ligne la déficience à combler. La métaphysique excelle à tirer les effets des causes, à fendre les cheveux en huit et même à opérer de subtils replâtrages de morale ; elle ne peut malheureusement rien contre la physique qui, elle, interdit à un rouleau de tapisserie de s'étirer comme un principe, puisque, de sa nature, un rouleau de tapisserie est rien moins qu'expansible.

Ducart demeurait coi, tandis que la cousine se taisait aussi. Elle n'aurait pu dire qu'une chose, qu'elle préféra



RAYMONDE GRAVEL



ne pas dire, à savoir que Ducart avait mal pris ses mesures avant de commander les quinze rouleaux simples de ce papier à lamelles à travers lesquelles des pois de senteur poussaient à l'intérieur de la chambre leurs petites fleurs blanches, roses, bleues et violacées qui, avec les oiseaux de la bordure, semblaient, à ce moment critique, se moquer tout bas de l'attitude lamentable des gens enfermés dans leur cachot de persiennes gris bleuté, prisonniers d'un problème angoissant.

Dénué de toute propension à chercher la nature et la raison des choses, l'ouvrier laissa Ducart et sa cousine à leurs investigations théoriques. N'écoutant que sa grosse expérience, il remit à son aide une retaille du papier commandé huit jours auparavant, numéro 4756, série M-8, et l'envoya aux magasins en querir une longueur d'appoint.

Le chef de rayon n'eut qu'à jeter un coup d'œil sur ses tablettes pour reconnaître que ce numéro était bel et bien épuisé.

Misère ! Allait-on s'adresser à d'autres tapissiers de la ville, ou recourir directement au fabricant ? . . . On ne sort pas à la légère d'une aussi grave alternative, et sans se livrer à de profondes réflexions. En tout cas, le plus beau colleur du monde ne peut coller que ce qu'il a, et c'est ce que fit l'ouvrier. Il posa tout ce qui lui restait de papier, et repartit avec son compagnon, emportant sa colle et ses outils, et ne laissant, dans la chambre rajeunie, qu'un rectangle de cinq pieds sur

deux qu'il reviendrait tapisser dès qu'on aurait pu se procurer la longueur de manque.

Ce numéro 4756, série M-8, avait été liquidé au rabais, et l'on dut renoncer à en retrouver un seul rouleau par toute la ville. Quant au fabricant de Toronto, on attendit seulement quatre jours pour apprendre qu'il avait discontinué, l'année dernière, ce dessin dont il ne restait plus à vendre un pouce carré.

Que faire ?

La tapisserie demeurera-t-elle inachevée, comme la symphonie de Schubert, pour acquérir, par une fortuite erreur de mesure, un attribut magistral ? Ducart aime la musique, oui ; mais il préfère le travail méthodique et n'a jamais laissé la moindre besogne en plan. Il affrontera considérément la difficulté pour y trouver, avec le temps, une solution pertinente . . .

Cette petite histoire vous semble peut-être tourner à la scie. Songez donc, braves lecteurs, qu'elle pourrait diaboliquement verser dans le genre policier pour vous laisser au jeu de déterminer son dénouement logique, naturel ou imprévu. La tournure d'esprit de bien des gens complique tellement leur existence qu'il serait malhonnête d'aggraver leur cas en montrant, par simple fantaisie, ces malheureux abouliques plus pitoyables qu'ils ne sont. Pareille inaptitude à prendre la moindre décision, cette disposition pathologique à l'hésitation, cet état constant d'indécision est véritablement une maladie.

Franchement, Ducart n'a pas encore trouvé de solution à son inextricable embarras. Je sais qu'un voisin, raisonnable et compatissant, lui conseilla de déplacer tout bonnement son mobilier, de façon que la tête du lit, formant panneau surélevé, masquât tout juste le carré déplumé de sa chambre, qui commémorait l'ère abolie de la Régence.

C'était, au pis aller, une réparation, mais provisoire. Et puis, le changement proposé allait exposer le pied du lit à la fenêtre, en sorte que le dormeur recevrait en pleins yeux la lumière du jour. Or, Ducart avait pris l'habitude — et nous savons ses habitudes irrévocables et inchangeables — de s'étendre, après chaque repas, pour parcourir les journaux et mettre ainsi doucement sa digestion en train. Le matin, surtout, c'est dans son lit qu'il se complaisait à relire ses auteurs préférés, dans la douce lumière du soleil levant. Voulait-on l'obliger à lire à contre-jour, pour s'abîmer les yeux ? Non, il devait écarter cette suggestion, bienveillante mais par trop subversive.

Après quelques semaines, un menuisier du quartier eut vent, par hasard, des tracas que Ducart se donnait pour réparer son accident de tapisserie, qui commençait d'ailleurs à alimenter les potins malicieux, et ce brave artisan demanda la permission d'examiner le bobo à raccommoder. À son avis, le parallélogramme dénudé, à l'angle inférieur du mur opposé aux fenêtres, marquait l'idéal emplacement d'une étagère pour loger les livres et bibelots qui traînaient toujours par la chambre. Rien de plus simple. Sur un fond de percale

d'une teinte assortie, quatre tablettes à appuyer sur deux montants de faux acajou surmontés d'un entablement mouluré qui s'adornerait d'une gracieuse statuette souriant au réveil du maître, ou d'un vase de fleurs. Les remèdes les moins compliqués sont souvent les meilleurs.

Ducart ne sauta pas au cou du menuisier. Sa complexion lui interdisait de pareils élans. Il le remercia avec une visible émotion de l'allégeance qu'apportait son projet, et lui offrit un grand verre de porto. De vrai, cette idée d'étagère l'apaisa comme un coup de bistouri dans l'abcès soulage un enfant torturé d'un panaris. Il s'y adonna tout un mois durant lequel il établit un devis et calcula le coût de cette adjonction au mobilier de sa chambre, de cette ingénieuse réparation au malencontreux écourtage de son papier-tenture.

Hélas ! son budget se ressentait déjà du renouvellement général de sa tapisserie, et l'estimation de la dépense supplémentaire qu'entraînerait la confection de cette étagère le contraignit d'en différer, bien à contre-cœur, la commande. Allait-il rogner sur la table ou sur le vêtement, entamer la réserve qu'il amassait miette à miette en vue d'un déplacement de villégiature ? Allait-il s'exposer à de gênantes privations pour obtenir immédiatement cette amélioration imputable à l'appartement qu'il habitait en location, et qui resterait acquise au propriétaire ?

Fallait pourtant décider quelque chose, prendre un parti. Mais lequel, grands dieux ! Lequel ?

Pour dire toute la vérité, j'ignore si Ducart s'est résolu à cette étagère réparatrice, s'il a découvert un

moyen plus avantageux de se tirer d'affaire ou si le coin béant de sa tapisserie attend toujours un amendement.

On dit qu'il y a un bon Dieu pour les ivrognes, et aussi pour les amoureux. Il en existe un, sans aucun doute, pour les indécis. Depuis deux ans que Ducart a pris sa retraite, comment, diantre ! aurait-il employé ses heures et ses journées si la Providence, imprimant à sa cousine un brusque mouvement qui produisit un véniel accroc, n'avait pas conduit ce désœuvré à renouveler le papier de sa chambre, à provoquer un enchaînement de complications à sa taille et dont le total parvint à l'absorber une bonne partie de l'année ? L'esprit n'a pas besoin de vastes occupations pour fonctionner normalement ; il se détraque en entreprenant de trop lourdes tâches, et le génie accuse de pitoyables fêlures dont le commun est exempt. À trop charger les trémies, on ne gagne qu'à bloquer la meule et à disloquer le moulin. L'ambition perd beaucoup de gens, et Pascal recommande le raisonnable milieu, la médiocrité. La vie se tisse de petites choses. Les téméraires et les orgueilleux en embrassent de grandes qui les accablent bien souvent et finissent par les écraser. Un homme à sa retraite ne doit pas prétendre accomplir des prodiges dont la réalisation réclame l'application passionnée de la jeunesse. Heureux celui qui trouve son compte à cultiver candidement son jardin ou à renouveler sa tapisserie.

Si nous apprenons jamais que Ducart a terminé le raccommodage de sa chambre, loin de nous en réjouir

pour lui, nous devons au contraire éprouver quelque appréhension à son sujet, en nous inquiétant de quoi il pourra bien, ensuite, s'occuper.

Ce type-là m'inspire de l'estime. Sa vue, quand je le rencontre sur mon chemin, réprime momentanément les transports de ma vivacité trop souvent impétueuse, défaut aussi intolérable à autrui qu'une excessive modération. Je lui dois de la gratitude ; je souffre de le voir flotter sans répit entre chèvre et chou, en proie à mille velléités qui n'arrivent jamais à former une résolution.

Ces abouliques sont plus à plaindre qu'ils ne s'en rendent compte, comme sont à plaindre leurs proches que leur incurable indécision agace sans cesse et finit par exaspérer. Si nous en avons le temps, je vous conterais une autre histoire triste, celle d'une fort jolie femme à qui son mari, pour la nouvelle année, offrit une toilette qu'elle insista pour faire confectionner à son goût, à son goût à elle. Dans la sélection des accessoires et garnitures, elle mit tant de tâtonnements, de scrupules et d'ajournements que sa magnifique robe du jour de l'an lui fut livrée la veille de Pâques et que sa couturière, menacée d'aliénation mentale, changea de profession par ordre de son médecin.

Pour revenir à Ducart, à qui je veux du bien, si je le croyais susceptible de comprendre les bienfaits d'une règle de vie, d'adopter une doctrine réformatrice, je lui offrirais volontiers un livre rare qui dort en un coin perdu de ma bibliothèque et qui, je regrette de le confesser à ma courte honte, m'a toujours moins attiré

que des ouvrages plus aérés. La futilité des lecteurs lui a manifestement imposé cette injuste relégation, puisque son antique basane est merveilleusement préservée de toute usure, depuis près de trois siècles que cet honorable ouvrage s'offre à diriger la conscience humaine. C'est, pour le dire, un tome dépareillé des *Questiones Joannis Buridanis super decem libros Ethicorum Aristotelis ad Nicomachum* (je vous passe le reste de l'interminable titre), en réédition oxfordienne qui date déjà de 1637 et se déclare conforme à l'original de 1513 dont la typographie porte la marque insigne de Le Preux.

Chacun sait que le philosophe scolastique Jean Buridan, originaire de l'Artois, mourut en 1358, après un glorieux rectorat de plusieurs années à l'Université de Paris et une plus longue fréquentation de quantes dames illustres et perverses. Il professait, entre autres théories, la prévalence de la volonté dans la destinée et combattait à la fois l'indifférentisme et le déterminisme qui suppriment l'initiative et la résolution, dons impartis à l'intelligence et qui doivent se cultiver.

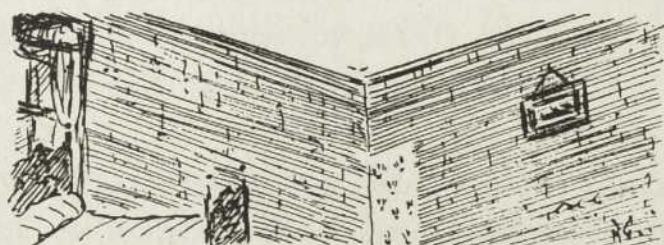
On ignore si le moraliste artésien a lui-même composé, sans l'inclure dans ses livres, l'apologue de l'âne qui se laissa périr entre un sac d'avoine et un baquet d'eau, par défaut de décider si la soif ou la faim le pressait davantage. D'où qu'elle provienne, cette fable illustre sa doctrine sur le rôle primordial du libre arbitre.

Ducart profiterait de ce docte enseignement. Mais le latin moyenâgeux de Jean Buridan le rebuterait

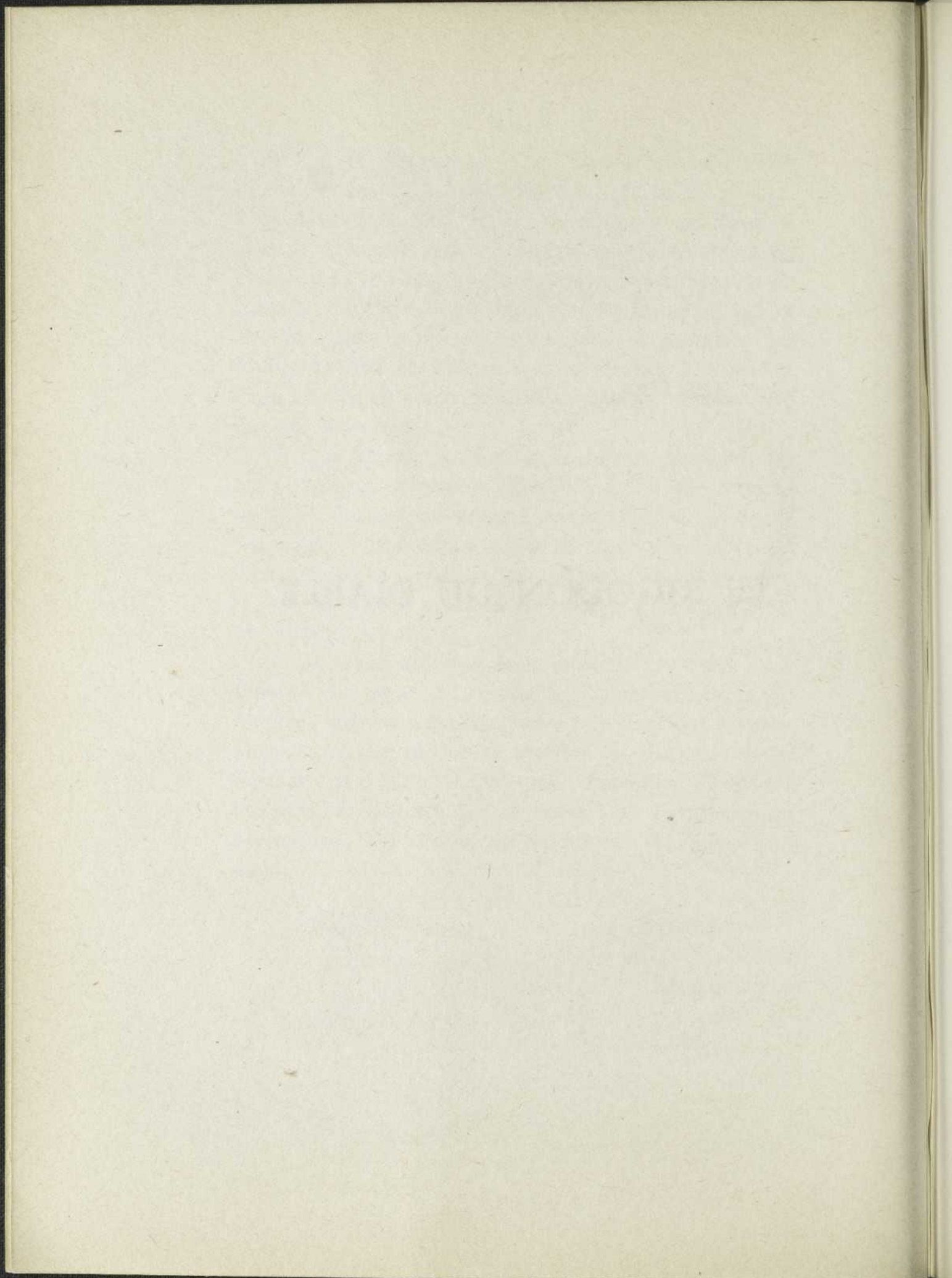
d'emblée, et j'inclinerais à lui donner plutôt à lire *l'Éducation de la volonté*, de Payot, ou, mieux encore, *l'Art de penser*, de Dimnet. Ce Dimnet est d'autant plus prisable aux gens du monde que les docteurs en philosophie le tiennent pour profane, sinon pour vulgaire ou folichon. Aussi bien que les latitudinaires et les tâtonneurs, nous gagnerions tous à pratiquer ces traités de lecture plaisante et d'excellent conseil, à l'âge où l'esprit demeure assez malléable pour prendre des plis nouveaux.

À la réflexion, je doute que même des ouvrages aussi avenants redressent jamais l'irrésolution invétérée de notre Ducart qui compte aujourd'hui soixante-sept ans d'âge. Parviendra-t-il à agrémenter d'intéressantes occupations ses loisirs qui promettent de se prolonger, si l'on en juge à sa brillante santé qui est celle d'un érable bien portant ?

Je ne manquerai pas de m'informer comment s'est achevée la tenture de sa chambre. Il m'annoncera, je l'espère, que ses préoccupations à ce sujet ont heureusement pris fin et que le résultat le dédommage du tintouin qu'il s'est donné pour l'obtenir. Et je lui témoignerai l'intérêt que je porte à sa retraite en le persuadant, si possible, de retapisser maintenant son salon.



**LE RIGODON DU DIABLE**



## LE RIGODON DU DIABLE



OMME le fantôme d'une grande fée de carnaval, une tempête échevelée gambadait, ce soir-là, sur la crête des Laurentides, et le village de Sainte-Agathe-des-Monts disparaissait sous la neige ; la majestueuse étendue du lac des Sables n'était qu'une poussière blanche, non plus distincte des forêts ou de la plaine... On eût dit la paroisse morte et bien enlinceulée si, par les carreaux opalisés, on n'avait vu la lumière extraordinairement abondante en chaque chaumière et si, malgré la rafale, on n'avait entendu de l'intérieur cette joie bruyante qu'exhalent les fêtes de la campagne.

Après la procession du Mardi gras, l'enterrement du carnaval s'accomplissait maintenant sous les toits. On fêtait partout, et particulièrement chez M. le maire Lafantaisie — Agapit de son prénom, ainsi que l'accusait la signature portant sa marque — à qui sa qualité officielle valait la visite de la joyeuse aristocratie du canton.

On s'amusait ferme. Après épuisement du répertoire chorégraphique, on avait improvisé un REEL dont l'exécution promettait de faire crouler la maison sur l'enthousiasme des danseurs. Le beau Chartrand, avec son crinclin, se démenait comme un épileptique ; le frère à Poméla Sirois, en tapant dans ses mains sous prétexte de maintenir la mesure, chantait pour la vingtième fois son refrain :

*Mesdemoiselles, mesdemoiselles,  
Faites-vous belles, belles, belles,  
Si vous voulez vous marier !  
V'là l'pas-d'coq qui va commencer :  
Arrivez, z'arrivez, frottez du talon ;*

le petit Fournier, à qui ses souliers neufs pesaient, venait de les enlever et se reprenait à sauter avec un regain d'entrain ; le gros Latour, qui suait comme une outre, avait jeté bas sa bougrine ; enfin Poméla — une grosse dondon au cœur sensible, qui pleurait à chaque note tendre du violon — n'en était ni plus ni moins qu'au délire, lorsque le père Lafantaisie poussa un Holà ! qui fit passer un tel frisson que la Fournier, nerveuse comme une pouliche malgré ses quatre douzaines de fenaisons et ses treize marmots, eut un sursaut qui éteignit deux chandelles en faisant dégringoler la plate-forme du ménétrier.

— Poteau d'malheur ! Quoi qu'y a ? Quoi qu'y a ? Quoi qui l'a pris ? s'exclamèrent en chœur les invités.

— Y a, y a, qu'on est su' mènuit, et que j'veux pas qu'i' soit dit qu'on a dansé su' l' mécardi des Cendres

dans ma maison, répondit péremptoirement le maître de céans.

Alors le bedeau, Majorique Dufresne, qui depuis deux ans aspire au conseil du maire :

— Oui, le v'là c' qu'i' y a ! Et il opina du front.

— Sûrement qu' vot' montre est RÉTIF, m'sieu le maire, insinua en soufflant le gros Latour.

— Oui, et apparence qu'a' vient d'MORIAL, renchérit le grand Sirois, comme l' poulain d' m'sieu l' curé y vient itou (la plus CRAPAUSE de bête que l' iabe a jamais créée), et qu'i' y prend des CHIRES comme ça. J'veux pas CHÉTIVER personne, mais l'monde est tant v'LIMEUX dans c'te ville-là qu'leu perdicion s'déteint jusque su' les animaux et pis su' tout c' qui font. Et pis toé, Majorique, t'as pas l'air à m'craire ; mais tu peux t' rapp'ler de c' qu'ils ont fait accraire à ta CRIATURE, de c' qu'ils l'ont CÔXÉE pour laisser partir ton gars à la guerre où qu'i' s'rait mort trois fois comme un chien si l' parlement l'avait pas fait rev'nir à ses frais et dépens . . .

— Oh ! l'infâme morceau ! veux-tu ben t'taire ; veux-tu pas conter ça, cré menteur !

— Dans tous les cas, reprend le père Lafantaisie, moé j'vous dis qu'i' est mènuit et que si y en a un VINGUEUX d'bougre qui lève la patte pour danser dans ma maison avant les prochaines Pâques, c'est moé qui va l'faire danser.

Les déclarations de l'amphitryon n'admettaient point de réplique ; aussi la conversation et le bal cessèrent-ils tout à fait, jusqu'à ce que Ti-Pite Lamou-

reux, désigné pour CÂLER les SETS, parce qu'il était plus effronté que les autres, se décidât à parler :

— Eh ben ! pour lorse, puisqu'i' faut s'RÉSINER à pas danser et qu'on n'a pas envie d'aller s'coucher, contez-nous une histoire, m'sieu l'maire, pa'c'que, soit dit sans vous offusquer, on a tiriblement l'air bête à nous r'garder comme des chiens d'faïence.

Les danseuses n'étaient pas de cet avis, chacune s'étant munie, avant la danse, d'une médaille de saint Benoît et se riant bien du diable qui pousse les gens à danser « sur le mercredi des Cendres ». Mais il fallait se soumettre à la décision du maire et se résoudre, pour continuer la veillée, à lui entendre raconter une histoire.

Le père Lafantaisie n'avait, de fait, jamais été bon qu'à dire des contes. Étant devenu gros et gauche comme une marmotte à force de manger ses rentes et de dormir, il s'excusait de flâner en disant que c'était sa graisse qui l'empêchait de travailler. Au demeurant, excellent bonhomme, jovial, et aussi drôle à voir qu'à entendre, si joufflu qu'il lui fallait s'incruster des cercles de lunettes dans les paupières pour se maintenir les yeux ouverts, si gras que le sourire était interdit à ce visage incapable de déployer la force requise pour animer ses yeux et ses lèvres. Aussi, ayant perdu l'habitude de rire, avait-il contracté celle d'exprimer sa joie par de petits grognements qui sortaient sans effort pour manifester la prospérité de la paroisse. Le maire Lafantaisie, enfin, plaisait à tous, et on lui pardonnait sa paresse quand on le voyait s'acquitter à sa manière de son devoir envers la société, en amusant ses admi-

nistrés par la narration de quelques récits, plus ou moins invraisemblables, qu'il débitait avec une désinvolture et une assurance admirables.

— Allez-y, allez-y, père Lafantaisie ; t'nez, v'nez vous ASSIRE icite, cont' le poêle.

— Oui, c't'en plein ça, consentit le maire ; mais tâchez d' vous décoller, les jeunes, dans l' coin ; vous avez l'air d'un paquet d' punaises qu'on va échauder. Approchez par icite et lâchez-vous : y a des limites pour BAVASSER... Puisque vous l' voulez, vous m' blâmerez point si vous avez la frousse en sortant d'icite. J'ai tout justement un fion d'histoire qui va vous montrer pourquoi j' veux pas vous laisser danser. T'nez, pas d' blague, chaque fois que j'y pense, j'en tremble des pieds à la tête, et, quand j'y r'pense, j'en r'tremble de la tête aux pieds.

À ce prélude apocalyptique, la grosse Poméla se rapproche de sa mère, par peur de rester près de la porte d'entrée ; le petit Fournier rehausse ses souliers ; chacun se met d'aplomb sur sa chaise, et le père Lafantaisie, après avoir déchargé son brûle-gueule et l'avoir installé dans son gousset, après avoir aussi sacramentellement toussé deux fois et craché de chaque côté de lui, tente une révérence et commence enfin, de sa voix aigre d'homme gras :

— C' pas pour me vanter, mes agneaux, mais y a qué'que dix ans, j'étais pas battu comme danseux et comme violoneux — vos pères le savent — et Y EN A PAS MANQUE qui ont perdu souvent LA TRAITE pour vouloir gager qu'i's tiendraient plus longtemps qu'moé.

Ça pas grand à-propos avec mon histoire, comme de raison, mais c'est tant seulement pour vous dire que, quand j'avais vingt ans, j'avais t'été ENTERRER L'MARDI GRAS chez l' défunt Pierre Trudeau, qui restait dans l' premier RANG d'Hartuel, à un mille d'la grande SLAGUE d' la CONÇARNE, su' l' TRÉCARRÉ du deuxième rang. Faut vous dire qu' mon défunt père t'nait l' MOULIN d'Hartuel au lac à la Barrière, dans c'temps-là. Toujours que pour lorse, Pierre Trudeau avait pas mal CHANCÉ avec ses récoltes, et pis les CHANQUIERS y avaient donné de quoi faire un SNAC numéro un à la circonstance du Mardi gras.

« On s'était rendu là, toutes les jeunesses, pour danser, mais ben plus pour voir la p'tite Trudeau, qui est morte à c'te heure — que l'bon Ieu ait PIQUÉ d'son âme ! — mais qui, dans c'temps-là, était une CRIATURE qu'était pas dorée su' tranches, pis c'est tout'.

« J'présuppose qu'ça s'rait pas ben drôle d' vous raconter not' veillée. Pour être franc, on s'en rapp'lait pas beaucoup su' la fin. Faut pas l' dire fort, mais on était tous gris comme des grives, oh ! pleins, sans comparaison, comme des œufs à deux jaunes. Bons chrétiens malgré tout, on avait lâché la danse à mènuit et on commençait à conter des histoires. Moé, qui étais pas su' l'sens d'comprendre effrayant, pis qui m' sentais l' cœur SLACK et barbouillé avec des envies d'renverser, j' me dis comme ça que j'ferais ben mieux d'aller me coucher AU PLUS COUPANT. « Ben l' bonsoir, tout l'monde, que j'dis, à la REVOYURE, la d'moiselle », et pis j'enfile après avoir attelé Fifine.

« Hein, Majorique, tu l'as connue, toé, Fifine, une bête qu'avait pas sa pareille sous la calotte du ciel. Eh ben ! si tu l'avais vue, ravigotée par le FRET, c'soir-là, c' tait pus une jument ni un cheval, c'était an' BREUME ! Et tant qu'en moins d'une demi-heure, j'tournais l'coin chez Picard, vis-à-vis du bout' d'l'île à Canard-Blanc. Tout d'un coup, pendant que j'glissais comme un charme su' la neige fine, v'là qu' j'entends crier comme une perdue la mère Picard qu'était en jupon dans sa porte et qui s' faisait aller les bras comme un moulin à vent :

— Aie ! aie ! p'tit coq ! arrive icite, arrête ta jument !

— Ben oui, ben oui, que j'y répons ; mais quoi c'qui a pour tant vous DÉGOSILLER ? L' feu est pas à la maison ?

— Non, non, mais écoute. Tu vas vite aller QU'RI m'sieu l'curé. Mon Picard va passer, c'est sûr. L'véreux doit avoir de gros péchés qu'i' crie comme un possédé après l'prêtre.

« Eh ben ! c'est moé qui vous l' dis, mes fistons, qu'ça a pas pris L' GOÛT D' TINETTE pour FRAPPER le presbytère et faire débarquer l' curé d' son lit'. Et pis ni une ni deuse, on devire, on griffe le chemin d' raccourci d' Cauchois, et v'là l' cap su' Picard... C'te pauvr' Fifine, toute vaillante d' porter l' curé, s'en faisait encore accraire ce soir-là, ma parole. Ça RONNAIT, c'est ben simple, qu'ça en faisait d'la STEAM. Et même que l'curé avait peur et qu'i' m'disait à tout bout d'champ :

— Agapit, mon ami, tu vas m'faire varser avec mon bon Ieu !

— NEVER MIND de bon Ieu ! qu' j'lui répétais en manière d'encouragement, et, housse, Fifine ! T'nez, mes enfants, c'était tout bonnement superbe d' nous voir déménager par c'te belle nuit du ciel.

« Mais tout d'un coup, et sans plus d' raison qu' su' la main, v'là-t-i' pas Fifine qui s'arrête FRET, et, NI SACRE NI BRANCHE, a' voulait pu avancer. J' pogne mon fouet, et pis fesse ! Fifine était figée. J'y dis des mots doux et pis j' finis par m' fâcher.

— Avance din, P'TITE JOURNÉE !

« MOT' . . . pas d'esplique . . . A' répondit point. L'curé, comme divinant que' que trou dans l'chemin, débarquit, alla d'avant, et Fifine se r'mit à marcher, mais toute démoralisée.

— Que l'iable ! quoi qu'ça veut dire ?

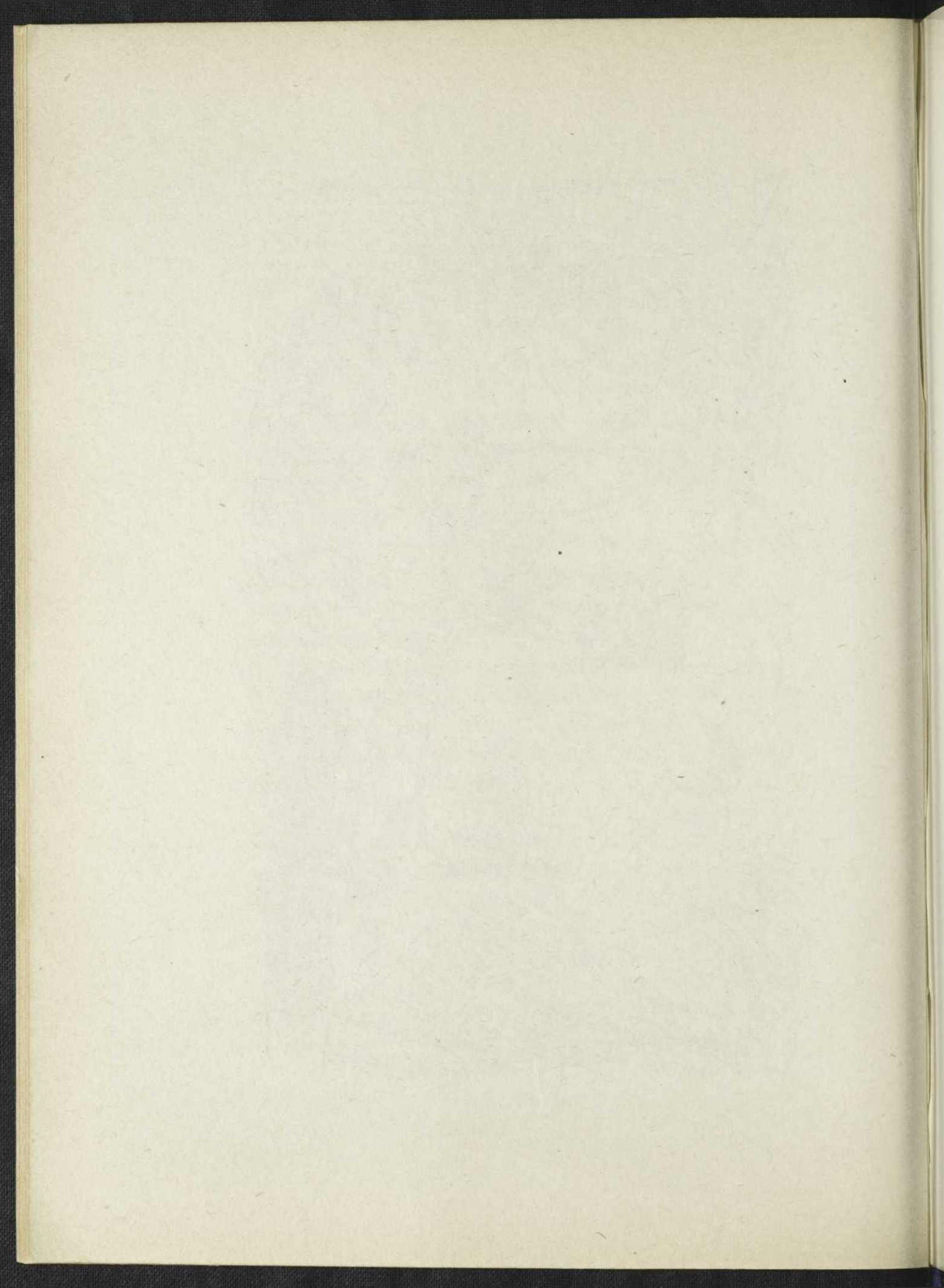
« L' curé marchait tranquillement devant et ne parlait point. Pis, i' m'app'lit, comme ça :

— Agapit, ne vois-tu rien au-d'ssus d' la maison à Cauchois ?

« J' me frottis les yeux tant que j' pus, mais je n' vis d'un bord qu'une grande croix penchée qu'avait rien d'estrodinaire et, d' l'autre bord, qu'une vieille hangar avec rien d'ssus, rien à côté, rien d'avant, rien derrière, ANY WAY. Pour tout dire, il timbait une neige poudrante qui empêchait de rien voir. Mais c' que j' vis ben, c'est que l' curé avait un air blême de déterré qui m'fit passer un frisson tout l' tour du corps. I' m'demanda encore :



RAYMOND GRAVEL



— Ne vois-tu donc rien au-d'ssus d'la maison à Cauchois ?

« J'allais ouvrir la bouche pour y répondre, quand un maudit GUIBOU d' malheur, fourré dans la grange à côté, s' met à lâcher un OUAC qui m' fit sauter, sans comparaison, comme un crapaud.

— TORRIEU ! que j' pus m'empêcher d' soupirer, c'est-i' ça qu' vous voyez, m'sieu l' curé ?

— T'es bête, qu'i' m'dit, regarde en arrière, au-d'ssus d'la maison à Cauchois.

— Quand j'vous dis que j' vois rien ! J' peux pas conter des ment'ries pour vous faire plaisir.

— Eh ben ! débarque et mets-toé dans mes pistes.

« J'fis ce qu'i' m' dit et je r'gardai au-d'ssus d' la maison . . . Ah ! v'LIM de bout d'ciarge ! i' m'en vient encore des souleurs, 'IEN QUE d'y penser. Le v'là, mes cœurs, c'qu'i' avait. Écoutez ben. Au-d'ssus d' la maison à Cauchois, qu' était noire comme un four, dans la POUDRERIE, i's étaient un SET de quinze, tout en FULL DRESS, en train d' danser un rigodon infernal dans les airs, autour du iable en personne avec ses cornes pis sa fourche.

« Ça tournait comme un' trombe et pis c'était rouge comme l'enfer. Ça avait des faces à l'envers, des mines efflanquées, des vraies gueules en soulier mou ratatiné, qui pouvaient pas crier, mais s'lamentaient tout bas comme des veaux avec la gourme, su' vot' respect.

« Tout d'un coup, su' un coup d' vent et su' un aut' OUAC de GUIBOU, v'là tout' la GANG qui part comme

une RIPOUSSE . . . Ah ! les couleuvres ! ils ont même passé au d'ssus d' nos têtes !

« J'sus pas peureux, mais j' perds pas d' temps pour me bougrer à terre, et pour SARCHER un' prière à que'que saint du ciel. J' trouvais 'IEN QUE *Ma culpa, ma culpa, ma culpa, ma culpa* ; mais j'me tapais sur l'estomac comme pour m' la défoncer. À la fin, j' me l'vis et tout était disparu, mais l' curé marmottait une prière ITOU et il était blanc comme un drap.

— Quoi qu'c'est donc que c'RAVAUD, qu' j' lui dis ?

— Tu t'rappelles que j'vous ai r'commandé, dimanche, d' pas danser su' l' mécardi des Cendres. Eh ben ! Cauchois, j' l'ai entendu dire que j'radotais. V'là son malheur d'avoir ri du prêtre et d'avoir dansé pendant que son prochain s' mourait. Prie le bon Ieu pour qu'i' soit pas dans l'enfer.

« On se j'tit dans la neige devant la grande croix du chemin, et l'curé se mit à pleurer comme un vrai enfant. Moé, j'avais trop peur pour pleurer, c'est ben clair ; et pis, quand on a rembarqué, j'vous passe mon billet qu'i' a pas eu grand PARLEMENT ENTOUR nous deux pour le reste de la route. On avait l'air bête. On arriva toujours chez Picard au bout de vingt minutes; i' avait VIRÉ LA CRÊPE, i' était déjà FRET, et la Picard BRAILLAIT.

« L'curé fit une cérémonie, et pis on retourna au village sans dépincer le bec. J' débarquai l' curé au presbytère ; i' m' dit encore de prier pour Cauchois, et j'pris l'bord de chez nous . . . La rivière de la Nation chantait pas comme de coutume, et de même — ça j'en

sus ben sûr — le soleil qui s'éveillait à c'te heure-là avait l'air TRISSE effrayant.

« Vous comprenez qu' j'étais pas su' l' train d'aller m'coucher su' c'te vision infernale-là. Le jour se l'vait ; j' me dis que j'avais AUTANT D'ACQUÊT d' pas rentrer. Pour lorse, j' traversais l' village, au pas, pour amuser l' temps, quand j' rencontre le p'tit Amable Godon qui venait au village d' si fin matin QU'RI d' la FLEUR. Eh ben ! i' m'dit-i' pas qu'en partant d'chez eux il avait entendu un bruit d'enfer aux Roches-Rouges, de l'autre côté du lac ! Comme j'avais justement vu DRILLER mes danseux de c' côté-là, vous crairez qu' ça a pas lambiné pour donner une portion à Fifine et pour gagner les Roches-Rouges.

« À c'te heure, crayez-moé ou ben crayez-moé point, v'là c' que j'ai vu. La glace était défoncée et, au ras des Roches, y'avait du sang sur la neige avec des traces de griffes. La famille du renégat Cauchois était venue finir là son sabbat avec le iable qui les avait NAYÉS !

« Y a trente ans d' ça, mes enfants. Eh ben ! allez demain aux Roches-Rouges du lac Simon, qui ont été baptisées « la Roche du Manitou » d'puis c' temps-là ; vous voirez le rigodon du iable et toutes les faces râleuses su' la pierre, marquées d'dans. Canard-Blanc et les aut' sauvages du lac Simon ne tireraient pas une pardrix sur c'te pointe-là pour an' terre en bois d'bout'. C'est eux autres qui l'ont appelée la Roche du Manitou. Moé, j'sais ben qu'c'est pas l'manitou, mais l'iable qui a fait c'saccage-là, l'iable en parsonne qui a été NAYER

ceuses qui avaient dansé su' l'carême... Et pis vous voudriez à c'te heure que j' vous laisse danser après mènuit, su' l'mécardi des Cendres ?... C'pas SACRANT !

« Poméla, achève de BRAILLER, et arrive prendre un coup avec nous autres. Voyons, Ti-Pite, innocent, tu comprends donc pas que ça veut dire de passer le flacon !

« À la vôtre, et ensemble, pour montrer qu'y a personne de fâché. »



**FEUX DE FORÊT**

THE END OF THE WORLD

## FEUX DE FORÊT



**D**EPUIS huit jours, une brume livide empêche d'admirer le lever du soleil par ces beaux matins de juin. C'est de la fumée qui obstrue les rayons de lumière, dérobe la splendeur nocturne du firmament et nous saupoudre d'une cendre fine qui insulte à la fraîcheur des toilettes féminines, exaspère les peintres, irrite les respirations délicates. Une brise du nord pousse vers Ottawa, Montréal, Trois-Rivières, Québec, ces gaz opaques des incendies qui ravagent nos forêts.

Dès après Pâques, le printemps est devenu si chaud et si venteux qu'il a démuni la terre de l'humidité indispensable aux merveilleuses opérations du renouveau. De juste, il livre le sol aux assauts du feu qui ne manque point de s'allumer à tout propos, dans les feuilles mortes, dans les aulnes que les rafales d'au-

tomne ont massacrés le long des rivières, dans les écorces et copeaux qui traînent autour des scieries, dans les branches et houppiers que laissent derrière eux les bûcherons et qui encombrent aussi les défrichements hâtifs des colons. Le vent semble conspirer avec la sécheresse pour transporter flammèches et brandons, pour propager le fléau qui va tourmenter les immenses solitudes du Témiscamingue et de l'Abitibi, du Nominique, de la Gatineau, du Saint-Maurice, du Saguenay.

C'est d'abord la foudre qui bat, par-ci par-là, son terrible briquet ; et ce sont parfois les locomotives qui, en traversant des sections boisées, parsèment la voie ferrée d'escarbilles qu'un souffle pousse toutes brûlantes dans les herbes essorées des remblais. C'est aussi le prospecteur de mines, qui court les régions aurifères pour découvrir, avant que la végétation printanière les ait recouverts, des CLAIMS à piqueter ; ou c'est le coureur de bois qui lève ses pièges d'hiver ; ou c'est le pêcheur qui profite de la saison où la truite est MORDEUSE, qui n'a pas suffisamment éteint le petit âtre où il a fait griller entre des pierres sa tranche de lard et bouillir son gobelet de thé. Il a pourtant bien arrosé les tisons, avant de se remettre en route ; mais la braise a couvé dans la profondeur de l'humus asséché, et le vent a ranimé les bluettes qui s'avivent en étincelles pour enflammer broutilles et chablis. C'est aussi l'ambitieux concessionnaire d'un lot de cent arpents en bois debout, qui se hâte de brûler ses abatis, de CLAIRER un défrichement où germe déjà l'espoir d'une récolte qui nourrira sa famille. Malgré toutes

les précautions que l'homme a prises pour limiter le brûlage de ses FARDOCHES bien ramassées, malgré le soin qu'il s'est donné pour détiser son feu à la tombée de la nuit, le vent a si bien FOURGOTTÉ la cendre qu'il y a trouvé de menus fumerons à lancer alentour, dans le tapis de brindilles et de lichens dont le serein des soirs ne protège que la surface.

La vigie, postée tout au haut de la tour que les services forestiers érigent au faite de la montagne la plus élevée de chaque canton, aperçoit, dans l'épaisseur de la verdure qui l'entourne, un jet de lumière insolite ou des fumées suspectes, et donne l'alarme. Des voisins s'agroupent et courent au feu, avec des haches, des pelles, des seaux. Mais les flammes surgissent plus loin ; la véhémence du vent déborde les équipes insuffisamment outillées contre l'incendie qui tourne à la calamité. Le bedeau sonne le tocsin ; tout le village arrive à l'aide et fait la chaîne. Les flammes gagnent en long et en large ; elles ont déjà envahi un grand nombre de lots. Les ministères provinciaux interviennent et dépêchent des ingénieurs avec des pelotons de gardes-feu et des pompes. Des avions survolent la région pour repérer les nouveaux embrasements et y diriger des compagnies de sapeurs.

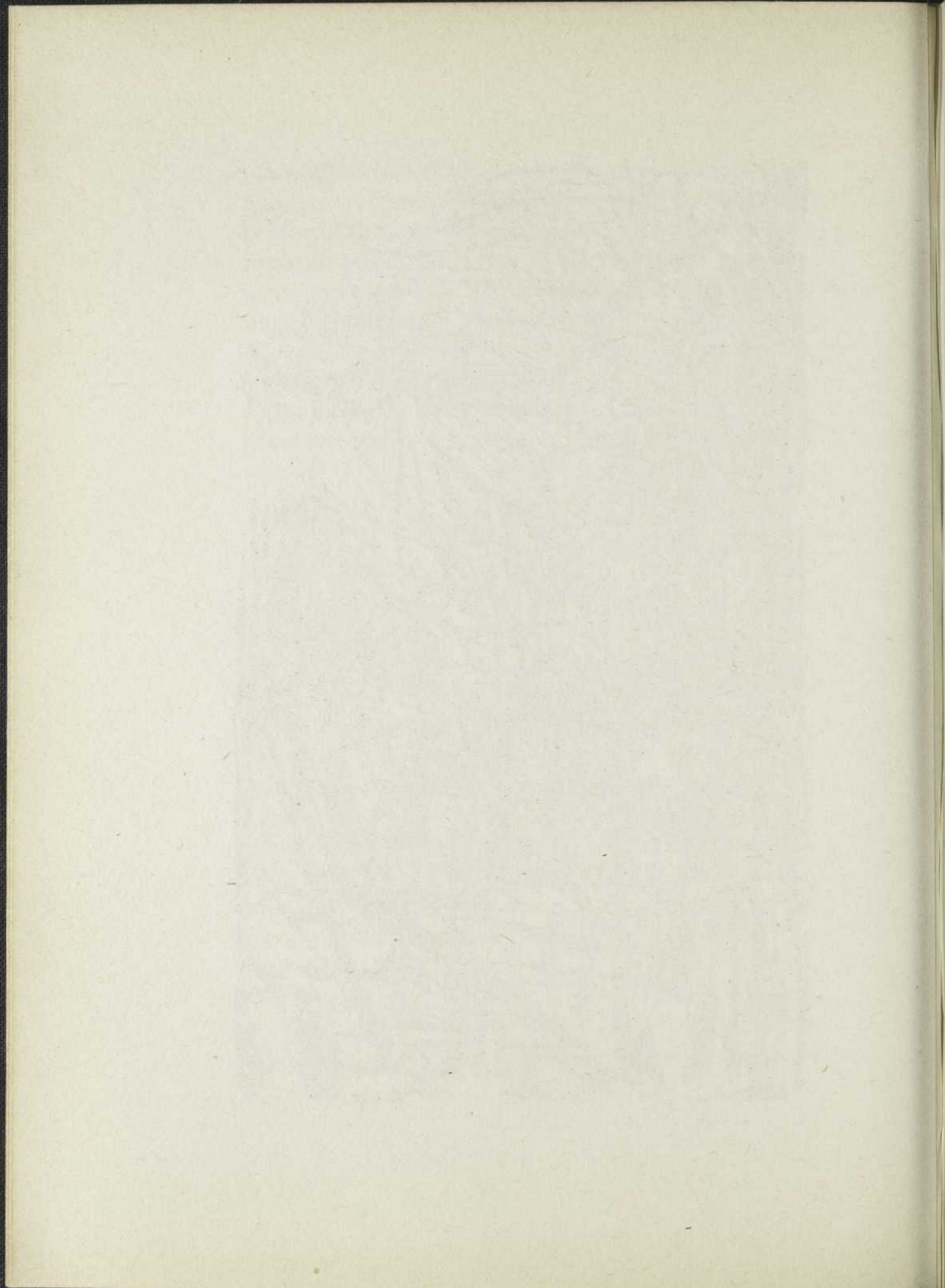
Le fléau s'étend sans relâche et couvre à présent des centaines de milles. Des scieries, des entrepôts, ont été rasés ; des chantiers de bûcherons sont réduits en cendres, avec tout le bois péniblement coupé, mesuré et PILÉ durant l'automne et l'hiver, et qui représentait une fortune. Des camps rapprochés d'entraînement

militaire, le gouvernement dépêche des régiments à la rescousse. Hélas ! la conflagration a pris de telles proportions que les bras humains, même par milliers, sont impuissants à arrêter l'ennemi qui se renforce à mesure qu'il avance. On creuse à la hâte de larges tranchées coupe-feu qui protégeront peut-être les centres menacés. Seules, de puissantes averses pourraient abattre les flammes dans leur immense étendue. La sécheresse, aggravée par l'haleine du brasier qui ronge le sol, pénètre jusqu'au tréfonds du ciel et chasse les nuages secourables. La pluie est repoussée si loin qu'elle n'entend plus la prière des églises ni la supplique des processions qui implorent l'intervention divine. Sauve qui peut !

Déjà, un grand nombre de maisons isolées ont été détruites ; des familles ont abandonné leurs demeures, en emportant le plus qu'elles pouvaient de leur pauvre BUTIN, quelques hardes, des outils, quelques vivres, et parfois même les portes et fenêtres de leur maison, pour une autre construction... Mais le sentier qui conduit à la grand-route est embrasé. Toute retraite est coupée. A travers les taillis où pénètre le grondement du monstre qui approche, où tombent déjà des myriades d'étincelles, on court à la rivière pour chercher un refuge sur l'autre rive. Le vent, plus rapide, y a allumé de nouveaux foyers qui s'étendent en vitesse. Les fugitifs aux yeux tuméfiés par la fumée envahissante, des femmes avec des bébés dans les bras, se sauveront peut-être en se tenant des heures et des heures sur quelque fond vaseux, rocheux ou jonceux de la rivière



RAYMOND GIBSON



ou du lac, en se couvrant la tête d'un veston mouillé, jusqu'à ce que la bourrasque incandescente soit passée. D'autres, qui ont fui, n'ont pas été retrouvés. Des familles arrivées en lieu sûr, dans un village voisin, sont hébétées d'effarement et pleurent la perte de leurs biens, la ruine de leurs projets, de tout leur espoir. Au loin, des chiens qui gardent les fermes endormies flairent dans les vents échars le malheur approchant ; ils lancent aux échos des avertissements funèbres et ne cesseront de hurler qu'ils n'aient mis leurs maîtres en éveil . . .

Un an, deux ans auparavant, ces misérables quittaient la ville où le chômage les accablait ; les recruteurs de la colonisation les installaient chacun sur un lot à défricher, et les aidaient à se tirer d'affaire en attendant que la maison fût bâtie, qu'une trouée fût pratiquée à coups de hache, qu'un CARREAU fût déblayé pour les premières semailles. Les femmes et les plus jeunes enfants étaient alors venus rejoindre le père et recommencer à nouveau leur existence, en laissant loin derrière eux leur passé de tristesse, en renonçant à revenir jamais au pays natal. Louis Hémon et Marie Le Franc ont décrit la carrière héroïque de ces pionniers, le courage qu'ils mettent à s'adapter aux conditions d'une vie toute différente et dure, qui n'est supportable que par la perspective des récoltes à venir et des jours meilleurs. L'espoir d'acquiescer prochainement l'indépendance et le bien-être leur fait endurer toutes les privations et tolérer le spectre de l'isolement.

Enfin, la forêt est vaincue ; la maison est achevée et

quelques géraniums égaiant les fenêtres. La femme a clôturé de perches vertes l'emplacement de son jardin où poussent déjà, à travers les souches, des pétunias qu'on appelle saints-josephs, des dicentres qu'on appelle cœurs-saignants, des ancolies qu'on appelle colombines, des résédas qu'on appelle mignonnettes, et voire des fuchsias qu'on appelle pendants-d'oreilles, à côté de radis, d'oignons, de laitues et de carottes qu'il faut abriter contre les corneilles fouilleuses et les lièvres déprédateurs. Deux ou trois champs promettent assez de patates, de betteraves, de navets et de citrouilles pour la famille, et assez de fourrage pour l'hivernement d'une vache.

J'ai visité quelques-unes de ces installations, en des régions diversement avantageuses et plus ou moins pittoresques ; je me suis arrêté avec émotion dans ces hameaux où l'on sent battre le cœur d'une paroisse embryonnaire, où l'endurance et l'opiniâtreté des pionniers agrandissent sans cesse l'enclave canadienne-française dans notre vaste dominion britannique. Tout à l'extrémité occidentale de la province de Québec, presque à la frontière de l'Ontario, entre les lacs Témiscamingue et Abitibi, j'ai vu des défricheurs qui, deux ans auparavant, avaient quitté Hull, Montréal ou Chicoutimi pour se faire, avec leur famille, une vie nouvelle. Après les indicibles sacrifices et les cruels achoppements des débuts, la famille s'est adaptée au pays, aux sueurs et aux fatigues de la carrière qu'elle s'est résolument imposée. A mesure que s'élargit la trouée que le père, avec ses garçons, a pratiquée dans la forêt, à mesure

que pointent les premières moissons, la grande fille a trouvé le moyen de mettre des rideaux aux fenêtres, de couvrir de gentilles carpettes de CATALOGNE le plancher plein d'échardes, d'ajouter quelques agréments à la cabane de billots écorcés qu'ils appellent enfin leur maison, où la mère pourra passer quelques heures à se reposer, le dimanche, dans une BERCEUSE. Le fils aîné, qui était apprenti-menuisier en ville, a façonné au couteau, dans un bout de planche, une grande feuille d'érable avec ses pointes et ses nervures. Toute la famille a participé avec jubilation à la pose de cet ornement déjà luxueux sur la façade de l'habitation, au-dessus de la porte d'entrée. Mais on s'avisa, à la longue, que l'emblème national, placé un peu trop haut, laissait un vide entre le fronton de la porte et la tige de la feuille sculptée, et le père y fit mettre une planchette où le fils a gravé, en petites capitales moulées, la devise de la vieille province de Québec : *Je me souviens.*

À l'extrême limite du monde habité, en plein désert des bois, à cinq cents lieues du pays natal, le colon qui par divertissement a cloué cet exergue au-dessus de sa porte a-t-il seulement songé à l'acte de foi qu'il posait en même temps, au témoignage qu'il rendait à la mission de ses compatriotes, à la grandeur de cette rustique inscription qui, dans ces postes d'avant-garde et chez ces déportés, suffoque d'admiration le voyageur qui sait lire et qui comprend ?

Sans trop y prendre garde et sans laisser la nostalgie amollir sa détermination de se reprendre, le colon se

souvient ; l'atavisme le rappelle aux entreprises des pionniers qui se sont emparés du sol. Tout naturellement, par instinct, il fera en sorte de maintenir, dans l'exil, les traditions des ancêtres.

Avant de s'établir dans un inculte canton, d'y défricher un lopin et d'y fonder un foyer, le père a exigé la promesse que la région serait prochainement pourvue d'une chapelle, sinon d'une église, et d'une petite école. On a beau vivre de secours et déménager au bout du monde pour se rattraper, on se fatigue vite des MESSSES BLANCHES dans l'isolement, récitées chaque dimanche à même le vieux paroissien familial dont plusieurs pages sont usées ; on tient à se rencontrer au moins une fois par semaine entre chrétiens, à faire sa religion avec un prêtre, BATÊCHE ! et à procurer de l'instruction à ses enfants.

Les recruteurs du gouvernement ne l'ont pas trompé. Sur un joli mamelon marquant à peu près le point de rencontre de la grand-route avec le trait carré qui divise deux cantons, s'est érigée une chapelle en bois équarri, solide construction DE PIÈCES jointoyées de mousse, somptueusement blanchie à la chaux, avec un appentis de planches qui sert de confessionnal et de sacristie, et même de bureau-réfectoire au desservant. De l'autre côté, une chambre, qui peut bien contenir vingt petites personnes, complète le transept. Une institutrice GRADUÉE vient, d'un village voisin, y faire la classe trois jours par semaine. Elle loge en face, chez le tenancier du magasin général qui, avec la chapelle, l'OFFICE de l'agent de la colonisation, deux ou

trois maisons en rondins lambrissés, constitue un centre, un noyau de paroisse.

Les enfants viennent à l'école autant qu'ils le peuvent, à pied, en canot, en traîne à chiens, ou profitent des rares voitures qui traversent le village pour s'aventurer parfois dans les sentiers conduisant aux demeures des habitants. Le dimanche, un curé ou son vicaire y vient dire la messe que la distance n'autorise personne à manquer. C'est d'ailleurs la seule occasion d'un rassemblement hebdomadaire, d'un échange de nouvelles entre voisins, de relations à resserrer entre exilés. Les garçons rencontrent les filles des rangs éloignés, et des idylles s'amorcent.

La chapelle est le cœur et le cerveau de la colonie ; sur son seuil s'élaborent des projets, et l'avenir se colore. C'est à qui apporterait le plus beau bouquet pour fleurir l'autel. Quelques ambitieux ont même prétendu qu'il fallait une cloche à la chapelle, pour appeler aux offices les fidèles et leur en indiquer l'heure. C'était indispensable, mais d'autant plus coûteux que, pour être entendue de loin, cette cloche devait être assez forte, peser au moins cinquante livres. Toute la population réunie ne pouvait songer à assumer une aussi grosse acquisition. On se résout forcément à attendre la prospérité pour conférer à la chapelle son attribut définitif, pour la couronner d'un clocher avec une cloche qui sonnerait aussi l'heure de la classe. Cependant, on ne manquait point d'en reparler chaque dimanche. Le curé reconnut l'impérieux besoin de l'appel à l'église, et il ajouta aux prières de la paroisse

une rogation supplémentaire : « Bonne sainte Anne, donnez-nous une cloche de cinquante livres. »

À l'ouverture de la classe, les élèves répétaient l'invocation à la bonne sainte Anne, et leur brave maîtresse la donnait chaque jour en exercice de dictée. Si bien que les petits eux-mêmes, encore aux bâtons, parvenaient dans leur ferveur à écrire, comme les grands : « Donnez-nous une cloche de cinquante livres. » Mieux encore, la jeune institutrice, prise de zèle comme toute la colonie, adressait à temps perdu des lettres au gouvernement, aux sociétés de colonisation et aux journaux, leur démontrant l'absolue nécessité, pour la chapelle-école du nouveau canton, d'une cloche de cinquante livres. Les semaines passaient, en ramenant chaque dimanche la même discussion sur les moyens à prendre pour se procurer cette cloche de cinquante livres ; et l'on se séparait sans avoir trouvé l'infaillible expédient.

Pareille insistance et si ardents désirs ne pouvaient manquer d'être exaucés. Aussi qu'aperçut-on, au premier dimanche de l'avent ? La chapelle, qui du haut de son promontoire se découpait dans l'azur vif de décembre, s'exhaussait d'une charpente à l'allure de campanile d'au moins quinze pieds de hauteur. Un véritable clocher ! À l'intérieur de cette tourelle à claire-voie, on pouvait même distinguer la hune installée sur deux pieds-droits et attendant, sans une ombre de doute ou d'erreur, une cloche d'au moins cinquante livres. On se regarde, on s'interroge. Il paraît que l'apprenti-menuisier a eu l'idée d'organiser une corvée

de cinq ou six bûcherons pour construire ce clocheton, à seule fin de « forcer la chance ». Ah ! tant mieux. La cloche, quand elle viendra, trouvera sa place toute prête. Mais le mystère se complique bien davantage lorsque, le troisième dimanche de décembre, les familles qui ont pu venir à la messe, au travers d'une assez dure BORDÉE de neige, aperçoivent le clocher enveloppé d'une grosse toile d'emballage qui en cache l'intérieur.

Le desservant arrive à propos pour mettre fin aux conjectures. Il répond que le clocher a été recouvert de toile pour empêcher la neige de s'y amonceler ; mais il met tant d'insistance à son explication qu'elle prend un air de défaite. Tout juste, c'est un secret, un grand secret. La cloche va venir, elle est même arrivée, montée. Seulement, le curé a promis de n'en rien dire avant que la cloche se fasse elle-même entendre en lançant sa première sonnerie à l'occasion solennelle de la messe de minuit. L'institutrice, seule, connaissait le secret du prêtre, avec l'apprenti-menuisier qui était allé prévenir le bedeau. Lui, n'avait conté la chose qu'à sa femme et aux ouvriers qui devaient l'aider à bâtir le clocher.

Oh ! elle ne sortait pas toute flamboyante de la fonderie, cette cloche ! Elle n'était pas fraîche, ni même intacte. Une de ses anses s'était brisée dans la chute du clocher de tôle que la foudre avait renversé en brûlant la modeste église du bas Saint-Laurent où cette cloche chanta pendant près de cent ans. Mise au rancart par les fabriciens qui la déclarèrent fêlée et indigne de servir à leur église neuve, elle accusait vraiment une

écornure à sa pince, mais elle n'avait pas plus de fêlure que vous et moi. Son estropiement n'affectait en rien son timbre d'un parfait sol dièse, que l'usure avait même rendu plus guilleret, et un peu perçant. On le vit bien, par cette nuit glaciale de la Nativité, lorsque la cloche se mit en branle et du premier coup remplit le ciel et la terre de son vibrant appel musical.

Ne comptez pas, paroissiens des riches cathédrales, ressentir jamais d'émotion comparable à celle de ces pauvres gens qui entendirent pour la première fois l'appel céleste de leur cloche, à travers la forêt enneigée que cette gracile voix de bronze anima par magie, en la consacrant tout à coup à la civilisation. La solitude cesse où la cloche sonne ; l'invite à l'église abolit la sauvagerie. La colonie a conscience qu'elle est maintenant organisée, que cette cloche de cinquante livres établit une discipline sociale, crée un lien mystique et réel entre tous ses habitants. Le tintement des angélus suffit à élever l'âme, à ranimer les courages, à maintenir l'espoir des réussites. Il règle déjà le labeur des journées, oriente les familles dans leurs occupations quotidiennes. Les hommes s'acharnent tout l'hiver à déboiser les aires les plus fertiles de leurs lots, et leur confiance escompte le rendement des pièces qu'ils ensementeront au printemps qui vient. Dès la fonte des neiges, on se dépêche d'arracher souches et chicots, de brûler fournaiches et abatis, de préparer le premier labour, à l'aide d'un cheval ou d'un bœuf emprunté quelque part. L'avenir déborde de promesses, et toutes les privations et tous les efforts des débuts s'oublient

allégrement dans la perspective de la moisson qui va bientôt lever.

Hélas ! c'est la sécheresse qui envahit d'abord les noyales. Puis c'est le feu. Toute la famille lutte éperdument pour l'éteindre, pour en enrayer la propagation ; mais le vent opère sa terrible semaille de tisons, qui germe et fleurit du même coup. Il souffle si tenacement que les flammes s'éprennent aux branches, à la forêt massive et toute proche ; leurs griffes molles et assaillantes attaquent d'abord la cime des résineux qui grillent en lançant de tous côtés leurs brûlants serpenteaux dans le sous-bois jonché d'aiguillettes, d'écaillés, de COCOTES et de rameaux. Le feu se répand sur le sol, rampe, s'intensifie et monte ; il grimpe en un clin d'œil à la robe frisottée des merisiers accapareurs d'espace et des bouleaux qui vivent en familles ; il HARTIGNE les autres bois francs qui, drus dans cette atmosphère de fournaise, sont voués à l'ignition et vont se consumer lentement, pendant que l'avant-garde des flammes ouvre de nouveaux couloirs aux renforts du vent qui approchent en escadrons serrés dont on perçoit déjà, au loin, le galop sourd et terrifiant. La montagne, depuis deux jours cernée à sa base, s'embrase d'un seul coup. Dans la nuit, c'est une effroyable pyrotechnie qui projette des lueurs d'épouvante à quarante milles à la ronde et dont la sinistre crépitation, avivée par le fracas du ravage et par la déflagration des troncs qui éclatent, terrorise tout ce qui vit dans les alentours. Comme les gens, les bêtes sont prises de panique. Loups et renards, malgré leur

aversion de l'eau, se lancent dans la rivière, tout comme les chevreuils et les orignaux. Des oiseaux affolés s'envolent à tire-d'aile et, dans l'âcre nuée qui les étouffe, s'assomment aux branches. Des HUARDS fuient les rives fumantes des lacs et poussent au large leurs petits enduветés, en lançant leurs trémolos d'angoisse qui, dans l'ombre, sonnent comme des cris d'outre-tombe. Plus impétueux qu'un raz de marée, le courant embrasé déferle, massacre, et passe enfin, dans un hourvari d'enfer, en laissant derrière lui un sillage de fumée suffocante où se mêlent des vapeurs aromatiques de sève et de résine ; mais tout le territoire qu'il a parcouru restera un brasier tant qu'il y tombera des troncs blessés et des ramures à incinérer.

\* \* \*

Songe-t-on aux dévastations que les flammes ont opérées dans notre massif forestier ? Dès la découverte du pays, les pionniers étaient bien forcés de recourir au feu pour essarter les emplacements où devaient s'ériger leurs forts de pieux, se fonder leurs villes et se tracer leurs premiers labours. Il leur fallait gagner le sol contre la brousse d'autant plus hostile qu'elle abritait leur pire ennemi, l'Indien. Le feu ne faisait, en somme, qu'aider à la colonisation, et, si loin qu'il pût courir dans les espaces inhabités et inexplorés, il finissait par s'arrêter à l'orée de quelque grand lac, sans que personne PÂTÎT de ses dévastations. Plus tard encore, lorsque, dans les PAYS D'EN HAUT, le feu s'étendait au

point que les trappeurs devenaient incapables de l'étouffer, ils devaient se contenter de déménager à contre-vent leur campement. On ne pouvait alors compter que sur les neiges de novembre et de décembre pour éteindre ces brasiers sans limites que l'arsin alimentait tout l'été dans le sol même de la forêt.

Depuis que de nouveaux villages s'ouvrent aux confins de la civilisation et que l'industrie s'intéresse à l'exploitation du bois, les gouvernements ont organisé des services préventifs et répressifs qui se perfectionnent d'une année à l'autre ; ils ont formé des corps de guetteurs et de gardes-feu, des équipes de terrassiers pour localiser les incendies et les combattre. Les compagnies d'exploitation prennent aussi les moyens de protéger leurs vastes domaines. Des instructeurs parcourent les chantiers de bûcherons et les moindres hameaux, y enseignent les précautions requises pour prévenir ces désastres. Cependant, les rapports officiels exposent, avec un réalisme auquel nul peintre ou romancier ne saurait prétendre, l'ampleur que les sinistres atteignent encore, chaque année. De 1919 à 1923, en la seule province de Québec, révèle la statistique, le feu a ravagé 1,362,000 acres de bois marchand, soit une perte de quelque quinze millions de dollars, et, en la seule année 1941, plus de 1,800,000 acres dont 590,000 de bois marchand — sans compter la détérioration du sol même, ni les dommages irréparables que les colons chassés par les flammes ont subis dans leurs biens, ni les terreurs et le découragement

répandus dans les nouveaux établissements, ni surtout les morts que le fléau laisse derrière lui . . . C'est la rançon du progrès, de la prospérité que nous tirons du bois. La forêt n'est pas seulement une parure et une richesse pour un pays, un séjour de repos, une œuvre de beauté, une source d'enchantement. Des fonctions capitales lui sont assignées. Elle tempère le climat, régularise le régime des eaux, assure l'humidité du sol. Les déboisements excessifs de l'industrie précipitent la fonte des neiges et provoquent les inondations pour, ensuite, assécher les innombrables ruisseaux qui permettraient à la terre de résister aux ardeurs du soleil . . .

\* \* \*

Le feu, un rien, autant dire. Il n'existe pas sans une combustion de matières qui dégage, avec le concours de l'air, plus ou moins de lumière et de chaleur. Le vent est aussi immatériel, rien qu'un mouvement atmosphérique. Les anciens les appelaient des éléments, de même que la terre et l'eau. Mais la terre et l'eau ont un corps, sont des corps. Le vent et le feu n'en ont et n'en sont point. Essayez de mettre dans une bouteille quelques flammes ou des bribes de brise. Essayez d'isoler, du muscle ou du foyer qui la produit, une force. Le vent et le feu sont deux puissances élémentaires, bienfaisantes et destructrices. Quoi de plus doux, de plus intime et de plus gai qu'un être où l'on écoute la chanson pétillante des sarments ! Quoi de plus suave et de plus réconfortant qu'un souffle qui gonfle une

voile ou rafraîchit les poumons exténués par la poussière, par la fatigue ! Quoi de plus terrible aussi que le déchaînement de ces deux forces ! Le vent est encore plus redoutable, plus vivant et quasi divin. Rien, vraiment, ne peut l'arrêter. Son registre est infini. Voyez-le lutiner les anémones, les violettes et les myosotis, sans même que les oiseaux l'entendent. Il est aussi une voix, une voix qui dirige les animaux des bois dans leur course instinctive, une voix qui prodigue les bons conseils aux gens de terre et de mer qui savent l'écouter. Il exprime les caprices, foucades et fantaisies des saisons. Il murmure, gazouille et chante ; il pleure et gémit, apaise et console, berce et endort ; il siffle, il mugit, il hurle, il rugit. Il bouleverse et tourmente. C'est le souffle même de la nature et qui collabore à sa fonction vivifiante, en rudesse ou en douceur. Il est indispensable aux grands et aux petits végétaux, et leur plus fiable compagnon. Aussi se complaît-il dans la forêt dont il méconnaît la virginité. Il pénètre l'impénétrable. C'est là qu'il se montre le plus caressant, le plus subtil, le plus fantasque et le plus furieux. Il aime se colleter avec les massifs qui flanquent les cimes inaccessibles aux humains, puis se rouler dans les combes ombreuses, se couler dans les chartagnes les plus secrètes, s'exciter au timide friselis des feuilles, fouiller la profonde chevelure des branches et s'enivrer de leurs parfums, pour ensuite se répandre en ville, las de ses fredaines sylvestres, molli, vanné de ses nuits d'amour, encore tout imbibé de senteurs capiteuses. C'est aussi dans la forêt défeuillée qu'il fonce pour y

ouvrir de vilaines brèches, qu'il entonne ses mélopées glaciales et ses fugues ravageuses, qu'il fracasse les troncs encamisolés de givre, qu'il ensevelit sous la neige le voyageur écarté. Hiver et été, c'est lui, le vent, qui règle l'humeur de la forêt et de la nature tout entière, la rafraîchit des morsures du soleil, l'assèche après la pluie, répartit la chaleur et le froid, assure la salubrité de l'atmosphère. Lorsqu'il prend son balai pour le grand ménage d'une place, fourré, grange ou cerveau, il racle si profondément que n'y reste ni moisissure ni microbe. Mais, aveugle et virevoltant, il obéit aux mouvements que l'air lui commande dans ses déplacements déterminés. Tant pis s'il rencontre le feu qui, pourtant, ne requiert pas son aide pour remplir son propre office et pour détruire ! Il suffit au feu de réchauffer l'air pour créer des courants qui excitent les flammes et les propagent.

Nos arbres les plus beaux, les plus robustes et les plus grands, les patriarches de la forêt vierge, pins séculaires qui ont peut-être abrité jadis le campement de nos premiers découvreurs français, érables dont le feuillage élaborait le brillant sourire de ses étoiles mordorées pour annoncer en splendeur la morne revenue de l'hiver, chênes dont les colonies élevaient un dôme fastueux et mouvant dans le désert des épinettes géométriques et des sapins pointus, ne sont plus que longs poteaux charbonneux qui marquent des espaces où toute espérance est abolie. On dirait les mâts désarmés et désormais stationnaires d'une flotte engloutie dans un gouffre dont ils émergent pour en baliser les

maléfices. La montagne n'est plus qu'un calvaire où les troncs ÉRÂLÉS, à demi calcinés, étendent leurs moignons qui forment des croix bistreuses sur le bleu tendre du firmament. La cabane du colon est rasée au sol, avec ses remises et son étable ; son défrichement, ses cultures, ses efforts de deux années ne marquent plus qu'une trouée sombre dans l'infini cimetièrè d'arbres morts qu'est devenue la région incendiée. Les flammes ont couru si vite qu'elles n'ont pu consumer que le bois sec, les branches résineuses et les frondaisons de bois francs ; elles ont aussi rapidement gratté la mince couche d'humus qui fertilisait les rochers et permettait à la végétation de les recouvrir de son grand manteau de verdure. Ces rochers à fleur de sol sont maintenant à vif et semblent d'immenses ulcères gangrenés, tandis que des crêtes cautérisées figurent de hideuses tumeurs blanches dans la noire désolation du pays. Cependant, les grands arbres durs continuent à brûler et à crépiter, à dégager cette fumée persistante qui fait de toute la contrée une lamentable grisaille et qui va se répandre jusqu'au-dessus des villes lointaines. Et quand, enfin, la pluie tombera du ciel apitoyé, pour étouffer les derniers charbons et sauver d'autres cantons plus fortunés, les pauvres familles sinistrées reviendront à leur maison ravagée, dans l'espoir d'y recouvrer quelques ustensiles, quelque chose que le feu n'aura pas totalement détruit, un souvenir matériel de la catastrophe.

La chapelle-école a été rasée, comme tout le reste, et, dans les décombres, parmi les ferrailles du magasin

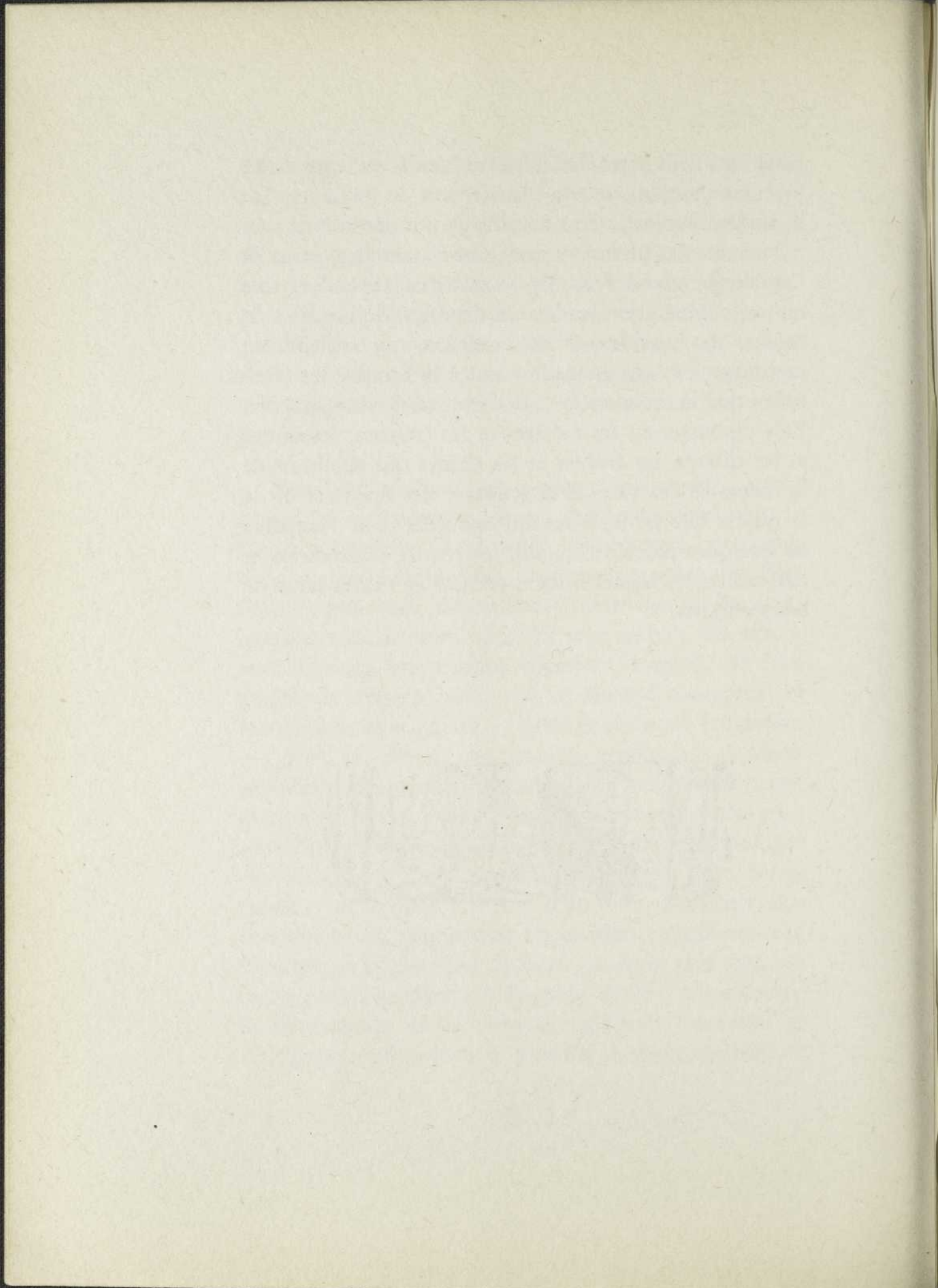
d'en face, on retire la cloche de cinquante livres qui, l'hiver dernier, était venue par miracle s'accrocher dans le pauvre clocher du canton, et qui avait, pendant six mois, entretenu la confiance et réveillé l'espoir. Le feu ne l'a pas tant abîmée qu'elle ne puisse remonter au clocheton d'une nouvelle chapelle qui ramènera autour d'elle d'autres colons avec les anciens qui recommenceront à s'établir sur un domaine défiguré, que son ravagement même tiendra dorénavant à l'abri des flammes.

Dès l'été prochain, les corbeaux vidangeurs auront enlevé les cadavres des bêtes à demi incinérées dans le filet des flammes. À la volée, des oiseaux ont opéré, dans la cendre fertilisante, un immense semis d'airelles dont les plantules croîtront tout à leur aise sur les hauts rocaillieux où le soleil dardera sans merci ; les savoureux bleuets foisonnants égaieront bientôt, de leur pruline de neige azurée, tout ce sinistre panorama, et ramèneront aussi la vie — gens et animaux frugivores — dans le désert des grands végétaux consumés. Maintes autres herbes aux radicules profondément abritées repousseront dans les brûlis ; des broussailles panseront les plaies du sol édossé, recouvriront les vestiges de l'incendie ; des fleurettes parsèmeront cette dévastation : mertensies au cœur rose, vergeroles aux clochettes bleues, pâquerettes immaculées, asters mauves, armoises orangées. Les pylônes pourpres des épilobes marqueront l'achèvement du grand deuil et annonceront la recouvrance de la terre nourricière ; fauvelles et rossignols, mésanges et pinsons recommenceront à

bâtir des nids dans les arbustes neufs et leurs notes joyeuses proclameront la résurrection du paysage. Car la forêt canadienne doit renaître de ses décombres.

Les fils des pionniers parleront encore longtemps de l'année du grand feu. Ils connaîtront cependant une nouvelle génération bruissante d'aulnes, de liards et de sapins, de trembles et de bouleaux qui reviendront ombrager les rasis et restitueront à la brousse les territoires que la colonisation aura trop tardé de s'annexer. Puis repousseront les mélèzes et les pruches, les ormes et les tilleuls, les érables et les chênes qui aboliront de la mémoire des vivants le souvenir des épreuves et de la misère que les ancêtres ont endurées pour s'emparer de quelques parcelles du sol, les rendre productives et habitables, les léguer à leurs enfants et aux enfants de leurs enfants.





**POULES EN BROSSE**

FOURTH EDITION

## POULES EN BROSSE



UE les cordons bleus et les maîtres queux n'espèrent pas trouver, sous ce titre, quelque recette nouvelle pour accommoder la volaille, une succulente variante à la poule en pâté, en cocotte ou en gibier. Il s'agit d'un drame, d'un authentique et véritable drame, qui s'est produit dans une basse-cour, il est vrai, mais n'est pas moins, pour cela, drame.

Se souvient-on encore de la crise de tempérance qui sévit sur toute l'Amérique, après la guerre européenne de 1914, et suscita la loi Volstead par quoi les États-Unis prétendirent redresser l'axe de la morale publique ? Le Canada n'en fut point indemne et dut se contraindre à un régime qui interdisait tout commerce de boissons alcooliques, jusqu'au jour où Québec d'abord, puis nos autres provinces à son exemple, instituèrent, pour le débit des spiritueux, un système de régie qui rétablit le règne du bon sens et prévint les abus et même les crimes que la prohibition totale ne manquait pas de provoquer.

Ces mesures trop rigoureuses avaient tout de suite suggéré à nombre de Canadiens, à ceux-là dont le tempérament français récalcitrait aux impositions excessives, l'idée de se fabriquer des breuvages à leur fantaisie. C'est à qui aurait produit les meilleurs vins d'amateurs, avec l'alicante importé de Californie, le concorde, le catawba de Niagara, ou des raisins secs. Jamais ne fut plus populaire notre vigne sauvage — que les Français ont acclimatée chez eux pour l'appeler « raisin d'Autriche » . . . On réquisitionnait à l'envi, pour la cuve de fermentation, le sureau, les cerises à grappes, les GADELLES rouges, blanches ou noires, les baies de salsepareille, les juteuses ombelles de l'aralie que nos campagnards appellent anis sauvage, enfin tous les fruits des jardins ou des bois, même les légumes et voire le blé. De la rhubarbe, on tirait un vin rosé qui laissait au palais un goût de champagne. Les fleurs du vulgaire pissenlit, fermentant avec des tranches d'orange ou d'ananas, produisaient un délectable vermouth doré. André Lorreuil extrayait, quant à lui, un certain élixir de nos MERISES qui sont, comme on sait, de toutes petites cerises indigènes d'un beau rouge chambertin, à chair ferme et dont le jus est fortement acidulé. Il y trouvait une distraction d'intellectuel, comme il en trouvait une autre dans son poulailler.

Jeune avocat, Lorreuil était venu s'établir, cinq ans après son mariage à Montréal, dans cette petite ville qui forme la grande porte des Laurentides et se désigne volontiers comme la « reine du Nord ». Il

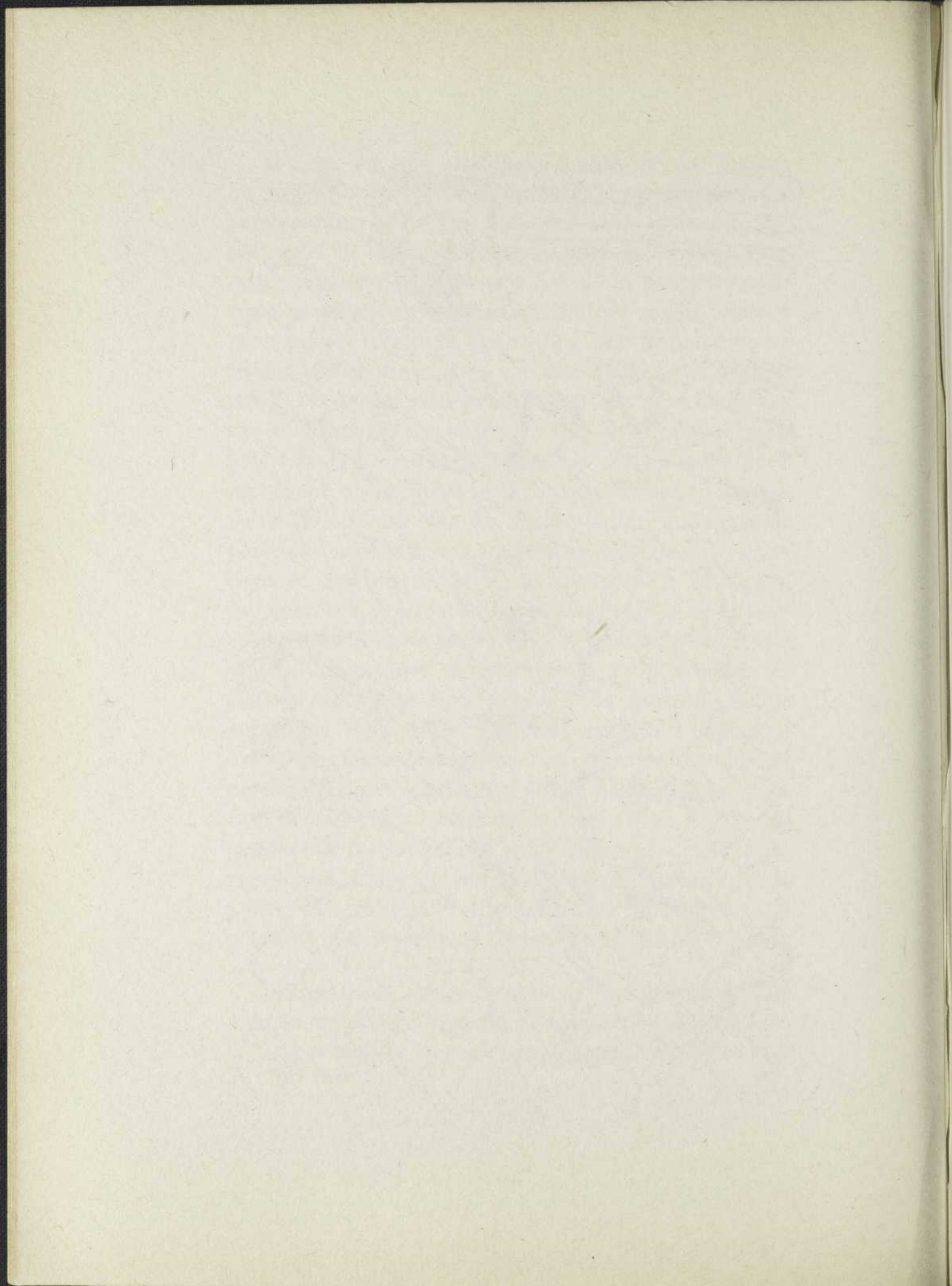
avait pressenti qu'il tarderait trop à s'assurer une carrière indépendante, à tirer son épingle du jeu dans la cohue métropolitaine des arrivistes professionnels et des professionnels arrivistes, et, sa femme s'y étant résolue, il avait tout doucement transporté ses pénates et ses pandectes en ce chef-lieu rural où le barreau du district venait d'enterrer son doyen. Le ménage s'était aisément ajusté à la vie de province qui le soulageait des corvées mondaines et des sacrifices imposés aux débutants ambitieux de se faire une place au soleil de la grand-ville, comme elle dédommage les moins exigeants et les plus raisonnables en leur procurant le réconfort de la campagne avoisinante avec les attractions de la forêt toute proche. Lorreuil y apporta le prestige apparent de la grande cité universitaire et judiciaire ; il se répandit à bon escient dans les réunions politiques, à quoi nos villageois portent toujours un intérêt combatif, et il acquit sans efforts une renommée de beau plaideur qu'il aurait longtemps attendue à Montréal. Son étude se vit de plus en plus achalandée, et il n'eut pas trop de courbettes à accomplir pour décrocher la succession du vieux substitut du procureur général, à qui vint soudain l'heureuse idée de prendre sa retraite. Du coup, André Lorreuil s'emménagea dans une jolie villa, entourée d'un bocage d'érables dévalant jusqu'à la rivière qui le séparait de la « ville » où se dressait le palais de justice, en sorte que, ses affaires terminées, il n'avait qu'à faire une promenade d'un quart d'heure pour franchir le pont et rentrer à son foyer, dans la paix des champs et parmi ses poules.

Il avait en effet aménagé, à côté de son garage, un poulailler avec une courette pour engager ses pensionnaires à gratter tout leur soûl après les vermisseaux. Il y avait même installé la lumière électrique afin de prolonger leur travail, et peut-être aussi pour se donner la satisfaction de leur rendre visite à toute heure. Il gardait là une vingtaine de magnifiques poules « dont un coq », auraient déclaré nos anciens tabellions, et deux ou trois cochets. Et il ne manquait pas d'introduire ses visiteurs dans le poulailler pour leur faire admirer ses Chanteclers dûment pédigrées, provenant en droiture de la Trappe d'Oka où le bon Frère Wilfrid mit bien dix ans à produire cette race de pondeuses, résultat de patientes hybridations, de sélections et de croisements de retrempe entre Livournes, Cornouailles, Plymouth-Rocks blanches, Rhode-Islands rouges et Wyandottes. Aussi l'aviculteur trappiste réussit-il à adapter en tous points sa Chantecler au climat canadien et aux exigences des éleveurs. Solide sur pattes, dodue sans lourdeur, rustique à supporter toutes les sautes de nos saisons rigoureuses, elle est particulièrement appréciable par sa ponte d'hiver, alors que les œufs frais deviennent rares et coûteux. Avec sa petite crête en bourrelet et ses minuscules barbillons, la vigoureuse allure de son corps en chair pleine et sa robe toute blanche, la Chantecler est littéralement la poule de nos « quelques arpents de neige ».

On peut seulement regretter que son créateur ne l'ait point, plutôt, baptisée l'Okayotte, la Trappistine, la Wilfridette, la Québécoise ou, mieux encore et tout



RAYMOND VARVEL



bonnement, la Canadienne. Chantecler est un beau nom, sans doute, et archifrançais, chevaleresque, épique. Mais c'est le nom d'un coq. Et si le Merle prétend que Chantecler

*Joue à l'Oiseau-Soleil qui dit : « L'Eclat, c'est moi »,*

Chantecler lui-même nous révèle, avec tout le lyrisme de Rostand, le rôle qu'il entend remplir dans le gouvernement de la basse-cour :

*La Terre parle en moi comme dans une conque ;  
Et je deviens, cessant d'être un oiseau quelconque,  
Le porte-voix en quelque sorte officiel  
Par quoi le cri du sol s'échappe vers le ciel.*

.....  
*Et si de tous les chants mon chant est le plus clair,  
C'est que je chante clair afin qu'il fasse clair !*

Et voilà pourquoi Chantecler est un nom de coq. Chante-Clair est même le nom propre que le Coq reçut magnifiquement, au bon vieux temps des troubadours, dans le *Roman de Renart* ; et cette dénomination claironnante ne sied guère à une poule, même si cette poule est la moins mauviette, la plus vaillante et la plus serviable, la plus canadienne qui soit. On attend d'elle qu'elle résiste aux coups de bise et aux coups de soleil, qu'elle nous fournisse des œufs en hiver, pour honorer ensuite le pot-au-feu ; et personne ne lui demandera jamais de jouer des éperons ni de chanter clair.

Lorreuil, lui, avait l'esprit simple et la digestion aisée, et il ne s'inquiétait aucunement de sémantique ou d'étymologie. De quelque nom que l'on cataloguât ses volailles, il en était fier et en recommandait avec enthousiasme l'élevage aux alentours, pleinement confiant de leur avenir. Aussi leur prodiguait-il une sollicitude patriotique, leur préparait-il des pâtées suivant des prescriptions d'experts et leur réservait-il aussi les meilleurs restes de la cuisine qu'elles recevaient avec des piaulis de gourmandise qui sonnaient à ses oreilles comme des cris d'amitié.

C'est ainsi que, un beau matin de janvier, échouèrent au poulailler, plutôt qu'à la poubelle, les merises, livides comme des pois échaudés, dont la pulpe retenait cependant quelques vestiges de l'alcool auquel les pauvres fruits avaient transfusé leur flamme et leur parfum, en un ratafia destiné à narguer les rigueurs de la prohibition.

Hélas ! ce qui devait arriver arriva. Les malheureuses poules se jetèrent sur ces perfides grains comme sur une pitance de dessert, et se soulèrent, Dieu leur pardonne ! jusqu'à en perdre l'instinct, la tête et les pattes. Elles commencèrent à caqueter, un peu grises, puis à caracoler ; quelques-unes se mirent à créceler faux comme si elles avaient pondu des œufs de canard ; elles sortirent de leur poulailler dans la cour, piaillant à qui mieux mieux, en quête de folles aventures comme l'eau-de-vie seule en suggère, sans prendre garde à la neige, et au froid intense qui sévissait ce beau matin de janvier et qui — comme un châtiment — les attendait.

De l'office où elle rangeait la vaisselle en chantant des refrains de son village, la cuisinière restait sourde aux clameurs de la basse-cour ; mais M<sup>me</sup> Lorreuil entendit, de son boudoir, ce tapage insolite et descendit voir ce qui se passait, tout en continuant à se polir les ongles.

Misère ! Quatre poules, les plus gourmandes, étaient étendues sur le flanc dans la neige, gigotantes et bec bé ; d'autres tremblaient jusqu'au bout des rémiges et râlaient dans une crise de *delirium tremens* ; d'autres étaient déjà complètement inertes, cependant que le coq, aussi dévergondé dans son ébriété, avait perdu son équilibre avec sa dignité et avalait les ordres et contre-ordres qu'il s'efforçait de donner à ses administrées pour résister à l'inouï fléau dont le troupeau se trouvait abruptement accablé. Madame appela vite les deux servantes et leur demanda des explications.

La cuisinière témoigna que, avant de partir pour son bureau, M. Lorreuil avait jeté un plein seau de merises à la poulaille ; et la bonniche, issue d'un père ivrogne, constata tout de suite un nouveau méfait de l'alcoolisme :

— Madame, Madame ! Queu malheur ! Nos poules sont en brosse.

*En brosse*, et non en Bresse qui, comme chacun sait, est un pays de poules fameuses et sages. C'est-à-dire que les vertueuses Chanteclers s'étaient enivrées. Évidemment, puisque leur maître leur avait jeté en pâture ces merises qui, malgré deux longs bains d'eau

pure, n'avaient pas complètement dégorgé l'alcool dont elles s'étaient durant cinq mois imbibées. Elles avaient *pris une brosse*, comme le Gavroche parisien dirait qu'elles auraient *pris une cuite*. Le savant *Glossaire du Parler français au Canada* vous apprendra l'origine plus ou moins exacte de cette expression populaire, qui se comprend partout chez nous.

— Vite, allez téléphoner à Monsieur, ordonna Madame. Dites-lui que ses poules sont... *en brosse*, et demandez-lui ce que nous devons faire en l'attendant.

Pour comble de malchance, Lorreuil venait de quitter son étude pour aller requérir, en correctionnelle, contre un pauvre diable prévenu d'avoir transgressé la loi de prohibition en cachant dans son pigeonnier quelques bouteilles achetées en contrebande. La bonne téléphona au palais de justice. L'audience venait de commencer, et l'huissier demanda si l'appel était d'une urgence à relancer jusqu'au tribunal le procureur de la Couronne.

— Mais oui, bien sûr ! répondit Madame. Et si Monsieur ne peut venir au téléphone, qu'on le prévienne au moins que ses poules sont en train de mourir.

La bonniche rappela. L'huissier qui avait reçu les premières confidences était devenu introuvable. On le rejoignit, après dix minutes, et la bonne le conjura d'avertir tout de suite M. Lorreuil que ses poules avaient *pris une brosse* et qu'elles étaient sans connaissance.

Le message passa d'huissier en huissier ; l'audien-

cier, solennel, s'avança jusqu'à la barre, fit un signe de détresse au ministère public, qui sollicita du tribunal un moment de suspension pour se rendre à un appel manifestement urgent. La nouvelle coupa court à l'éloquence de M<sup>e</sup> Lorreuil, et coupa aussi court à son réquisitoire. Il n'insista nullement pour obtenir la condamnation du prévenu, mais se dépêcha d'en finir et de se débarrasser de sa toge, reprit son pardessus, sauta dans un taxi et rentra chez lui.

La bonne, en pleurs, ne savait où donner de la tête. Mais la vieille cuisinière, vraie Samaritaine, faisait de son mieux pour sauver ces innocentes victimes de l'intempérance. Elle ramassa une à une les volailles débiffées, toutes mouillées déjà de sueur et de neige, enfiévrées et grelottantes ; elle les enroula chacune dans une serviette-éponge et les allongea toutes, pour les réchauffer et leur faire reprendre souffle, sur les radiateurs de la cuisine, du hall et même du salon.

Lorreuil aperçut cette exposition moribonde, et ce spectacle cocasse lui donna plus envie de rire que de se désoler. Enfin, il développa les malheureux volatiles, leur étira pattes et ailes, leur instilla dans le gosier quelques gouttes d'ammoniaque dont il attendait un effet homéopathique ou allopathique, leur fit subir des exercices de gymnastique suédoise. Tant et si bien que huit en réchappèrent, et que les autres, « dont le coq », n'en revinrent point et payèrent de leur vie cette unique *brosse* de leur existence, qui leur fut funeste par défaut d'initiation et d'entraînement. Il est probable, en effet, que les oiseaux, par une domestication raffinée, s'accou-

moderaient des spiritueux que les aviculteurs mettraient à leur portée ; ils en abuseraient même impunément si les animaux étaient pourvus comme nous de raison pour se comporter, quand ça leur chaut, aussi bêtement que des hommes.

Comme les Spartiates donnaient à leurs enfants, pour leur inspirer le dégoût de l'ivrognerie, le spectacle honteux des ilotes qu'ils faisaient enivrer, Lorreuil tirait des conclusions philosophiques de la *brosse* de ses poules. Mais sa femme, plus intuitive, songeait plutôt au scandale que pouvait susciter le cas d'un juriste appointé pour faire observer les lois et dont la basse-cour témoignait bruyamment qu'il les transgressait tout le premier.

Le signal de détresse, transmis par les huissiers en pleine correctionnelle, n'avait pas manqué d'amuser le palais de justice, de provoquer des gauseries et amplifications qui, attrapées par les commères, coururent en vitesse par la petite ville et même par delà. Des freluquets que Lorreuil avait rabroués sur les hustings, avec les parents de contrebandiers qu'il avait fait condamner, ne ménagèrent point leurs protestations contre l'impunité dont jouissait un officier ministériel pour commettre ouvertement des infractions qui menaient de pauvres diables à la prison. On en vint à raconter que l'avocat du gouvernement exploitait des alambics et trafiquait clandestinement du whisky. La politique se mit de la partie ; des dénonciations arrivèrent au procureur général et même au ministre de la Justice, et un

député d'opposition saisit l'occasion de déposer une interpellation devant les Communes. La nouvelle fit alors le tour des gazettes et fournit un motif de choix au prêche de certains prédicants qui, sans être eux-mêmes abstèmes, ont accepté volontiers du ciel la mission de faire passer à leurs congénères le goût du vin à quoi ils attribuent tous les malheurs de l'humanité.

Le pauvre Lorreuil ne riait plus. Tel un robuste nageur qui se croit un moment submergé en sentant s'accrocher à ses membres les conferves et lentilles filamenteuses des hauts-fonds, il s'effarait de la motion déposée à son sujet au Parlement. Sa pratique des tribunaux lui rappelait aussi désespérément que la charge de l'opinion populaire devient parfois irréfutable et que le témoignage de la conscience ne suffit pas toujours à sauver un innocent. Il n'osait plus reprendre la toge du ministère public, et des magistrats compatissants se donnèrent beaucoup de peine pour appuyer de motifs plausibles une ordonnance de non-lieu en faveur de deux colporteurs de rogomme qui venaient de récidiver dans le ressort de Lorreuil, et que les campagnards effectivement réputaient de longue date *pedleurs de bagosse*. Enfin, pour satisfaire à l'interpellation de l'Opposition, les autorités crurent opportun de prescrire une enquête de la gendarmerie royale, et des émissaires bénévoles du gouvernement approchèrent Lorreuil pour lui conseiller de résigner ses fonctions de procureur de la Couronne, sous prétexte de mauvaise santé, et de devancer ainsi une révocation éventuelle, sinon une mise en accusation . . .

Tempête sous un crâne ! disait Victor Hugo. Le drame, dont les blanches Chanteclers avaient fourni le prologue, atteignait maintenant à l'angoisse ; et l'intervention de Madame allait faire tourner l'aventure au tragique. Elle aimait bien les poulets en casserole ou sur canapé, de même que les poules en blanquette ou au riz, mais les volailles vivantes et criailleuses ne l'intéressaient point, l'odeur du poulailler lui donnait des nausées. Elle considérait aussi que la sollicitude que son mari montrait à ces bestioles compromettait la carrière d'un avocat destiné à un avenir prestigieux. Elle le picotait sans cesse depuis la *brosse* de ses Chanteclers et lui reprochait ses grossières distractions qui le mettaient aujourd'hui dans une bien fâcheuse situation. Elle avivait ainsi l'inquiétude de ce malheureux Lorreuil, tout en le poussant à faire face à l'orage, à se prévaloir de ses prérogatives de citoyen britannique, à se piéter dans son droit de confectionner ses propres liqueurs de famille et même d'en souler ses poules, si tel était son bon plaisir.

Après plusieurs nuits de méditations et de cauchemars, Lorreuil avait pris la résolution de prévenir la révocation en se démettant pour cause avouable. Madame s'éleva contre l'entêtement de son mari, qu'elle tenait pour simple pusillanimité ; elle le traita de poule mouillée, ni plus ni moins, et, après quelques scènes décidément mordantes, elle quitta le domicile conjugal et retourna auprès de sa mère, tout comme les choses se passent dans les romans-feuilletons. Avec un tantet d'imagination, on pourrait en effet pousser

l'affaire jusqu'au mélodrame et jusqu'à faire venir la chair de poule, en amenant ici un sombre dénouement que le paysage — qui est un état d'âme — suffisait d'ailleurs à suggérer. Au pied du coteau bocageux coulait la rivière si gentille avec ses légers rapides qui chantaient tout l'été, et formaient à présent, dans l'épaisse surface de vive glace, de sinistres crevasses invitant les désespérés au suicide. Brrr !

Au fait, la villa était devenue glaciale depuis que Madame, en la désertant, l'avait accablée d'un silence plus déroutant encore que ses reproches. Délaissé, perdu dans le labyrinthe de sa calamité, à bout de nerfs, Lorreuil cherchait encore, dans la fumée des cigarettes après un triste dîner solitaire, une solution à son effarement, lorsque deux agents de la gendarmerie frappèrent à sa porte et se présentèrent de la façon la plus correcte. Le maître de la maison les accueillit aussi civilement, et les dispensa même d'exposer les raisons de leur visite en leur demandant s'il en revalait bien l'honneur à cette crème de merises dont les déchets avaient inopinément tué déjà la moitié de ses braves Chanteclers et suscité de partout des cancanes ridicules. Pour mettre les gendarmes à l'aise, le prévenu se montra même si peu cachottier qu'il leur produisit incontinent le corps du délit, dans un magnifique carafon de cristal qu'il retira soigneusement d'une cantine en acajou ronce. Il remplit trois petits verres du brillant élixir grenat, porta le premier à ses lèvres, comme pour démontrer que ce breuvage ne contenait aucun maléfice, et invita gracieusement ses inquisiteurs à opérer. Eux évitaient

de se regarder l'un l'autre pour ne pas perdre la contenance rigide que requérait leur mission policière, et ne pas manquer d'égards à un prévenu d'aussi haut rang. Ils tombèrent tacitement d'accord pour accomplir leurs constatations, burent leur verre à petits traits, et se demandaient en toute conscience et bonhomie où pouvait se cacher l'élément criminel dans un nectar qui leur titillait le palais de si rassurante et sympathique façon. Ils en acceptèrent un second verre, afin d'acquérir des précisions pertinentes et catégoriques.

Le carafon se vida peu à peu, et Lorreuil comprit que ses visiteurs brûlaient d'apprendre pour leur propre compte de quelle façon se composait cette liqueur qui réchauffait, en même temps que leur indulgence, leur intérêt pour l'enquête dont ils étaient chargés. Réconforté par le cordial dont il avait lampé sa part, Lorreuil s'empressa de s'ouvrir aux délégués de la justice :

— À l'époque où mûrissent les fruits du petit MERISIER, qui borde abondamment nos chemins forestiers, procurez-vous un seau de ces mignonnes MERISES, ou donnez-vous le plaisir d'aller vous-mêmes les cueillir. Mais ne tardez pas trop, car vous trouveriez l'arbre dégarni par les récollets, les tritris et les robins qui attendent la prime coloration des drupes appétissantes pour les récolter à blanc.

« Enlevez la longue queue dont chaque merise est pourvue ; élaguez, bien sûr, les fruits secs ou meurtris, ainsi que les feuilles et brindilles ramassées du même coup ; mettez vos fruits bien nettoyés dans une jarre

et les baignez de cet alcool ordinaire qui se trouve chez tous les droguistes. Remisez votre jarre dans un coin de la cave ou du grenier, et n'y repensez plus avant quatre ou cinq mois. Soutirez alors cette eau-de-vie qui s'est incorporé le suc, l'arome et la couleur des jolies merises, et la gardez précieusement dans une cruche en attendant la prochaine adjonction d'une égale quantité d'eau où vos fruits auront retrempé cinq ou six semaines, afin de rendre ce qu'ils auront pu garder de leur propre substance et d'esprit-de-vin. On peut même donner aux merises exsangues un deuxième bain d'eau qui, après une quinzaine de jours, fournira, avec du sucre granulé que l'on y mettra fondre en le chauffant jusqu'au point d'ébullition, un sirop vierge qu'on filtre au travers d'un blanchet, pour édulcorer à discrétion. Après deux ou trois semaines de repos, la liqueur parfaitement clarifiée sera dès lors présentable à vos amis, aux connaisseurs, aux plus dignes de déguster un pousse-café non frelaté, aussi parfumé que coloré, aussi velouté que fortifiant, aussi honnête que généreux, aussi facile à obtenir que doux à siroter.

Mais Lorreuil ne perdait pas de vue qu'il plaidait pour un accusé, pour se libérer soi-même des soupçons de la justice ; et l'épanouissement de son jury le ramena bien vite dans le sentier plus aride et plus rassurant du droit :

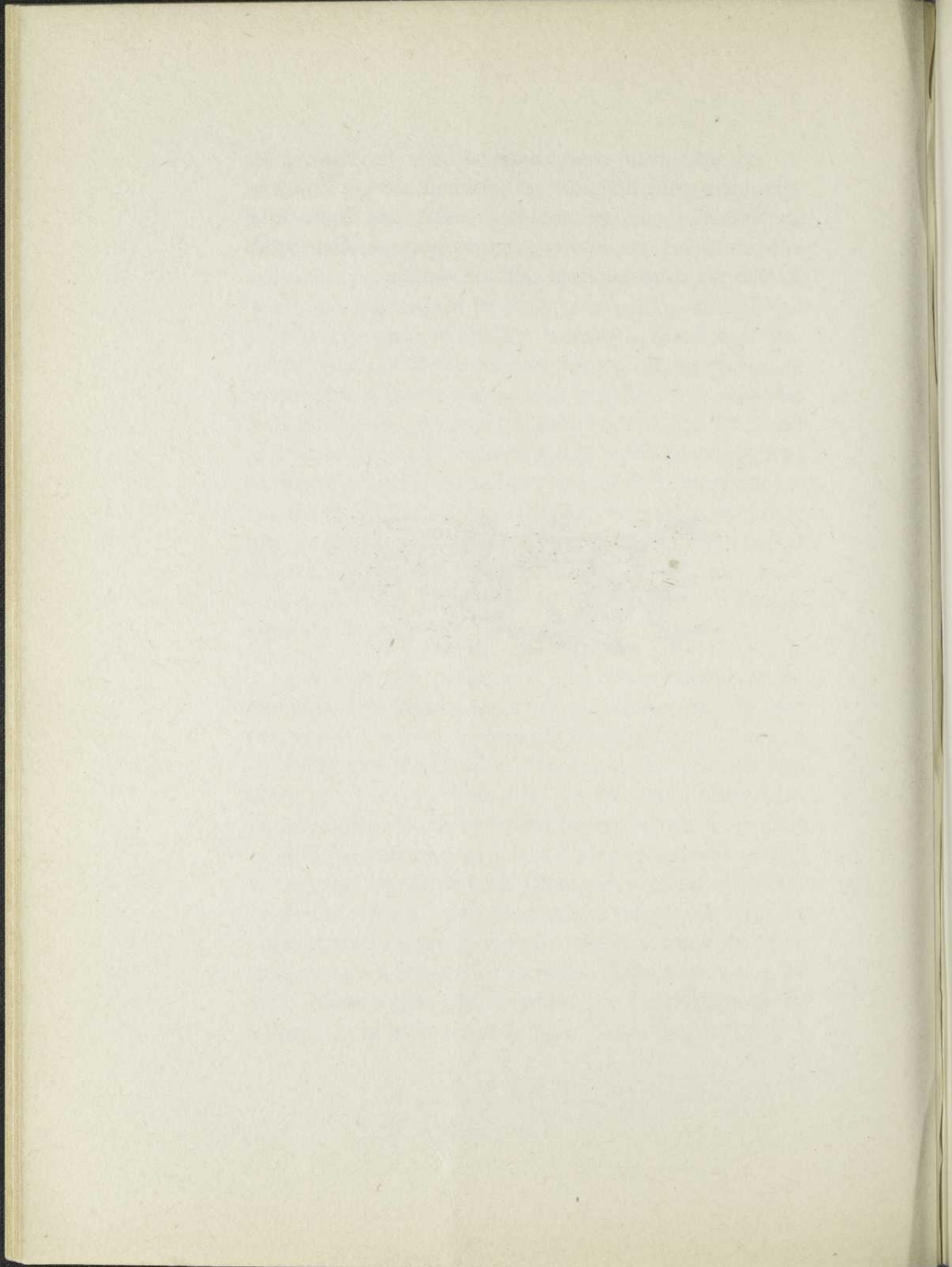
— La saine économie domestique, l'hygiène sociale, le bon ordre public ne recommandent-ils pas aux familles de se munir de ces friandises qui font la joie des foyers et retiennent les meilleurs amis ? À la condition,

certes, de ne contrarier en rien les lois qui cimentent les assises de la société, notamment les mesures de prohibition qui interdisent aux particuliers tout commerce de spiritueux. Or, pour composer cette crème de merises, vous n'avez qu'à acheter ouvertement quelques chopines de trois-six chez un apothicaire qui paie licence pour le débiter, comme le distillateur lui-même se munit d'une patente pour produire cet alcool moyennant soixante-quinze sous le gallon et le revendre à vingt dollars, en versant la différence au fisc. Eh bien ! je vous le demande, messieurs, cet esprit-de-vin, le seul excipient propre à recueillir l'essence et la quintessence des fleurs éphémères et des fruits périssables, et que je me procure légalement d'un vendeur officiel, m'est-il défendu de le consommer au naturel, de le diluer à ma convenance, d'y faire macérer des merises, de l'angélique ou des coings ?

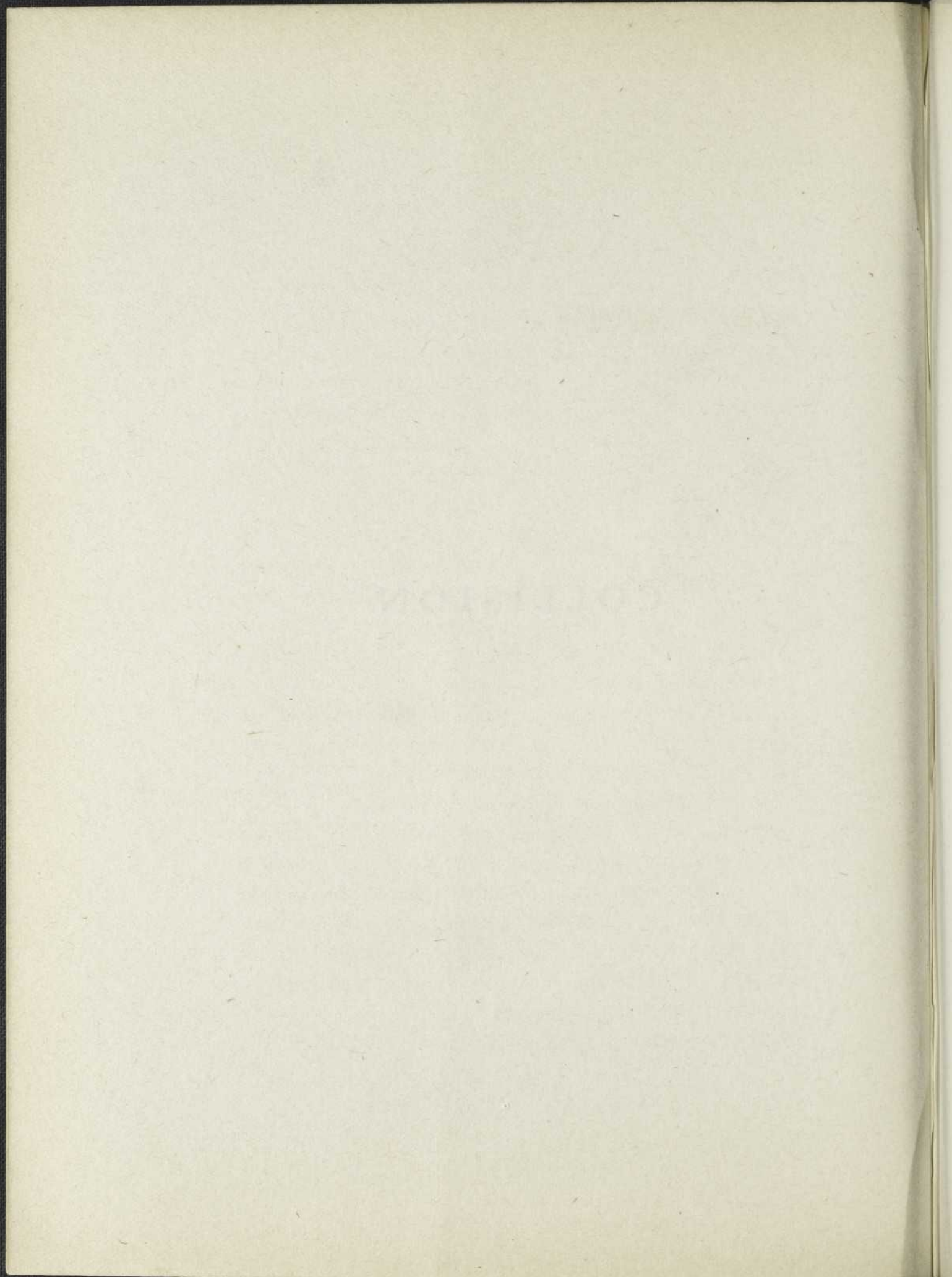
« À Dieu ne plaise que j'en fasse commerce en violation des ordonnances du gouvernement, ni que j'en vende jamais une roquille ou une larme, puisque je le réserve à ma famille, à mes amis et à ceux de mes hôtes que j'ai lieu d'honorer. Je reconnais néanmoins l'imprudence — qui ne ressemble nullement à un délit — que j'ai commise en jetant à mes innocentes poules des merises insuffisamment dégorgées, qui les ont mises *en brosse*. Mais vous cherchiez vainement dans le Code et ses annexes le moindre article qui interdise aux animaux de s'enivrer, la moindre disposition qui prohibe l'alimentation des volailles par les déchets de la cuisine, de la table ou de la cave . . .

Lorreuil avait enfin repris sa voie et retrouvé ses ressources pour défendre les opprimés devant la justice des hommes ; le capiteux élixir avait sans doute aussi convaincu les gendarmes royaux, puisque, l'un après l'autre, ils commençaient déjà de ronfler.





COLLISION



## COLLISION



TOUT à sa bête avançant à grand-peine sur l'asphalte gluant, le charretier recommande à son compagnon :

— Fais attention aux choses, derrière, hein, Renaud !

Renaud tourne la tête et, après un moment :

— Le diable m'emporte ! j'aime encore mieux être

gueux que me faire promener comme ça !

— Oui. Coup d' chance, tout d' même, si on fait pas la même chose avec nous autres !

Les deux hommes se taisent. Ils relèvent leur col pour se protéger de la rafale qui glace les doigts et le nez, qui fait pénétrer partout les frissons.

C'est une méchante humeur de novembre, une mauvaise moue d'automne maussade. Les lampes électriques éparpillent dans la bourrasque leurs reflets fourbes et louches comme des feux de pirates sur un théâtre. Les rayons amortis frôlent la façade des maisons, en zigzaguant avec les lambeaux de neige fondant sur le verre des lampes. Les rues, crottées, sont presque sombres.

Sept heures.

Les glas sonnent, tous les soirs de novembre, et, au conseil de la cloche, les chrétiens disent une prière pour les morts.

Par ce temps triste, un fourgon de louage monte la rue Saint-Hubert et porte deux longues boîtes en bois brut, sans étiquette, ni adresse, ni rien.

On arrive à la rue Sainte-Catherine. L'homme qui tient les rênes fouette le cheval ; il veut passer devant un tramway qu'on entend venir.

Le sol est glissant — quel temps de canaille ! La bête fait un faux pas. Le fourgon est retardé ; le tramway le heurte en plein travers et le renverse.

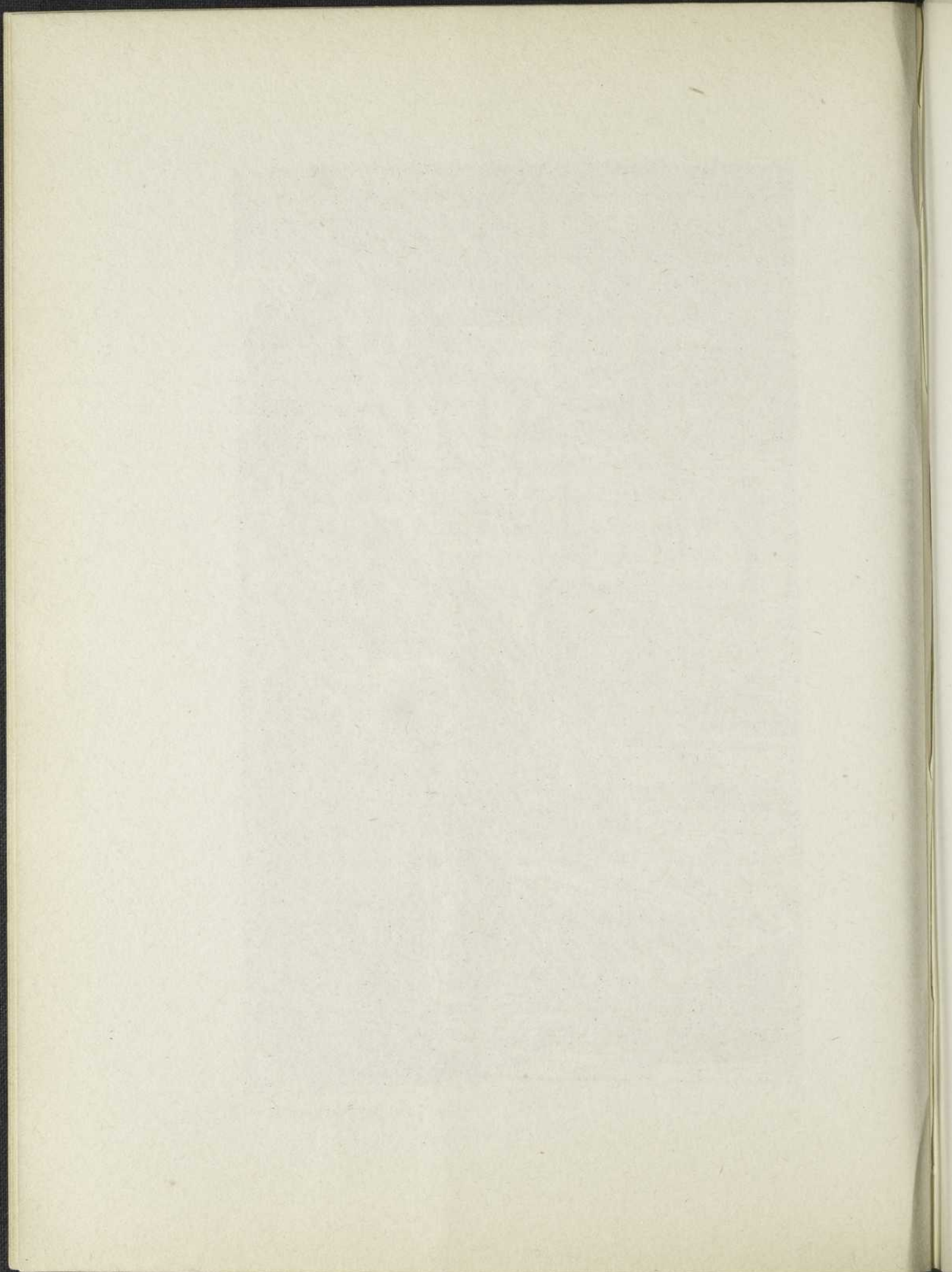
Une des longues boîtes glisse dans la boue et s'arrête au ras du trottoir. Par une large fente, elle laisse sortir une main. L'autre boîte, frappée plus violemment, s'est disjointe, et découvre un cadavre sec et ratatiné : une femme dans une chemise que la chute a lacérée. Son nez laisse couler, sur la mèche d'une tignasse grisâtre revenant épars sur son épaule, un liquide d'aucune couleur, avec çà et là des taches rouges. Un chien famélique, dont la mouillure dessine toute la maigreur, vient flairer ces débris, et se sauve.

La tête morte a une paupière scellée par des pleurs condensés. L'autre paupière, déclosée à peu près toute, laisse voir un œil de poisson bouilli, presque vidé. La pluie emplit l'orbite comme de larmes, et les reflets des lampes clignotantes miroitent dans ce petit trou d'eau claire, chatoyant, horrible comme un abîme.

Le corps est étendu sur le dos, le bras droit le long de la cuisse, l'autre sous la tête chenue qui se tord et



Au pays de Québec — 8



se détourne du ciel noir. La bouche, édentée et les gencives bleuies, ne s'est pas refermée sur le dernier soupir, sur la plainte finale. Et les glas sonnent à l'église Saint-Jacques, comme si les cloches de novembre pouvaient achever les prières murmurées par les agonisants que la mort fait taire.

Cela trempe dans la boue, dans la neige fondue qui charrie à l'égout.

Des passants se sont arrêtés et forment une espèce d'attroupement. Deux femmes s'évanouissent ; des hommes se sauvent épouvantés. Il en reste une dizaine.

— Comment expliquer ? soupire quelqu'un.

— Où peut bien se trouver l'âme de ces ordures ? demande une sorte de philosophe à son voisin.

— Ç'a l'air d'un corps de damné.

— Sans me vanter, j'ai déjà vu des femmes plus fraîches ! dit un loustic en s'éloignant.

On parle bas. Tous sont atterrés devant cette scène qui se passe dans un décor approprié. L'eau dégoulinant des gouttières semble un chœur de voix criardes et fatiguées, un chant de gosiers enroués à force de gémir, d'accompagner une scène macabre. Des éclats de planches parsèment la chaussée, autour du cadavre étendu sous un ciel qui crache de gros flocons pesants sur le sol.

Après un premier saisissement, on cherche les charretiers. Ils ont disparu. Survient un agent de police qui interroge les témoins. Personne ne sait rien. Il va téléphoner aux hôpitaux, à la morgue, et l'on attend vingt minutes.

Un camion automobile, portant une croix rouge à ses flancs, arrive enfin avec trois hommes dont l'un, d'une vingtaine d'années, bienheureusement soûl : il faut se faire des forces dans ce métier-là ! Les deux autres ramassent le corps et le jettent dans un coffre quelconque. Ils le chargent dans leur voiture, avec l'autre boîte qui s'est fendue dans la collision, et font asseoir dessus leur compagnon impropre à les aider autrement. Ils repartent lentement. Les glas se sont tus. La nuit redevient monotone.

— Tiens-toé ben d'sus ; et s'ils veulent sortir, tu nous lâcheras un cri. Entends-tu, vieux s'ron d'Antoine ?

Mais le SERON d'Antoine ne répond pas, même au prononcé de son nom. Il dort dans son alcool.

— Dis donc, sais-tu qu'Antoine s' la coule douce d'puis qu' la vieille est morte ! Et j' cré qu' du train qu'i' mène, les que'ques piastres qu'a lui a laissées prendront point l' goût d' tinette !

Mais les deux hommes du camion se taisent durant quelques minutes. Puis le chauffeur dit à son compagnon :

— Faut faire attention, Frank, qu' ça r'commence pas, c' te farce-là. C'est drôle une fois ; deux fois, nos passagers nous engueuleraient ... Pas vrai ? ... Quoi que t' as qu' tu répons rien ?

— C' que j'ai que j' répons rien ?

— Oui.

— Eh ben ! tu sais, la vieille qu'on vient de ramasser ?

— Quoi ?

— Tu l'as pas r'connue ?

— Non.

— Moé, j' l'ai r'connue.

— Qui c'est qu' t' as r'connu ?

— La mère d'Antoine . . . Ça l'a pas payée d' vouloir mourir à l'hôpital parce que son gars y travaillait avec nous autres.

— Pas possible ! Antoine a été lui-même la r'conduire au cimetière, quand elle est morte, y a trois s'maines.

— Vas-y voir ! Les clerks-médecins y ont fait accraire que c'était sa mère qu'il portait en terre, mais c'était une bière remplie de cendres. La vieille, ils l'avaient cachée dans l'ancienne écurie de l'hôpital, en attendant une chance de faire transporter le corps à l'université, pour leur dissection, avec un autre vieux qui est mort à la salle publique. Ils ont enfin trouvé un charretier, À SOIR.

— Mais ils n'ont pas eu grand-chance, puisque leur charretier s'est flanqué sur un char électrique et que leurs deux trésors ont roulé dans la SLOCHE !

— Heureusement que la police a appelé l'hôpital pour qu'on vienne les ramasser !

— Et dire qu'Antoine, qui s'imagine avoir conduit sa mère au cimetière, est assis d'ssus, à c't' heure, et qu'il est trop soûl pour y penser.

— C'est ben de valeur, tout de même, de voir sa mère voyager comme ça !

— Oui, c'est ben de valeur ! Mais à c't' heure qu'on est rendu, on n'est pas pour retourner.

On arrive et le camion s'arrête en arrière de l'École de médecine et de chirurgie.

— Antoine, Antoine ! réveille-toé et viens nous donner un p'tit coup d' main.

Antoine, dans un rêve :

— Un... un... p'tit coup !

— Fais pas l' fou, et décolle.

— Hein ! c'est-y... dé... déjà... icite ?...

— Torrieux ! i' est ben temps ! On est quasiment gelé.

Avec l'aide du concierge, les deux coffres sont déchargés et remisés dans un hangar attenant. La voiture de l'hôpital s'en retourne, et le portier dit à sa femme :

— Encore deux pour faire de la saucisse.

Arrêtant deux carabins qui vont sortir, il ajoute, goguenard :

— Vous ne manquerez pas de pratique, cet hiver, pour apprendre à tailler vos semblables !

— Tant mieux, tant mieux !



**UN LOUP-GAROU**

THE TOPIC CAROL

## UN LOUP-GAROU



U temps déjà lointain où le lac Nomingue, caché dans l'immense brousse laurentienne, ignorait encore les tapageuses migrations de touristes déclenchées par le chemin de fer et l'automobile, les chasseurs aux reins solides y parvenaient, par la route montueuse et cahoteuse qui le séparait de l'ancienne gare terminale de la Chute-aux-Iroquois, en se risquant dans un apocalyptique véhicule, innommable en honnête français et que les gens du pays nommaient BOGUÉ-BORDE, parce que trois planches accrochées aux essieux prétendaient tenir lieu de ressorts. C'est dans cet équipage que, insouciant des pannes et des retards, aux belles années de notre belle jeunesse, nous débouchions avec ravissement au hameau de Bellerive serti, au delà de cette grandiose nappe d'eau, dans l'épaisse verdure de ses bords.

Nous étions quatre « m'sieux de la ville » en frais d'excursions sportives aux petits lacs environnants qui

versent au Nomingue le tribut chantant de leurs ondes froides et claires, dans le mélancolique et fastueux dépouillement de l'automne. Mais pourquoi notre guide, toujours prêt à nous mener aux trois autres points cardinaux, manifestait-il de l'aversion chaque fois que nous lui demandions de nous conduire à une montagne qui semblait se mirer dans une profonde baie, à l'ouest du lac, et dont la cime nous invitait depuis notre arrivée en faisant rutiler au soleil levant la splendeur rougeoyante de ses frondaisons d'érables ? Devant notre insistance, il s'y résolut un beau jour, moyennant que nous nous levions avant l'aube, afin de rentrer le même soir.

On promet avec enthousiasme, en plein midi, de se mettre en route de fin matin, le lendemain. Quand sonne le réveil, on s'aperçoit que l'exécution d'un pareil engagement exige du courage. En ce déclin d'octobre, avant l'aurore, l'air est plutôt « fine », comme disait notre guide, et l'eau du lac, noire de froidure, nous glace jusqu'aux moelles, rien qu'à la regarder. Nous quittâmes quand même notre auberge pour voir s'éteindre les dernières étoiles au firmament. Après une heure d'aviron qui nous dégourdit les membres et les réchauffa dans la brume nivéenne qui nous guettait au détour de la pointe Manitou, nous avons franchi d'emblée la moitié du portage de quatre milles qui relie le Nomingue à cette avenante montagne. Nous nous disposions à passer un bras écarté de la petite rivière Saguy — un ruisseau à vrai dire — qui coupait notre sentier, lorsque deux de nos compagnons aper-

çurent un ours qui débusqua à vingt pas en nous montrant tout juste son moignon de queue et son reluisant derrière. Ils se déchargèrent bien vite du canot qu'ils portaient à eux deux sur leurs épaules et s'emballèrent à la poursuite de leur gibier, en nous criant qu'ils reviendraient nous attendre au point même de notre brusque séparation. Sur un léger promontoire pierreux, une ancienne cambuse de draveurs marquait suffisamment le rendez-vous, avec son FAÏTAGE éboulé et à demi calciné, entouré de tonneaux de lard ébarouis dont les bêtes sauvages, en passant par là, rongeaient les douves saturées de salpêtre.

Nous remarquâmes à peine que notre guide redoubla le pas pour reprendre l'itinéraire tracé la veille en toute réflexion et auquel s'en tenaient ses deux plus fidèles clients, et qu'il esquissa un signe de croix en dépassant la cabane délabrée où nous devions nous rallier tous les cinq, à la venue du soir.

Nous revenions donc à la halte convenue de la petite rivière Saguy dont nos deux copains s'étaient mis en tête de remonter le cours, à la piste de l'ours matineux qui nous avait brûlé la politesse. Bredouilles et affamés, ils nous attendaient après avoir allumé le feu du campement. Nous rapportions victorieusement, quant à nous, du lac Vert qui s'étale non loin de notre attirante montagne, une superbe biche avec de moindres dépouilles opimes, mais esquintés autant que nos chiens haletants après une journée de courses folles par des ravins marécageux et des pentes rocheuses à nous casser le cou. Au lieu de nous arrêter à contempler

les dernières minutes de ce radieux crépuscule automnal que l'ombre allait vivement recouvrir, nous tirâmes de nos sacs, comme des barbares, d'épaisses tranches de jambon pour nous donner le courage d'entreprendre la fin du portage et de traverser les deux grandes baies qui nous séparaient encore de notre auberge de Bellerive.

Loin de nous ranimer, le repas avalé goulûment, ou la chanson endormeuse du feu, nous portait à la somnolence, tant et si bien que l'un de nous proposa, en bâillant, de dresser un abri au point même où nous nous retrouvions si à l'aise, et d'y passer la nuit. Tout nous incitait à y demeurer, l'apaisement de nos estomacs, la fatigue de nos membres, le calme de l'heure et le ravissement du paysage. En disparaissant derrière les pointes d'épinettes qui ourlent d'un large ruban de velours sombre la nappe de saphir du lac, le soleil nous lançait, comme un bonsoir, ses derniers rayons qui donnaient une teinte de claire ardoise aux rapides de notre petite rivière et inondaient le paysage d'une clarté presque musicale tant sa douceur vibrait dans le silence du soir.

Après bien des années, je garde le souvenir passionné de ce crépuscule d'octobre où les feux du couchant, amortis par les souffles avant-coureurs de l'hiver, se reflétaient en teintes de pastel, d'abord de soufre clair, et plus loin d'ambre, puis de mauve jusqu'au turquoise s'assombrissant graduellement pour annoncer la nuit proche, de l'autre côté de l'horizon. Dans cette symphonie parfaite de couleurs tendres, un quartier de

lune, quasi diaphane de pâleur, hyalin, semblait chercher sa route pour commencer sa brillante tournée nocturne. En plein sous-bois, la lumière, traversant la ramure écarlate des érables, plaquait de rose les longs fûts blancs des bouleaux ; une TALLE de vinaigriers flamboyait de toutes ses feuilles cramoisies ; une colonie de houx exposait aux miroitements de l'étroit rapide que nous allions traverser ses myriades de minuscules fruits rouge cerise, polis comme des grains de chapelet. Les feuilles d'or des trembles suspendaient même leur éternel frémissement pour obéir à l'ordre de paix que toute la nature observe à cette heure divine de la tombée du jour. Des étoiles commençaient à s'allumer dans l'azur qui fonçait au levant de la nuit. Ce ciel vif d'automne clignotant nous engageait plus à nous reposer en l'admirant qu'à quitter précipitamment l'étape pour entreprendre une longue marche forcée dans la forêt enténébrée, puis une heure de canotage, sans autre motif que d'aller dormir avec moins de joie sous un toit de bardeaux.

À cette agréable proposition, notre guide, Jos Niel, se leva tout droit et déclara péremptoirement que, s'il nous plaisait de passer la nuit à cet endroit, lui s'en irait tout seul coucher au Nomingue.

— I' MOUILLERAIT à boire debout', nous annonçait-il, i' venterait à m' dévisser la tête de d'sus les épaules, i' ferait un temps à m'vendre au IABLE que jamais j' passerai la nuit su' c' chemin-CITE.

— Et pourquoi pas ? lui demandâmes-nous, intrigués de sa résolution subite.

— Pourquoi ? . . . Pourquoi ? . . . Tenez, j'sus pas HISTOIREUX, et j'aime pas beaucoup à conter mes affaires ; mais croyez-moé qu'on a autant d'ACQUÊT à continuer not' BAUCHE jusqu'au bout'.

Ayant prestement fait tourner un canot sur ses épaules, il nous cria : EVER UP ! — ce qui, dans sa langue hétéroclite, était un signal de se mettre en route. Il allait même partir lorsque nous lui intimâmes l'ordre de nous donner au moins des explications pour nous faire oublier la fatigue de nos jambes et de nos bras, et renoncer au beau projet de passer la nuit dans le bois.

— Eh ben, v'là ! L'loup-garou RAVAUDE toutes les nuits par ICITE et j'ai pas envie de l'rencontrer encore une fois.

— Tiens, tiens ! l'ami Jos Niel a vu le loup-garou ! Elle est inattendue, celle-là. Nous allons vous suivre, c'est promis, mais pas avant que vous nous ayez dit comment la chose est arrivée.

Nous savions tous que nos ancêtres ont rapporté, de leurs provinces natales de France, les anciennes croyances et superstitions populaires qui se sont vite enracinées dans nos campagnes canadiennes, comme elles restent vivaces dans le vieux terroir gaulois. Pourtant, nous n'avions jusque-là rencontré ni homme ni femme capable de nous assurer avoir vu, de ses yeux vu, un loup-garou. D'un seul regard nous consentîmes tous quatre à payer le prix qu'exigeait notre guide pour son témoignage qui d'avance nous réveillait.

C'était un solide gaillard d'une quarantaine d'an-

nées, tout en muscles, barbu comme un bouc et coiffé d'une épaisse tignasse ébène drôlement rayée de mèches blanches. Chasseur depuis son petit âge, aussi futé pour dépister les gardes que le gibier, les colons, plus attachés à la terre, l'appelaient, avec une moue de mépris, « un métis, comme qui dirait un commencement de sauvage ». Mais ce qualificatif l'humiliait. Il s'estimait lui-même *pire* qu'un sauvage, se targuant de faire cheniquer n'importe lequel de ses concurrents algonquins, d'être moins fainéant, meilleur canotier, plus fort, plus adroit tireur et plus propre cuisinier qu'eux, et surtout moins ivrogne — encore qu'il n'objectât point à la sortie de la gourde dont ses clients tirent des rasades pour se réchauffer ou se rafraîchir, s'aiguiser l'appétit ou clore un repas, célébrer un beau coup de fusil ou se consoler d'un ratage. Aussi accueillait-il avec empressement les sportsmen lestés de provisions solides et liquides, qui se confiaient à lui pour s'aventurer dans le dédale des cours d'eau et dans la jungle de nos forêts. Il se donnait alors l'orgueil de leur dévoiler ses ravages d'originaux et de chevreuils, ses débarcadères de loutres et ses battues de visons, glorieux de faire porter son renom de guide émérite à Montréal ou à Ottawa qui lui semblaient la métropole et la capitale de l'univers. Au demeurant, Jos Niel gardait l'assurance que ses hôtes de la ville, avec toutes leurs carabines à répétition, n'abattraient jamais autant de poil et de plume, durant toute une saison, qu'il en empochait à lui tout seul dans une journée, avec son fusil à baguette. Cette arme à piston, antique et

rouillée, il l'appelait amicalement son « tisonnier », et il en tenait le double canon chargé de chevrotines à droite et, à gauche, de balles qu'il fondait en cachette, dans sa cuisine, quand il avait rabattu une quantité suffisante de cuillers de plomb.

Ses randonnées solitaires, et l'habitude de celer aux villageois inquisiteurs les revenants-bons de ses promenades et braconnages, l'avaient rendu discret, sinon muet, et nous n'obtenions pas sans difficulté qu'il nous racontât ses aventures. Mais la remembrance de son loup-garou le stimula tout à coup. Il remit son canot sur la touffe d'aulnettes où nos deux compagnons l'avaient précipitamment jeté, le matin, en prenant la poudre d'escampette ; il alluma sa pipe, poussa quelques branches sèches dans le feu qui baissait, s'assit sur une souche et commença son récit d'une voix tremblotante qui enleva tout doute sur sa véracité :

— Vous pouvez voir, à que'ques parches d'icite, c'te cambuse EN DÉLABRE qui servait à la DRAVE des Edwards, il y a dix ou douze ans. C'est dans ce SHACK-là que j'ai blanchi plus en une nuit que j'blanchirai pas tout le reste de ma vie.

« On marchait su' le mois d'mars, et j'revenais d'DÉOUACHER un OUR' à la décharge du lac Saguay. C'était un BIG BUG des États qui s'mourait pour rapporter une peau d'our' à sa femme, d'puis l'temps qu'i' partait des semaines à la chasse sans jamais rien y rapporter ; et j'étais allé lui QU'RI son our' à la raquette, pendant qu'i' s' soûlait au village.

« J'trouve mon dormeux dans sa OUACHE, j' l'assomme et j'l'emmène dans ma traîne. Le long du ch'min, mon chien Boulé fait l'ver un BUCK qui passe DRET devant mon fusil. J'le CABOCHE, au vol, et pis j'l'embarque avec l'autre.

« Mais on a beau avoir la patte alarte, on monte pas au Saguay, su' la neige, et on n'en revient pas en CRIANT CISEAU. C'qui fait qu'on arrivait su' la BRUNANTE quand j'ai rencontré mon chevreux qui voulait se faire donner une RIDE. Le temps s'BRUMASSAIT, itou, s'PÉSANTISSAIT ; et v'là qu'i' commence à neiger, à MOUILLER, pis au bout de dix minutes i' timbait p'us 'ien que d'la pluie, à SIAUX. J'voulais pas rester su' la route, ben sûr, avec pas de tente pour camper ! J'prends mes jambes et j'me mets à marcher plus vite. Au bout d'un mille, ça marchait P'US, PANTOUTE ; ça CALAIT comme une SWAMP, la traîne collait, j'étais trempé comme un' lavette et au bout d' mon RESPIR.

— Allons, Seigneur ! que j'me dis, ç'a l'air pas mal enfant d'rester en chemin ! D'un autre côté, j'voulais pas m'en revenir allège et laisser mes deux animaux dans l'bois où c'que les loups et les renards auraient pas pris de temps à les étripier. J'pensais, itou, aux sauvages qui rôdent partout pour faire leurs canailleries et qui auraient été trop fiers de me les voler. Et pis i'm'vint à l'idée qu'on s'trouvait FAIR su' l'Mardi gras, et qu'il allait y avoir du FUN avec que'que chose à boire au village. J'me rattelle, je force que'ques arpents, mais ça pouvait p'us avancer. J'approchais tout juste de c'te cambuse que vous voyez là et qui se trouvait aban-

donnée. J'gagne donc c'vieux SHACK qui était encore solide, pour passer la nuit à l'abri, avec mes deux carcasses que j'traînais depuis deux heures, ou tant seulement me r'nipper en attendant que la pluie soye passée. Mais vous savez si c'est D'MEURE, ces pluies d'hiver ; quand ça commence, ça finit p'us.

« Mon BOSS, un homme ben poli, m'avait donné, pour me PONCER en cas que j'me mouillerais en allant y QU'RI son OUR', un FLASK de whisky, du vrai whisky de monsieur ; et comme le frisson me pognait dans c'te cambuse fermée depuis un an passé, j'ai avalé deux, trois bonnes GOBES à sa santé . . . »

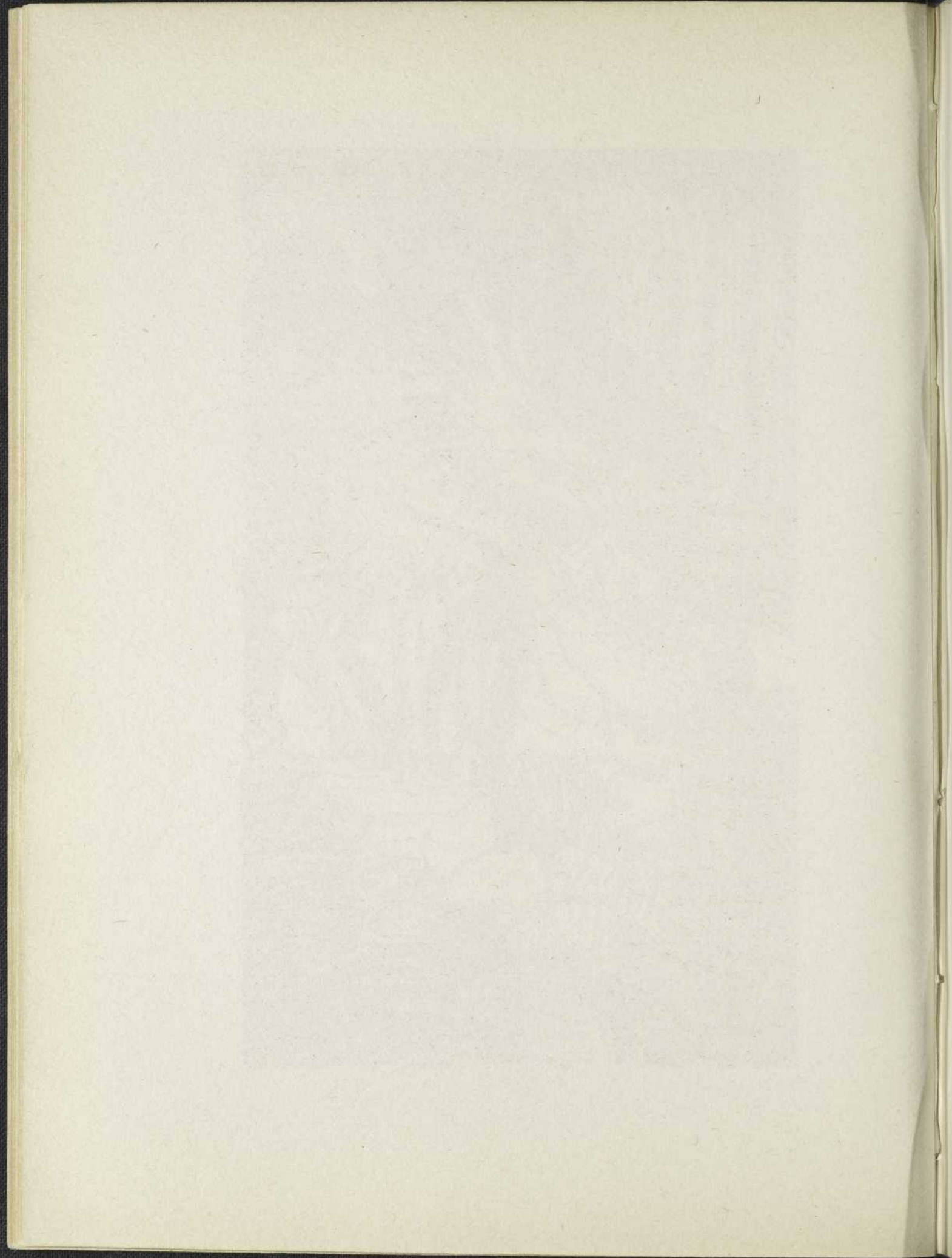
Oh ! oh ! En s'infiltrant malencontreusement dans son récit, le whisky de son boss infiltrait du même coup en nos esprits un doute que son loup-garou sortait d'un cauchemar alcoolique, une méfiance qui nous forçait à nous demander, comme dans la chanson :

*Est-ce un conte, grand-mère, ou si c'est arrivé ?*

Tous nos coureurs de bois sont plus ou moins gascons ; à force d'exagérer un tantinet à chaque répétition, ils finissent par croire eux-mêmes aux phénomènes les plus abracadabrants. Notre conteur paraissait pourtant si convaincu, ses précisions mettaient à sa voix un tel accent d'innocente véracité, que nous le laissâmes continuer :

« J'fume trois, quatre pipes en faisant sécher mes hardes à la porte où qu'j'avais allumé une bonne attisée





avec des ÉCOPEAUX sèches qui traînaient dans le CHANQUIER. Comme j'étais à MOQUIÉ mort d'éreintement et que j'COGNAIS DES CLOUS de six pouces, j'me RÉSINE donc, en SACRAILLANT ben un peu, à passer la nuit là.

« J'accote la porte avec une bonne bûche, j'étends que'que branches de cèdre sur l'BED, j'plie mon CAPOT d'ssus, j'SNOB mon fusil à la tête et : dors, garçon !

« Plusieurs heures après — puisque l'feu était éteint — mon chien, qui s'était couché quand et moé, m'éveille en grognant. J'écoute. Ça rôdait autour du chanquier. J'entendais rouler les quarts de lard que les DRAVEURS avaient vidés, comme si que'que finfin avait essayé d'faire des gestes avec. Et pis les MARCHEMENTS s'approchent, et tout AU RAS de la porte, j'entends des R'NIFLAGES avec des grognements plaintifs. J'compte ben qu' c'est pas la peine de vous dire qu'i'faisait noir à plein, dans c'te sacrée cabane pas d'feu, par c'te nuit mouillée.

« J'm'dis : C'est drôle qu'un our' soye sorti de sa OUACHE de c'temps-cite ; mais l'CRAPET a p't'être ben cru que c'était l'printemps, rapport à la pluie, et, fatigué de s'licher la patte, i'aurait voulu recommencer à manger tout de bon. Toujours que j'm'assis su'l'BED, j'décroche mon TISONNIER et j'y rentre une balle pardessus la charge de POSSES qu'i' avait déjà. Comme ça, si l'VINGUEUX venait ROFFER trop proche, j'y VRILLERAIS un pruneau qui y ferait changer les idées.

« J'me disais : J'voué rien, c'est ben clair, mais si c't'écornifleux entre dans not' cambuse, i' pourra pas

faire autrement que CANTER la porte, et j'WATCHERAI l'moment d' le GARROCHER.

« J'avais pas aussitôt dit ça que l'animal était entré sans qu'la porte eusse canté d'une ligne.

« Ça BITE le 'iable, que j'dis ! J'étais ben sûr qu'i' était rentré puisque ça marchait en faisant craquer l'plancher comme si un animal de deux cents livres se s'rait promené su' l'SIDE-WALK.

« La peur, ça m'connaît pas, mais j'vous persuade qu' j'aurais aimé une TAPÉE mieux m'voir danser un rigodon d'Mardi gras et passer la DICHE avec mes voisins de Nomingue ! Pis, c'était d'voir mon Boulé ! Lui qui aurait pas KICKÉ d' s'engueuler avec un COCODRILE enragé, le v'là qui s'RACCOTILLE, qui s'colle su' moé, la queue ENTOUR les jambes, et si DÉBISCAILLÉ qu'i' devait p'us avoir formance de chien.

« J'le pogne pour tâcher d'le lancer, d'le SOUKSER. Pas d'affaire ! I's'grippe après moé, et s'met à SILLER comme un chien qui aurait attrapé l'APSE et qui aurait senti sa mort.

« Tandis c'temps-là, l'animal, qui tournaillait dans la place, nous avait aperçus, et j'me trouve tout d'un coup face à face avec une paire de z'yeux d'flammas, qui remuaient, tenez, pareils à des trous d'feu dans une couverte de laine ; c'était pas des yeux d'our', c'est moé qui vous l'dis. Le v'là qui s'met à grogner, pis à rire, pis à brailler, pis à s'rouler su' l'dos, à planter l'chêne, à SWIGNER, à faire des SOMERSETTES comme un soulaud qui TIMBE dans son JACK.

« — Débarque donc, véreux d'chien, que j'dis à Boulé. Mais i' était collé au BED, i' tremblait comme une feuille avec p'us une COPPE de cœur.

« Vous pensez qu'j'étais pas gros, moé non plus, avec c't' gibier qui dansait dans c'te noirceur d'enfer . . . J'avais les cheveux DRET su' la tête ; l'eau m'coulait dans l'dos et même que j'me tenais la gueule pour empêcher mes dents d'claquer trop fort.

« À la fin, y'a un sacré bout', que j'dis ! J'griffe mon fusil et j'vise l'animal dans ses yeux de feu : V'lan ! L'coup part pas . . . Ah ben ! ça y est ! C'est l'iable qui nous a ensorcelés. Mais avant d'me laisser emporter tout rond par le GRIPET, j'voulais au moins essayer l'aut' coup, et pour pas l'manquer, j'attends que l'animal arrive AU RAS moé.

« Comme s'i' avait diviné mon idée, le v'là qui arrive . . . Ah ! mon blasphème ! que j'dis, puisque t'en veux, attrape ! Et, mes vieux, c'coup-là partit en faisant un éclair qui m'fit voir une bête effrayante avec une tête de loup, un corps d'our', une grande queue et haut su' pattes comme un veau.

« Mais, aussitôt l'éclair passé, v'là-t-i' pas que j'entends appeler mon nom, oui : Jos Niel, Jos Niel ! et par une voix que j'connaissais d'pus des années, par Ti-Toine Tourteau en parsonne.

« Là, j'vous l'dis, j'ai eu peur ! Et, ma foi d'gueux ! j'aurais aimé mieux m'voir entouré d'une GANG de CHATS-TIGRES en furie que d'me savoir face à face avec c'vendu au MISTIGRIS, c't'ÉTRIPEUR DE POULES NOIRES,

c'te CHASSEUR DE GALERIES . . . , c'te tout c'que vous voudrez d'maudit. On rencontre pas des églises à tous les arpents dans l'bois, et pis on n'a pas toujours le temps d'faire ses dévotions ALL RIGHT ; mais j'vous dis que c'pendard-là nous ESCANDALISAIT tous et qu' pas un chrétien voulait y parler sans avoir que'que médaille bénite dans l'gousset ; un sacreur qui faisait LEVER LES POÊLES, un sorcier qui méritait d'être cruxifié su' un poteau de télégraphe.

« C'était lui, l'possédé, qui m'parlait, sûr comme vous êtes là, avec un' voix d'mourant :

— Tu m'as tué, Jos Niel, tu m'as tué, mon Dieu . . . , mon Dieu. Pardon . . .

— Hein, c't'y toé, Ti-Toine, c't'y toé ? qu' j'y criais quasiment plus mort que lui. Mais parle donc, animal, es-tu mort ? . . . Réponds que'que chose ! As-tu envie que l' 'iable m'emporte avec toé ?

« Mais i' faisait 'ien que répéter :

— J'vas mourir, j'vas mourir.

— Torrieu d'sarpen ! que j'y disais d'mon bord, veux-tu m'faire mourir de peur ? C't'y toé, Ti-Toine Tourteau ?

— Oui . . . , oui . . . , tu m'as tué . . . , j'vas mourir.

« J'l'avais pas tué, ben sûr, puisqu'i' me parlait tout l'temps.

— Où c' tu d'viens ? que j'y demande.

« l'répondait p'us, mais j'l'entendais qui gigotait comme une CROXIGNOLE dans la graisse bouillante.

« J'ai p't-êtr ben rêvé, que j'me dis, en fin

d'compte : l'MARLOT est p't-êtr ben malade ; ça s'peut que j'me trouve dans sa maison . . . Quoi penser dans un RAVAUD pareil ? J'essaye d'allumer une, deux allumettes, mais i's cassaient toutes à mesure que j'les frottais su' l'mur.

« Y a des sacrées 'IMITES, que j'dis. J'saute en bas du lit' pour voir si c'était du LARD OU DU COCHON, mais v'là que j'timbe su' un corps étendu tout de son long. Des grands doigts frets comme d'la glace m'attrapent le poignet et me mettent la main dans une mare chaude et collante comme du sang.

« — Tu m'as tué, qu'i' soupirait, tu m'as tué . . . Fallait rien que me GRAFIGNER ! . . . Une seule goutte de sang !

« Ah ! sainte bénite ! J'me rappelle tout d'un coup qu'on délivre les loups-garous en les GRAFIGNANT, en leur tirant une goutte de sang, juste à la marque du baptême, et j'y d'mande ben vite :

— T'es-tu loup-garou ?

« I' répétait :

— Tu m'as trop fait mal, oui, j'sus loup-garou !

« C'est tout c' que j'ai entendu, parce que j'sus revenu à moé 'ien que le surlendemain, ou plutôt le lendemain, puisque c'ravaud-là s'était passé su' l'mercredi des Cendres. Depuis sept ans que c'renégat de Tourteau faisait pas ses pâques, i' avait VIRÉ en loup-garou à la première heure du huitième carême qu'i' allait encore commencer comme ça. C'est l'matin du jeudi qu'un sauvage m'a trouvé à la porte du chanquier.

I's' vante encore d'm'avoir sauvé la vie, parce que, c'jour-là, i' m'a volé mon CHEVREUX pis mon our'...

— Et Ti-Toine Tourteau ? demandâmes-nous à Jos Niel qui semblait avoir terminé son récit.

Il hésita quelques instants, puis déclara :

— On l'a jamais r'vu.

L'un de nous lui demanda :

— Vous dites que la chose s'est passée dans cette cambuse, là, tout à côté de nous ?

La nuit planait maintenant sur ces pauvres ruines. Pour effaroucher davantage notre guide, un rayon de lune y sautillait, effrangé par les rameaux des bouleaux voisins qu'un vent naissant agitait et dont les troncs élancés et blêmes prenaient, dans la clarté lunaire, une apparence spectrale.

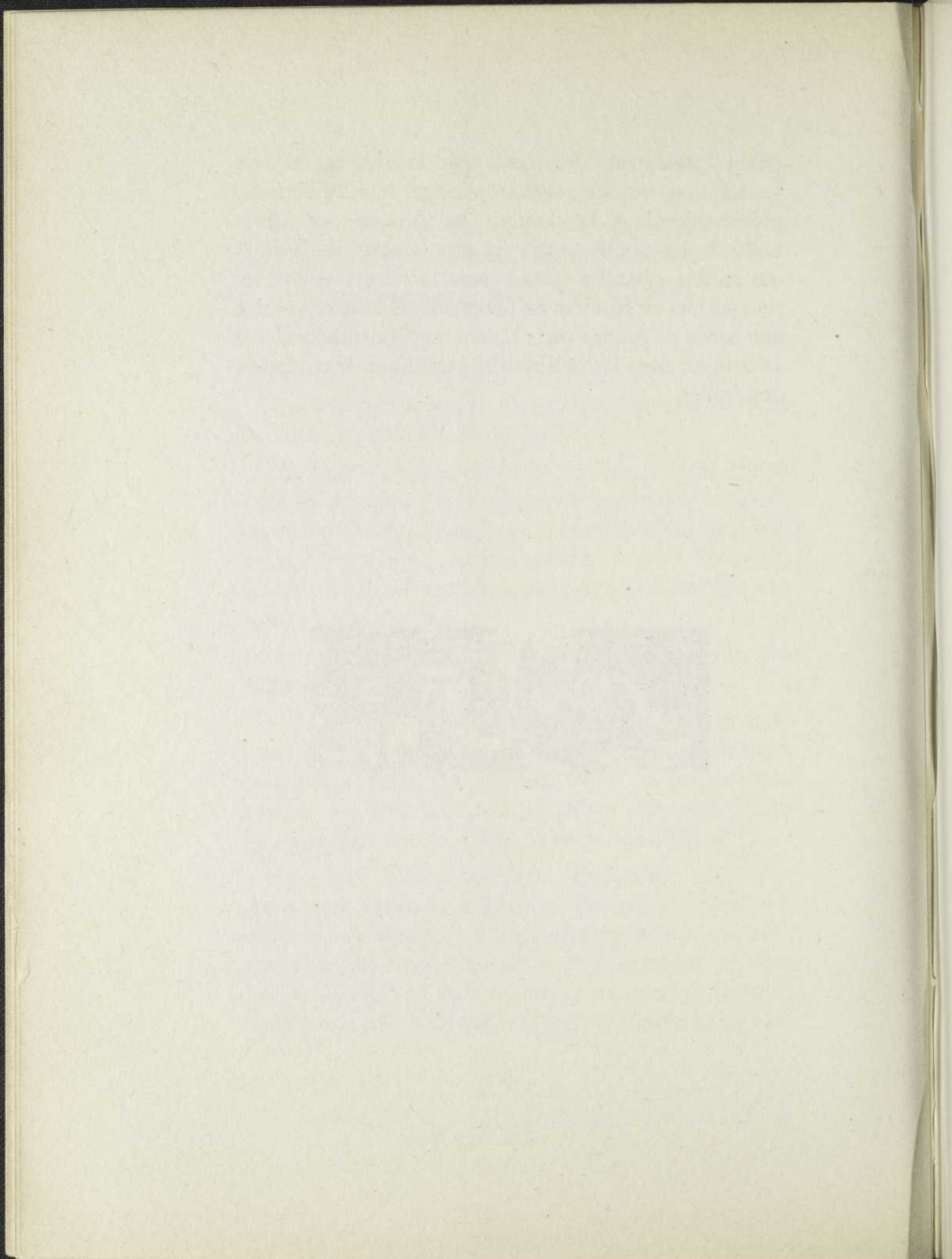
Notre conteur exprima le regret de ne l'avoir pas rasée jusqu'à terre, cette cambuse :

— La première chose que j'ai faite, quand mon sauvage m'a relevé, ç'a été d'y mettre une allumette qui a pris, celle-là, j'en répons. Mais j'ai jamais voulu r'passer par icite tout seul, et même avec vous autres j'y coucherais pas pour une terre en bois debout' !...

Jos Niel s'était relevé et s'emparait déjà d'un canot pour reprendre le portage. Selon notre promesse, nous devions renoncer à notre nuit de campement, et le suivre, en lui criant souvent de nous attendre. Il filait comme un écureuil dans un vestige de sentier à peu près visible au soleil, mais que les ténèbres à cette heure effa-

çaient totalement. Ravigotés par la fraîcheur de la veillée, nous voulions surtout allonger le reste de notre promenade dans la douceur balsamique des arbres assoupis, les oreilles aux voix mystérieuses de la forêt qui semble s'éveiller quand toute la terre s'endort, les yeux au ciel où fuyaient de petits nuages laiteux, comme une harde de grands cerfs blancs que poursuivaient des archanges, dans les halliers du paradis, en leur lançant des étoiles.





L'ACQUITTEMENT DE  
CONSCIENCE

L'ACQUILONE DI  
CONCINI

## L'ACQUITTEMENT DE CONSCIENCE



USSITÔT revenu de la plage californienne où son médecin l'avait envoyé se remettre d'une prostration nerveuse, Maurice Collineau me rapporta *Boubouroche*, que je lui avais prêté pour son voyage, avec d'autres menus ouvrages de réjouissante philosophie. Il vanta le climat

salutaire de la Californie, me remercia de mes livres, puis, en me rendant les contes de Courteline :

— À côté de *Boubouroche*, dit-il avec une gravité soupçonneuse qui me fit douter de son rétablissement, l'aventure du *Monsieur qui a trouvé une montre*, malgré l'effort de l'auteur pour rendre drôle son histoire, est lamentable et même immorale, au point qu'on n'en devrait pas permettre la lecture aux enfants.

Comme j'écarquillais les yeux pour chercher en quoi cet amusant récit de Courteline peut fausser les jeunes esprits, mon convalescent ami me démontra qu'en rapportant avec trop d'exactitude les scènes cocasses de la vie courante, les bons écrivains en dé-

cèlent les causes impondérables et les conséquences imprévisibles, pour laisser la conviction que la vertu n'est pas plus souvent récompensée que le vice n'est puni.

J'essayai de lui protester que c'est l'intention qui constitue la mauvaise ou la bonne action et que, en toute justice, le blâme ou le mérite se doit mesurer sur le propos. Collineau m'imposa silence pour me raconter une autre aventure qui lui remontait à la mémoire et lui fournissait une preuve de sa théorie. C'était une anecdote d'hôpital, tout au moins une déplaisante rencontre avec un médecin ; et le récent séjour de mon ami dans un sanatorium de Californie lui suggérait peut-être encore des raisonnements que l'on aurait raison de ne pas tenir pour très sains.

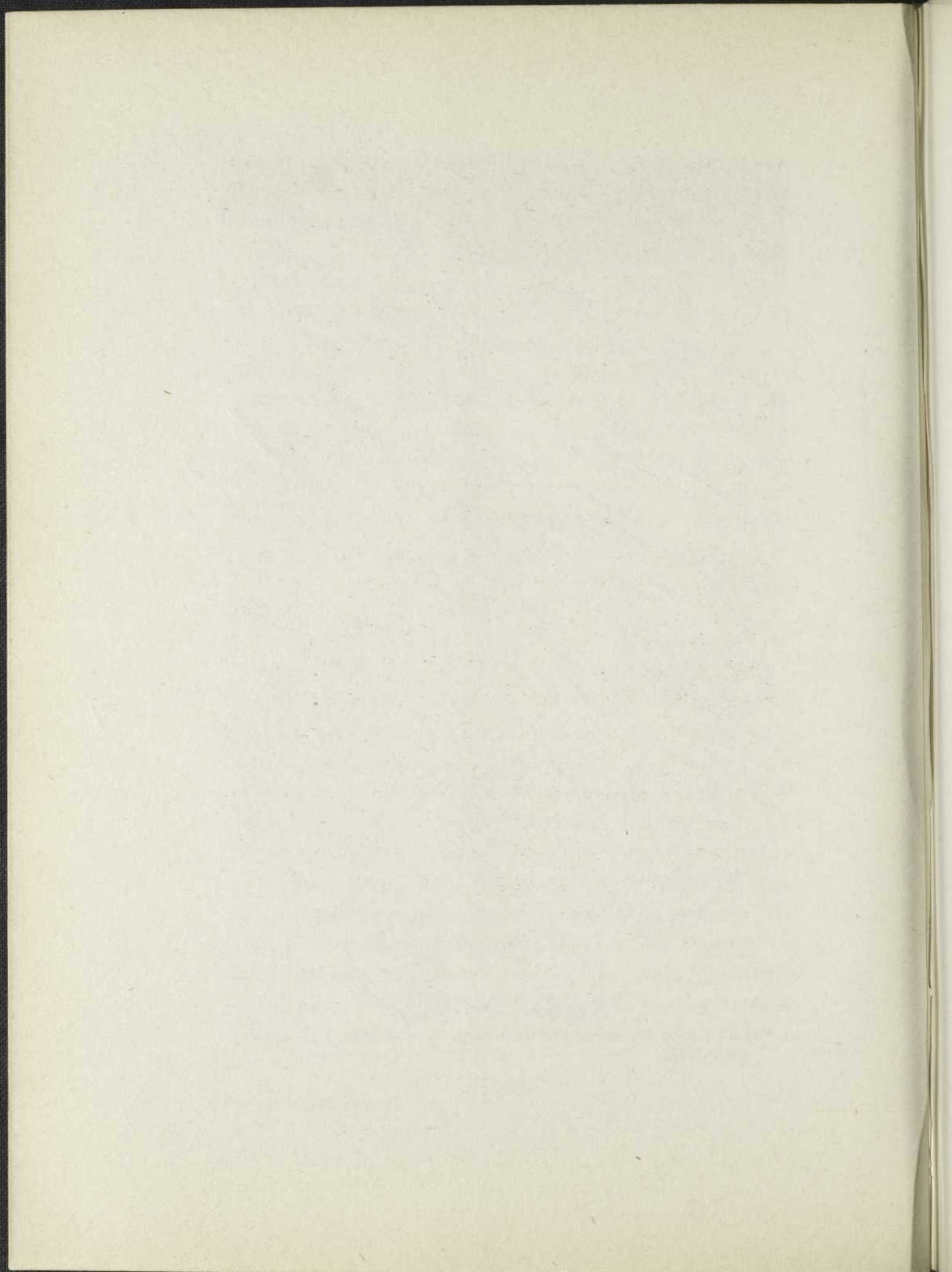
\* \* \*

Il y a quelques années, par un soir de janvier où l'aigre vent nord-ouest soulevait la neige en blizzard, son frère Jules était allé conduire sa femme avec quelques invités au concert qui se donnait au théâtre His Majesty's. Il devait les rejoindre une heure plus tard, après une visite à un client du Parc La Fontaine.

Le frère Jules est la ponctualité, la délicatesse même — un délicat, pour le peindre d'un mot — et il préférerait se passer de dîner plutôt que de négliger le moindre devoir ou de manquer de courtoisie. Il expédia donc sa visite et reprenait le chemin du théâtre lorsque, dans une tourmente qui enveloppait de **POUDRERIE** le



RAYMOND GRAVEL



Parc, sa voiture heurta un pauvre diable qui s'était aventuré sur la chaussée, et le culbuta dans la neige.

Le frère Jules stoppa sur-le-champ et sortit de l'auto pour se porter au secours de sa victime. C'était un homme assez âgé, et ses épaisses lunettes de myope, restées accrochées à ses oreilles, attestaient qu'il se guidait difficilement. S'étant relevé tant bien que mal, et ayant secoué la neige que son gros pardessus avait ramassée dans la chute, il s'éloignait déjà en boitillant et en se tâtant les côtes. Mais Jules le pressa de monter dans sa voiture et de se laisser mener à l'hôpital tout proche où les internes constateraient si son état ne requérait pas quelque traitement à la suite de ce pénible accident.

Le malheureux accepta de bonne grâce. En roulant vers Notre-Dame, il apprit même à son conducteur qu'il était sans travail et sans famille, et qu'une visite gratuite « chez les docteurs » le soulagerait peut-être de bobos dont il se plaignait depuis quelque temps.

Dans l'émoi d'avoir culbuté ce pauvre hère, et dans l'agacement de s'attarder fort en allant confier son chômeur à l'hôpital, comme l'élémentaire décence le lui commandait, le frère Jules ne se soucia guère de calculer que cette victime lui ferait probablement payer, avec une hospitalisation extravagante, des soins pour des avaries qu'il n'avait point causées. On ne s'arrête pas plus aisément sur la pente du bien que sur celle du mal ; et, après tout, c'est l'affaire des assurances de payer les pots que cassent les automédons.

Les internes s'emparent donc du blessé, le trans-

portent dans une salle d'examen et l'étendent sur une table violemment éclairée de quatre projecteurs, puis le tâtent de partout, pour déclarer qu'aucun os n'est rompu, qu'aucun organe n'est lésé. Il ne s'agit que de légères contusions et d'un simple choc nerveux. Seulement, le pouls bat la chamade et la tension artérielle est tout à l'envers. La radiographie confirmera, le lendemain, ce diagnostic sommaire. Deux ou trois jours de repos, et des massages appropriés, auront raison de l'accident dont on déposa, selon la loi, le procès-verbal à la procure de l'hôpital, avec les signature, adresse et qualité de son involontaire auteur.

Le frère Jules sortit de l'hôpital et soupira de soulagement. La bonace après la tempête. Ravigotée par la friction tonique de la bourrasque, l'atmosphère avivait l'azur du ciel qui se reprenait à scintiller de toutes ses étoiles. Il se sentait tout requinqué, léger comme les radieuses paillettes de neige qui empoudraient l'éclairage électrique des rues. Poussant sa voiture vers le concert dont il avait déjà manqué la moitié, il sifflota d'aise : *Tout va très bien, Madame la Marquise*, et découvrit même quelque mélodie à cette rengaine qui lui avait jusque-là paru idiote. La sérénité de l'âme se reflète sur les moindres choses et leur confère un rayonnement de beauté dont l'homme heureux peut seul s'émouvoir.

Le lendemain, l'hôpital appela le frère Jules au téléphone pour l'informer que sa victime avait trépassé, aux petites heures du matin. N'en pouvant croire ses oreilles, il accourut à Notre-Dame où la catastrophe lui

fut confirmée. La direction l'engagea même à passer aux bureaux de la police pour y déposer son témoignage, sans attendre une sommation en due forme.

C'est à n'y rien comprendre. N'avait-il pas lui-même, en toute diligence, emmené à l'hôpital le misérable que sa voiture avait renversé dans la neige ? Les internes n'avaient-ils pas constaté que l'homme qu'on leur apportait n'avait subi ni blessures ni lésion ? Il n'est pas possible qu'une aussi bénigne collision ait pu provoquer cette mort subite, qui doit être attribuée à une autre cause, à une syncope, à une révolution cardiaque, à Dieu sait quoi ! En effet, les internes ont noté une pression vasculaire anormale, un pouls égaré... L'autopsie déterminera sans doute la cause précise du décès.

Hé ! hé ! Une autopsie ne se pratique pas aussi facilement. Pour commencer, il faut transporter le cadavre à la morgue et obtenir du coroner l'autorisation de faire intervenir des médecins-légistes dont l'expertise donnera lieu à un verdict de mort accidentelle ou à la mise en jugement des responsables d'homicide involontaire ou de meurtre, selon le cas. De toute façon, la question va se poser, préalable, de la cause qui a déterminé la mort de ce chômeur ; et si le tribunal cherche à y rattacher quelque responsabilité, comment le prévenu, sans aucun témoin à décharge, se disculperait-il d'un méfait dont il est pourtant innocent ? Quelle aide implorer pour se tirer des griffes de la Justice ? Où donner de la tête dans cette impasse désespérante ?

Parmi tous les noms, que son effarement évoque,

portent dans une salle d'examen et l'étendent sur une table violemment éclairée de quatre projecteurs, puis le tâtent de partout, pour déclarer qu'aucun os n'est rompu, qu'aucun organe n'est lésé. Il ne s'agit que de légères contusions et d'un simple choc nerveux. Seulement, le pouls bat la chamade et la tension artérielle est tout à l'envers. La radiographie confirmera, le lendemain, ce diagnostic sommaire. Deux ou trois jours de repos, et des massages appropriés, auront raison de l'accident dont on déposa, selon la loi, le procès-verbal à la procure de l'hôpital, avec les signature, adresse et qualité de son involontaire auteur.

Le frère Jules sortit de l'hôpital et soupira de soulagement. La bonace après la tempête. Ravigotée par la friction tonique de la bourrasque, l'atmosphère avivait l'azur du ciel qui se reprenait à scintiller de toutes ses étoiles. Il se sentait tout requinqué, léger comme les radieuses paillettes de neige qui empoudraient l'éclairage électrique des rues. Poussant sa voiture vers le concert dont il avait déjà manqué la moitié, il sifflota d'aise : *Tout va très bien, Madame la Marquise*, et découvrit même quelque mélodie à cette rengaine qui lui avait jusque-là paru idiote. La sérénité de l'âme se reflète sur les moindres choses et leur confère un rayonnement de beauté dont l'homme heureux peut seul s'émouvoir.

Le lendemain, l'hôpital appela le frère Jules au téléphone pour l'informer que sa victime avait trépassé, aux petites heures du matin. N'en pouvant croire ses oreilles, il accourut à Notre-Dame où la catastrophe lui

fut confirmée. La direction l'engagea même à passer aux bureaux de la police pour y déposer son témoignage, sans attendre une sommation en due forme.

C'est à n'y rien comprendre. N'avait-il pas lui-même, en toute diligence, emmené à l'hôpital le misérable que sa voiture avait renversé dans la neige ? Les internes n'avaient-ils pas constaté que l'homme qu'on leur apportait n'avait subi ni blessures ni lésion ? Il n'est pas possible qu'une aussi bénigne collision ait pu provoquer cette mort subite, qui doit être attribuée à une autre cause, à une syncope, à une révolution cardiaque, à Dieu sait quoi ! En effet, les internes ont noté une pression vasculaire anormale, un pouls égaré... L'autopsie déterminera sans doute la cause précise du décès.

Hé ! hé ! Une autopsie ne se pratique pas aussi facilement. Pour commencer, il faut transporter le cadavre à la morgue et obtenir du coroner l'autorisation de faire intervenir des médecins-légistes dont l'expertise donnera lieu à un verdict de mort accidentelle ou à la mise en jugement des responsables d'homicide involontaire ou de meurtre, selon le cas. De toute façon, la question va se poser, préalable, de la cause qui a déterminé la mort de ce chômeur ; et si le tribunal cherche à y rattacher quelque responsabilité, comment le prévenu, sans aucun témoin à décharge, se disculperait-il d'un méfait dont il est pourtant innocent ? Quelle aide implorer pour se tirer des griffes de la Justice ? Où donner de la tête dans cette impasse désespérante ?

Parmi tous les noms, que son effarement évoque,

des personnes qu'il peut appeler à son secours, celui du docteur Morchaix paraît dégager un rayon d'espoir. Il connaît ce médecin depuis l'Université ; il l'a quelquefois revu dans le monde et au cercle, le sait lié d'amitié avec le directeur du service médical de la police, et le tient au surplus pour un type serviable et prestigieux.

Il court chez Morchaix, lui expose sa situation angoissante et le supplie de tenter une démarche auprès de son confrère de la police pour lui persuader d'appeler à l'enquête les internes de Notre-Dame qui ont constaté que le défunt n'a reçu aucune blessure de l'automobile. A tout prix, il faut obtenir l'ordonnance d'une autopsie qui démontrera que le malheureux a succombé à une défaillance physiologique et naturelle dont lui, le frère Jules, ne peut raisonnablement pas être tenu responsable, en toute justice et en tout état de cause.

Le docteur Morchaix compatit à l'anxiété de son suppliant et fit avec obligeance la démarche requise. L'autopsie fut ordonnée. Elle révéla une embolie provenant de végétations qui obstruaient les orifices valvulaires du cœur et dont quelques ramilles détachées avaient pris le courant des artères pour aboutir au cerveau.

Le frère Jules s'empressa de retourner chez Morchaix pour le remercier de ses bons offices et pour acquitter son intervention. Mais le médecin le renvoya fort aimablement en lui déclarant que l'étiquette professionnelle l'autorisait à recevoir des honoraires seule-

ment pour ses soins médicaux, et que la satisfaction lui suffisait d'avoir peut-être participé à tirer d'embarras un ami.

On a bien raison de dire que les délicats sont malheureux. Exonéré enfin, devant la Justice et à ses propres yeux, de la mort d'un homme, ne voilà-t-il pas le frère Jules bourrelé du scrupule de témoigner sa reconnaissance à ce phénomène de docteur qui refuse une rémunération ?

A force de chercher, il lui vint une idée lumineuse, salvatrice. Morchaix est réputé le meilleur spécialiste de Montréal pour les affections du tube digestif. Le frère Jules ira donc le consulter sur un vague malaise d'estomac qui, au demeurant, ne l'a jamais empêché de dormir, ni même de jouer joyeusement de la fourchette ; il se constituera son patient bénévole sur qui le praticien aura tôt fait de se récupérer des services obligeamment rendus.

Les spécialistes, et singulièrement les stomatologues, sont de braves gens, en dehors de leur cabinet. Mais lorsqu'ils exercent leur métier, ils sont encore plus crédules que leurs malades, et la manie de la médication sévit plus violemment chez eux que chez les valétudinaires. Professionnellement portés à confirmer leurs propres théories ou à les expérimenter, à appliquer les plus récentes découvertes des maîtres, ils vous font ingurgiter leurs drogues et vous traitent en cobayes, sauf à vous soumettre ensuite à un traitement contraire que préconise telle sommité médicale, après que le régime établi par tel autre Esculape n'a rien

réduit de votre mal. Bref, le docteur Morchaix se jeta incontinent sur l'estomac du frère Jules comme la misère se jette sur le pauvre monde ; il ausculta, palpa, percuta, questionna. Ainsi que les mariniers de jadis circumnaviguaient les terres nouvelles et en dressaient la carte au moyen de leur astrolabe et de leurs sondes, Morchaix entreprit la découverte pathologique du frère Jules et contrôla une à une les fonctions de son économie par des analyses d'humeurs et de sécrétions prélevées selon les rigoureuses indications de la biologie moderne. Ce vague malaise fut d'abord déclaré épigastrique et prit, de ce diagnostic, suffisamment de gravité. Après quoi Morchaix prescrivit un régime : des remèdes et surtout l'inaction durant huit jours. Diète, naturellement, grands lavages de l'estomac et du duodénum, matin et soir, et rationnement au compte-gouttes du bol alimentaire, avec repos forcé. En sorte que, même si le docteur n'avait pas ordonné la cessation de tout travail et le calme absolu, le malade aurait été bien incapable de rien faire, tant il était occupé, de jour et de nuit, à suivre à la lettre ses prescriptions.

Ce traitement d'une semaine n'ayant apporté aucun changement, le médecin crut opportun d'imposer un régime différent avec une médication aussi différente — sans différence de résultat. Le frère Jules, qui se portait bien avant le traitement, ne se sentait franchement pas plus mal après le deuxième, et ne pouvait pas dire, en toute honnêteté, qu'il allait mieux.

La médecine possède une qualité qu'il est juste de lui reconnaître, et c'est la ténacité. Aussi Morchaix

proposa-t-il un troisième traitement, composé, celui-là, par un maître siamois pour réduire les gastrites les plus rebelles . . .

Cette perspective d'une troisième épreuve donna bien vite au frère Jules l'appréhension que tous ces lavages et rinçages de son estomac, irrité de toutes ces drogues contradictoires, ne lui détraquassent à jamais l'appareil digestif qui ne lui avait pas encore failli sérieusement, et ne compromissent en outre son système nerveux qui commençait à manifester une intolérance inquiétante. Aussi se résolut-il à exposer au docteur, avec toutes les précautions oratoires, son intention d'essayer une cure d'air, quelque part en Gaspésie. Par déférence pour la Faculté, sinon comme faux-fuyant, il crut même séant de citer le fameux aphorisme de Knock : « Tout homme bien portant est un malade qui s'ignore » ; et Morchaix insista que Knock avait raison. Le frère Jules jugea dès lors impérieux, pour sa propre sécurité, de prendre définitivement congé.

Il régla diligemment la note du spécialiste, puis le compte du pharmacien, sans trop se plaindre d'avoir perdu trois semaines à des traitements nocifs ou tout au moins inutiles, d'avoir au surplus causé de vives inquiétudes à sa famille et négligé tout ce temps ses affaires. Ce délicat estimait s'être enfin libéré de sa dette de reconnaissance, et reprenait de la joie à l'existence.

Il manqua seulement de s'en aller à la mer qui, entre autres produits excellents, fournit un prétexte de saison pour se sauver des fâcheux et des tyrans ; et il

se retrouva bientôt face à face avec son docteur qui ne le félicita pas du tout de son rétablissement miraculeux. Bien au contraire, Morchaix lui fit élégamment entendre qu'il n'était point dupe de ce lâchage, et lui remontra, avec une exquise discrétion, que le remède le plus efficace est la confiance qu'un malade met en son médecin.

Le frère Jules se sentit alors atteint de la vexation que l'autre avait éprouvée, et comprit que le docteur ne lui pardonnerait jamais d'avoir aussi peu apprécié son zèle à mettre au service de son nouveau client toute sa science personnelle et celle des maîtres du pays et de l'étranger.

C'est le frère Jules qui, maintenant, baisse le nez et se sent honteux sous l'œil réprobateur du médecin. Un remords le point chaque fois qu'il aperçoit Morchaix ou qu'il lit son nom imprimé. Il s'imagine même que tous les autres praticiens de la ville le considèrent comme un révolté contre la Médecine et se le dénoncent les uns aux autres. S'il flaire un confrère de Morchaix dans une réunion où il doit passer la soirée, la présence de cet invité lui inspire tout de suite un motif pour se retirer. Aujourd'hui qu'il a dépassé la soixantaine, il se tient pour excommunié de la docte profession. Il vit dans l'appréhension croissante et lancinante de ne trouver aucun médecin pour le soigner lorsqu'il deviendra réellement malade. Cette frayeur anticipée lui gâte à jamais la satisfaction de se bien porter. Car il ne suffit pas, pour vivre en paix, de fuir la société des guérisseurs. La débilité de la nature humaine nous condamne

à leur dépendance et nous contraint, tôt ou tard, à recourir à leur ministère pour adoucir nos maux, sinon pour nous aider à mourir. Pauvre Jules ! Voilà où l'ont conduit ses sentiments scrupuleux et son bon cœur, son souci d'acquitter une dette de reconnaissance.

Le monsieur qui faillit échouer en prison pour être allé déclarer au commissaire de police une montre qu'il avait trouvée sur le trottoir, se promet bien, pour sa sauvegarde future, de refouler hermétiquement ses sentiments d'intégrité si jamais il en trouvait une autre, de montre. Ainsi l'expérience des hommes a-t-elle poussé le frère Jules à se jurer de ne plus demander le moindre service à qui que ce soit, afin de ne devoir dorénavant de gratitude à personne, puisque la gratitude a des conséquences aussi malencontreuses. Mais on ne se refait pas aisément à son âge ; sa délicatesse native lui attirera de nouveaux mécomptes qu'il ne pressent que trop et qui d'avance empoisonnent sa vieillesse. Le frère Jules est à plaindre ; il est vraiment malheureux.

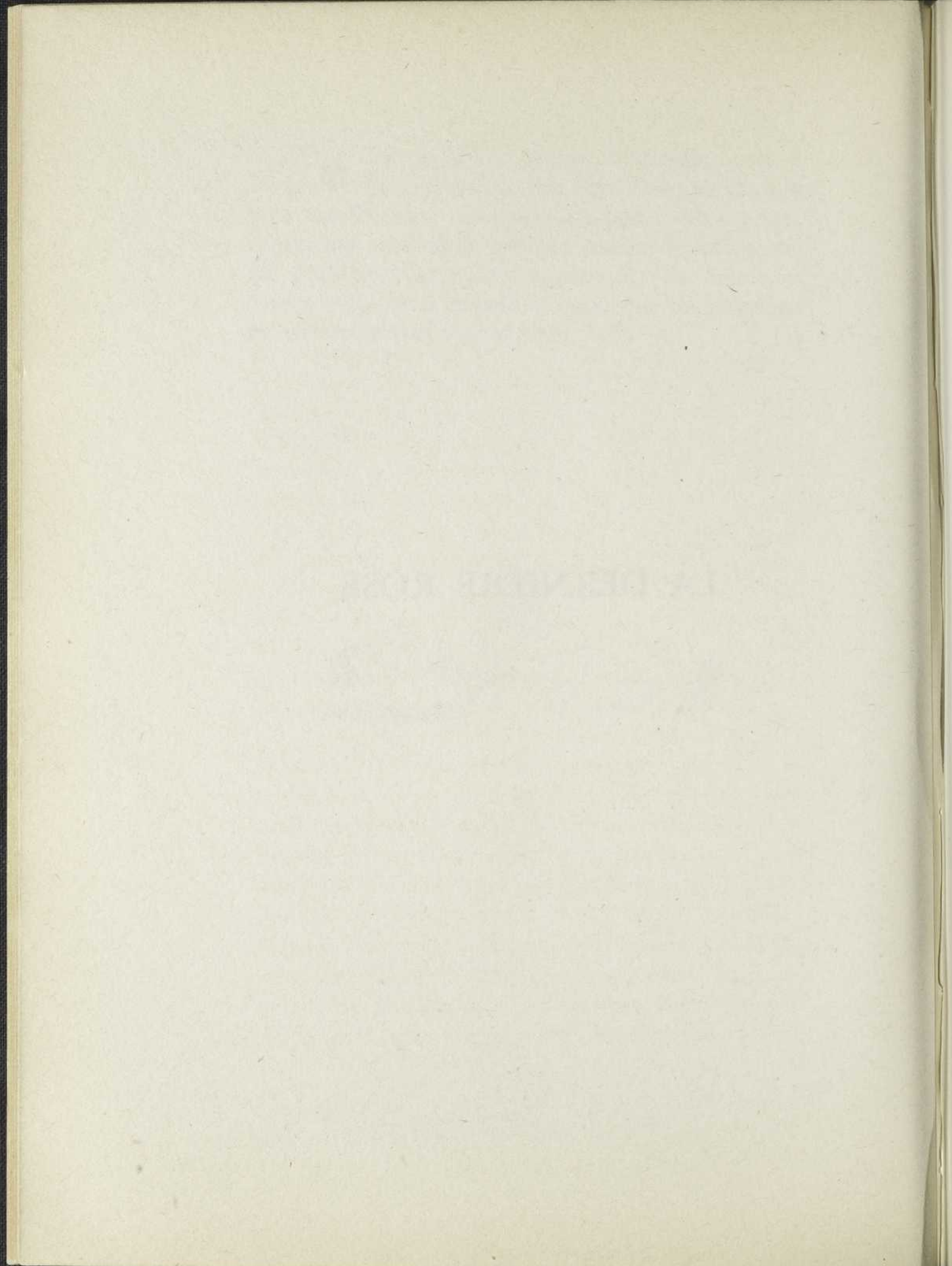
Non, il ne faut pas raconter aux enfants ces histoires qui contredisent les leçons rassurantes de leur petit catéchisme. La vie leur apprendra assez tôt que la vertu n'est pas toujours récompensée dans ce bas monde et que les plus beaux élans de l'âme se blousent souvent, hélas ! au point de dégoûter de se comporter en honnête homme.

\* \* \*

A vrai dire, mon ami Maurice Collineau, lorsqu'il me narra cette aventure de son frère Jules, ne m'a pas paru complètement remis de son affaissement nerveux. Il lui reste sans doute quelque vestige de mélancolie qui l'incline à assombrir un tantinet les choses, à douter même de la morale courante que les gens bien pensants observent avec sévérité.



LA DERNIÈRE ROSE



## LA DERNIÈRE ROSE



LE vieux colonel Chambolon va mourir. On l'a transporté à l'hôpital. Il a compris, dans les réticences de son médecin, que la fin approchait, et il a voulu épargner à sa famille les angoisses de son agonie, le macabre branle-bas que la mort déclenche dans une maison.

Sa famille ! Sa maison ! Il y occupait bien peu de place. De cinq enfants, sa fille aînée, mariée à un avocat acadien, demeurait au Nouveau-Brunswick, et la cadette avait aussi quitté son père pour se cloîtrer chez les dominicaines de Berthier. Le plus âgé de ses fils voyageait aux gages d'une compagnie de commerce et l'autre, fonctionnaire à Québec, se rivaient à un médiocre emploi dans son ministère. Le plus jeune, engagé dans l'aviation canadienne, n'existait plus qu'au tableau d'honneur de son escadrille, la première à participer à un raid britannique sur les chantiers maritimes de Kiel.

Il n'avait pas atteint la cinquantaine qu'on l'appelait déjà, dans le quartier, le vieux colonel Chambolon, parce qu'une insidieuse néphrite, rapportée de l'armée et qu'il croyait à jamais endormie, se réveillait pour dé-

praver sa constitution. Ses traits s'émaciaient, sa moustache et ses sourcils broussailleux blanchissaient ; l'affaïssement de son échine, amplifiant la boiterie qui lui restait d'une grave blessure au pied, le forçait à s'aider, pour marcher, d'une lourde canne, d'un bâton de vieille. Il ne continuait pas moins à pratiquer sa profession lorsque la mort héroïque de son aviateur lui donna le coup de grâce, malgré toute la fierté qu'il s'efforçait d'en afficher.

Il ne répugnait point à évoquer sa propre carrière militaire, à raconter ses états de service, en les enjolivant un tantinet. De fait, il s'était intéressé dès le collège aux exercices de milice ; il s'était enrôlé dans le 65<sup>e</sup> régiment de Montréal en même temps qu'inscrit à l'université, et il était devenu lieutenant avant son admission au notariat. Bien qu'il dépassât la quarantaine en 1914, et qu'il eût déjà quatre enfants, il se fit un devoir d'aider notre ancienne mère patrie à se défendre contre l'Allemagne, et saisit l'occasion de prendre part à une véritable expédition guerrière. D'autant plus que l'agaçaient les propos de certains camarades de son régiment, officiers de salon, qui, d'abord soucieux de se garantir des égratignures et de conserver une confortable situation, se livraient aux plus misérables ergoteries pour démontrer que nous ne devons rien à la France et encore moins à l'Angleterre. Ces lâches prétextes d'abstention, invoqués par ses concitoyens britanniques de sang français, l'indignaient et le décidèrent à partir. Sa femme ne pleurnicha pas trop pour l'arrêter.

Il revint avec le grade de major, quelques décorations, une imposante claudication et un certificat d'invalidité qui ne l'empêcha ni de reprendre son étude de notaire ni de procréer un nouvel héritier. Ce dernier fils eut même l'esprit de naître le 9 avril, juste à l'anniversaire de la vaillante attaque de Vimy, pour autoriser son père à lui donner au baptême le nom du village historique où se termina sa carrière de combattant, de cette illustre victoire des Canadiens en terre de France. Le petit Vimy prenait à peine sa deuxième année que sa mère succombait à un accident d'automobile. Ses grandes sœurs l'élevèrent tant bien que mal, jusqu'à ce que l'aînée se mariât et que l'autre se reclût dans un cloître.

Le père encouragea dès lors le plus âgé de ses fils à se choisir une épouse, et c'est une étrangère qui assumait la direction de la maison que le notaire, en contractant mariage, avait achetée dans la banlieue, loin des bruits ferrailleux de la grand-ville. C'est dans ce cottage qu'étaient nés ses deux filles et ses trois fils, que sa propre femme avait trépassé.

Sa bru lui donna trois petits-enfants qui n'eussent point manqué de charmer sa carrière d'aïeul, si seulement elle leur avait permis de recevoir les câlineries et gâteries du vétéran ; mais il devait se cacher pour témoigner son affection aux bébés, les embrasser.

Ses infirmités, plus que l'âge, le poussèrent à céder son greffe à un plus vigoureux confrère et il prit vite l'habitude de demeurer chez lui, où l'ancien aumônier de son régiment, le capitaine-abbé Chorel, blessé comme

lui à Vimy, venait, à temps perdu, lui tenir compagnie. Seul, il se divertissait amplement à compulser de vieilles paperasses, à colliger des mémoires sur la participation canadienne à la guerre de 1914-1918, et surtout à soigner un petit jardin qu'il s'était mis en tête d'aménager au fond de sa cour. Mais la présence continuelle de ce vieil homme malade gênait la belle-fille qui s'ingéniait à le tenir à l'écart. Elle engageait aussi sournoisement ses mioches à ne pas trop approcher leur grand-père, à cause de ses bobos qu'elle leur décrivait de façon à les épeurer. Les absences fréquentes et prolongées de son mari donnaient toute licence à la jeune femme de sortir à sa fantaisie et, pour égayer ses soirées, de recevoir des amis dont le verbe bruyant et les allures dévergondées refoulaient l'ancien dans sa chambre. Pour décrire d'un mot le caractère de cette bru, et marquer jusqu'à quel point elle était dépourvue de la grâce et de la sensibilité inhérentes à son sexe, suffit-il pas de noter qu'elle n'aimait point les fleurs ?

La place que le notaire vieillissant occupait dans sa propre maison se faisait de plus en plus restreinte. Il ne sortait guère de son coin que pour cultiver son courtil et s'y réfugier contre le tintamarre de la maisonnée. Nous appartenons intimement à la terre, tous tant que nous sommes, et c'est au sol accueillant et indulgent que nous revenons quand nous demandons des consolations et du réconfort, dès que nous commençons à comprendre la vanité de nos entreprises et la folie de nos agitations, que nous éprouvons le besoin d'élever notre pensée ; l'âme exige aussi que nous

nous courbions vers la terre pour s'élancer elle-même vers le ciel. Tous les blessés de la vie, les déçus, les fatigués, les révoltés, aspirent à cette communion qui délivre et guérit ; tous, ils recherchent le refuge de la campagne pour recouvrer la paix des champs, la sécurité des bois. Le citadin, atteint de sagesse, rêve au moins d'un parterre de la grandeur classique d'un mouchoir de poche, qui lui procurera l'illusion d'un retour à la nature ; il s'estime heureux de régner sur une infime parcelle de terroir où son ascendant, ses caprices et ses espoirs se donnent enfin libre cours.

Deux clématites recouvraient la clôture mitoyenne qui séparait l'enclos de l'autre cour, en arrière d'un logement de la rue voisine. Dans un angle, que formait le garage, s'élançait un lilas blanc où le retraité s'appliquait à faire grimper des volubilis qui parsemaient drôlement, de leurs frêles calices bleu de porcelaine, le feuillage de l'arbre sourcilleux dont les thyrses printaniers se desséchaient en petites momies brunes. A l'ombre de ce lilas, il avait fixé un solide fauteuil de cèdre où il passait ses meilleures heures à faire un bout de sieste, à observer ses cultures, à rêver. Il y ajoutait une chaise de cuisine lorsque l'abbé Chorel passait devant sa porte et pouvait s'attarder à fumer un cigare. Ils faisaient et refaisaient ensemble la revue des anciens :

— À propos, dit un jour l'aumônier, j'ai lu hier, dans un journal de Québec, que Lataurette s'est remarié.

— Lataurette, qui ça ?

— Lataurette, Guillaume. Vous savez bien, ce ser-

gent du 22<sup>e</sup>, ce drôle à la face si grimaçante qu'en pleurant même il nous forçait à rire.

— Ah oui ! Lataurette ! Vous vous rappelez, l'abbé, ce matin neigeux du lundi pascal de 1917, où nous attendions, non sans une exaltante anxiété, la fameuse heure H. Il se tenait à l'extrémité de nos avant-postes avec son escouade embusquée derrière une haie de ronces, pour guetter les silhouettes suspectes qui se faufilaient au déclin de la crête de Vimy. Dans le silence énervant qui planait sur nos têtes, ce farceur de Lataurette, à qui le protocole militaire n'imposait pas du tout, me crie : « Eh ! notaire-capitaine, visez-moi ce client, là-bas ; et si vous voulez z'y préparer son testament, c'est le moment. » Sans attendre ma réponse, d'une balle il étendit le *client*, une ombre trop curieuse de voir ce qui se passait dans nos lignes. Trois jours plus tard, il devait me relever de la jolie culbute que me fit faire une grenade, venue Dieu sait d'où, qui me mit le pied en capilotade.

— En quoi, fit l'aumônier, ce minuscule obus se montra fort obligeant, parce que les pépins de ces fruits de fonte sèment des ravages qui ne se limitent pas toujours aux orteils.

— En effet, j'en aurais été quitte pour traîner de la patte si les injections trop généreuses de sérum anti-tétanique ne m'avaient pas ensuite détraqué les reins.

— On ne va pas à la guerre sans qu'il en coûte, mon bon ami. Vous, colonel, c'est une petite néphrite qui vous remémore ces jours épiques, et moi, c'est un déplaisant rhumatisme que je dois à la fracture de ma

clavicule, pour me ressouvenir de nos exploits et pronostiquer la pluie à mes voisins.

— Dire que je regrettais de n'avoir pas ma petite écorchure glorieuse, comme tout le monde ! Depuis deux ans qu'on nous trimbalait d'un secteur dans un autre, où tant de pauvres bougres attrapaient les premières balles qui passaient, moi, je les échappais toutes. Je commençais à me croire invulnérable, ma parole ! Pour me punir de cette présomption, c'est une vulgaire grenade qui m'a bêtement mordu, comme une chienne, au pied !

— Achille fut blessé au talon, mon brave colonel, et Dieu sait combien la renommée l'a célébrée, sa blessure.

— Vous, l'abbé, pouvez du moins vous glorifier d'avoir été atteint d'une balle, comme un soldat ! Les curés sont toujours là pour attraper les bons morceaux !

— Mon Dieu, elle venait de si loin, cette balle, qu'elle n'a même pas pu me traverser l'épaule. Ce que je déplore tous les jours, puisqu'elle a contraint messieurs les chirurgiens à l'extraire, et non sans difficulté.

— En somme, conclut le colonel, nous voilà tous deux patraques pour avoir donné l'exemple du patriotisme !

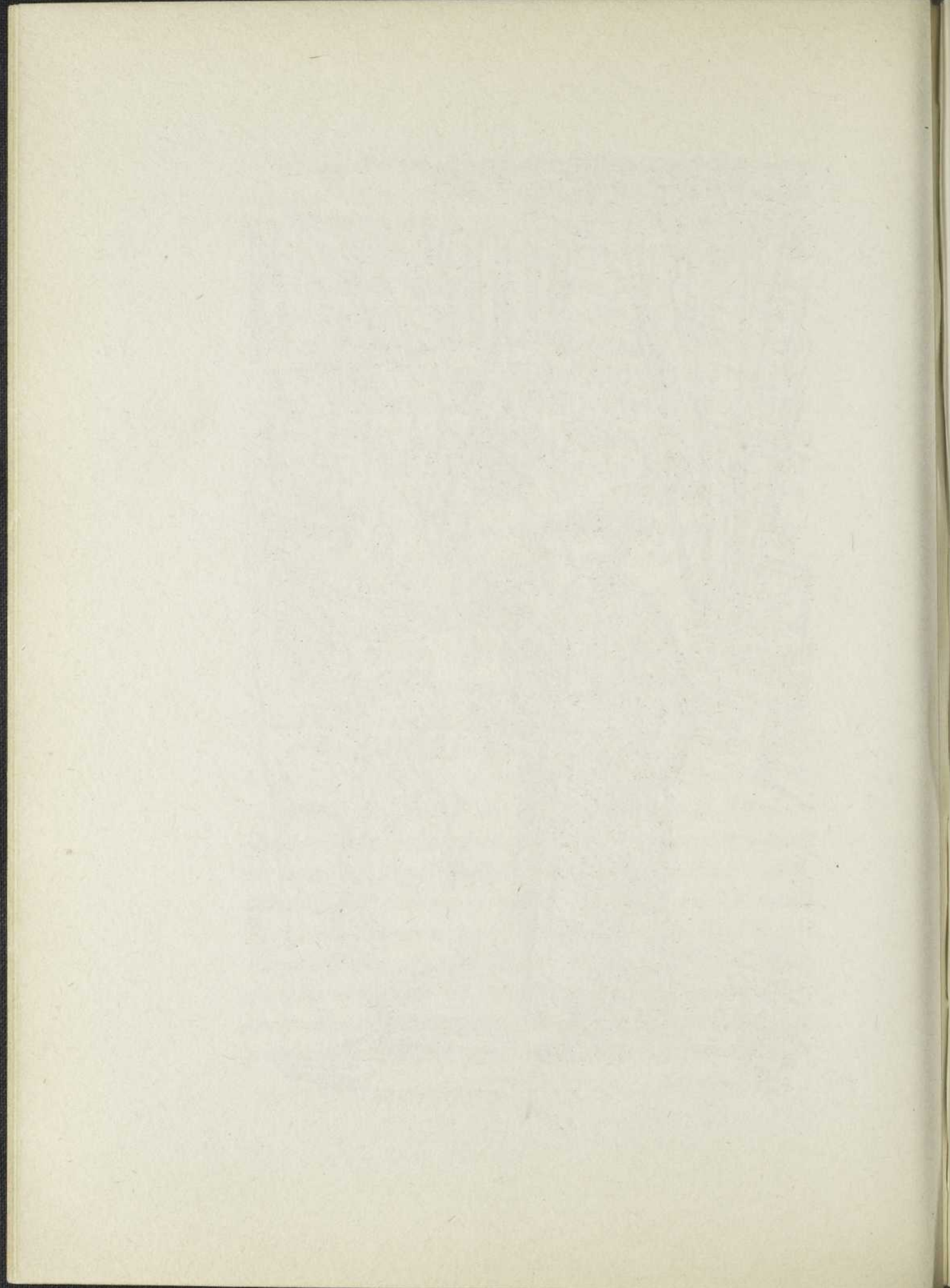
— C'est peut-être notre plus belle récompense, et ces menues blessures corporelles nous préservent sans doute des folies que nous voyons commettre aux gens bien portants.

— Ainsi soit-il, abbé du diable !

— *Deo gratias*, mon cher frère.

Ils devisaient à cœur ouvert et se taquinaient volontiers sur leur pitoyable état de santé, parmi les tulipes, les jonquilles et les iris, les pavots et les narcisses, les œillets et les giroflées, les lis et les dahlias, les balsamines et les asters. Mais la prédilection du colonel allait aux rosiers qu'il sélectionnait avec minutie pour en obtenir une floraison constante. Comme des sentinelles de parade, grimpants, moussus et buissonnants montaient la garde au coin de chaque plate-bande et au bout de chaque allée, en arborant tour à tour les cocardes de leur régiment, en exposant les roses de leur variété particulière, depuis les polyanthes dont les humbles corymbes s'épanouissent du printemps à la fin de l'automne, jusqu'aux orgueilleuses solitaires qui préfèrent l'éclat à la durée et vivent, ô Malherbe, ce que vivent les roses, l'espace d'un matin ! Les Talisman le ravissaient entre toutes par leur hardi comportement et leur résistance aux parasites, la discrétion de leur parfum, l'irrésistible vénusté de leur coloration contrastante qui enduit d'incarnat l'intérieur des pétales à doublure d'abricot. À côté de la Jacqueminot, de l'Ophélia, de l'Étoile de Hollande ou de la Ville de Paris, de toutes ces roses de la haute qui se composent un maintien solennel, s'adonisent et se gourment pour éclipser leurs voisines et les dominer, la Talisman marque l'allègement que les femmes spirituelles et raisonnables ont apporté à leur toilette. En notre siècle d'indépendance et de simplification, une lourde American Beauty ne rappelle-t-elle pas ces aristocrates de jadis qui s'appliquaient si bien à surcharger leur vêtue,





à multiplier les prétintailles et à se monter le collet, que ni leur mari, ni leur cavalier servant, ni même leurs amants et encore moins le commun n'osaient les approcher. La femme moderne s'est débarrassée de ces affiquets désuets et encombrants ; sa jeunesse se développe avec grâce et liberté ; son adolescence s'épanouit à l'aise et sans entraver ses mouvements. La Talisman s'accommode ainsi d'une foliation qui repousse le superflu ; elle préfère la qualité à la quantité, la finesse à la somptuosité, la nuance à l'éclat ; ses pétales ailés révèlent la perfection dans la modération. Sa charmante frimousse bicolore et bien aérée sourit jusqu'à l'effeuillage, tandis que ses plus riches sœurs, engoncées dans leurs innombrables tuniques, vieillissent comme de grosses parvenues, en étouffant.

Certains soirs ardents de l'été, lorsque la lune éclaire avec tant de frénésie qu'elle semble ambitionner de se mesurer au soleil

*sans qui les choses  
Ne seraient que ce qu'elles sont,*

et qu'elle chambarde tout le registre des tons, le grand-père s'amusait comme un gosse à cette blafarde mascarade lunaire qui teintait de bleu ses roses blanches, de vert ses zinnias orangés, de mauve ses verveines rouges, et qui délavait tout le feuillage en brun de Sienne. Il se délectait à cette innocente fantasmagorie et comparait ces jeux naturels de la lumière aux effets criards que produisent, sur une scène de théâtre, les écrans transparents que des électriciens artificieux adaptent

aux réflecteurs pour lyriser jusqu'au surnaturel les épisodes passionnants ou nimer de reflets mélodramatiques les héros expirants.

Les rites religieux lui inspiraient plus de tiédeur que de fidélité. Il avait peu à peu renoncé aux métaphysiciens dont les savantes déductions le poussaient à admettre, pour vérités fondamentales, des conclusions qui sonnaient comme déraisonnables à son jugement. Sa bonhomie native et son humilité répugnaient aux spéculations qui dévoient l'intelligence en l'engageant à pénétrer les mystères inaccessibles à l'esprit humain. Il suivait de meilleur gré les directives inspirantes de certains versets retenus de sa fréquentation des évangélistes, qui composaient sa maigre Somme, à la mesure de son entendement. Il aimait à se réciter, entre autres, celui de saint Matthieu : *Considerate lilia quomodo crescunt ; non laborant, neque nent ; dico autem vobis, nec Salomon in omni gloria sua vestiebatur sicut unum ex istis.*

Son courtil, son univers, dont il parcourait en vingt pas chaque allée transversale, lui donnait tout loisir d'en voir naître et mourir les créatures, d'observer leur destinée. Le lis croît pour resplendir ; sans s'épuiser à travailler, sans s'inquiéter de sa parure, en remplissant seulement son emploi, il brille davantage que Salomon dans toute sa gloire.

À l'amateur de jardinage qu'était devenu notre colonel, le grand livre de la Nature paraissait décidément moins difficile à déchiffrer que les théories écrites de main d'homme, et lui apprenait sans contrainte que

la morale la plus simple et la plus sensible est aussi la plus rassurante. Son cabinet de verdure prenait ainsi l'atmosphère d'un sanctuaire ; s'il n'y recherchait pas la jouvence, il y retrouvait du moins l'apaisement et la réconciliation. Il adorait Dieu en cueillant des fleurs, en désherbant ses planches, en épuçant ses rosiers.

Dans l'apparente sérénité d'un tel enclos fleuri, dans ce microcosme se manifestent tous les phénomènes de la vie ; des millions de germes éclosent, se développent, accomplissent leurs fonctions et meurent. Tout un monde — comme chez les humains — naît, grandit, se métamorphose, s'affaire et lutte pour exister : larves, cirons, vers, limaces, bêtes à bon Dieu, fourmis, hannetons, araignées, mouches, papillons, abeilles et bourdons, moustiques et grillons, se pourchassent et s'entre-dévorent, pour autant que les épargnent moineaux et chardonnerets, grives et fauvettes, mulots et souris, voués eux-mêmes à la griffe d'un matou prédateur. Chaque bestiole poursuit son rôle, s'active, puis succombe, sans que l'harmonie du parterre s'en trouve d'un point faussée. La vie d'un être n'intéresse que cet être. L'homme ne considère rien de plus précieux que sa propre vie ; pour la préserver et la défendre, il ne balance point à sacrifier toutes les vies qui l'entourent. Dans son microscopique cerveau, l'invisible moucheron prétend, tout comme un homme, au droit de vivre et met à son existence autant de prix que les plus puissants de la terre en mettent à la leur. Une vie est partout une vie, et le doigt divin marque le terme de chacune, sans se contrarier des accidents qui en accourcissent la durée normale. *Considerate lilia quomodo crescunt . . .*

Autant que le lui permettaient les sorties de sa bru, l'aïeul initiait ses petits-enfants aux secrets et aux mystères de la création, aux rudiments de la cosmogonie, en leur expliquant l'évolution prodigieuse des plantes et la merveilleuse intervention des insectes. Mais la jeune femme estimait que son beau-père témoignait d'un esprit peu pratique en s'employant à l'exploitation d'un jardin fleuriste plutôt qu'à un potager qui réduirait au moins les comptes du marché. Elle ne concevait point qu'on prenne tant de peine et de soins à élever des boutures qui ne produisent ni fruits ni légumes, se font même vilaines dès qu'elles ont passé fleur et restent encombrantes toute la saison. Lui, l'homme, croyait et enseignait aux enfants de son fils que les roses et le plus humble réséda remplissent un important office, tout comme les betteraves et les salsifis, et que l'âme a besoin de parfums, de nuances, de fraîcheur et de beauté, autant que le corps requiert de vitamines et de sucres végétaux. Sa profession l'eût-elle entraîné à la poésie qu'il aurait volontiers célébré en vers les blandices et les vertus de son oasis. Comme il se réfugiait dans la résignation, il se contentait de cultiver quelques fleurs pour son propre agrément, pour adoucir sa relégation et pour adorer le Créateur dont le moindre brin d'herbe révèle l'infinie puissance, comme il atteste la parfaite ordonnance de l'univers. Témoin quotidien et fidèle observateur de la vie répandue dans son étroit domaine, le militaire en retraite apprenait à se conformer à la discipline universelle. Il se voyait décliner. Dans sa chambre, les nuits où il ne dormait

quasi point, il percevait plus qu'il n'entendait la chute de quelques pétales sur sa table couverte de paperasses ; et il souhaitait de s'éteindre sans plus de bruit, avec autant de douceur qu'une rose qui meurt.

Après un mauvais été, la néphrite empira au point d'interdire au vieillard ses visites habituelles aux plates-bandes où les fleurs montaient en graine. André, l'aîné de ses petits-enfants, qui entraît en sa quatorzième année, avait pris goût au jardin et s'efforçait d'y suppléer son grand-père en inspectant les cultures, en cueillant des bouquets pour le malade et en lui rapportant des nouvelles de chaque carré. Mais il allait au collège, et sa maman n'entendait point qu'il se mît en retard ou négligeât ses devoirs de classe pour des flâneries horticoles. Du reste, l'automne avançait ; les tiges gelaient les unes après les autres. Cependant, le vieux s'inquiétait de telle ou telle plante qui réclamait un traitement particulier. La saison commandait d'extirper les herbes porteuses de nuisible semence, de ne laisser traîner aucune radicule de cuscute étrangleuse, de prêle, de pourpier, de millet ou de plantain. Il fallait bêcher à fond le compartiment des annuelles et ameublir le sol autour des vivaces, répandre partout du terreau. Le pauvre grand-père se fatiguait à multiplier ses recommandations au jeune jardinier, à lui apprendre les façons de procéder. Il se rendait aussi bien compte de l'ingéniosité que la maman mettait à trouver des prétextes pour empêcher l'enfant de suivre ses leçons. Le malheureux s'attristait sur son jardin qu'il se sentait forcé d'abandonner et dont il ne prévoyait que trop la

déchéance et la ruine définitive, comme il présentait aussi vivement la sienne. Mais la nature tutélaire implante au cœur des tendresses qui éloignent notre pensée de nos propres afflictions, et le regret que le sort de son cher jardinet inspirait au vieillard lui masquait la désolation du sort qui l'attendait lui-même.

Octobre amena une recrudescence de fièvre, et des crises d'urémie accusèrent une funeste progression du mal qui le minait depuis de longues années. Le malade exigea qu'on le transporte à l'hôpital sans tarder, avant que ses forces déchues lui interdisent de revoir encore une fois ses plates-bandes.

Le taxi l'attendait à la porte que l'invalidé, appuyé au bras de la garde qui le soutenait, s'attardait parmi ses plantes à demi ravagées par la gelée. Il avait appelé son petit-fils et lui donnait de suprêmes instructions. Les tubercules des dahlias, ainsi que les caïeux des bulbeuses, devaient être rentrés, séparés à point et enfouis dans une boîte de sable pour passer l'hiver au frais ; les clématites devaient être plaquées sur la clôture et recouvertes d'un paillason ou d'une grosse toile bien tendue. Pour protéger les rosiers contre l'hiver prenant, il faudrait les tailler, les lier, les rechausser et les enfouir de feuilles mortes.

Entre les tiges abattues et décolorées, entre les carcasses des espèces frileuses et altières, la plupart des rosiers conservaient leur robuste verdure et quelques-uns s'entêtaient même à la vernalisation de nouveaux boutons. Les pétunias engourdis s'opiniâtraient à émettre des parfums alanguis ; des capucines, renfrognées sous

leurs grandes feuilles en parapluie que la froidure guil-  
lochait déjà, lançaient un reste de sourire de safran  
rouillé aux phlox voisins dont les pyramides dégarnies  
retenaient à toute force de rares corolles saumon.  
Derrière une haute talle de salvias dont les clochettes en  
grappes vermillon tâchaient à accaparer les regards en  
défiant l'automne de réduire leur persistant éclat, une  
magnifique Talisman s'épanouissait en cachette et ré-  
servait au maître qui partait l'hommage solennel et  
l'adieu final de tout le parterre qu'il avait aimé.

Le bonhomme tendit, pour la cueillir, une main  
tremblante de fièvre et d'émotion, puis il y renonça.  
Cette rose, la dernière, restera au jardin décrépît, pour  
y terminer sa carrière et colorer le souvenir que le  
jardinier proscrit emportera du royaume de verdure où  
restait son cœur. L'infirmière attentive vit que son  
patient pleurait. Sans un mot, elle le tira doucement  
vers la voiture.

La bru se fit un devoir de convenance de l'aller  
visiter à l'hôpital, avec l'un ou l'autre des enfants.  
Quand l'aîné venait, un regain d'intérêt animait la  
conversation du malade jusqu'à ce que le délire le re-  
prît. Il pressait alors le jeune André de sarcler le com-  
partiment des œillets où le mouron récidivait sans cesse,  
et de bien veiller aux pucerons qui s'attaquent aux plus  
tendres boutons des rosiers. La bise de novembre,  
soufflant au dehors, ne ramenait aucunement sa pensée  
à la saison qui ensevelit la terre dans un linceul de  
frimas ; et le petit André, qui ne comprenait pas

encore les extravagances d'un esprit délirant, souffrait d'entendre son grand-papa lui prodiguer des exhortations impossibles à observer.

La veille de la Sainte-Catherine, le vieux abbé, qui assistait en toute amitié son ancien compagnon d'armes, avertit la famille qu'il venait de lui administrer les derniers sacrements. La bru attendit que les enfants fussent rentrés de leurs classes pour les mener voir encore une fois leur grand-père. Le jeune André tira quelques pièces blanches de sa tirelire ; sur le trajet de l'hôpital, il s'arrêta chez un fleuriste et acheta une de ces gracieuses Talisman que les serres fournissent tout l'hiver aux marchands de la ville. Il avait le cœur si gros que sa mère n'osa point contrarier l'enfant d'une remontrance qui aurait déchaîné ses sanglots.

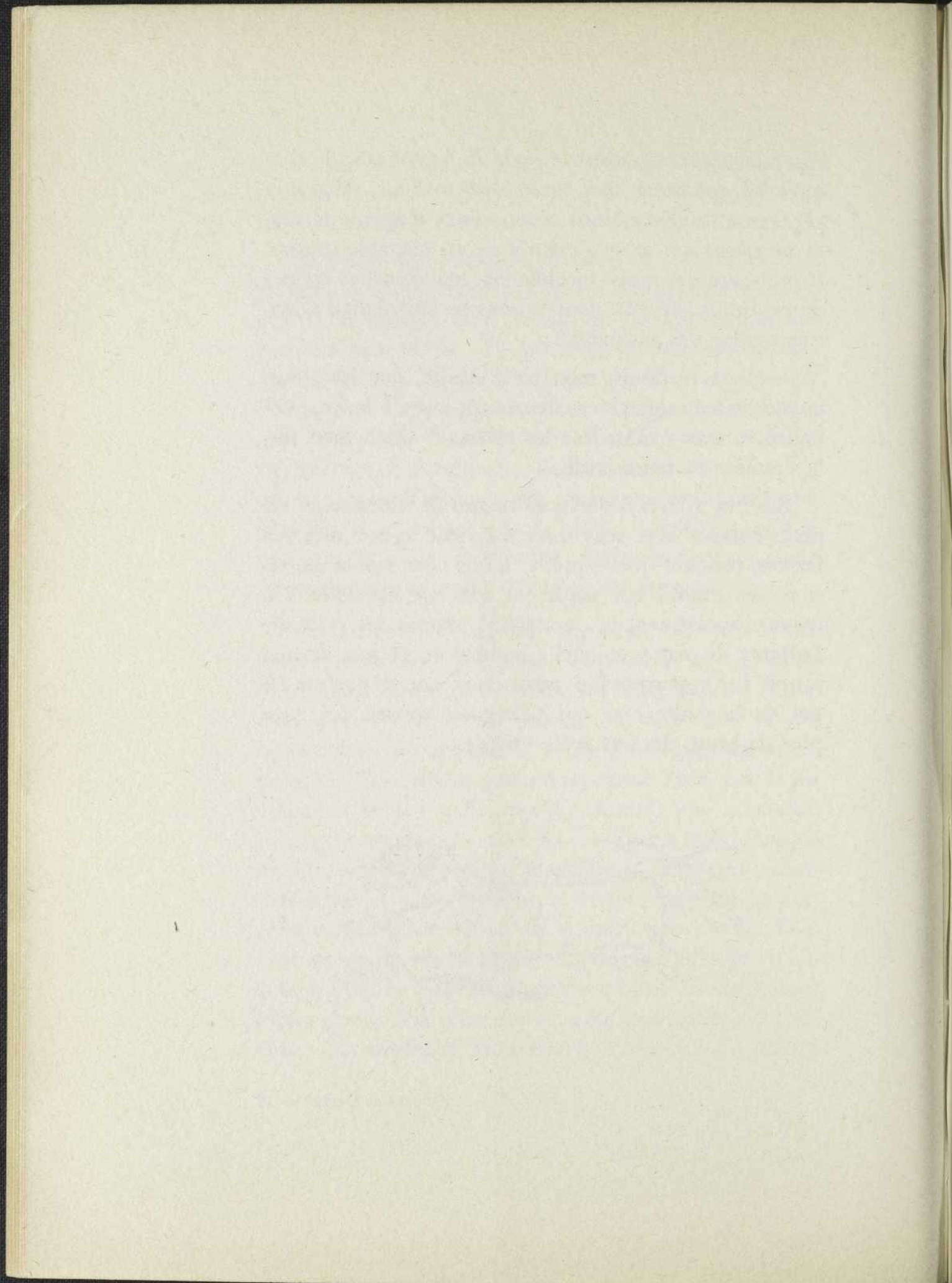
Un trouble synergique aggravait au paroxysme l'état du malade ; une brume envahissait sa vue, et un bienfaisant délire masquait la fin, toute proche. L'aumônier se tenait à son chevet. Le moribond ne reconnut point sa bru que la venue de la mort émouvait presque. Les enfants pleuraient aussi, mais, lui, il les entendait si peu qu'il appelait André, son aide-jardinier, qui se tenait au pied du lit. D'une voix glauque et entrecoupée de râles, il marmottait de vagues recommandations. L'angoisse et la terreur que lui causait cette première révélation de la mort empêchaient l'enfant de parler, de bouger ; il sentait d'ailleurs qu'aucune parole ne pouvait atteindre l'esprit du vieux dont l'âme errait déjà dans les mystérieuses zones de l'au-delà. Un instinctif mouvement d'affection le poussa

cependant à mettre dans la main de l'agonisant la rose qu'il lui apportait. Au contact de la fleur, le grand-père cessa ses divagations et son visage d'agonie retrouva un calme qui se mua bientôt en un véritable sourire. Il prononça des mots, incohérents, mal joints et coupés de profonds silences, dont le sens se liait dans l'attention tendue des assistants :

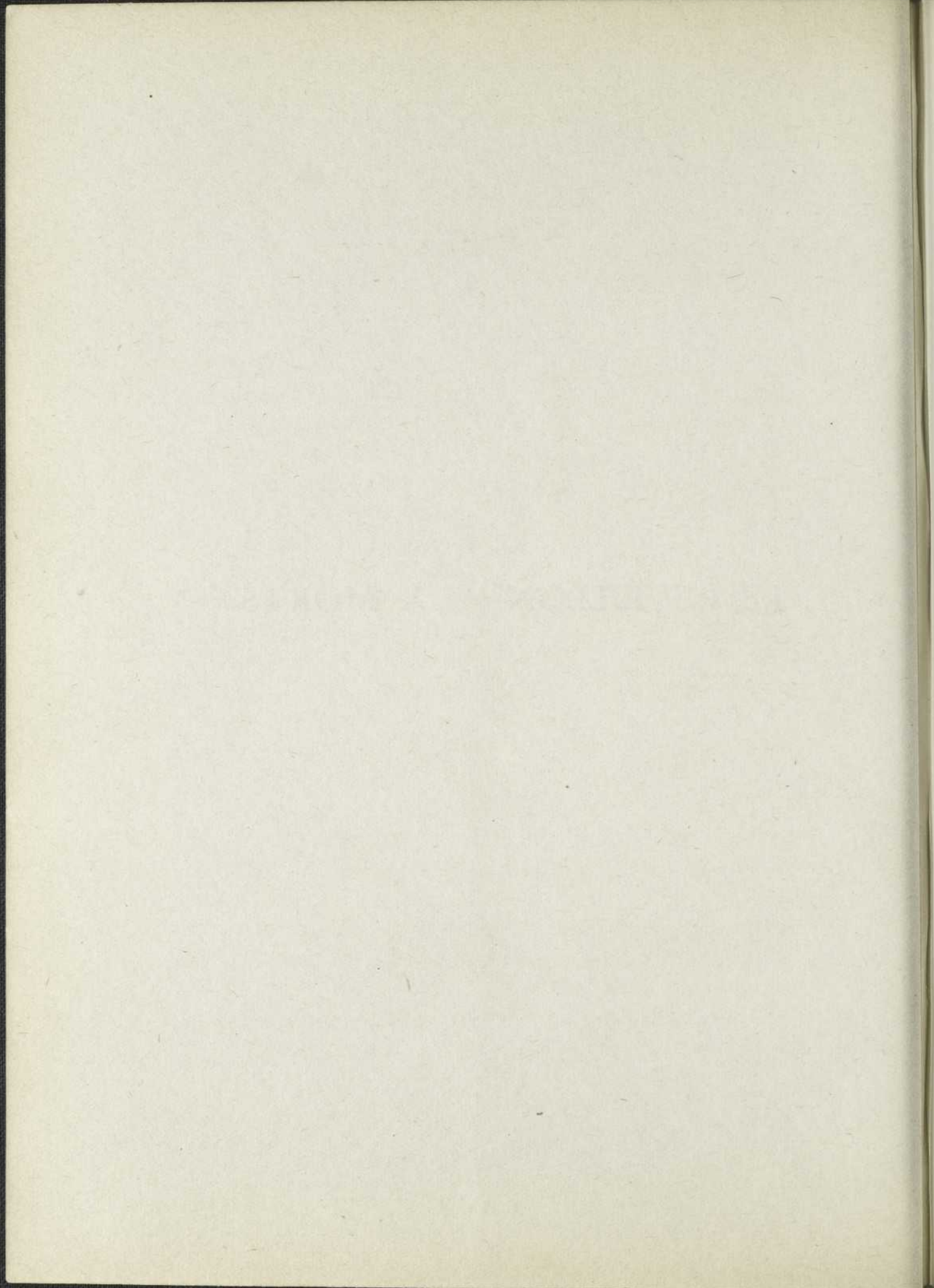
— Je te le disais, mon petit André, que les roses, quand on les soigne bien, fleurissent jusqu'à la fin... Où l'as-tu trouvée ? Derrière les salvias ? C'est, bien sûr, la dernière de notre jardin...

Ses fils, arrivés à quelques heures de distance, et ses petits-enfants avec leur mère s'étaient agenouillés, en larmes, pendant que le prêtre, d'une voix montante, récitait les prières qui apprêtent à la vie éternelle. Un rayon d'apaisement et de sérénité remplit les yeux défaillants du vieux colonel Chambolon, et son dernier soupir fut imperceptible, aussi doux que le parfum léger de la petite rose qui s'éteignait comme lui, sans plus de bruit, dans sa main crispée.





**LE RÉVEILLON AUX MORTS**



## LE RÉVEILLON AUX MORTS



**N**E demandez pas aux bonnes gens de la campagne s'ils croient aux revenants. Tout villageois connaît quelqu'un qui en a de ses yeux vu ; et les témoignages ne viennent pas seulement de pochards, de vieilles filles superstitieuses ou de peureux qui rencontrent des fantômes à tout bout de champ.

L'Église a consacré le mois de novembre aux morts qui attendent l'épuration de leurs fautes terrestres dont le poids les empêche encore de s'élever au paradis. Ils en profitent à bon escient pour revenir sur la terre et solliciter de façon plus frappante le souvenir des vivants, à la faveur des brumes automnales qui apprêtent aux impressions lugubres, des longues nuits froides et sombres qui provoquent les frissons, des rafales plaintives du vent et de la pluie qui sonnent des glas aux portes et sur les toits.

Si la dévotion aux morts est universelle, les exercices en diffèrent d'un âge à l'autre et varient selon le

milieu. Nos annalistes ont consigné plusieurs des coutumes que nos ancêtres ont apportées de leurs provinces françaises. Je m'étonne qu'ils n'aient pas mieux relaté la croyance, observée jadis dans la plupart de nos campagnes québécoises, que les trépassés font leur purgatoire dans leur propre paroisse, qu'ils souffrent du froid et de la faim. Et puisque la miséricorde divine les autorise à hanter leurs anciens aîtres, le lendemain de la Toussaint, les fidèles se doivent de les accueillir en toute bienveillance et générosité. On prie pour eux avec une ferveur inaccoutumée ; on bourre le poêle d'une attisée qui chauffera toute la nuit à leur intention ; on leur prépare même un réveillon de circonstance.

Des vieillards vous diront que cette tradition se pratiquait un peu partout, dans leur jeunesse. J'en ai recueilli une relation au cours d'un voyage qui me permit de passer quelques jours fort agréables aux Bois-Francs, à l'époque déjà lointaine de mes vacances d'étudiant.

Vous connaissez cette région de nos immenses Cantons de l'Est, qui se distingue par ses magnifiques frondaisons d'érables, de noyers, de chênes, d'ormes et de merisiers séculaires dont les villageois se montrent fiers à juste titre et qu'ils préservent avec un soin exemplaire contre l'invasion des insectes tueurs d'arbres et contre la rapacité des industriels ravageurs de nos plus beaux paysages.

Comme dans les autres campagnes de notre province, en ce temps-là, on savait, aux Bois-Francs, que

le 2 novembre, dès que l'angélus du soir a sonné, les âmes des défunts obtiennent du ciel la faveur d'errer dans leur paroisse natale afin d'inciter leurs survivants aux oraisons propitiatoires. Et chaque foyer gardant le deuil d'un mort plus ou moins récent se faisait un pieux devoir de répondre à ces sollicitations d'outre-tombe. On récitait d'abord le chapelet. En certaines maisons, on s'appliquait ensuite à repasser quelques pages de la Vie des Saints. Le notaire d'un village ne manquait jamais, à cette occasion, de lire à ses enfants la lugubre *Promenade de trois Morts*, d'Octave Crémazie :

*Nés sous le même ciel, morts dans la même année,  
Tous trois avaient connu la chaîne fortunée  
Qu'ici-bas sur la terre on nomme l'amitié.  
Maintenant réunis dans la cité pleurante,  
Comme ces mendiants que chantait le vieux Dante,  
Des vivants ils s'en vont implorer la pitié . . .*

Bien qu'inachevé par le poète, ce poème dure une bonne heure au cours de laquelle les trois Morts discutent avec le Ver qui leur démontre sans ménagements combien les vivants oublient vite les disparus et restent sourds aux *De profundis* pour ne songer qu'à leurs propres intérêts, combien est illusoire et vain l'espoir des défunts de raviver le souvenir de leur existence terrestre et de retrouver dans leurs anciennes demeures un reste d'amour ou de commisération. Au bout de cinq minutes, comme vous pensez bien, les auditeurs ont déjà la chair de poule et, la lecture terminée, les

enfants vont se coucher et tâchent de s'endormir à force de prières. Les parents s'enfouissent aussi la tête sous les oreillers, résignés à entendre des bruits insolites dans la maison par cette nuit vouée aux déterrés. Tous les meubles pourraient se déménager à loisir qu'aucun occupant du logis n'oserait y aller voir. On laissait, en effet, la grande porte ouverte depuis l'angélus du soir jusqu'à celui du matin, pour témoigner au défunt l'intérêt que l'on prenait à son salut ; on dressait, à la place d'honneur de la table familiale, un repas composé des aliments qu'il préférerait de son vivant. On se gardait surtout d'oublier, en certains cas, qu'il s'accommodait volontiers d'un verre de vin, et voire d'une lampée de rhum. Mais toutes les lumières devaient s'éteindre, au moins au rez-de-chaussée, puisque les morts, comme on sait, n'évoluent que dans les ténèbres et s'ébattent avec d'autant plus d'aise que personne ne les épie. Des familles logées à l'étroit et qui craignaient de désobliger le visiteur en lui servant son repas dans la maison remplie d'enfants, prenaient la précaution de lui mettre son couvert et d'allumer un feu dans la cabane de l'érablière toute proche où, pendant sa vie, il avait passé tant d'heures joyeuses, au retour du printemps, à la récolte du sucre du pays.

Cette naïve tradition contrarie bien un peu le dicton populaire que la mort, par définition, fait perdre le goût du pain. Si l'on admet que le ciel, en des circonstances mystérieuses, permet aux trépassés de déroger aux lois naturelles qui les ont à jamais livrés à la terre, et si ces morts obtiennent ainsi licence de revenir

se promener parmi les vivants et de les visiter, on nierait mal à propos que, reprenant vie, ils ne reprennent pas à la fois quelque appétit. Au vrai, si l'hôte invisible restait d'ordinaire indifférent aux friandises que les villageois des Bois-Francs lui prépareraient, en cette nuit du 2 novembre, il se montrait au moins sensible à l'attention qu'on lui marquait, et s'appliquait à signaler son passage et à exprimer sa gratitude en déplaçant tant soit peu le couvert mis pour lui.

Tous les promeneurs du royaume des Ombres ne se montraient pas aussi discrets, m'a-t-on rapporté de part et d'autre, et certains remettaient à leurs survivants des avis solennels. Un chef de famille, décédé dans l'année, déposa sous son assiette une lettre prévenant ses enfants qu'ils gaspillaient un peu trop fort l'héritage qu'ils tenaient de lui et que, de ce train, leur belle terre allait leur être enlevée, ce qui arriva six mois plus tard. Dans une autre maison, c'est un veuf qui reçut, de sa défunte, le conseil de se remarier avec sa quatrième voisine à qui il avait tant fait les yeux doux que sa femme en était quasiment morte de jalousie ; mais elle se sentait maintenant soulagée de ce sentiment mesquin et souhaitait, dans l'autre monde, que son homme trouvât le calme avec une nouvelle épouse. Ailleurs, c'est une servante qui vint reprocher à ses anciens maîtres d'avoir prolongé son stage d'expiation, en l'empêchant d'aller à l'église tous les dimanches. Dans un rang plus éloigné, le forgeron m'a raconté qu'un père défunt, ayant constaté, à la pauvreté de la

collation qu'on lui servait, que ses mioches manquaient de viande et de confitures, alla prélever les mets les plus substantiels chez les paroissiens mieux pourvus et en déposa toute une provision sur la misérable table des siens. Cette étrange redistribution des vivres scandalisa quelques rentiers qui refusaient d'admettre que des âmes en quête d'absolution augmentassent, par des larcins posthumes, les méfaits qui les retenaient au purgatoire. Elle fit particulièrement gloser les fortes têtes du canton. Les unes tirèrent, de cette opération des revenants, une preuve que les âmes libérées de la matière exercent autrement que les vivants le droit de propriété ; d'autres y virent un équitable ajustement de la justice immanente ; des extrémistes allèrent même jusqu'à prétendre que le communisme répond aux desseins de la création, puisque les âmes qui ont pu se rendre compte de quelle façon les choses se passent au delà s'emploient, en revenant parmi nous, à partager les vivres entre les nécessiteux et les opulents. Mais la politique inspirait probablement ces opinions tendancieuses, comme elle suggère les théories les plus engageantes.

Ce qui est certain, c'est que par-ci par-là les assiettes se vidaient et que les bouteilles disparaissaient aussi. Et l'on se demandait si le visiteur avait satisfait sa propre faim ou porté la nourriture à d'autres affamés. Les incrédules soupçonnaient bien certains lurons d'escamoter à leur profit le repas des âmes ; mais on les laissait dire. Toutes les religions, toutes les croyances ont, hélas ! leurs mécréants et leurs exploiters. En

tout cas, la cuisinière qui, au petit matin, trouvait ses plats touchés, se félicitait de la satisfaction qu'elle avait procurée à son invisible invité. Le maître de la maison, lui, jugeait prudent de ne pas trop parler de la visite dont son foyer s'honorait, de crainte de susciter des soupçons chez les sceptiques et les malveillants.

Une aventure tragique encouragea si vivement ces sentiments irréligieux que le curé résolut, un beau dimanche, d'interdire à ses paroissiens le réveillon des morts. C'est la faute à ce vieux sorcier de Sangradeau, qui se vantait de ne croire ni à Dieu ni à diable et qui inspirait à tout le pays un respect apeuré, parce qu'il jetait des sorts et guérissait les maladies. Secourable aux gens et aux bêtes, il détournait aussi prestement une fluxion de poitrine qu'il soulageait les bestiaux de la gourme, des dartres laiteuses ou du vertigo. En marge de la paroisse, seul avec un chat noir comme Belzébuth et un dogue aux crocs toujours affûtés qui tenaient les passants à distance, il habitait une cambuse EN DÉLABRE sur une pointe boisée au confluent de la petite rivière Blanche et de la Bécancour. Il ne revenait d'ailleurs à son toit que la nuit. On le voyait le plus souvent dans son île, à quelques arpents en aval et dont il faisait le tour en cinq minutes ; il y cultivait à sa fantaisie un jardinet paraissant suffire à ses maigres besoins et y fabriquait ses drogues avec des herbages qu'il cueillait au long des grèves, avec des racines et des écorces qu'il allait chercher dans les montagnes du côté d'Arthabaska. De cet îlot désert s'élevait presque sans relâche un filet de fumée indiquant quelques diabo-

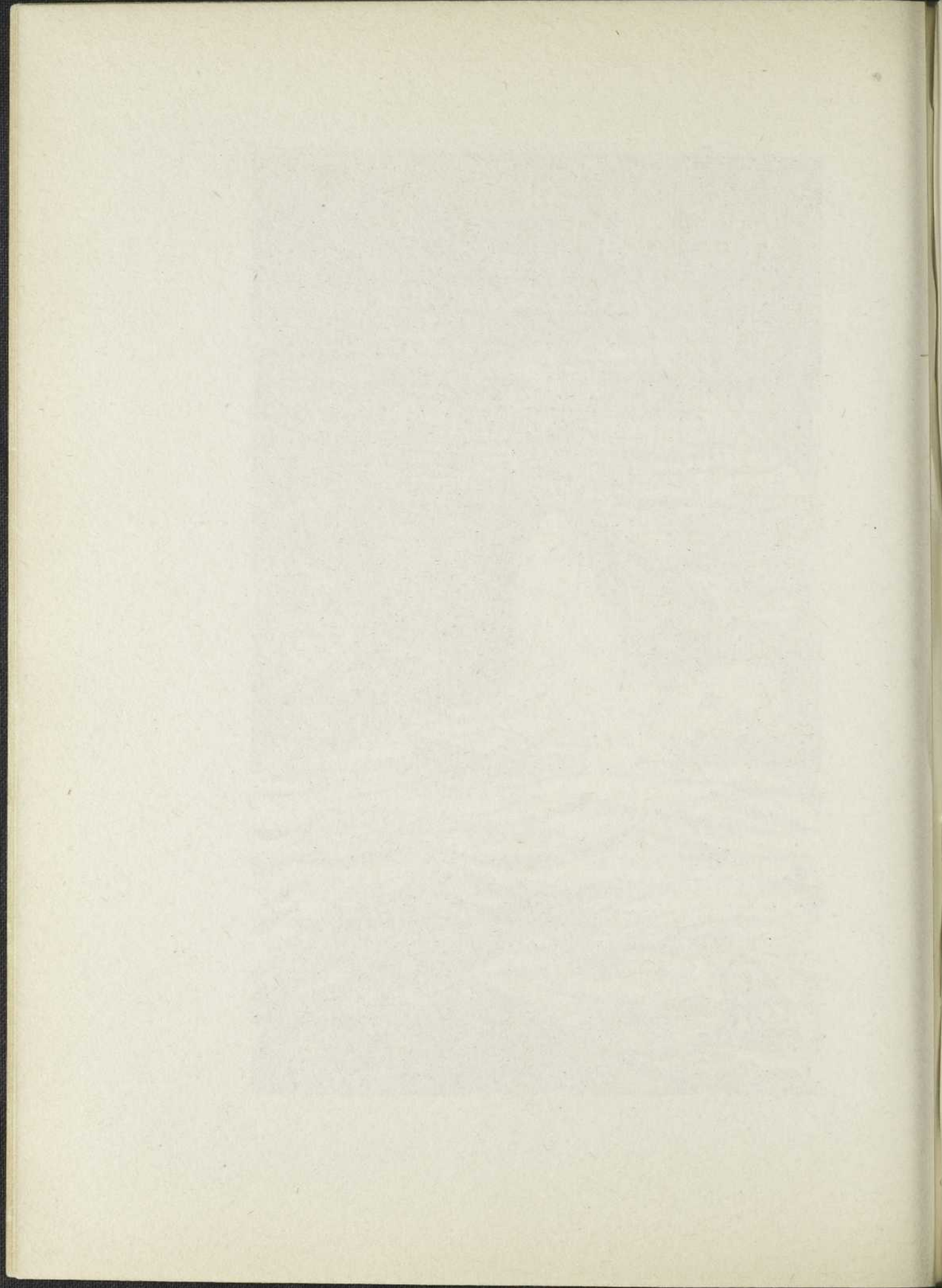
liques décoctions en train de mijoter, à moins que le bonhomme ne l'entretînt exprès pour éloigner de ses arcanes les écornifleurs. Personne ne pouvait dire d'où il venait. Dans maint village règne ainsi quelque vieux de mystérieuse origine, que la Providence semble envoyer afin de montrer qu'il n'est pas essentiel d'avoir un père et une mère pour vivre tranquille, pour s'imposer à la considération publique et s'assurer une vieillesse confortable. On l'appelait, celui-là, le père Sangradeau, et nul ne se souciait de ce patronyme propre à révéler son extraction du *Gil Blas* de Le Sage.

Les anciens des Bois-Francs le disaient septuagénaire, malgré l'agilité de ses longues jambes sèches d'échassier, la vivacité de ses yeux louchards, sa longue barbiche et son épaisse toison qui conservaient leur rousseur et lui donnaient un air de faune. Un nez si démesurément busqué qu'il rejoignait le menton pouvait seul accuser son âge. Il s'habillait d'un antique pantalon de velours côtelé à la marinière et d'une chemise de flanelle bise entr'ouverte sur un poitrail velu, puis se coiffait d'un sordide feutre gris de mousquetaire qui lui servait aussi bien de parasol que de parapluie, voire de cabas pour rapporter ses simples destinés à ses casseroles de sorcier. Il se plaisait dans son île et dans l'épaisseur des bois où il bricolait Dieu sait quoi, en chantant à pleine voix des airs toujours nouveaux et guillerets, surtout lorsqu'on lui avait fait boire un coup pour le payer de ses soins de rebouteur ou pour écarter un regard de son mauvais œil.

À l'aube qui suivit une certaine fête des Morts,



Raymond G. Galt



quelques ménagères s'aperçurent que leur réveillon avait été particulièrement goûté, puisqu'il ne restait plus rien dans les plats et que les bouteilles étaient vides ou disparues. Elles attribuèrent ce succès à une nuit plus noire que les autres et à une pluie glaciale qui n'avait cessé de tomber pour favoriser la promenade annuelle des défunts, les inciter à se réconforter.

— Quand je vous le disais, m'ame Bouloche, que mes GRETONS réveilleraient des morts ! s'exclamait la mère Bricot qui passait pour le cordon bleu du village.

— Moi, m'ame Bricot, c'est ma TÊTE EN FROMAGE qu'*ils* ont toute mangée. J'y avais mis assez de clou de girofle et de cannelle pour faire renifler les passants du troisième rang.

— Moi, disait en secret la petite Lerond, je suis sûre que c'est mon vin de GADELLES qui *leur* a donné de l'appétit. Deux petits verres, ça vous fait bouillonner les sangs. Je vous donnerai ma recette, si vous voulez.

Et cette vieille gourmande de Barbel, qui, n'ayant plus qu'une dent, se gavait de bouillie, recommandait à la femme du bedeau :

— Moi, quand je reviendrai vous voir, le jour des Morts, je voudrais qu'on me serve une belle tranche de jambon, épaisse et grasse, avec de la gelée de PIMBINA. Les pauvres défunts ne doivent pas en manger souvent dans le purgatoire !

— Vous, protestait le bedeau, vous resterez pas assez longtemps dans le purgatoire pour que l'envie vous prenne de revenir manger avec nous autres. Une

sainte femme comme vous, qui va à la messe tous les matins !

— Voulez-vous bien vous taire, faisait la vieille en agitant sa petite main droite. Comme si c'était possible d'être sainte avec un mari qui vous fait damner du matin au soir.

Les commères cessèrent leurs compliments et leurs papotages en apprenant, dans la soirée, qu'on venait de trouver le père Sangradeau noyé, revêtu d'une cagoule qu'il s'était confectionnée avec un drap de lit et qui le transformait facilement en revenant. Le vieux faune avait jugé la nuit propice à une tournée de provende. A son dam, il avait commencé par se remplir la panse, par ingurgiter tant de spiritueux que ses bras, ses jambes et sa tête s'en ressentirent. Aussi donna-t-il un faux coup d'aviron en poussant une chaloupe vers son île pour y cacher son butin sacrilège, et chavira. L'eau glacée l'étouffa net. Emberlificoté dans son accoutrement de spectre, il n'aurait d'ailleurs jamais pu regagner le bord à la nage. On l'a repêché dans six pieds d'eau, à quelques brasses du rivage, entre deux grands sacs remplis de bouteilles et de victuailles rati-boisées des tables dressées pour les morts.

Cet antique usage de servir un repas aux trépassés, la nuit du 2 novembre, ne se restreignait pas aux Bois-Francis ; et l'on aurait tort de l'attribuer aux Abénaquis, premiers habitants du territoire, dont les ingénieux sentiers forestiers ont marqué la voirie moderne des Cantons de l'Est. Il ne découle pas davan-

tage des pratiques implantées par les puritains loyalistes qui, aux environs de 1800, colonisèrent la région pour céder ensuite leurs terres aux cultivateurs canadiens-français. Les émigrés anglais et écossais n'ont sans doute pas manqué de répandre dans notre province leurs us et coutumes. L'Hallow-e'en, entre autres, marquait primitivement, chez les druides, la vigile du festival auquel Dis Pater, le dieu de la mort, convoquait les âmes qui, pendant l'année, avaient été condamnées, pour leurs méfaits, à habiter le corps des animaux. Avec le temps, l'Hallow-e'en s'est dégagée de tout caractère religieux ; elle est devenue une fête carnavalesque et folichonne qui tolère les joyeuses espiègleries de la jeunesse. Au sixième siècle de notre ère, les bénédictins vouèrent un jour particulier à la commémoration des défunts, et le culte instauré par les monastères s'est vite propagé dans toute la chrétienté. La fête des Morts se célébrait d'abord à la Pentecôte, et la date en fut à diverses reprises changée avant de se fixer au 2 novembre.

Quant à cette particularité populaire que les trépassés sont sensibles à l'attention qu'on leur témoigne en leur préparant un réveillon, nos folkloristes nous en diront peut-être la provenance. Elle était assez naïve et dénotait, malgré son inspiration païenne, une affectueuse piété. Sûr et certain, c'est à l'impiété de quelques sacripants comme le vieux Sangradeau que nous devons imputer la cessation de ces pratiques émouvantes et tout au moins pittoresques. Qui sait s'ils ne sont pas

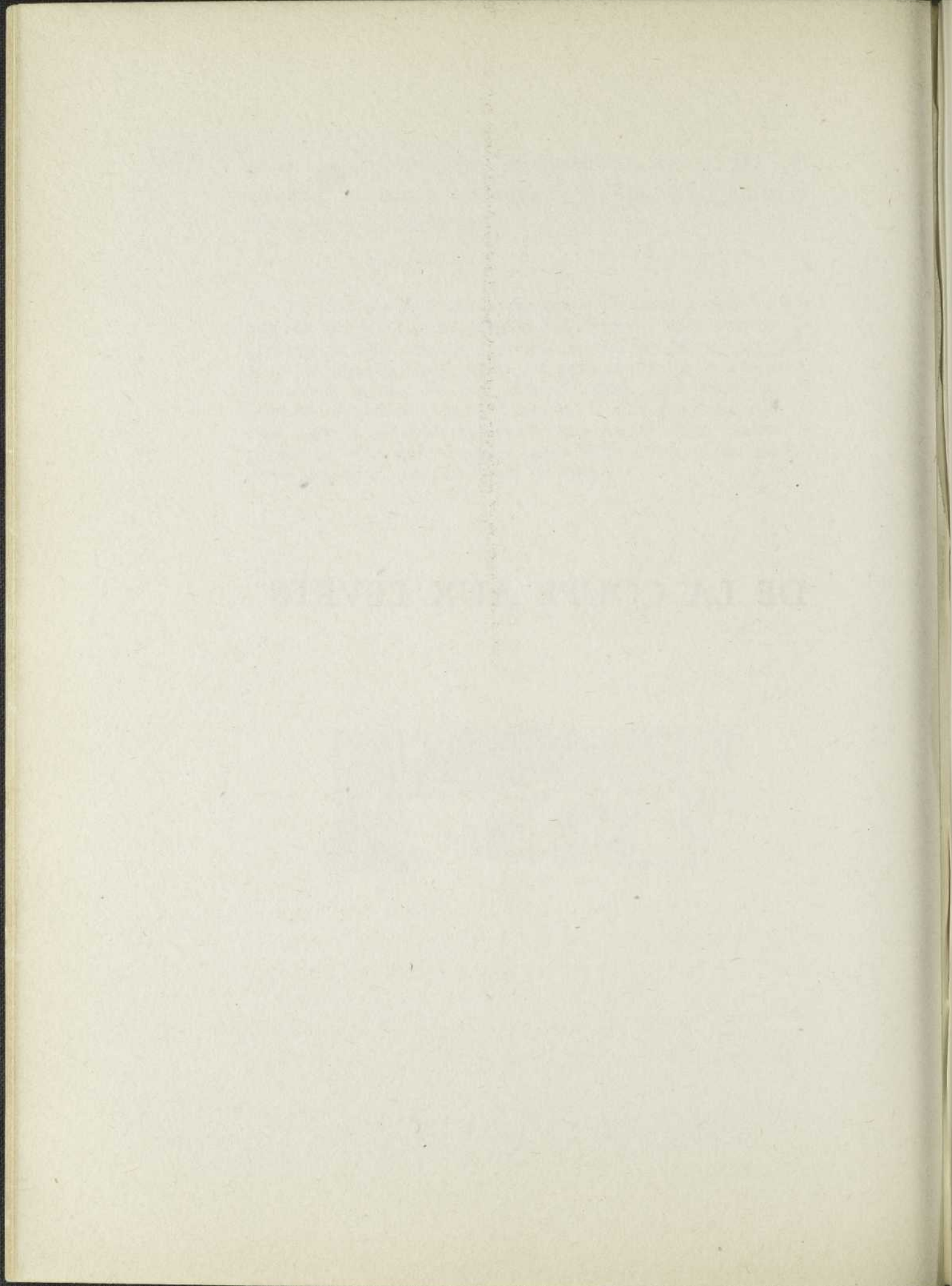
aussi responsables de l'affadissement de la foi qui poussait nos aïeux à s'emparer du sol et les aidait à transporter les montagnes ? <sup>(1)</sup>

---

<sup>(1)</sup> Dans son beau roman, *Jacquou le Croquant*, Eugène Le Roy rapporte que les paysans périgourdins observent cette coutume de préparer, en cette soirée qui précède la fête des Morts, une table pour les trépassés, après avoir prié pour eux et bu à leur salut. Un certain nombre de nos premiers colons étant venus de la Guyenne, du Périgord et du Limousin, il n'est pas douteux qu'ils aient apporté, de leurs provinces, cette tradition qui, comme la plupart de celles qui composent notre folklore, devait être généralement répandue parmi le peuple de France.



DE LA COUPE AUX LÈVRES



## DE LA COUPE AUX LÈVRES



LES réceptions mondaines qui suivent les cérémonies de mariage amènent souvent à s'embrasser des personnes qui ne peuvent se sentir. Ces réunions, en revanche, font faire d'intéressantes connaissances. Il m'advint d'être ainsi présenté à un juge en retraite que l'instruction des misères humaines avait imbu d'indulgent scepticisme et de sereine ironie. Il arrivait de Québec à Montréal pour les noces d'une sienne nièce. Le chant des épithalames et la poésie des épousailles excitaient son esprit à découvrir les soucis réveillés chez les pères et les illusions chez leurs filles par le déploiement, dans leur entourage, d'un hymen fashionable. Il nous conta une soirée de fiançailles à laquelle il fut convié, juste comme il venait, très jeune, de recevoir du gouvernement une importante charge de judicature et qu'il se sentait le zèle et la mission de régénérer la Justice. Voici son histoire.

Les Québécois deviennent de plus en plus rares qui connurent le vicomte de Bouteville, ou se rappellent

seulement sa silhouette princière déambulant dans la Grande-Allée, qu'il semblait avoir élue pour sa promenade préférée. À la même heure, tous les dimanches matin, il débouchait de la rue Claire-Fontaine, en redingote prune, guêtré et ganté de blanc, coiffé d'un haut-de-forme gris perle, et portant comme un dandy une canne de jonc que ne réclamaient nullement ses soixante-dix ans. Il s'arrêtait de longs moments aux avenues qui lui permettaient de contempler les Plaines d'Abraham et la citadelle dominant le fleuve qui s'élargit vers la mer. Comme Henri IV sur son cheval de bronze regarde éternellement couler l'eau de la Seine sous le Pont-Neuf, le vicomte, portant la même barbe carrée que le Béarnais, fixait le champ de bataille où furent à jamais fauchées les fleurs de lys, et méditait longuement sur les destinées de la France. Sa fille Éléonore survenait à pas menus et le tirait des profondeurs de la nostalgie pour l'emmener à la grand-messe de la Basilique.

Résolument écœuré de la République et de la démocratie qui, sous prétexte de nivellement social, rabaissent la noblesse pour élever les dilapidateurs des biens nationaux, les ambitieux sans naissance et les intrigants de lignage douteux, il s'était, un beau jour, embarqué pour le Canada, avec son héritière, aussi découragée que lui du sort de leur patrie. Tous deux savaient que les traditions ancestrales se cultivaient encore en Nouvelle-France, que les familles les plus huppées y pratiquaient l'hospitalité comme une vertu religieuse, que la foi catholique y florissait, que la civilisation y progressait plus que partout au monde, et que la ville

de Québec devenait l'Athènes d'Amérique. Ils vinrent donc s'installer rue Claire-Fontaine, dans une maison décente qui ne les exposait point à un train de vie dépassant trop leurs revenus de nobles exilés. On avait bien représenté au vicomte les avantages économiques d'un appartement suffisant à les loger tous deux, à contenir ses livres, ses archives familiales et son mobilier de la bonne époque ; mais il tenait à une cave en plein sol pour y établir, selon la règle, le cellier qui ne doit manquer à aucun gentilhomme de qualité. Le sieur de Bouteville ne possédait plus rien au monde que ces deux trésors, sa fille, éduquée au couvent des Oiseaux, et un honorable assortiment de vins français, que les années bonifiaient également.

Le bruit de ses aventures politiques signala promptement sa venue à l'aristocratie québécoise, et les portes les plus lourdement fermées s'ouvrirent aux nouveaux locataires de la rue Claire-Fontaine. Le vicomte débordait de savoir et d'à-propos ; M<sup>lle</sup> Éléonore donnait aux papotages mondains un raffinement qui ravissait la société féminine. D'autant mieux que, prématurément vieillie d'âge et de caractère dans une atmosphère viciée par le souffle de la Révolution, elle ne suscitait aucune jalousie parmi les débutantes. La réputation du cellier de l'émigré attirait en particulier l'attention de quelques dilettantes recherchant plus les satisfactions de l'estomac que celles du cœur, et entretenait l'assiduité d'un certain notaire quinquagénaire dont, par un miracle de la profession, le ventre se gardait toujours aussi plein que son étude se main-

tenait vide. Si bien que, par un jour de jeûne inaccoutumé, un soir de cafard où l'avenir lui parut tout à coup d'une opacité de lie, M<sup>e</sup> Saint-E... , le notaire amateur et bohème, prit son courage à deux mains et vint demander à son illustre ami la main de mademoiselle sa fille, avec, sous-entendu, la clef du cellier y attachée et la dot bourgeoisement ronde.

La perspective de ce mariage inespéré dissipant la détresse de ses favoris neigeux, le vicomte embrassa sur les deux joues le fiancé. Après un long silence qui le remit de son émotion, il décida de célébrer l'événement avec la pompe des beaux jours disparus. Cette remembrance lui tira un pleur nostalgique, et le vieux vicomte fit cette confidence à son futur gendre :

— Mon fils, j'ai remarqué depuis longtemps vos qualités et votre distinction qui m'ont amené à vous aimer, et je vous le prouve assez en vous accordant la main de ma chère fille. Pour vous marquer ma confiance et mon affection, je vais vous livrer, sans plus tarder, un secret que vous tiendrez, j'espère, pour agréable.

« À la naissance d'Éléonore, le marquis Caillenave de Gravensac, son oncle maternel et son parrain, lui fit cadeau d'un fût provenant de ses propres vignobles. Viticulteur insigne devant le Seigneur, mon beau-frère s'y connaissait comme pas un, et le comte de Paris daignait agréer ses bouteilles de derrière les fagots. Au fait, et sans pressentir que vous alliez devenir son neveu par alliance, vous avez peut-être remarqué son château qui domine Haut-Brion, sur la route d'Arcachon, et

dont on aperçoit, tout en sortant de Bordeaux, l'échauquette et le bastion.

— Hélas ! mon cher beau-père, je regrette de vous confesser que je n'ai pas encore fait le voyage de France !

— Je partage votre exclamation et vos regrets, mon cher gendre, et ne veux point douter que vous n'alliez voir, et bien vite, le pays de vos aïeux et des miens, en compagnie de votre femme qui vous servira de guide et vous montrera les monuments que la Révolution n'a pas encore abîmés. Et vous ne manquerez pas de visiter le clos de l'oncle et d'y être reçu selon votre mérite. Vous verrez, c'est une grave profonde, toute en poussière de pierre à fusil, qui s'allonge amoureusement vers le sud et recueille les moindres rayons du soleil, une bonne heure après que les vignes du voisinage sont rentrées dans l'ombre. Soixante hectares à peine, une parcelle privilégiée entre toutes les merveilleuses parcelles du terroir français qui produisent les meilleurs vins du monde et les plus beaux. Il convient d'ajouter qu'on y cultive, et Dieu sait avec quels soins, un cépage de cabernet sauvignon rigoureusement sélectionné, à juste titre surnommé Plant du Roi.

« Le présent de son oncle à Éléonore était donc un fût de haut-brion extraordinaire, de haut-brion rouge et non point blanc, que de soi-disant connaisseurs préfèrent à tort. Je vois encore la carte du marquis épinglée sur la bonde de la barrique nous arrivant le matin du baptême et portant cette dédicace manuscrite en belle ronde : « À ma nièce, pour le jour de son mariage. »

Est-ce assez dire le prix que l'oncle mettait à son cadeau de naissance ? Par sa science, je dirai même sa prescience de nos vins nationaux, mon beau-frère avait supputé la valeur qu'acquerrait ce haut-brion ; il avait calculé que cette barrique choisie prendrait une vingtaine d'années pour remplir les promesses d'une récolte sans pare, qui avait absorbé les sucs les plus savoureux de son terrain d'élite et tout le feu de notre ciel de France. Hélas ! le cher homme ne prévoyait pas la décadence que notre malheureux pays devait subir et qui allait contraindre à s'expatrier les derniers Français respectables.

« Je confiai donc à un expert le soin de mettre ce précieux haut-brion en bouteilles qui, comme vous le constaterez, portent une étiquette aux armes du marquis : d'or au chef d'argent chargé de trois ceps de sinople. Ces étiquettes, vous le devinez, reproduisent textuellement l'hommage du donateur : « À ma nièce, pour le jour de son mariage » . . . Chaque fois qu'il nous venait rendre visite à Paris, mon beau-frère ne manquait point de s'enquérir du comportement de son vin, et nous en débouchions quelques chopines, afin de le rassurer. C'est vraiment le produit d'un terrain supérieur, d'une vinée glorieuse entre toutes ; il vous a une robe pourpre, légère et transparente, à éclairs de rubis, une vivacité que ne dispense aucun autre cru du somptueux Médoc. Et un fumet, mon cher, un goût de châtaigne, subtil et voluptueux, s'affinant d'année en année, à tourner la tête d'un anachorète. Nous nous faisons fête d'en contrôler périodiquement la couleur,

le bouquet, le fruit et la vinosité, en véritables dégustateurs, de noter son développement et d'assister à l'exaltation de ses incomparables vertus. Mais je vous jure que nous n'en avons prélevé des échantillons qu'aux visites du marquis, et que pas un profane n'y a mis les lèvres ni le nez. Les notables de Québec me font la grâce d'accepter le verre de vin que je leur offre à l'occasion, et l'amitié de louer mon modeste cellier. Entre nous, mon cher fils, ils n'ont goûté qu'aux crus bourgeois, excellents d'ailleurs. J'ai scrupuleusement respecté la destination de ce haut-brion : « À ma nièce, pour le jour de son mariage. » Eh bien ! mon gendre, puisque ce jour évocateur de tant de chers souvenirs est arrivé, je désire — et je ne crois pas que mon intention vous contrarie — je désire réunir sous mon toit nos plus distingués amis pour remplir nos verres à la santé de celle qui doit partager votre vie, pour saluer la France en dégustant enfin ces fameuses bouteilles. Qu'en pensez-vous ?

La solennité de l'événement et la tendresse de la confiance émouvaient profondément le vicomte. Il s'épongea le front et les yeux. Le promis eut la discrétion de ne rien ajouter à la proposition du vieillard. Il demanda seulement :

— À quand ?

— À dimanche.

L'exiguïté de la maison de la rue Claire-Fontaine imposait une limitation des invitations et l'on convint de rechercher la qualité plutôt que la quantité des témoins, de les choisir avec minutie dans le clergé, dans

l'aristocratie et dans le tiers état, c'est-à-dire la magistrature, l'armée, la politique, les arts et l'industrie — cinquante personnages dont les noms devaient reluire dans la relation journalistique de la cérémonie.

Le soir fixé, une trentaine de coups de sonnette retentirent dans le cœur du vicomte attendri par ce regain de popularité et, à neuf heures, les cinquante invités, toilettes pimpantes, cravates immaculées, uniformes prestigieux et soutanes florissantes, faisaient la révérence à l'apparition de mademoiselle la promise, que les moins malins comparèrent à une vénérable bouteille, avec son long col, sa petite coiffure rougeâtre, ses épaules poudrées, son grand corps sans vestige de taille, pendant que beau-père et fiancé rivalisaient d'empressement et d'hyperboles dans la présentation de tous ces beaux messieurs et haultes dames. Les compliments succédèrent aux félicitations, les galanteries aux madrigaux ; des groupes causaient en attendant un virtuose engagé pour débiter au violon la marche des fiançailles de *Lohengrin*, puis une prima donna qui se préparait à chanter la jeunesse et l'amour, cependant que l'accompagnateur avalait les accords pour abréger le supplice de Tantale. Enfin, le vicomte pria ses hôtes de se donner la peine de passer à la salle à manger.

Comme autant d'ombres légères que pousse une rafale, toilettes pimpantes, cravates immaculées, uniformes prestigieux et soutanes florissantes se rangèrent autour d'une longue table Louis XV, flanquée de quatre massifs candélabres de la même époque. Sur la nappe

au point de Valence et congrûment armoriée, s'étaient, dans des paniers d'osier fin, une compagnie entière de bouteilles vénérables, au long col, à la petite coiffure rougeâtre, aux épaules poussiéreuses, aux grands corps sans taille, avec de petites étiquettes oblitérées par les années et n'accusant plus que le contour terni d'un blason au champ dévasté.

Comme si la confiance du vicomte à son gendre eût atteint l'assemblée, la vue de ces bouteilles imposait le silence. Les convives se sentaient d'ailleurs paralysés par la venue de quatre échansons en livrée qui, d'une main religieuse, s'emparèrent des paniers d'osier. Les tire-bouchons tire-bouchonnent sans crissement dans le liège moisi ; puis des glouglous mélodiques remplissent les verres de cristal, et à la santé de la fiancée !

Fébrilement, les coupes montent aux lèvres, et une pâleur de mort effare tous les visages. Le haut-brion du marquis, l'authentique graves réservé « pour le jour de son mariage », le produit de la récolte sans paire qui avait absorbé les suc les plus savoureux d'un terrain d'élite et tout le feu du ciel de France, était horrible, odieux. Non plus que la noble demoiselle Éléonore, il n'avait résisté au souffle pestilentiel qui empoisonna le pays de nos aïeux ; non plus qu'elle il n'avait supporté l'exil.

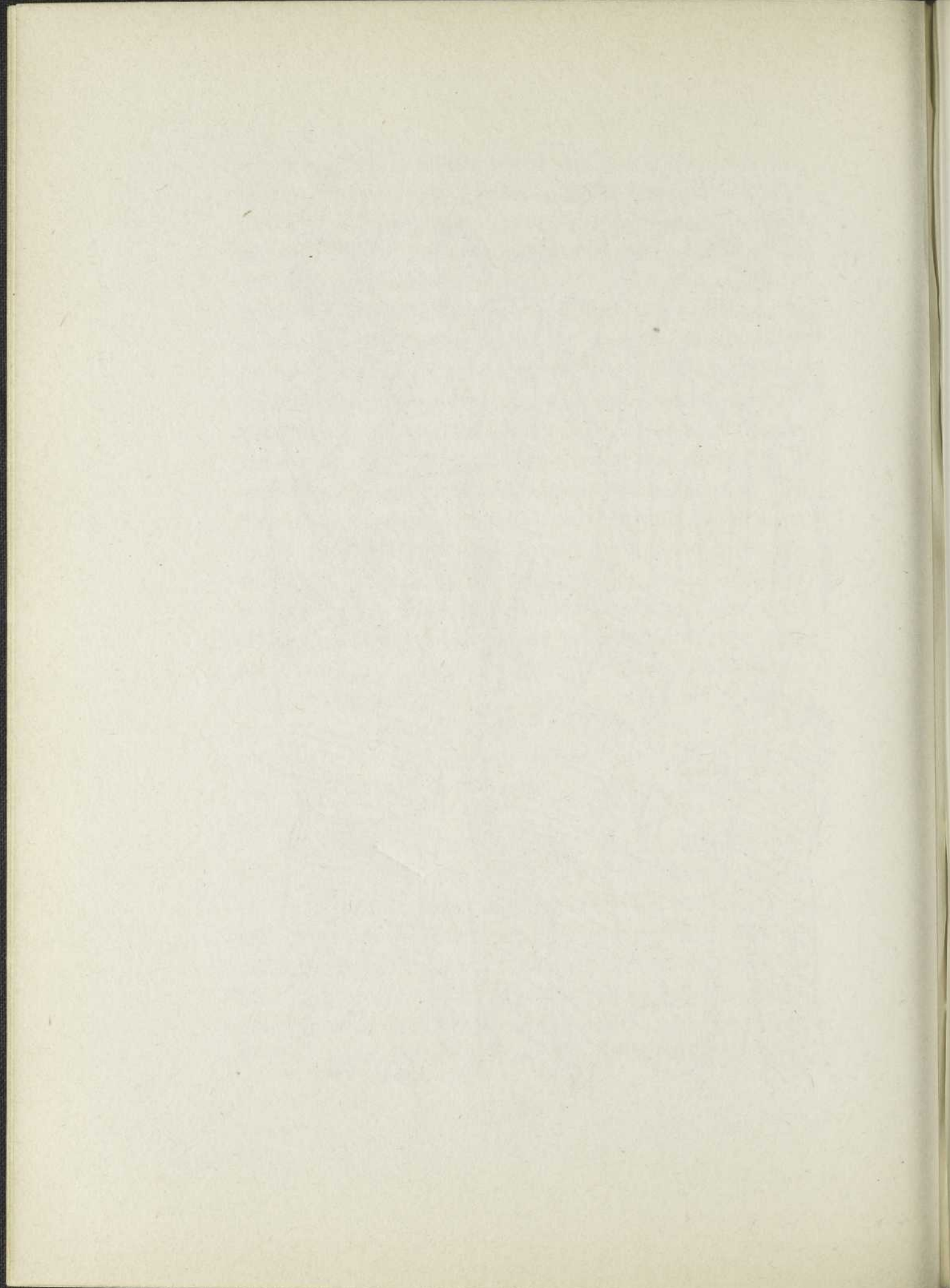
Le vicomte se prit la gorge pour réprimer la suffocation qui l'étreignait, et, tout vacillant, atteignit les bouteilles restées dans leur panier d'osier. Il les examina, hagard, les palpa et trouva la force d'ordonner

aux échantons d'en aller bien vite querir d'autres. Les larbins descendirent à la cave et en remontèrent avec une nouvelle provision qui, hélas ! confirma la généralité du désastre. Le blémissement provoqué chez le vicomte par le cruel étonnement qu'il avait d'abord éprouvé, faisait maintenant place à la congestion. Il étouffait, la face cramoisie, et essayait pourtant de s'excuser auprès de ses hôtes. Bégayant de honte et de dépit, il s'accusait d'avoir manqué des précautions qu'il aurait dû prendre de contrôler le vieillissement de son vin favori, d'y goûter lui-même avant que de l'offrir à ses amis, à la fine fleur de l'aristocratie québécoise, aux distingués personnages qui allaient devenir les témoins de sa ruine. Et c'est en pleurant qu'il renvoya les domestiques chercher d'autres bouteilles moins réputées et plus fiables. Mais les convives déposèrent avec délicatesse leurs verres-tulipes sur la nappe armoriée, vinrent tour à tour serrer la main au prétendant déconfit, et déguerpirent, pour soulager le malheureux beau-père et sa malheureuse fille de l'accablement qui les prostrait. Ils ne pouvaient mieux faire, puisque le vicomte allait bientôt s'évanouir et, le lendemain, trépasser.

Le haut-brion était pourtant d'extraordinaire origine, et le marquis jugeait à bon droit de son avenir en lui accordant une vingtaine d'années pour remplir les promesses de cette vendange sans pareille. « Il lui faudra vingt feuilles », affirmait-on au château de Haut-Brion, dans le langage des viticulteurs. Par malheur, lorsque la barrique insigne eut acquis ses vingt feuilles, personne ne prit soin de la servir à une céré-



RAYMONDE GRAVEL



monie de fiançailles. Les feuilles mortes recouvrirent les jonchées des automnes précédents, et les années coururent si vite qu'on ne les compta plus, pour l'excellente raison que l'on n'en sentait aucunement le poids. Le vicomte affrontait ses soixante-dix ans sans le moindre trac, comme un ténor de carrière attaque le Rêve de *Manon*. Il demeurait droit et solide comme un I majuscule, et laissait couler le temps qui lui blanchissait le chef, amenuisait M<sup>lle</sup> Éléonore et n'amendait guère les affaires de la monarchie française, mais pesait d'insidieuse façon sur les bordeaux mûrs. Un haut-brion a beau provenir du plus noble clos, il n'accomplit pas moins sa destinée œnologique et s'accommode plus mal qu'un ci-devant des vicissitudes du régime. Celui d'Éléonore poursuivait son évolution naturelle et se développait à merveille, en grâce et en saveur, dans la cave du boulevard Saint-Germain favorable à la bonne tenue des crus de Bordeaux, lorsque son heureuse croissance fut soudainement entravée par un prompt départ en plein été, par une fatigante traversée de l'Atlantique, par d'ennuyeux séjours en des docks ouverts au soleil, par une claustration finale dans une cave étrangère, creusée dans un sol dont la radio-activité refréna à jamais ses plus admirables dispositions. Les champagnes rehaussés d'alcool et les bourgognes corsés de tanin résistent assez longtemps à ces traitements indignes. Le gentil haut-brion, lui, abdiqua son privilège de recéler l'arome des châtaignes et la chaleur des étés bordelais ; puis se laissa périr de langueur. Dégouté du peu d'attention qu'on lui marquait en terre cana-

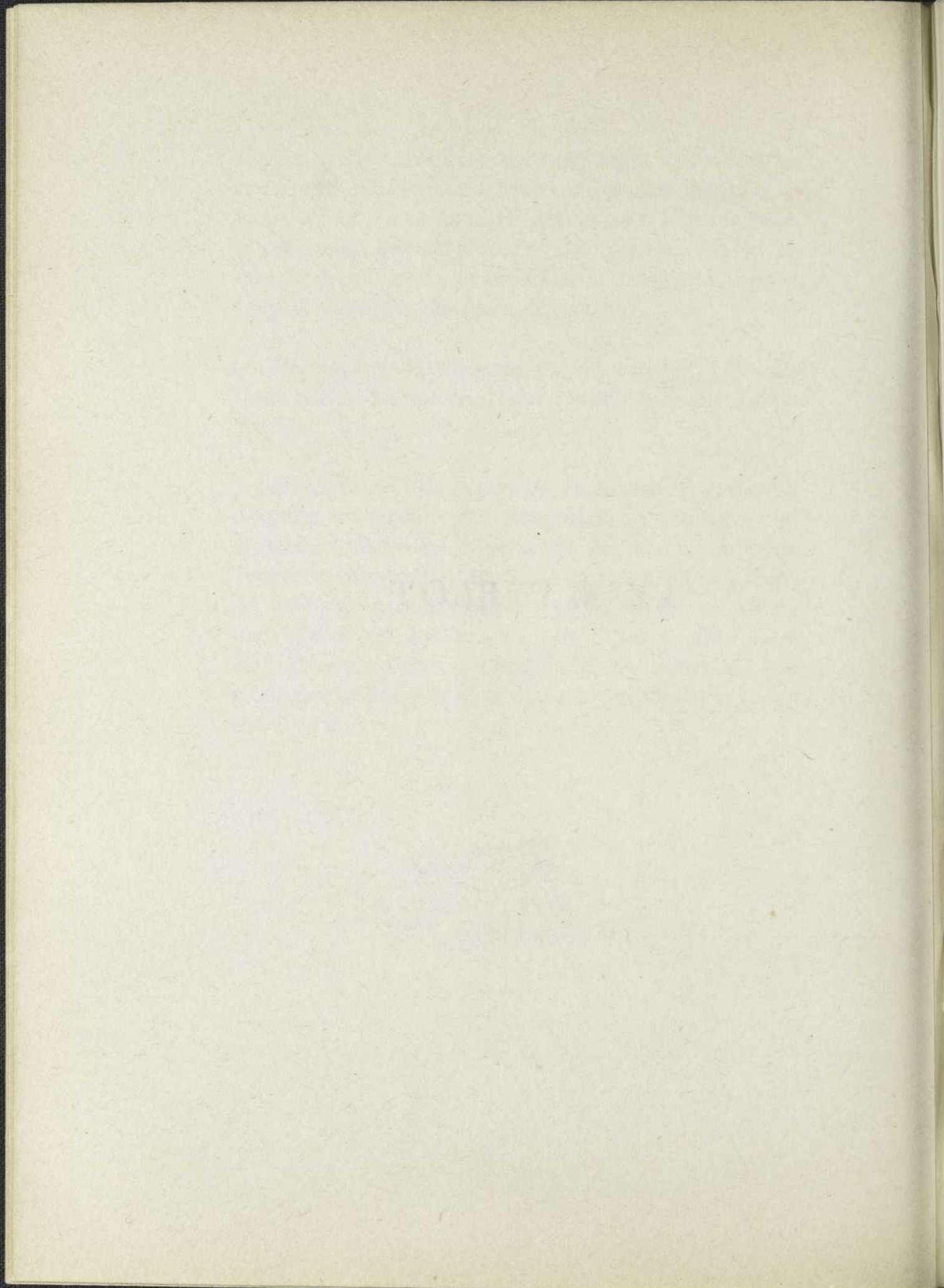
dienne, et peut-être aussi pour se venger de ses maîtres qui le reléguèrent dans l'ombre d'une cave insalubre et tardaient trop à profiter des délices qu'il leur réservait, il commença par se piquer. Une fois retombé en piquette, il se dissocia désespérément, jusqu'à la cassure, jusqu'à se rendre lui-même dégoûtant.

La plupart des buveurs ont le vin gai ; d'autres l'ont triste. Le vicomte l'eut mortel, pour ne l'avoir pas bu.

Le lendemain de la réunion mondaine où l'on avait entendu la marche des fiançailles de *Lohengrin* et maintes roulades sur la jeunesse et l'amour, un crêpe funéraire marquait la porte de la rue Claire-Fontaine où quelques cravates noires vinrent rendre au défunt une visite de convenance. Huit jours plus tard, M<sup>lle</sup> Éléonore obtenait l'hospitalité du cloître où elle mesure peut-être encore la distance qui sépare la coupe des lèvres.



**LE MATELOT**



## LE MATELOT



**U**NE mort qui m'a touché plus qu'aucune autre est celle d'un matelot qui repose à la Pointe-au-Père où l'a couché son destin, par une belle matinée du mois d'août.

À l'entrée du golfe Saint-Laurent, ou presque, cette station de pilotes donne son nom au plus ravissant pays qui soit, beaucoup trop joli pour qu'on y meure. Au soleil toujours et au vent, il est gai toujours et remuant. Horizontné de montagnettes en amphithéâtre, il assiste à tout ce qui se passe sur la scène de la mer ; et les navires qui vont prendre le large saluent son phare dont la tour se dresse en vigie à l'extrémité d'une longue pointe de rochers, blanche et toute gentille avec son chapeau rouge. C'est l'annonceur des pièces de l'impuisable répertoire qui se déroule dans des décors de jade et de rayons, de ténèbres ou d'étoiles.

C'est un de ces bons dimanches qui enveloppent les campagnes d'un silence ensoleillé, de cette chaleur réconfortante que vont demander les anémiques aux bords de la mer. Pêcheurs et paysans se reposent, reve-

nus de la messe. Seuls se voient quelques enfants s'amusant à ramasser des coquillages apportés par la marée et à faire ricocher des cailloux sur l'eau. Tout à coup, apercevant un point noir à l'horizon, les petits pêcheurs s'interrogent des yeux et crient à l'un des hommes de corvée qui somnolent au phare :

— Qu'est-ce qui vient donc là-bas ?

L'homme regarde d'un œil mal ouvert, et prononce, sans ouvrir la bouche :

— Rien.

— Oui, oui, regardez !

L'homme se lève paresseusement, se frotte les yeux, prend une lunette, et après une minute :

— C'est un trois-mâts.

Les enfants continuent à s'amuser. L'homme observe le navire qui s'avance. Après quelque temps, il demande au gardien du phare s'il y a un pilote à débarquer.

— Est-ce que tu sais pas encore que les voiliers laissent leurs pilotes au Bic et qu'on a d'affaire icite qu'aux steamships ? Faudra ben toujours te l' répéter !

— C'est que celui-cite n'a pas l'air à tenir le large, comme les autres. Il a le cap FAIR par icite . . . Même qu'il baisse ses toiles.

Le gardien, vieux renfrogné, hargneux, n'aimant pas à parler pour rien, conclut, impatienté :

— T'as la berlue, Gédéon : fiche-moi la paix !

Arrivé tout en face du phare, le vaisseau fait des signaux.

Le vieux, intrigué, sortit :

— Blasphème de mon sang ! jure-t-il. Comment qu'ça s' fait ? . . . Le *Temper-Jalver* ?

— Un norvégien ?

— Oui, un norvégien.

— Qu'est-ce qui veut ?

— Quand je vous dis que j' sais pas . . . Mais faut aller voir c' qu'i' veut.

Curieux, les trois hommes de corvée ont tôt fait d'endosser leurs CIRÉS et de lancer leur canot. Ils franchissent le goulet de la passe et commencent à danser sur les vagues. La mer est de méchante humeur ; entre deux accalmies, elle grimace, s'irrite, a envie de faire des malices.

Le canot atteint le navire qui, remettant toute sa voilure dehors, est poussé au large, ainsi qu'une plume enlevée par un courant d'air. Il double la pointe de Sainte-Luce et disparaît. Le canot revient avec le pilote du norvégien, le cadavre d'un matelot et un feuillet déclarant le port d'attache du trois-mâts et sa destination, et portant aussi l'histoire du défunt, son nom, son âge, son domicile et sa religion, protestante.

Le capitaine du *Temper-Jalver* a rapporté que l'homme est mort tout d'un coup, le matin.

Au Bic, dernière escale des voiliers transatlantiques, on n'avait pas voulu prendre ce mort étranger, on n'avait pas voulu le recevoir à sa dernière rentrée de la mer. Et le pilote canadien, soucieux de lui épargner les funérailles, l'enterrement des marins en mer, est descendu plus bas, quémandant un refuge pour le misérable.

On laisse le mort sur la plage et l'on s'en va chez le maire.

— C'est pas possible d'enterrer un homme comme ça, fait celui-ci. Faut avoir des informations. Où est le capitaine ?

— Obligé de continuer son chemin.

— Et qu'est-ce qu'il pense qu'on va faire avec ce gars-là ? . . . Allez voir le curé.

Le curé vient d'entrer à l'église pour les vêpres. Faut encore attendre. Le pilote regrette sa pitié qui lui a conseillé de descendre cet homme à terre. Il expédie une dépêche au consul norvégien, à Québec. On lui répond d'enterrer le matelot quelque part, et d'adresser au consulat un état des frais. Alors le maire, homme d'ordre, prescrit une enquête et convoque un jury pour le lendemain.

Le corps fut placé dans une boîte d'emballage et laissé dans le hangar du phare, à la porte, comme on abandonne sur une table un objet qui ne tente personne. De sa voix nocturne, l'Océan chanta son effrayant *De profundis*, tandis que la fraîcheur de la nuit tombait en gouttelettes fines, comme une eau bénite. Le ressac scandait cette psalmodie et, de temps en temps, s'entendaient des plaintes plus amères, celles des vagues claquant les granits de la rive et s'écroulant en une écume pétillante de salpêtre. Un vent dur apportait du large des spasmes rauques de sirènes enrôlées. En haut, quelques lumières, quelques rubis s'incrustaient dans un firmament de fer, et, derrière un voile gris, un hideux morceau de lune officiait à la scène d'en bas,

jetant un coup d'œil peureux et se cachant tour à tour. Et l'ample regard du phare tournait dans l'ombre, se braquant à chaque minute sur la boîte horrible, y lançant de grands rais de lumière, comme des soupçons.

Vers minuit, une saute de vent rasséréna le ciel, au nord ; puis la brise tomba, faiblement, entraînant avec elle quelques nuages égarés. Et une aurore boréale parut, spectre frissonnant à mi-distance de toutes les couleurs, illuminant d'une indicible clarté dansante la profondeur des cieux et l'immensité des eaux, l'étendue de la campagne avec ses champs et ses jardins, ses carrés de toutes les teintes adoucies, pareils à une vaste couverture au style champêtre sous laquelle se serait blottie la terre pour mieux dormir au bercement des vagues.

À l'aube, sur la boîte, des mouettes transies attendaient le soleil. Il parut : elles s'envolèrent en jetant des petits cris joyeux. Au large, une bande de marsouins d'albâtre cabriolaient comme de jeunes chèvres. Des odeurs de miel montaient des prés fleurissants. Et la mer baissait la voix sous la clameur du jour éveillé.

Les jurés se réunissent dans le hangar et le cadavre leur est exposé. Le médecin du village arrive, un bon vieux bedonnant, l'œil bonasse, paraissant prendre les choses comme elles viennent et les laisser passer comme elles vont. Il assujettit d'énormes bésicles de cuivre sur son nez rubicond, tire de sa trousse des bistouris et d'autres instruments luisants et commence l'autopsie, gravement, pour gagner ses honoraires.

Une montée de sang a enflé et bistré la face du

mort. Des gouttes noires et épaisses lui sortent du nez, de la bouche, des paupières mal closes. Ses traits terreux gardent l'expression de nostalgique inquiétude que leur a donnée la conscience de la mort en exil. Une barbe inculte, à la juive, blanchie par l'âge et ambrée par le tabac, s'épand sur une poitrine poilue comme un poitrail. Dans ce cuir épais le médecin enfonce le couteau, décortique l'arbre mort, entr'ouvre la poitrine pour y voir les fibres intimes, recherche scientifiquement les causes du décès de cet inconnu dont l'existence n'a cependant intéressé personne ; grain de pluie dans la mer !

À côté du cœur se voient une artère rompue et du sang coagulé. Les deux poumons sont disjoints, tâtonnés, examinés, et le docteur déclare que l'homme a succombé à la rupture d'un anévrisme. On dresse un procès-verbal et chacun quitte l'échoppe.

Alors, de sa voix de fiel, le vieux gardien :

— Eh ben ! qu'est-ce que vous en faites, à c't' heure ? Vous allez pas le laisser dans mon hangar, j' pense !

Le maire va chez le curé et revient en disant qu'on enterrera le matelot dans le terrain des enfants morts sans baptême ; un coin de chiendent de dix pieds sur huit.

Le bedeau se rend au lieu indiqué et commence le fossoyage pendant qu'on amène le cadavre dans une charrette à foin.

À la Pointe-au-Père, le sentier qui mène au cimetière est bordé de trèfles variés, de mélilot, de sainfoin rose, de fleurs de lin, bleues comme des prunelles ; toutes



RAYMONDE GRAVEL



ces choses sentant si bon, fleurant si frais, qu'on pleure d'y voir passer un mort. À droite et à gauche, on entend quelque chose comme le bruit tamisé d'une houle, le vagissement des jeunes avoines.

Des gamins courent, nu-pieds, autour de la voiture, et demandent au charretier de leur laisser conduire sa bête, pauvre ankylosée et si faible que les mains ardentes des bambins la feraient tomber.

Arrivé à la sépulture, le charretier dit au mort :

— C'est icite qu'on débarque pour tout d' bon, l' père ! . . . Autrement dit, quand on a doublé l' cap d' la Société, y a pus qu'à r'miser.

Il met la boîte par terre et demande au bedeau :

— M'avez-vous encore besoin ?

— Non.

Il repart avec sa bête soulagée.

Dans quelques pelletées de terre, il y a des fémurs, des tibias, des humérus longs comme le doigt, des crânes gros comme des pommes. Le fossoyeur retire deux cercueils tout frais, à moitié longs comme un étui de violon.

La fosse creusée à cinq pieds de profondeur, on glisse deux cordes sous la boîte, et quatre hommes en prennent les bouts.

— Pousse au large !

La boîte descend par saccades. Elle touche fond, et celui qui semble avoir pris le commandement de cette manœuvre, crie :

— Tirez les amarres !

Deux hommes lancent la terre par-dessus, avec les petits os, les petits crânes, les petits cercueils, et, pendant qu'ils la foulent bien avec leurs talons, le grand brun à la voix détestable ricane :

— Eh ben ! démarre à c't'heure, mon coq !

C'est tout ce qu'on dit à l'enterré. Le bedeau met gravement quelques galettes de verdure sur le tertre, et referme la barrière du cimetière ; puis, comme le soleil marque midi et demi, il se dépêche d'aller sonner l'angélus.

Les oiseaux poussent des cris joyeux en trouvant des vermisseaux dans le sable fraîchement bêché de l'enclos. Le sentier redevient désert.

Pauvre matelot ! Sans savoir ta patrie ni ton nom, ô mon frère, j'ai promis de dire où tu reposes, avant que les herbes repoussent sur ta tombe qui n'inspirera rien à personne. Tu as peut-être une femme et des enfants qui t'attendent.



**MARTIN-PÊCHEUR**

MARTIN LUTHER

## MARTIN-PÊCHEUR



**L** y a une vingtaine d'années, la pêche était encore l'industrie principale du hameau qui groupe ses cinquante toits misérables au fond d'une petite baie poissonneuse du Saint-Laurent et qui s'intitule sans prétention Village-d'en-bas, par opposition au clocher que l'on trouve en remontant deux milles de la rivière Châteauguay. La doyennté de cette pêcherie appartenait au père Dolphis Martin, vieux massacreur de poissons, un peu détraqué, solitaire et paresseux, petit et renfrogné, doué d'un œil perçant et d'une détestable voix de crécelle de jeudi saint en paroisse indigente. À cause de tout cela, les paysans — qui aiment toujours se donner des sobriquets — le surnommaient assez justement « Martin-Pêcheur » ; comme son voisin, sans cesse affecté de chassie, était devenu « Le Cireux » ; comme la femme du Cireux répondait au nom de « La Scouine », parce qu'elle se mêlait trop des affaires d'autrui ; comme une autre, emmanchée d'un long cou, s'appelait « La Chassepanne » ; comme un autre, ivrogne et ra-

corni, s'intitulait « Dos d'flacon » ; comme une autre, galopine, s'affichait « La Lavette », et ainsi de suite.

Si avare qu'il n'avait jamais voulu prendre femme, hirsute et inserviable à en être superbe, le vieux Martin s'accommodait d'ailleurs de l'aversion de ses voisins. On le jalousait parce que, n'ayant d'autre que lui-même à nourrir, il trouvait le tour de se conserver la patte pour la pêche, quand les autres tendeurs de filets devaient en outre peiner à l'agriculture pour rassembler au moins deux fois par jour une TRÂLÉE d'enfants autour de la table à manger.

Son travail lui laissait beaucoup de loisirs. Il les consacrait à la paresse. On le voyait cependant élever quelques poules, et cultiver deux ou trois planches de tabac, ainsi qu'un carré de fourrage pour les hivers de sa jument. Cette brave bête méritait bien quelques égards, devenue poussive et fort décatie à partir chaque jeudi pour la ville avec une lourde charge de poissons frétilants dans les herbes mouillées qui leur retardaient l'asphyxie. Mais il ne se déhanchait guère à la culture de la terre. Au printemps et à l'automne, un de ses voisins — long, sec et cassant comme une canne à pêche et surnommé « La Strappe » — plantait le tabac du père Martin et récoltait son foin à la façon des métayers, en en gardant la moitié pour salaire. Aux chaleurs, les poules sarclaient ses plants de tabac. L'hiver, selon sa règle, il ne travaillait plus entre les repas. Bref, le vieux réussissait à vivre dans la flâne, la béatifique flâne égayée des rires d'un couple de tourterelles qu'il gardait par un amour qu'on ne lui comprit

jamais. Martin-Pêcheur reprenait son travail au retour des corneilles. Il guettait alors la débâcle en reprisant ses filets dont se nourrissaient les souris durant les mois de bise.

Cette année-là, la glace s'était tout à coup décidée à partir, une nuit, sans que personne y ait pris garde. Aussi le bonhomme se gratta-t-il l'oreille dix grosses minutes avant de comprendre la nouvelle que lui apportait sa matineuse voisine en le réveillant.

— Eh ben! puisque la débâcle me prend de court, la Scouine, va dire à ton mari qu'y a une belle douzaine d'œufs à gagner si le cœur y en dit de me rapiéceter mes mailles.

Le Cireux s'était présenté pour marchander.

— Crapet de crapet ! criait le vieux, voudrais-tu que j' te donne ma jument pour tes que'ques points d' navette ? . . . Comme si y en a ben, des morveux comme toé, qui, par ce temps de Pâques, vont r'fuser une douzaine d'œufs frais pondus !

On se trouvait en effet au milieu de la semaine sainte, et, par un printemps précoce, l'anniversaire de la Résurrection arrivait avec le poisson et avec le vrai soleil. Cette triple fête autorisait bien un chrétien à se payer quelque douceur ! Le Cireux calcula, dans sa tête et dans son estomac, s'il devait travailler quelques heures ou renoncer à manger des œufs. La pensée lui surgit du plat d'œufs pochés au sirop d'érable qui clôt le carême à la campagne ; il immola sa fainéantise à son appétit et conclut :

— Ça me va.

Il se mit résolument à réparer les mailles des filets. Mais la flânerie du vieux le scandalisait fort, lui enlevait son courage ; et, sans la méditation d'une vengeance, ce reprisage ne se serait jamais terminé.

Les paysans sont vindicatifs et joueurs de tours. Le Cireux voulut se consoler de travailler pour ce vieux paresseux.

Le matin de Pâques, il n'était pas cinq heures que le roucoulement des tourterelles avait déjà réveillé Martin-Pêcheur. Le soleil paraissait plein de printemps, exubérant ; l'air faisait sourire à force d'être bon, et le vieux geignait. Il songeait qu'il allait lui falloir livrer douze de ses œufs, des œufs à dix chelins le cent à la ville . . . Enfin, il se résigna dans un grand soupir, et sortit, le cœur trop gros pour penser à saluer le soleil venant lui réchauffer ses couches, et le fleuve lui découvrant ses réservoirs. Il pénétra dans sa grange avec ses « Petits, petits ! » qui rassemblaient chaque matin ses volailles non encore désabusées de s'entendre appeler toujours sans jamais recevoir le grain.

— Petits ! Petits ! Petits !

Il avait la voix lamentable, comprenant qu'il allait faire le pur don d'une poussinée assurée. Il maudissait les souris. Sans cette ruineuse vermine, il pourrait faire douze coches de plus qu'il n'en fera maintenant dans la porte de sa grange lorsque les petits écloreont.

Après avoir compté ses poules — quinze — et ses coqs — deux — Martin-Pêcheur entreprit la levée des œufs dans les nids creusés au fond du foin. Rien dans le premier, rien dans le deuxième, rien dans le

troisième, rien dans le quatrième . . . Il s'arrête, blanc d'angoisse, et réfléchit.

À ce moment, une ombre, un panier au coude, se lève derrière la jument couchée dans un coin et glisse, le long de la cloison, vers la porte ouverte. Le vieux entend les pas de l'ombre et se retourne.

— Ah ! c'est toé, maudit Cireux !

En saisissant une fourche plantée dans une meule, il va d'abord barrer la porte et revient vers le voleur, à petits pas de vieux, murmurant d'une voix continue et étouffée de colère, expectorant sa malédiction :

— C'est donc toé, sacripant ; c'est donc toé, vingt-vices, Cireux de malheur ! C'est donc toé ! . . .

Le voisin avait commencé par rire, mais voyant devenir sérieuse la partie, il tenta de s'expliquer, bégayant de frayeur :

— Me . . . me . . . monsieur Ma . . . ma . . . Martin . . .

Vous pensez que la fourche ne fut pas lente à se diriger vers la plainte du malheureux battant en retraite et revenant se réfugier sous la jument ahurie qui écarquillait ses grands yeux blancs, étonnée de tout ce vacarme.

— C'est donc toé, poursuivait le vieux ; c'est donc toé, mon serpent !

Et il piqua.

Un cri retentit, si perçant qu'en une minute — je ne mens pas — tout le hameau se trouva à la grange, sans excepter le père de La Scouine qui en veut encore à son gendre de l'avoir fait lever d'aussi fin matin.

Au bouleversement de tout le bâtiment, on pressentit

un malheur et l'on enfonça la porte. Martin-Pêcheur était à genoux sur le ventre du Cireux évanoui et une fourche dans la cuisse, en train de lui remplir la bouche, le nez, les oreilles et tous les pores avec une bave de blancs et de jaunes d'œufs confondus au fond du panier tombé de la main voleuse. Il lui faisait tout simplement avaler une omelette pascale, relevée de fines graines de foin et d'épines de chardon éparpillées dans l'air par l'effarement des poules.

— Crapet de crapet ! Les v'lont, tes œufs de Pâques ! Manges-en !

Le vieux hurlait, s'acharnant au barbouillage de son homme avec un entrain qui fit un instant hésiter les sauveurs du Cireux.

Vous comprenez combien ce pauvre diable fit rire de lui. Dès qu'il put sortir du lit et qu'il parut dehors, il entendit crier :

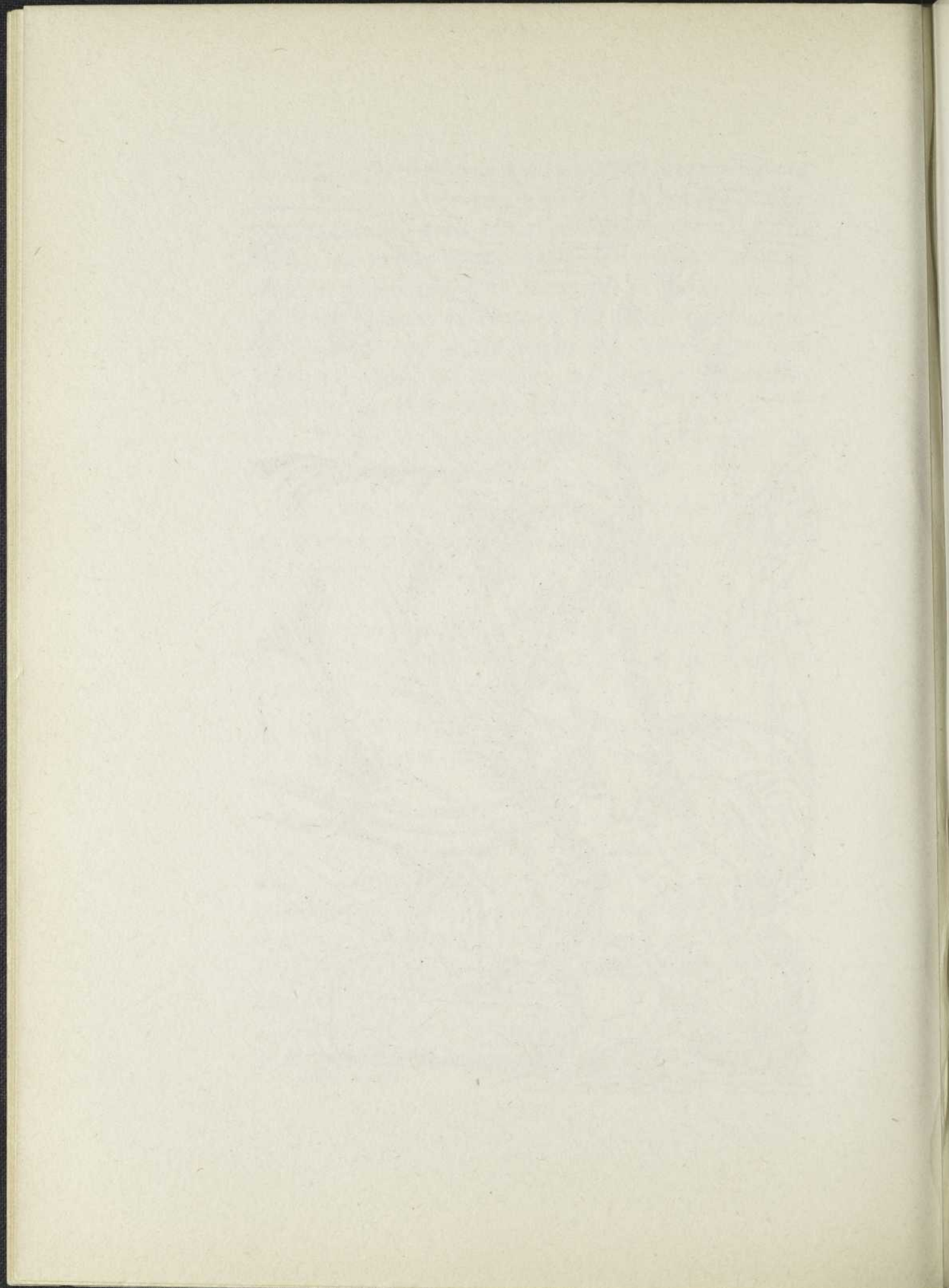
— Fais attention d' les brouiller, tes œufs !

— C'est-y avec du sirop qu' tu les manges, les œufs d' Pâques ?

On le plaisanta partout. Le malheureux eut le tort de se fâcher, de dire des mots aux rieurs et il obtint de voir composer son nom. On l'appelait maintenant « Cireux l'Omelette » ; ce qui le vexa, l'irrita, d'autant plus que son goût naturel pour les œufs au sirop d'érable était radicalement disparu depuis le matin de Pâques.

L'omelette de la grange avait eu l'effet de la goutte de sang d'anguille vivante, dans le verre d'un ivrogne.



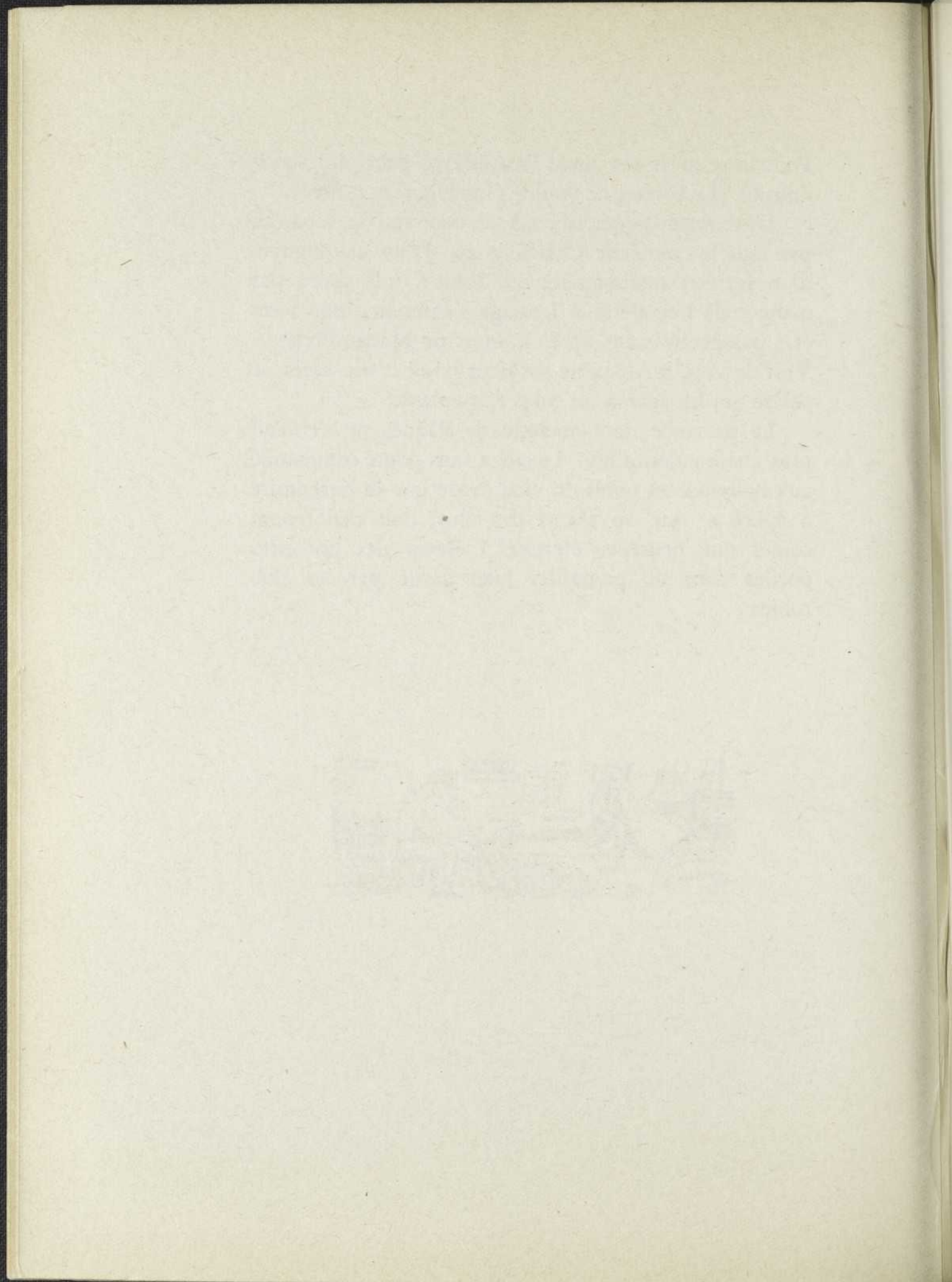


Pour le reste de ses jours, l'assoiffé ne peut plus sentir l'alcool. Le Cireux ne voulut plus regarder un œuf.

L'aventure donna cours à un mot qui se répandit par tout le comté de Châteauguay. D'un maquignon, d'un fermier malhonnête, on disait : « Il finira par manger de l'omelette. » L'adage s'entendit jusqu'à ces étés passés, trois ans après la mort de Martin-Pêcheur. Vrai de vrai, le vieux ne survécut point à son accès de colère qui lui amena un coup d'apoplexie.

Le proverbe de l'omelette de Pâques ne s'entend plus guère aujourd'hui. Le ciel a sans doute commandé aux hommes cet oubli du vieil avare que le purgatoire a épuré et qui, au séjour des élus, doit maintenant couler une heureuse éternité à élever des poulettes dociles dans un poulailler bien gardé par les chérubins...





L'IMPRÉVU

LIBRARY

## L'IMPRÉVU



MON cher Lucien,

Je te disais, le mois dernier, mon confiant espoir d'entendre enfin la voix d'un enfant égayer notre maison où sa petite chambre était réservée depuis cinq ans, depuis le jour même de mon mariage avec ta pauvre sœur. Thérèse se sentait aussi bien heureuse,

quoique l'approche de cet événement tant souhaité se marquât par un douloureux ébranlement de sa santé. Le docteur Michaud, notre vieux médecin de famille, la plaisantait, lui prêchant que l'on n'obtient rien sans peine en ce monde. Le malaise, qui sembla naturel d'abord, s'aggrava. C'était, à l'abdomen, une gêne déprimante, s'alourdissant chaque jour davantage et favorisant les progrès de l'anémie.

Il y a trois jours se produisirent des troubles de respiration. Je mandai le docteur Michaud. Il examina Thérèse attentivement, haussa les épaules, puis consulta

quelques confrères, les lumières de notre petite ville de Sorel. On pronostiqua une hydropisie, de l'ascite.

— Votre femme a besoin d'une ponction, me déclara le docteur après la consultation.

Ma foi joyeuse s'effondra pour faire place à de l'anxiété.

Le docteur revint hier, vers midi, et, avec des paroles rassurantes, pratiqua la ponction requise. Soudainement ses yeux s'écarquillèrent comme les eût ouverts l'épouvante ou la folie. Il me prit par le bras et m'entraîna hors de la chambre en disant d'un air tranquille à Thérèse : « Ce ne sera rien, ce sera bientôt fini. »

— Il ne s'agit pas d'hydropisie, m'avoua-t-il sans détour dès que nous fûmes dans le couloir. C'est une tumeur, énorme, dont l'enveloppe a été perforée par mon trocard. C'est grave, très grave. Seul, un bon chirurgien peut sauver votre femme, en venant tout de suite, tout de suite.

— Un chirurgien ? ... Certainement, il faut un chirurgien, répétais-je après lui, démonté.

Le docteur alla au téléphone, dans mon cabinet. Pendant qu'on lui donnait la communication avec Montréal, il m'expliqua, le récepteur à l'oreille, qu'il ne se reposerait du soin de cette opération que sur un maître ; et il nomma le docteur Blégnny, professeur de chirurgie, ancien chef de clinique chirurgicale à la Charité, de Paris.

Il conversa dix minutes au téléphone.

— Nous avons de la chance, me dit-il. Le docteur Blégny pourra prendre le train de quatre heures, et il sera ici à cinq et demie. En l'attendant, nous allons préparer tout ce qu'il faut. Vous allez voir, tout va bien marcher ; l'erreur de mon diagnostic sera vite réparée.

Je voulus le mettre à l'aise, le soulager d'un remords, peut-être.

— Pas du tout ; je sais ce que je dis. Heureusement, il n'y a encore rien de gâté. Le chirurgien vient aujourd'hui quand il aurait pu attendre à demain, voilà tout.

Le pharmacien envoya tous les accessoires dont on prévoyait la nécessité possible. Deux infirmières, que le docteur avait envoyé querir à l'hôpital de la Providence, entrèrent au salon et se mirent à la besogne, en attendant l'arrivée du chirurgien. Elles recouvrirent d'un drap de lit le piano et rangèrent dessus des fioles, des bassinets, des rouleaux d'ouate, des bandes, des compresses. Par surcroît de précaution, le docteur Michaud avait fait venir les moindres instruments de sa chirurgie rudimentaire.

Il faisait déjà presque nuit et la neige tombait à plein ciel quand le docteur Blégny arriva, accompagné de deux internes de l'Hôtel-Dieu.

— De quoi s'agit-il au juste ? demanda-t-il.

Le docteur Michaud lui exposa le cas inopiné qui se présentait.

Le chirurgien, fronçant les sourcils :

— Avez-vous envoyé la malade à l'hôpital ?

— Non, il n'y faut point songer.

Et le médecin rapporta le rêve de maternité déçu, ajoutant que l'état nerveux de la malade avait à peine permis d'obtenir sa résignation à recevoir un spécialiste de Montréal et à se laisser tout à l'heure endormir, censément en vue d'un examen.

Le chirurgien marmotta des « C'est ennuyeux . . . , c'est ennuyeux » signifiant qu'il n'aimait pas beaucoup opérer à domicile, parce qu'alors font souvent défaut les choses les plus essentielles à la réussite d'une opération difficile.

— Croyez-moi, mon cher maître, vous serez aussi bien ici qu'à l'hôpital pour travailler, tâchait de lui persuader le médecin. La maison ne manque de rien, de rien. Le pharmacien est à deux pas. Et vous voyez qu'on ne lésine pas sur l'éclairage ici — de l'électricité partout, rien que de l'électricité.

— Si encore on avait des réflecteurs, grogna le chirurgien dont le mécontentement persistait.

Je courus chez le photographe qui me prêta deux réflecteurs.

Le docteur Blégné et les internes avaient revêtu leur blouse d'amphithéâtre, de la toile blanche des pieds à la tête. Des linges, des serviettes trempaient dans de l'eau bouillante. Le chirurgien avait vidé sa trousse sur un coin du piano et, d'un coup d'œil, faisait la revue de ses bistouris, de ses pinces, de ses ciseaux, de ses aiguilles, de ses ligatures. Il commanda un supplément

d'éther, d'alcool, de gaze. Il fit transporter, de la salle à manger, une longue table qui fut aussi recouverte de draps de lit, au milieu du salon.

— N'allez-vous pas faire cela dans la chambre ? demanda le docteur Michaud.

— Dans la chambre, sur un lit ? Ah ! non, par exemple ! Vous allez endormir la malade et l'apporter ici où toutes nos affaires sont en place, où l'on peut remuer.

Il donna ses dernières instructions à ses aides qui, comme lui, se lavaient minutieusement les mains et les bras dans des bols de sublimé, et il dit :

— Je suis prêt. Tout est prévu, n'est-ce pas ?

Notre docteur monta auprès de la malade avec l'interne chargé de pratiquer l'anesthésie.

Elle regarda fixement son vieux médecin, mise en défiance par son activité inaccoutumée. Elle tremblait. Je me tenais à la porte de sa chambre, brûlant d'y entrer pour lui parler, l'encourager, et tout à la fois n'osant pas regarder, ne voulant rien voir. Elle m'appela. Le docteur me fit entrer.

— Reste avec moi, me demanda-t-elle ; j'ai peur.

La conscience de ce qui allait se passer m'étreignait la gorge. Je ne pus la rassurer que par un regard.

— Voyons, ne sois pas moins raisonnable que moi, dit-elle en me souriant de toute la douceur de ses yeux.

L'interne procéda à l'anesthésie. Elle me serrait nerveusement la main. Puis son étreinte se relâcha peu à peu.

— C'est déjà fait, dit-il. Votre malade ne nous fera pas dépenser beaucoup de chloroforme, docteur. Elle n'est pas forte.

Les deux aides descendirent Thérèse sur un matelas.

—Soyez courageux, me dit le chirurgien ; c'est l'affaire d'une petite demi-heure.

Le docteur Michaud me consigna dans mon cabinet, en haut. J'entendis se fermer la porte du salon.

J'allais et je venais, comme une bête dans une cage, alarmé de ne plus percevoir de bruit. Je feuilletais des livres, je dérangeais des meubles pour troubler ce silence de tombeau. Des larmes m'embuaient les yeux. J'attendais, comptant les minutes longues comme des agonies.

Tout à coup je me trouvai dans l'obscurité. Je crus à un étourdissement passager et me frottai les yeux. La nuit était réelle. Je sortis de mon cabinet, épouvanté. En bas, on marchait précipitamment. Au pied du grand escalier, la voix du docteur Michaud clamait :

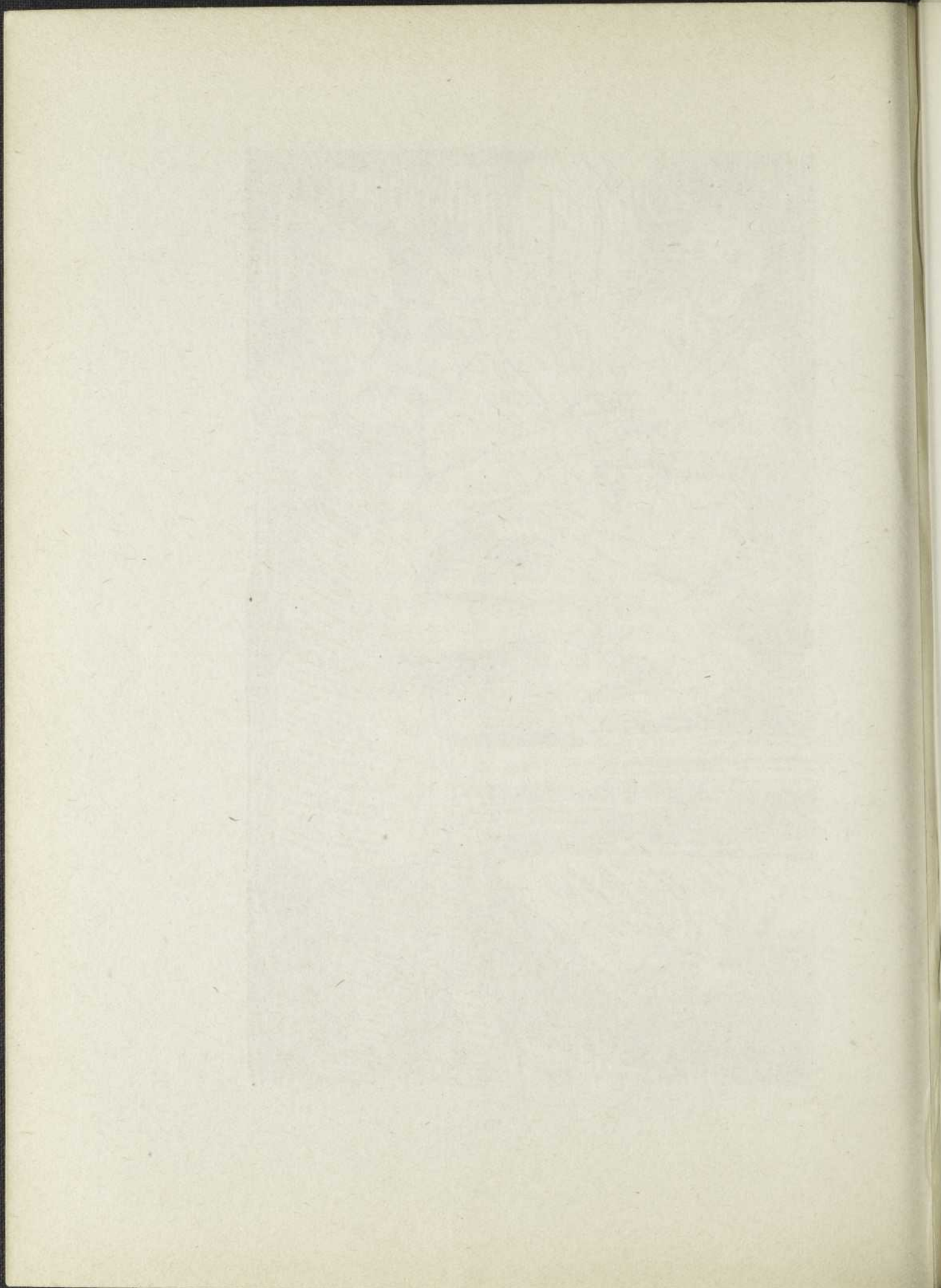
— De la lumière, vite, de la lumière !

Du salon sortaient des commandements irrités. Et des objets tombaient des tables, renversés par des bras s'agitant dans les ténèbres.

— De la lumière ! criait le chirurgien. De la lumière, ou tout va au diable . . . De la lumière, entendez-vous !

L'un des aides se démenait pour arracher les épais rideaux de la fenêtre, comme si un éclairage miraculeux eût pu venir de la rue, envahie, comme toute la ville, par une obscurité totale.





— Des allumettes !... Des pinces ! reprit à tue-tête le docteur Blégny. L'artère ovarienne est sectionnée, et ma pince a lâché... Faut arrêter l'hémorragie... Des allumettes, de la lumière, nom de Dieu ! N'importe quoi, de la lumière !

— Le chloroforme ! commandait de son côté l'anesthésiste. Hein, renversé ? Il ne manquait plus que ça !

— De la lumière, de la lumière ! hurlait-on partout.

Tu le devines, mon cher Lucien, le détraquement d'une dynamo, un court-circuit causé par le contact de deux fils agités par le vent, est-ce que je sais ? un de ces accidents qui arrivent tous les jours, pour ainsi dire, et auxquels on ne pense pas tant ils sont stupides et légers, un hasard maudit avait interrompu l'éclairage, et toute la maison se trouvait dans une nuit d'enfer.

Dans un fulgurant espoir d'y trouver des bougies, je m'étais précipité à la cuisine par l'escalier de service, qui, comme tu sais, conduit de notre étage au sous-sol. En tâtonnant les meubles dont je voulais ouvrir les tiroirs, je mis la main sur un paquet de journaux. J'en tordis un dont je fis une torche que j'allumai bien vite au poêle, et je repris, affolé, le petit escalier.

Du salon m'arrivaient des gémissements inconscients, puis des cris aigus, déchirants.

Dans mes yeux passa la vision de cette malheureuse se réveillant sur la table d'opération, de son sang giclant de ses artères coupées, de ce rouge horrible plaquant les murs, les figures, les bras, le linge blanc. Je vis

toute cette boucherie. J'éprouvai la torture de cette chair et le tourment de cette âme . . . Il flottait des bouffées suffocantes d'air tiède et empuanti de l'odeur pâteuse et sucrée du chloroforme. J'étouffais, cloué au milieu de l'escalier, mourant de ne pouvoir avancer, voler à son secours, la défendre contre je ne sais quoi. . . Comment eus-je la force de tendre au docteur Michaud mon flambeau de papier dont la lueur épaisse apâlisait sa figure bouleversée ? Je ne sais plus.

Quand je revins à moi, la maison resplendissait de lumière. J'étais étendu sur le lit de Thérèse, sur notre lit. Le docteur Michaud se tenait à mon chevet, terrassé. Mes regards le pressèrent avec insistance, et il parla :

— Nous avons pourtant tout prévu, mon cher ami . . . Nous ne pouvions rien contre le malheur, contre la fatalité.

Je compris que Thérèse était morte.

On l'a ensevelie dans le salon. Les funérailles auront lieu demain. La maison est pleine de parents qui veillent ce pauvre corps tailladé, inutilement supplicié. Moi, je suis calme, tu le vois. Je t'écris tout cela sans émotion, sans me plaindre, comme s'il s'agissait d'une autre qu'elle, comme un fait-divers. Est-ce le coup de massue ? est-ce de me retrouver seul, affreusement seul ? est-ce l'amortissement de cette nuit de veille ? Je ne ressens plus rien. Il s'est cassé quelque chose dans mon cœur . . . Ce récit t'attristera. Je ne sais plus si je te l'enverrai. Il vaut peut-être mieux que tu ignores

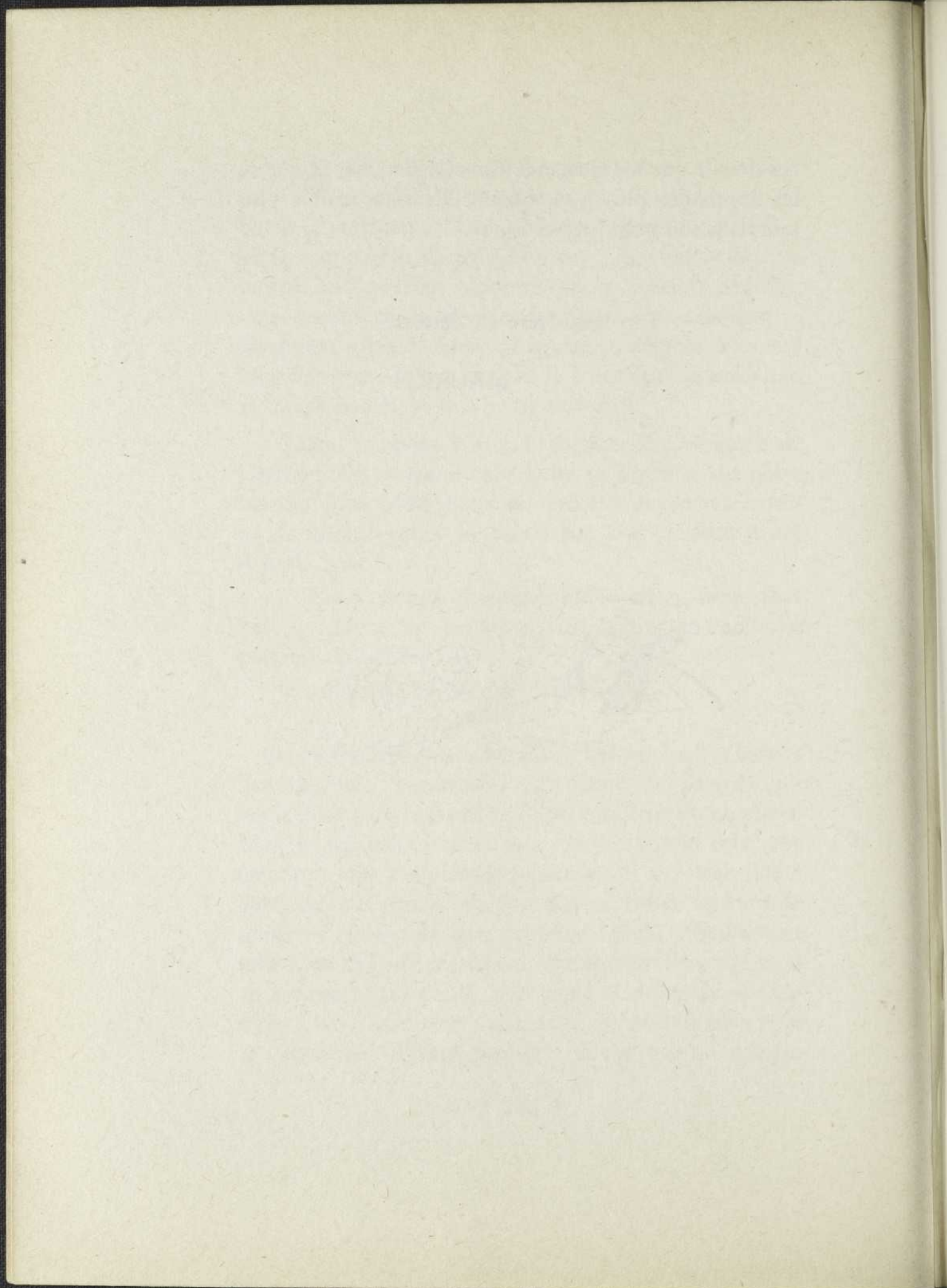
ces détails que me demande ton télégramme, et que tu  
les apprennes plus tard, quand elle sera rendue plus  
loin dans son grand repos . . . . .

. . . . .

Ton beau-frère en détresse,

**MAURICE.**





**LE SIX-PAILLES**

THE END

## LE SIX-PAILLES



OUR revoir leur famille à l'occasion des fêtes de fin d'année, quelques bûcherons de Chénier sont revenus des chantiers des Cèdres, du Cayamant, de l'Aigle et de la Picanoc où leurs équipes travaillaient depuis le début de l'automne. Par une température normale, ils entre-

prennent d'un pas allègre une marche de dix à vingt milles pour se désennuyer au village, assister à une partie de plaisir ou veiller avec leurs blondes. Mais le trajet devient périlleux lorsque les bordées de neige abolissent les routes. À moins de circonstances imprévues qui leur permettent de trouver une voiture, les engagés des postes plus éloignés se résignent à fêter dans le bois, sans espérer d'autre visite que celle du prêtre missionnaire qui par chance passera de leur côté, dans sa tournée des camps forestiers.

La veille du jour de l'an, Charlotte Binard, avec son fils de neuf ans qui prenait soin des animaux et ses deux filles plus jeunes qui aidaient leur maman au

ménage, attendait son mari. Il leur avait bien promis de revenir avant la fin de l'année.

La grand-route, que tous nos campagnards appellent encore le chemin du roi, traverse le lot d'Olivier Binard qui aboutit au lac des Iles, à quatre milles au nord de Chénier ; mais il faut bien compter encore trois bonnes lieues entre ce village et le lac Cayamant où le mari de Charlotte, dès sa maigre moisson rentrée, s'était loué avec son cheval pour les ROAD-WAYS, c'est-à-dire pour traîner et empiler, sur les bords des ruisseaux, les billots qu'abattaient par centaines les bûcherons de la CON-CERNE de l'Aigle.

En attendant, la femme avait fait un grand ménage de la maison et s'était particulièrement appliquée, depuis quelques jours, à la cuisine. Gros travailleur, Binard mettait autant d'ardeur à manger, et son toit se trouvait abondamment pourvu, pour sa visite, de TOURTIÈRES et rillons ou cretons, de saucissons et de boudin, de graisse de rôti, de marinades de truite et d'achigan, de confitures de framboises et de bleuets, de fromage, et Dieu sait de quelles fines victuailles encore ! Pour le bouquet, dans le four du gros poêle de fonte achevait de se croustiller un six-pailles dont le nom seul attendrissait ce gourmand de Binard et lui faisait monter des larmes aux yeux. Native de Paspébiac d'où ses parents étaient venus ouvrir une terre neuve dans les arrière-concessions désertes du canton de Bouchette, Charlotte pratiquait maintes recettes gaspésiennes qui lui procurèrent vite une réputation de cordon bleu chez les colons où l'on ne figole guère sur

la COUQUERIE. Toutefois, l'économie domestique et les soins du ménage l'obligeaient à réserver pour les festivités les véritables manifestations de ses talents culinaires, notamment la délicate confection de ce six-pailles qui exige d'abord une grande variété de viandes, puis une longue attention savante et compliquée.

Ce plat, c'est la gloire des ménagères de la Gaspésie. Les vicissitudes de notre parler franco-canadien en ont fait ici un *cipare* et là un *cipâte*. Par une malencontreuse analogie de prononciation, il est même devenu, parmi nos populations rurales qui n'entendent pas dix mots d'anglais, un *sea pie* (pâté de mer), encore qu'aucun élément de marée n'entre dans sa composition. Au fait, le nom caractérise ce mets formé de cinq ou six couches de viandes différentes, de boucherie, de basse-cour et de venaison, séparées l'une de l'autre par autant d'abaisses de feuilletage. Au beau milieu s'ouvre une petite cheminée dont un tuyau de papier assure le dégagement jusqu'au moment de la cuisson, et que l'on retire d'heure en heure pour inonder les étages d'un bouillon gélatineux ou d'une béchamelle grasse qui, en refroidissant, liera tout l'intérieur en une succulente gelée. C'est le thème traditionnel et classique du six-pailles, que chaque cuisinière harmonise et varie selon ses goûts, ses ressources et son génie — de même que le *chop-suey* des Chinois établis comme restaurateurs en Amérique diffère d'une céleste gargote à une autre céleste gargote.

Charlotte avait donc mis au four le six-pailles dont le fumet seul devait, à distance, mettre du cœur au

ventre de son Binard et de la vigueur à ses jambes. Les ustensiles lavés et remis en place, elle s'était débarbouillée, sans manquer de se badigeonner d'une goutte de patchouli le pavillon de l'oreille, et pour finir elle avait passé une gentille robe de sergette orange à pois blancs.

Rondelette et potelée comme une caille, Charlotte restait toute fraîche et toute rose, avec son fin museau qui découvrait à tout propos une denture brillante et aiguisée de vison. Les travaux de la ferme la maintenaient alerte et vive, rayonnante de santé. C'est à bien peu de frais qu'elle redevenait pimpante et aussi jolie que n'importe quelle autre CRÉATURE du pays. Mais la nuit tombait et le mari ne paraissait toujours pas. Les enfants avaient depuis deux heures terminé leur souper avec leur mère, et jouaient maintenant au casino pour se tenir éveillés. Charlotte allait de temps à autre entr'ouvrir la porte pour voir si personne venait . . . Du haut de la tour de Barbe-Bleue, Sœur Anne voyait au moins le soleil qui poudroie et l'herbe qui verdoie ! La femme de Binard n'apercevait rien de rien, puisque la neige affolée recouvrait sa maison et toute la forêt environnante d'un brouillard glacial et dansant qui rendait plus lourde la noirceur de la nuit et donnait à la malheureuse le pressentiment qu'elle passerait toute seule le jour de l'an. Depuis trois mois que son homme était parti pour les chantiers, elle s'ennuyait ferme durant ces longues soirées d'hiver sans visites, et cette expérience de veuvage lui pesait douloureusement, surtout à l'approche des fêtes et des réjouissantes réunions de parents et d'amis.

Des jappements du chien annoncèrent enfin un passant, et les enfants jetèrent leurs cartes pour courir à la fenêtre. Un homme venait, mais du côté du lac des Cèdres, et il s'arrêta bientôt devant la maison. Chargé d'un PAQUETON sur les épaules et tellement chenu de givre que personne n'aurait pu le reconnaître à vingt pas, il semblait hésiter à ouvrir le portillon de la clôture. Charlotte sortit, et bien qu'elle attendît son mari du côté opposé, elle cria :

— C'est-y toé, Livier ?

— Non, répondit le passant, c'est Exavier.

Et sans plus d'invitation, Xavier Clouin poussa la barrière, traversa l'espace du jardin, entra en secouant la neige qui l'engonçait, lança son fardeau dans un coin et s'affala dans une berceuse :

— Saloperie de temps ! fit-il, pour toute salutation. Me v'là époumonné et à moitié gelé. Je pensais rester en chemin, ma foi de gueux !

— D'où que tu viens, comme ça ? demanda Charlotte. T'as pas vu Livier ? C'est lui qu'on attend.

Clouin descendait du lac des Cèdres. Il s'était mis en marche de bonne heure, l'après-midi, comptant bien rejoindre une voiture sur la grand-route du lac Long à Chénier ; mais il avait marché toutes ces quatre lieues sans apercevoir ni un homme ni un traîneau. Le chemin du lac Cayamant est, certain, surneigé comme les autres, et ce gros lâche de Livier n'a pas osé entreprendre un trajet de huit milles pour se rendre au village et remonter chez lui.

Clouin ne manquait pas une occasion de PICOCHER Binard qui lui avait soufflé la belle Charlotte. Il était pourtant plus joyeux et plus plaisant que son heureux rival, et plus déluré, plus hardi et même plus capable. Grand diable mince et sec, avec de beaux grands yeux noirs et la bouche pleine d'histoires drôles, personne autant que lui n'avait fait rire Charlotte et ne l'avait fait autant danser. Tout au contraire, Binard était boulot, ambitieux à l'ouvrage et peu AMUSARD — le Chien de la fable, qui tient à sa pitance régulière et à son confort, même au prix du lien matrimonial. Xavier, lui, représentait le Loup, qui préfère l'aventure et la liberté, même au prix de la faim. Mais Olivier avait le premier demandé Charlotte en mariage, tout juste comme elle prenait ses vingt ans, et lui offrait une terre toute bâtie, au lac des Iles, alors que l'autre ne pensait encore qu'à lutiner les filles, ne travaillait que lorsque ça lui disait, aimant mieux courir les bois à sa guise et n'ayant peur de rien que de se faire encotillonner.

— Sacré courailleux d'Exavier ! lui dit Charlotte, quand il eut repris son souffle. Approche-toé du poêle pour te dégeler. Je vais te faire une tasse de thé.

— C'est pas de refus ! soupira le réfugié.

Il enleva son pesant MACKINAW, tout aise d'avoir atteint une confortable étape sur ce chemin désolé où les toits sont aussi rares que les visites du député. Mais les odeurs de cuisine qui remplissaient encore la maison ne tardèrent pas à lui titiller les narines. Il y avait de quoi, VINGUIENNE ! Le six-pailles était truffé de morilles que les enfants ramassaient dans les sentiers

forestiers, au début de l'été, et que leur mère faisait sécher en longs chapelets accrochés aux combles, pour assaisonner ses mets des fêtes. L'arome que dégagent, en mijotant, ces champignons dignes de la table des princes, on ne demande pas si ça chatouille l'appétit.

— Cristi que ça sent bon chez vous ! J'gagne que c'est pour ce gourmand de Livier que t'as encore fricassé un tas de bonnes choses !

La jeune femme lui décocha un bel éclat de rire :

— C'est pas pour toé, j'compte ben ! Oui, c'est pour Livier qu'a une maison à lui, avec une femme et des enfants qui l'attendent. T'avais beau faire pareil au lieu de COURIR LA GALIPOTE et de jamais t'occuper de personne.

— Oh ! Y A PAS DE SOINS ! répliqua Xavier, faisant le détaché. Ma vieille mère m'attend au village, et j'y apporte la moitié de mes gages pour ses étrennes. J'y apporte même un jeune PORTE-PIC et une perdrix que j'ai CABOCHÉS avec des glaçons dans les petits merisiers, à la première montée du lac Long.

— Amont la côte à Soulune ? C'est la vraie place pour la perdrix.

— Ouais ! Mais j'ai encore quatre gros milles à marcher pour arriver au village, si seulement c'te tempête DÉCESSE un peu !

— Tiens ! fit Charlotte en lui versant une tasse de thé bouillant. Avale ça pour te dégourdir les pattes !

— Grand merci ! T'es une brave fille, Charlotte, et je me disais que je serais ben reçu chez vous. C'est même rien que ça qui m'a empêché de périr, quand la

nuit m'a gagné, dans ce chemin sans maisons, sans un brin de BOUCANE nulle part.

Il avala, après avoir soufflé dessus, quelques gorgées de thé noir, qui le ravigotèrent pour de bon, puis il reprit :

— Oui, on peut le dire que t'es une brave fille, Charlotte ; et même que si t'avais pas été si pressée de te marier, si t'avais voulu attendre que j'soye établi . . .

Charlotte se moqua de lui :

— Toé, établi ! Tu sais ben que tu le seras jamais. T'es ben trop galvaudeux !

Il protesta :

— Moé, galvaudeux ! Sais-tu pas que j'ai monté aux Cèdres depuis trois mois et que j'ai seulement pas perdu une journée ?

— C'est pas croyable ! fit Charlotte, toujours rioteuse.

— Trois mois à bûcher STEADY, sans voir le bout du nez d'une CRÉATURE ! C'est pas croyable, mais c'est comme ça !

— Tu finiras peut-être ben par devenir raisonnable, toé aussi. Veux-tu encore du thé ?

— Non, merci. Mais j'ai faim sans bon sens, depuis quasiment cinq heures que je marche, et j'ai tant seulement pas emporté une beurrée, puisque je comptais arriver chez nous pour souper. J'y penserais pas si je reniflais pas ta COUQUERIE. Ça sent si bon que ça me donne encore plus faim !

Voyant sourire leur mère, flattée des compliments que lui attirait la seule odeur de sa cuisine, les enfants s'empressèrent d'ouvrir le four où se dorait la croûte du

six-pailles, pour en faire au moins respirer le parfum au visiteur.

— C'est-y Dieu possible, s'écria-t-il, de cuisiner d'aussi bonnes choses pour un gars qui se dérange même pas pour en profiter !

— Crains pas ! répondit Charlotte ; il en profitera aujourd'hui ou demain. Il m'a promis de venir passer le jour de l'an avec nous autres et, si le temps est trop méchant pour qu'il arrive À SOIR, il arrivera ben sûr demain matin, et le six-pailles l'attendra, tout chaud.

Comme pour aguicher son hôte inattendu, Charlotte retira du four le chaudron croustillant et le lui passa sous le nez avant de le remettre dans le réchaud. Xavier fit une grimace gloutonne qui amusa fort les enfants et proposa, pour AMINOUCHER la cuisinière :

— Pour être arrangeant, je te laisserais mon PORTE-PIC et ma perdrix, si tu voulais, et on en mangerait un petit morceau, rien qu'un petit morceau, de ton pâté, puisque le v'là tout cuit, pour y goûter seulement . . .

D'un haussement d'épaule, Charlote refusa net :

— Compte pas là-dessus, Exavier ! Qu'est-ce que Livier dirait si on l'entamait sans lui ?

— Je meurs de faim, que je te dis, et ce maudit temps m'empêche d'aller manger chez nous ! . . . Vas-tu m'obliger à dévorer tout crus le PORTE-PIC et la perdrix que j'ai fourrés dans mon sac ?

Les enfants avaient repris leur partie de casino et riaient de reluquer Clouin qui faisait sa lippe et criait la faim, pendant que Charlotte persistait à le plaisanter :

— Si tu veux arracher les piquants à ton PORTE-PIC, je vais te le faire cuire, lui dit-elle.

— Il est gelé dur, à côté de ma perdrix qui, ben sûr, ne l'a pas réchauffé, puisqu'elle a froidi la première ! . . . Mais faut-il donc que Livier t'ait arraché le cœur que t'avais quand t'étais fille ? Tu m'aurais donné ta dernière galette dans ce temps-là. Moé itou, je me serais passé de manger pour toé !

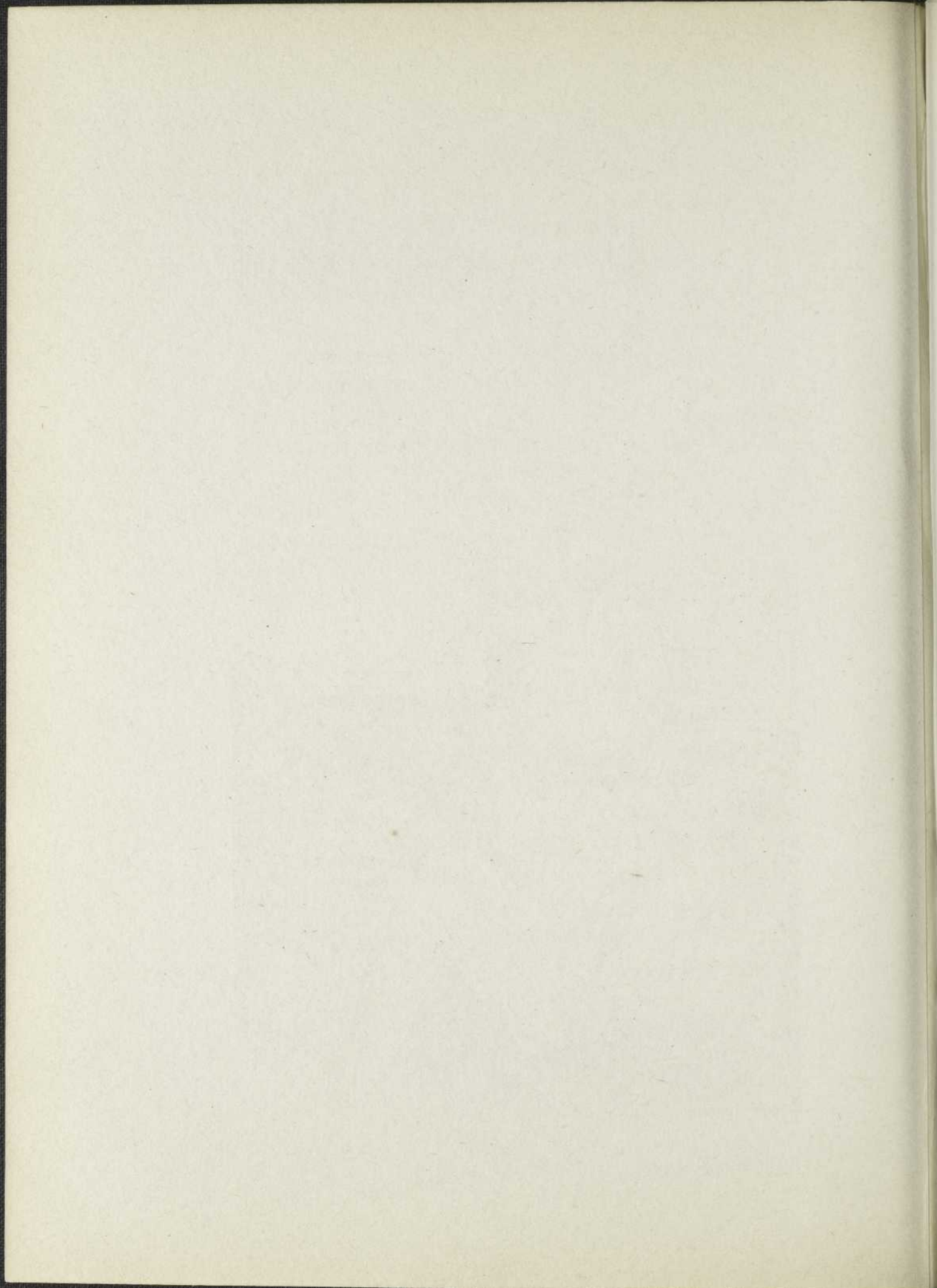
Cette évocation d'un passé déjà lointain, où vraiment l'un ne pensait qu'à l'autre, ne manqua point d'inspirer quelque commisération à Charlotte dont l'âme restait pleine de tendresse :

— Tâche de comprendre, mon pauvre Clouin, que je peux pas entamer notre six-pailles avant que Livier arrive. Si tu veux, je vais te donner une bouchée de fromage. Je crains personne dans toute la Gatineau pour le fromage. J'en ai justement rentré un pour les fêtes, et je vais t'en donner un morceau, mais tu partiras tout de suite après.

Comme en toute autre composition culinaire, Charlotte excellait à fabriquer ce fromage de lait caillé longuement égoutté et qui, après plusieurs semaines de lente fermentation à la chaleur de l'étable, prend une saveur de camembert à réveiller l'appétit d'un mourant. Elle en beurra une épaisse tranche de pain bis. Dans l'atmosphère surchauffée de la maison, l'arome du fromage atteignit vite l'odorat des enfants qui en réclamèrent leur part, comme s'ils n'avaient pas soupé deux heures auparavant.

— Tu vois ce que c'est, fit-elle remarquer à l'im-





portun. La moitié de mon fromage va y passer, pour te faire plaisir.

Xavier s'en poulérait :

— Pour du bon fromage, c'est du bon fromage, on peut le dire ! BATÊCHE, que ça fait du bien ! Mais ça donne la faim plus que ça l'amortit !

La ménagère s'empessa de serrer le reste du fromage dans la dépense, après en avoir servi une tartine aux enfants, et Xavier alluma une pipe pour étouffer sa fringale que sa portion de camembert n'avait fait qu'exciter davantage.

Cependant, la POUDRERIE soufflait de plus en plus, et, pour faire couler le temps, Xavier se joignit aux enfants qui jouaient aux cartes. Il trichait si effrontément que ses partenaires se mirent à crier, et leur mère les envoya tous les trois se coucher. L'un après l'autre, ils montèrent l'étroit escalier qui menait aux deux chambres sous les combles et, au bout de dix minutes, on les entendit ronfler.

Charlotte dissimulait mal l'embarras qu'elle éprouvait tout à coup de cette visite intempestive de son ancien amoureux, et Xavier s'efforça de la rassurer, avec toute la gaucherie que lui causait un subit accès de timidité :

— Ça me fait ben de la peine pour toé, Charlotte, mais faut pas compter que Livier arrivera à c'te heure ! S'il n'a pas pu partir de jour, c'est pas en pleine nuit qu'il laissera le Cayamant pour marcher une dizaine de milles. Ça se fait pas. Espérons que le temps sera CALMI, demain, que les chemins seront ALLABLES.

Loin de la rassurer, les paroles de Clouin agacèrent la jeune femme.

— Veux-tu t' taire, espèce de j'teux de sorts ! En tout cas, je suis fatiguée et je m'endors.

L'homme se leva comme un condamné et entr'ouvrit la porte pour voir si le temps lui permettait de détalier. Avec un nuage de neige, une rafale s'engouffra dans la maison et éteignit la suspension. Après un moment de stupeur, Charlotte se prit à rire de l'accident qui rendait notre Clouin encore plus penaud, et alla chercher dans le tiroir du buffet une allumette pour rallumer la lampe qui se balançait sous la secousse du vent. Elle lui dit, goguenarde :

— Un vrai temps pour un MARCOU comme toé. J'espère au moins que tu vas rencontrer quelques belles filles en t'en allant.

Comme ces chevaux auxquels la névrose de la faim-ville interdit de faire un pas de plus avant qu'on leur donne un picotin d'avoine, ce piteux de Clouin se sentait les jambes paralysées, et aucun coup de fouet à sa réputation de beau courailleur ne pouvait le décider à se mettre en route. Il restait planté, comme un sapin, devant la fenêtre, pendant que Charlotte, avant d'aller se coucher, rangeait les meubles en faisant exprès un bruit de couvre-feu qui pousse les invités à déguerpir.

— Non de non ! murmurait Xavier, il n'y a pas de quoi rire ! Un chrétien se risque pas sur le chemin en pleine nuit et en plein bois par un temps de même !

— Tu prétends toujours pas coucher icite ! lui

remontra Charlotte. Livier aurait qu'à ressoudre, que t'aurais l'air fin !

— C'est un vieux jaloux !

— Livier est pas jaloux, PANTOUTE ! Tout de même, il n'oublie pas que, toé pis moé, on sortait ensemble, avant.

— Il aurait toujours pas le cœur de mettre un homme dehors par un temps comme À SOIR !

— Ah ! tu le connais pas ! Et quant à moé, j'veux pas prendre de risques. D'abord, je n'ai pas de lit à te donner.

— C'est bon, c'est bon ! fit Clouin, résigné. Je vais attendre encore une petite ESCOUSSE, que cette sacrée tempête se RADOUE, et pis je m'en irai sans déranger personne. Va te coucher, Charlotte, et encore ben merci pour le bon morceau de fromage.

Il faisait vraiment pitié, contraint qu'il se sentait à retourner dans la nuit glaciale et périlleuse. Aussi la brave Charlotte lui servit-elle une autre tasse de thé, pour lui redonner un peu de courage, et lui dit bonsoir avant de se retirer dans sa chambre dont la portière de cretonne, qu'une embrasse de velours tenait relevée, laissait voir la tête du grand lit des maîtres.

— Bonsoir, Exavier.

— Bonsoir, Charlotte. Mais tu pourrais, autant dire, me souhaiter la bonne année, puisque me v'là quasiment obligé d'attendre le jour de l'an chez vous.

Il est vrai que les heures passaient.

— C'est-y possible, pensa tout haut Charlotte, qu'à force d'attendre et de jaser, on va entendre sonner minuit de la nouvelle année !

— Et qu'il va falloir s'embrasser par-dessus le marché, pour faire comme il faut ! renchérit Clouin qui saisit le prétexte de ramener un peu de gaieté dans l'entretien.

— Veux-tu t' taire, que j' te dis ! lui commanda la femme. Et Livier qui pourrait arriver tout juste comme on serait en train de s'embrasser. Manquerait plus que ça !

— Je t'ai expliqué, reprit bien vite l'homme, que Livier peut pas arriver avant demain, à c'te heure. T'auras même de la chance s'il se montre pour le jour de l'an.

Mais Charlotte insistait :

— Il me l'a promis, que j' te dis !

— Promis, promis . . . La tempête y a changé les idées. Moé itou, j'avais promis à MOUMAN d'arriver à Noël, et v'là que j' te souhaiterai la bonne année avant elle, puisque ç'aura donc été pour moé que t' auras mis ta belle robe.

Charlotte rougit un peu de constater qu'en effet elle n'aurait fait un brin de toilette que pour un passant, encore que Clouin eût été son premier cavalier et qu'elle s'appliquât à bien paraître lorsqu'il la fréquentait de près. Bien que feinte et seulement taquine, la présomption de Xavier la vexa :

— T'es pas gêné de croire que c'est pour toé que j'ai mis une robe propre !

Il s'efforça de réparer l'offense :

— Tu sais, moé, la toilette, ça me tente pas beau-

coup, et je te vois toujours pareille au temps qu'on sortait ensemble.

Dans l'inquiétant silence de cette nuit d'hiver qu'aggravaient par moments les sursauts de la POU-DRERIE hululant au dehors, dans l'accablante solitude où Charlotte se sentait, à plusieurs milles de tout voisin, le rappel de sa jeunesse insouciant, parmi ses parents de Chénier, lui pinça le cœur. Aussi prit-elle un ton plus grave pour recommander à son réfugié de mettre une bûche dans le poêle et de souffler la lampe avant de partir, et surtout de bien refermer la porte. Puis elle se retira vivement dans sa chambre en décrochant derrière elle la portière.

— N'aie pas peur, lui assura Clouin, je fermerai la porte. Bonsoir et ben des souhaits pour l'année qui vient !

À ce souhait qu'elle n'avait pas pressenti et qui lui rappelait les joyeuses traditions de nos campagnes, Charlotte hésita un moment, puis reparut sur le seuil de sa chambre :

— Bonne année, à toé itou, beau courailleux, et viens m'embrasser pour le jour de l'an !

Ils s'embrassèrent bruyamment sur les deux joues, comme font les paysans réunis pour la nouvelle année, et Charlotte rentra dans sa chambre avec une grosse envie de pleurer.

Xavier S'ENCANTA dans la BERCEUSE et ralluma sa pipe. La femme marchait nerveusement, et son ombre glissait dans les replis de la cretonne. Après quelques minutes, elle souffla sa chandelle et se mit au lit. Clouin

n'entendit plus que de légers soupirs, entrecoupés des petits hoquets d'une malheureuse qui, n'étant pas de bois, dévore ses larmes.

Le veilleur se demandait s'il ne devait pas, par politesse, aller consoler cette pauvre Charlotte que le dépit chagrinait. Il n'osait, et l'aiguillon de la faim tenait son regard et toute sa pensée fixés au réchaud où mijotait le fameux six-pailles. Hélas ! ventre affamé n'a pas d'oreilles et guère plus de pitié. Ce terrible besoin de manger refoule les sentiments les plus tenaces et les plus impérieux ; il domine jusqu'à l'amour qui, s'il faut en croire les poètes, est plus fort que la mort. Notre chemineau ne songeait qu'à étourdir sa grosse faim, et ses pipes répétées ne produisaient aucune sédation appréciable. D'ailleurs, Charlotte s'était calmée en s'endormant.

Le silence de la maison et la fatigue de sa pénible randonnée auraient aussi vite assoupi Clouin si l'estomac ne l'eût cruellement tirailé, si la hantise du pâté ne l'eût empêché de fermer les yeux pour se reposer.

Si seulement il pouvait retrouver le reste du fromage que Charlotte lui avait fait goûter !

Histoire de se dégourdir un peu, il se leva et alla mettre une bûche dans le poêle dont le feu baissait. Comme la porte du réchaud se trouvait tout juste à portée de sa main, il ne se retint pas de l'ouvrir. Une bouffée de vapeur ensorcelante lui sauta au visage, la buée du pâté ! Il retourna s'asseoir dans sa berceuse, humant encore le fumet qui exaspérait sa fringale.

Minuit sonna à l'horloge accrochée au-dessus du buffet. Minuit ! Le jour de l'an !

Il appela, à mi-voix :

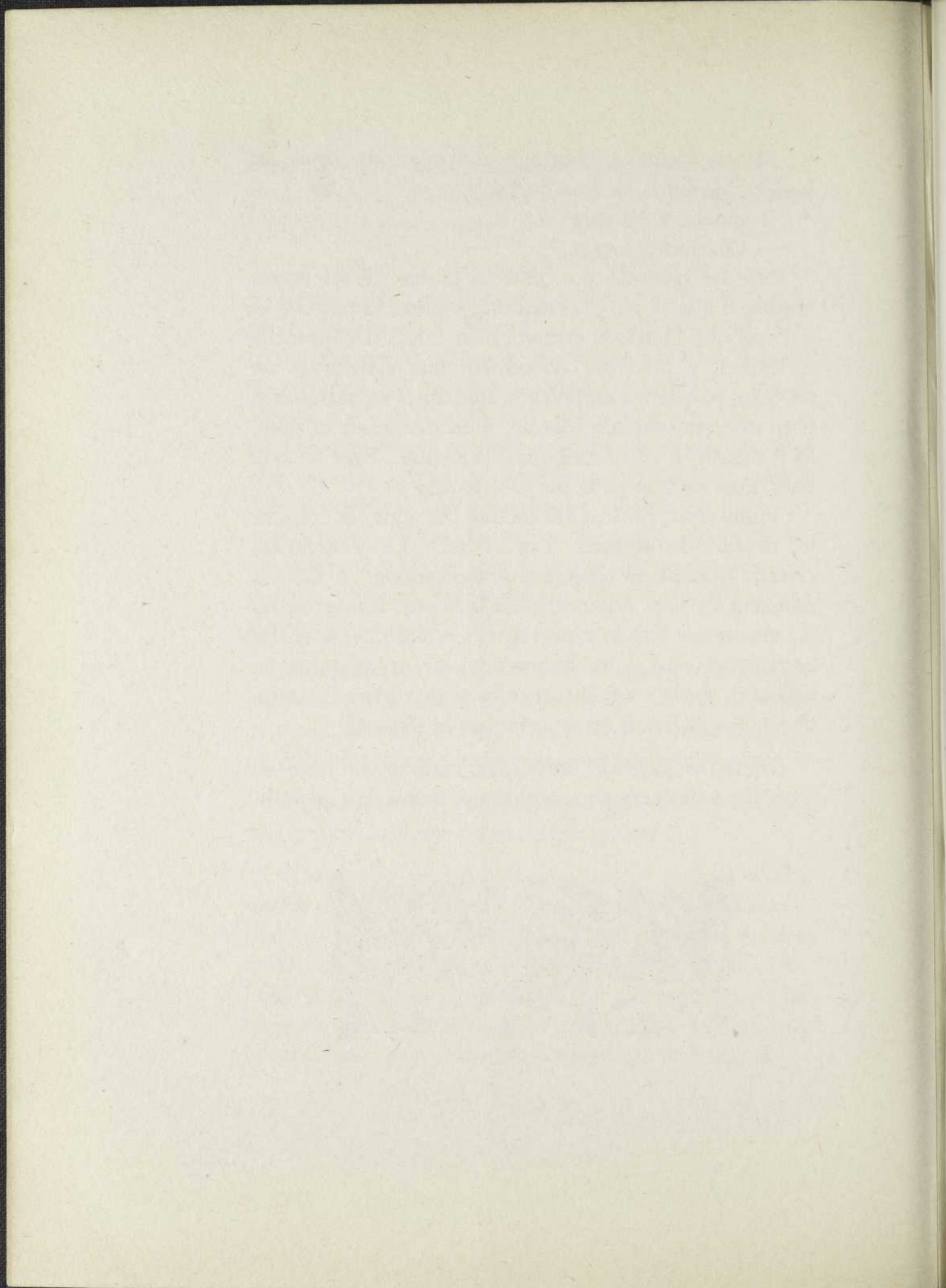
— Charlotte, dors-tu ?

Elle ne répondit pas. Sur la pointe de ses bottes molles, il alla jusqu'à la chambre, souleva la portière et put voir que Charlotte dormait bien. Alors il s'approcha du buffet, y prit tout doucement une assiette et un couteau, puis retira du poêle le six-pailles et, safrement, il en mangea tout son content, il en mangea à sa faim. Sans mentir, il en dévora quasi la moitié. Pour un bon pâté, c'est un bon pâté, on peut le dire !

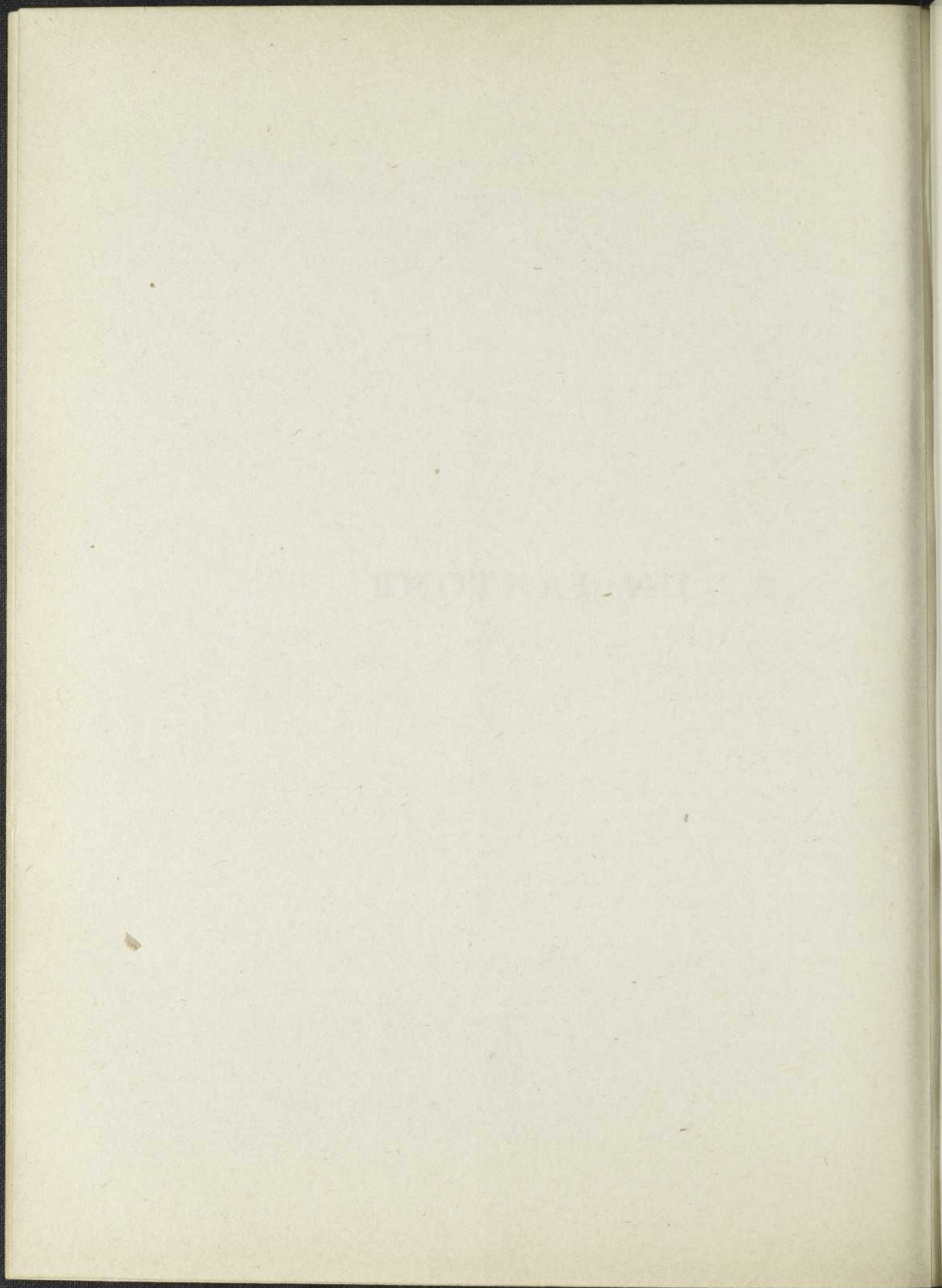
Enfin repu, plus ouillé qu'une barrique, il éprouva le besoin de respirer l'air froid. La **POUDRERIE** cessait. Comme un réflecteur de locomotive, un radieux croissant de lune éclairait toute la route. Xavier ralluma encore une fois sa pipe, reprit son **MACKINAW** et son **PAQUETON** sans faire le moindre bruit, et partit en sifflotant, après avoir bien tiré la porte. Mais il oublia de souffler la lampe, et de refermer le réchaud.

Dans ces pays de bûcherons, comme du reste en ville, il y a des gens peu soigneux et même fort impolis.





UN FANTÔME



## UN FANTÔME



LES invités de M<sup>me</sup> de Verchères passèrent au salon-fumoir pour déguster leur café. Le capitaine Lanquetard ayant dîné vis-à-vis de M<sup>me</sup> Saguenay, il lui tardait de se rapprocher de cette mignonne veuve blonde. Elle l'intriguait par sa désinvolture à déclarer ses trente ans qui en accusaient tout juste vingt, et par l'extase qui amplifiait ses magnifiques yeux gris granit et en accentuait le charme mystérieux aussitôt que la conversation délaissait les banalités mondaines pour remonter un instant aux spéculations d'ordre spirituel. Entre le sorbet et les noisettes, il avait cueilli, de la bouche de cette aguichante poupée, des aphorismes si étonnants, à la fois candides et passionnés, qu'il se promettait de lui en demander le fin mot. Mais comme elle tardait à reparaître, le capitaine ne se tint pas de s'enquérir si les étranges théories de M<sup>me</sup> Saguenay lui interdisaient de griller une cigarette en bonne société.

M<sup>me</sup> de Verchères sourit comme doit sourire un sphinx élégant qui a reçu le dépôt d'une énigme. Elle

hésita suffisamment pour excuser, sans l'expliquer d'abord, l'empressement de son amie à partir avant neuf heures. Puis, avec de convenables réticences, la maîtresse de maison apprit tout clair à sa compagnie que M<sup>me</sup> Saguenay allait assister à une réunion qu'elle n'aurait voulu manquer pour rien au monde, une conférence théosophique.

— M<sup>me</sup> Saguenay théosophe ! s'écria le capitaine, dépité. J'aurais dû m'en douter.

— N'ayez crainte, lui répondit la belle hôtesse ; ce n'est pas pour retrouver le corps astral de son feu mari qu'elle suit ces conférences.

— Je souhaiterais qu'elle y trouvât le mien, soupira tout haut le capitaine.

Cette observation de mauvais goût fit chuchoter.

La doctrine à la mode agréait à l'oisiveté rêveuse de M<sup>me</sup> Saguenay que la mort de son mari avait tenue toute une année plongée dans une excessive piété. Elle n'en était sortie que pour s'attacher à la théosophie qui commençait pour lors à grouper quelques intellectuels, à agiter les demi-savants et les demi-ignorants de commerce agréable et paisible, à entêter snobs et snobinettes. Elle se livrait, non sans complaisance, à la théorie de la réincarnation, depuis la récente lecture d'une poésie qui, avec une sublime brutalité, rappelait à une illustre dame que ses belles mains pourraient un jour. M<sup>me</sup> Saguenay gardait de ce poème de Baudelaire une poignante impression, car elle avait reçu, pour confirmer son propre jugement, de nombreux témoignages que nulles mortelles mains ne se pouvaient comparer aux siennes.

Le capitaine Lanquetard, se souciant peu des réincarnations, déclara que la théosophie est une blague :

— Les anciens étaient moins naïfs que nous : *Carpe diem*, recommandait Horace.

M<sup>me</sup> de Verchères, que son amie endoctrinait à l'heure du thé, retenait surtout que l'importatrice du bouddhisme ésotérique, la fondatrice de la Théosophie en Europe, Hélène Blavatsky, se faisait servir ses cinq heures par de purs esprits ; et une initiation produisant un aussi chic résultat lui semblait avenante. Elle roulait dans sa cervelle des idées de toutes les couleurs. Le sens du *Carpe diem* lui apparut en pleine lucidité ; elle en fit le commentaire :

— Horace voyait la vie en rose, n'en doutez pas, parce qu'il était amoureux ; il pratiquait ainsi la théosophie. Comme vous savez, la doctrine de M<sup>me</sup> Saguenay enseigne que notre pauvre moi s'adonne d'une doublure immatérielle, d'un corps astral qui se dégage et frappe la vision aiguisée de certains élus. Même les initiés, s'ils obéissent à l'influence magnétique, peuvent voir une personne dévotieuse s'irradier en bleu pâle, une envieuse en vert, une sensuelle en rouge, une intellectuelle en jaune, une amoureuse en rose. Voilà, vous dis-je, comment Horace voyait la vie en rose. Et pourquoi ne distinguerait-on pas à leur coloration les fluides animiques, comme on voit s'embraser le fluide électrique ? En tout cas, conclut-elle, je crois à la réincarnation, et, si l'Église le permettait, j'opterais pour l'incinération qui délie l'âme en dix minutes et la pousse tout de suite vers de futures liaisons.

Les hommes sourirent. Le capitaine jugea qu'en bon militaire il devait s'esclaffer, et il demanda :

— Ainsi, les âmes libérées chercheraient des corps nouveaux ?

— À leur choix, répondit M<sup>me</sup> de Verchères sans cacher son mécontentement que d'aussi graves propos fissent rire ses invités.

Mario Barbuce gardait son éternel sourire de sceptique ; il avait avisé un recueil de vieilles chansons et s'y plongeait, cherchant partout des éléments de folklore, dans les bouquins comme dans les bahuts. Le vieux docteur Clairhaut, dont la digestion s'engourdisait à de pareils caquets, aiguilla la conversation sur la voie scientifique et se lança tout de go dans une dissertation :

— Toutes les religions, déclara-t-il, les nouvelles autant que les anciennes, visent à assoupir l'universelle inquiétude, à supprimer le tourment d'infini que chaque être pensant éprouve avec plus ou moins d'acuité et de résignation. La théosophie, Mesdames, professe, pour sa part, que l'homme est un esprit déchu de l'ordre divin dans l'ordre naturel ; elle ne fait donc qu'accréditer la pensée de maints philosophes, la nostalgie humaine que Lamartine a mise en alexandrin :

*L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux.*

« Elle fait surtout entrevoir la libération de cet état de déchéance, par des transformations successives qui dégagent l'esprit des zones terrestres où le retient sa

lourde enveloppe corporelle, par une empsychose de choix qui réunira l'âme à un corps supérieur ; elle allègue notre appétence d'immortalité pour prouver notre destinée qui est de « nous retrouver » en un céleste séjour. Rien d'étonnant que des intelligences plus assoiffées d'infini se montrent aussi plus anxieuses et plus impatientes de dominer la nature, de chercher à pressentir l'après-vie, de se mettre en communication avec les êtres que la mort a séparés de nous, de leur demander enfin la révélation des mystères de l'au-delà.

« La théosophie, Mesdames, n'est pas plus nouvelle qu'autre chose sous le soleil, à ceci près qu'elle a cessé de tenir à l'occultisme. Les Hébreux la pratiquèrent sous le nom de Cabale. Quelques peuplades barbares communiquent on ne peut plus intimement avec leurs morts, en les mangeant. Les peuples civilisés ont établi des rites plus compliqués pour entrer en rapports avec les êtres libérés de la matière. Les formules et les pratiques changent avec les pays et les siècles ; le concept est toujours le même que nous notons chez les psychopompes, les mages, les alchimistes, les yogis et les fakirs, les théurges, les rose-cruiciens, les sorciers, chez les médiums qui retardent et chez certains inventeurs qui avancent. C'est le germe de toutes les superstitions ; c'est aussi l'objet d'une science qu'on a d'abord appelée « science future », appliquée qu'elle était à l'étude des forces inconnues. Mais cet objet se précise. Cette vague science future s'actualise en psychologie transcendantale ; elle a déjà reconnu pour des énergies psychiques ces puissances indéfinies que l'igno-

rance populaire déclare surnaturelles et dont la plupart ne sont encore qu'inexplicables. La psychologie phénoménale progresse ; et pour vous faire grâce, Mesdames, des observations techniques que d'incontestables savants ont formulées à la suite d'expériences et de constatations rigoureusement confirmées, je puis vous affirmer que ce psychisme a déjà prouvé l'existence de l'esprit en tant que principe conscient et persistant après la mort.

« Vous savez ce qu'il en a coûté à Galilée pour avoir démontré que la terre tourne. Certains astronomes nous ont ainsi révélé les secrets du firmament, dans des livres qui passent pour des romans. Aujourd'hui, le cinéma photographie ces phénomènes du ciel et les reproduit sur l'écran. Nous communiquons avec des êtres dont nous ignorons la nature. Magnétisme, hypnotisme, télépathie, force animique et pouvoir astral, tout cela procède du principe psychique que la science cherche à appliquer à coup sûr, cependant que les badauds s'en font un jeu dont ils ignorent les terribles dangers. L'Écriture parle d'une « puissance des ténèbres ». On ne saurait évoquer sans risques ce pouvoir extra-terrestre. Plusieurs auteurs modernes, entre autres le docteur anglais Godefrey Raupert, ont mis les profanes en garde contre les conséquences funestes d'un commerce hasardeux avec l'Invisible. Vous avez peut-être entendu, Mesdames, ce petit drame imaginaire, *La Main de singe*, que nos théâtres représentaient, il y a déjà quelques années. Vous y avez pu trouver l'image du châtiment qui suit la provocation de cette énergie mystérieuse. Je pourrais vous citer des

exemples moins fictifs, hélas ! et qui se sont produits dans ma propre clientèle, si j'étais tenté — ce qu'à Dieu ne plaise ! — de prolonger le joli frisson que je vois courir sous vos bagues et sous vos colliers . . . »

Prises de souleur, en effet, les dames resserrèrent leur cercle autour du docteur. Elles auraient réclamé le récit de ces exemples inédits, pour satisfaire cette curiosité de surnaturel qui dévore les plus discrètes et les pousse au bord de l'abîme où croît la fleur rare. Mais, d'un geste péremptoire, le docteur indiqua qu'il s'interdisait de rapporter à la légère ces exemples, et poursuivit :

— L'avertissement de sir Oliver Lodge, qui recommandait aux esprits faibles de s'abstenir, dénote une pauvre psychologie chez ce pseudo-révéléateur qui incitait l'amour-propre à aborder l'étude de problèmes dont il s'efforçait justement de signaler les périls. Car rien n'est plus pernicieux, je dirais même maléfique, que ces expériences foraines ou mondaines, dont l'odieuse tricherie se trahit d'ailleurs à la moindre investigation scientifique, et qui dévoient les volontés les mieux intentionnées. Souvenons-nous du mot de Pascal : « À force de vouloir faire l'ange, on finit souvent par faire la bête. » Et si les autorités civiles n'étaient aussi inconscientes que les gens du monde qui s'adonnent à ces pratiques affolantes, elles ne permettraient les exercices psychiques qu'aux savants et à huis clos. Au reste, la psychologie transcendantale ne ressortit pas plus aux salons qu'aux loges secrètes, maintenant surtout qu'elle possède son Institut. Mais elle tâtonnera

longtemps encore avant de vulgariser une formule dont elle n'est parvenue qu'à écrire la première lettre.

Piquée des observations désobligeantes du docteur, M<sup>me</sup> de Verchères jugea bon de placer une question, à tout hasard, pour rompre l'obsession qui rivait depuis quelques minutes sa pensée au cabinet de Chine où elle serrait d'habitude sa planchette ouïdja :

— Ne croyez-vous pas à l'appareil d'Edison, à ce merveilleux instrument de communication avec les défunts ?

— Nous n'en connaissons, Madame, que la désignation de « relais amplificateur », assez intéressante, ma foi, pour arrêter l'attention. Mais combien de temps la science continuera-t-elle à s'y intéresser, après qu'elle aura connu le mécanisme breveté de la nécromancie américaine ? Hamlet pourrait peut-être le dire, lui qui, sous le clair de lune d'Elseneur, se posait les mêmes questions insolubles que nous nous posons toujours. Sur la fin de sa longue carrière qu'il consacra toute à scruter les abîmes du ciel, à interroger la mort et à dévoiler son occulte fonction, Camille Flammarion concluait que l'instrument le plus sensible et le mieux organisé pour communiquer avec les trépassés se trouve sous notre crâne.

« Je me flatterai toute ma vie d'avoir connu cet illustre astronome. Alors que je suivais les cours du non moins célèbre Charcot, un de ses internes à la Salpêtrière m'emmena un jour chez Flammarion. Je ne vous dirai pas toutes les surprises qui attendaient, à l'observatoire de Juvisy, le jeune étudiant que j'étais

à cette époque, depuis les télescopes mécaniques jusqu'aux reliures de cuir humain. Oui, Mesdames, le maître de l'astronomie française me fit l'honneur de me montrer, que dis-je ? de me donner à toucher un gros livre relié de la peau même qu'une riche admiratrice canadienne lui légua par testament en belle et due forme, avant que de se faire incinérer à notre crématorium de la Côte-des-Neiges.

Une dame s'écria :

— Quelle horreur ! Vous dites, docteur, qu'une de nos compatriotes a donné par héritage son propre épiderme à Flammarion, pour relier des livres ?

— Parfaitement et intégralement, sans d'ailleurs inventer un présent, que l'on peut appeler de nature, et qui s'offre, depuis déjà plusieurs siècles, à des personnages capables d'en apprécier le prix.

Une autre osa poser la question qui hésitait sur toutes les lèvres :

— Quelle apparence avait cette monstrueuse reliure humaine ?

Le docteur répondit, sans sourciller :

— Les bibliophiles se disputent à prix d'or les vieilles reliures artistiques dont les plus solides et les plus résistantes, les plus précieuses, sont en peau d'âne, de requin, de bouc ou de truie. Mais je ne voudrais pas désobliger les dames en vous assurant que, loin de la considérer comme monstrueuse, Flammarion tenait en pieuse estime et comparait même aux plus belles la reliure que notre Canadienne lui avait offerte en souvenir corporel.

— Et en attendant quelques remerciements de l'au-delà, ajouta quelqu'un.

— Peut-être bien, reprit le docteur, car Flammarion croyait, comme le croyait sans doute aussi sa défunte admiratrice du Canada, que la personnalité persiste après le dernier soupir, après la décomposition des organes. Je l'entends encore nous décrire, avec une parfaite conviction, l'état flottant, autour de la dépouille charnelle, de ce que les spirites appellent le *périsprit*, c'est-à-dire le corps éthéré de l'esprit. Il faisait, certes, justice des apparitions fantastiques qui ne sont des réalités que dans les cerveaux hallucinés ; mais il affirmait que nos morts survivent, qu'ils nous voient, nous écoutent et nous manifestent même leur présence dans certains cas.

Prévair estima galant de couper court à l'énervement que ce discours commençait à répandre. Et comme un sursaut de ses compagnes lui fit percevoir leur désir de n'être pas retirées avec trop de brusquerie de ce bain psychique, il conclut :

— Vous avez raison, docteur, et Flammarion aussi. Les revenants existent : à preuve que j'en ai vu un.

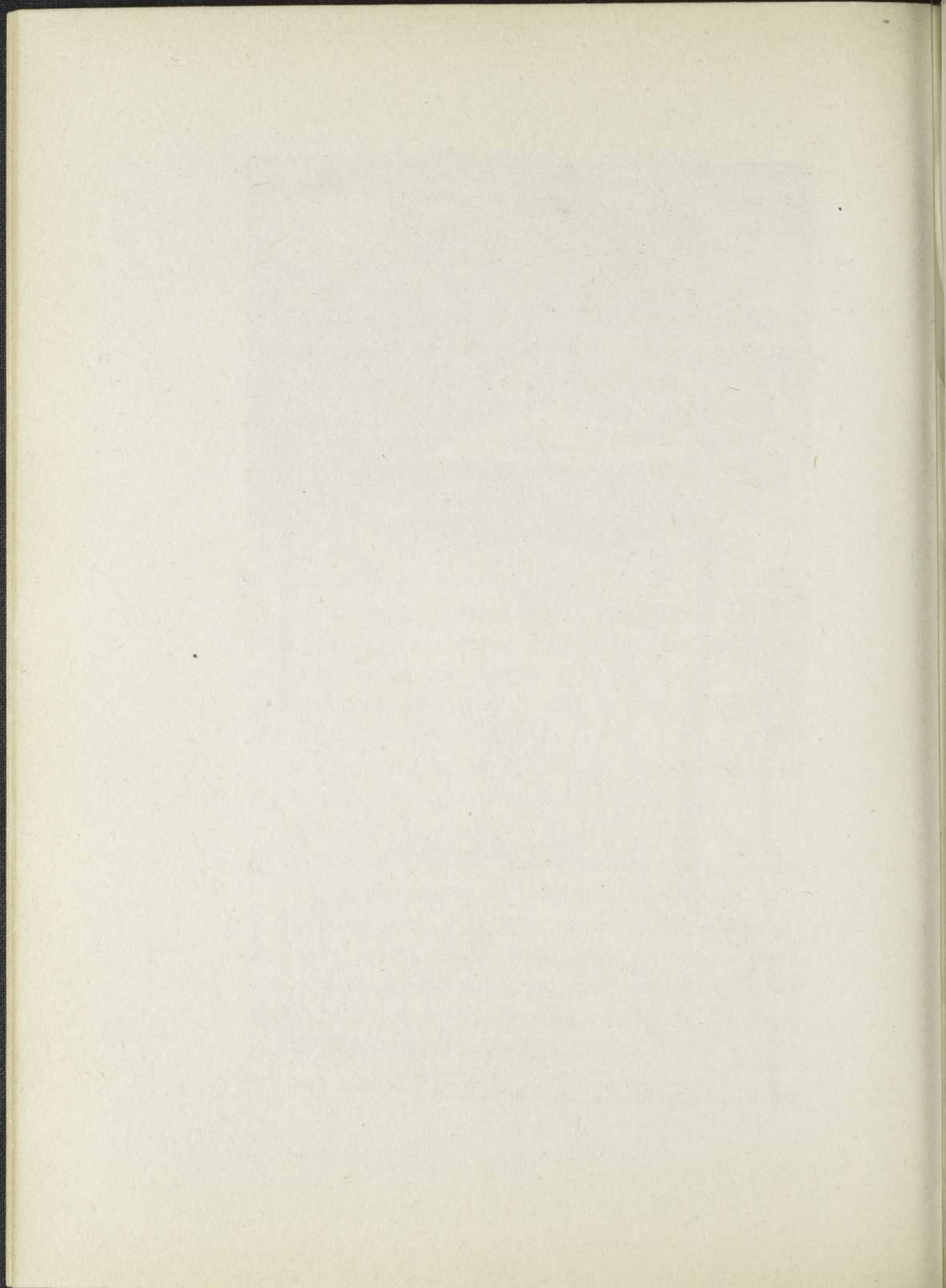
Ce ne fut qu'un cri :

— Vous avez vu un revenant, vous ?

— Plus exactement un fantôme, oui, Mesdames.

À ce mot de « fantôme », Mario Barbuze, qui avait suivi avec peu d'attention la leçon du docteur Clairhaut et ne s'était pas arrêté pour si peu dans sa chasse aux vieilles chansons, prêta l'oreille. Au cours de ses recherches folkloriques, n'avait-il pas catalogué tous les





loups-garous, tous les revenants et tous les fantômes connus au Canada ? Aussi demanda-t-il à Prévair si son fantôme était original, ou déjà patenté. Mais Prévair conta son aventure :

— Mon vieux copain d'université, Henri Saulmiers, avait invité quelques intimes, avec mon frère Paul et moi, pour l'accompagner à la messe de minuit, à Sainte-Rose, où il possède une gentilhommière. Vous savez que Sainte-Rose est le plus charmant pays qui soit, traversé par la rivière la plus douce qui se puisse rêver, elle-même traversée par de petits et de grands vieux ponts de bois, lesquels sont aussi traversés à la BRUNANTE par des couples traversés à leur tour par des sentiments réciproques et qui ont à se dire des choses qui ne nous regardent pas.

M<sup>me</sup> Prévair redouta quelque polissonnerie de son mari et lui enjoignit de se taire. Aussi s'empressa-t-il de continuer :

— Ma parole, ce coin de nature est fait pour la Rose, c'est le sanctuaire de la Rose . . .

— *Rosa, rosæ, susurra*, dans une parenthèse, une jeune dame qui avait fréquenté les déclinaisons.

— . . . et je parierais que le fondateur de ce village versait dans la poésie. S'il a cru orthodoxe et salubre de vouer ces engageants parages à la vierge austère du Pérou, il s'est préoccupé sans doute de sanctifier à la fois la Rose, la reine des fleurs dont toutes les nuances se reflètent sur la rivière et dont tous les parfums envahissent les bocages, au crépuscule jouant à cache-cache entre les îles qui se rejettent ses lueurs alanguies,

comme si l'âme même de la Rose, son pètisprit de fleur souveraine, se réincarnait dans la brise qui exalte les cœurs et leur insuffle la douceur défaillante du jour.

— Et mon fantôme ? réclama Barbuce.

— Il vient. Nous devons aussi, hélas ! quitter l'éden qu'est Sainte-Rose en été, puisque c'est en hiver, en pleine nuit de Noël, que mon fantôme s'est montré, et mes ressouvenances estivales sont tout à fait hors de saison.

— Les fantômes de ma connaissance apparaissent plutôt pendant la nuit de la Toussaint, objecta le folkloriste, qui n'avait pas attendu cet écart de la tradition pour se défier de la véracité du narrateur.

— Que voulez-vous que j'y fasse ! protesta Prévair sur le ton d'un témoin scrupuleux. Je vous rapporte ce que j'ai vu, comme je l'ai vu, sans prétendre analyser le sens des choses ou leur contresens. Oyez donc que le mien, de fantôme, m'apparut — à mes amis et à moi — le 24 décembre 1927, et plus exactement le 25 desdits mois et année, puisque nous rentrions de la messe de Noël, à deux heures *en nuit*, comme disent les Acadiens, et que nous nous trouvions, avec autant de précision, à Sainte-Rose, comté de Laval, près Montréal.

Toujours imperturbable et incroyant, Mario Barbuce tira pourtant un crayon de sa poche afin de noter, sur une de ses manchettes, la carrière schématique du revenant de Sainte-Rose de Laval.

— La villa de Saulmiers, poursuivit Prévair, domine, au milieu d'un bosquet d'érables, à une demi-heure de marche de l'église, le sommet d'une butte qui

l'expose à la vue du village. En y arrivant, au début de la soirée, nous avons d'abord réchauffé la maison, close depuis la fin d'octobre, puis ensuite commencé les apprêts d'un honorable réveillon, en nous attachant aux minuties qu'exigeait la solennité des circonstances et en éprouvant la dignité de diverses bouteilles. Malheureusement, mon frère s'était refroidi dans le trajet en auto de Montréal à la campagne. Il se sentait pris de frissons, éternuait sans répit, et crut prudent de rester près du feu tandis que nous irions à la messe de minuit. Enveloppé dans une robe de chambre, une magnifique robe claire trois fois trop ample pour lui, et bellement coiffé d'un bonnet de coton retombant avec la grâce qu'y mettait la chéchia de Tartarin, nous le laissâmes à la garde du foyer. Nous avons aussi pris soin, vous pensez bien, de lui administrer un grog de ce brave genièvre qui, malgré son relent de punaise que la muscade ne dissimule pas plus qu'un loup de dentelle ne masque une frimousse appétissante, remet tous les frissonneurs dans leur assiette ou dans celle de leur voisin. Puis nous étions partis à pied, pour jouir tout à fait, en dilettantes, d'une balade par cette ravissante nuit d'hiver canadien, hors de la ville fumeuse et prosaïque.

— Le fantôme, s'il vous plaît, réclama derechef le folkloriste.

— Patience, nous le touchons déjà, puisqu'il importe de remarquer que mon frère Paul est long autant que maigre, ce qui est un superlatif, et qu'il lui suffit de frissonner pour présenter un aspect en tous points

spectral. Nous partîmes avant minuit et entendîmes la messe de Noël dans cette église de campagne où étaient arrivés, en même temps que nous, les villageois emmitouflés dans leur endimanchement et les paysans lointains dans leurs carrioles aux grelots clairs. Oh ! la charmante cérémonie nocturne dans une chapelle rustique, mes amis, que la ferveur des fidèles réchauffe plus que le poêle à bois qui fait cependant tout son possible pour ronfler aussi fort que l'harmonium. Quelle candeur dans cette pompe champêtre ! Quelle naïveté reposante et vivifiante dans cette musique peu compliquée !

— Connus, le couplet ! interrompit Barbuce que la poésie des minuits d'hiver ne transportait guère. « Nouvelle agréable », sans doute, mais pas nouvelle pour nous. Mon fantôme !

— Nous nous en revenions donc, comme nous étions venus, au clair de la lune qui, pour lors, poussait son premier quart vers le plein, cependant qu'un vilain petit vent d'ouest balayait sur la campagne une **POUDRE-RIE** qui fouettait notre appétit et nous aveuglait avec autant d'allégresse, en même temps qu'elle enveloppait notre villa que nous apercevions là-bas, pimpante sur sa butte, dans les accalmies de la rafale. Vous le savez, mon cher Barbuce, c'est encore la rafale qui compose les encadrements les plus originaux.

Le crayon de Barbuce attendait toujours l'apparition.

— Soudain Saulmiers s'arrêta court. Instinctivement, nous nous arrêtâmes aussi. Quelque chose d'étrange l'intriguait, autour de ses aîtres. Il écarquil-

lait les yeux dans cet étonnement mystérieux qui vous fige un homme et le bâillonne. L'inquiétude nous gagnait, comme une panique ; nous nous regardions les uns les autres, sans oser distraire notre ami de la vision qui l'hypnotisait. À la fin, ils nous demanda si nous ne voyions rien d'anormal sur sa maison. Mais un nouveau coup de *POUDRERIE* passa en sifflant sur un ton qui nous parut sinistre, et nous empêcha de rien voir. Nous hâtâmes le pas vers la maison. Elle reparut bientôt au clair de lune. Sur le toit presque plat, des flammettes blafardes sautillaient ; et ce n'était pas des feux follets, mon cher Barbuce, puisque nous étions au 24 décembre, et même au 25, et que les feux follets classiques ne dansent qu'en été, si je ne me trompe sur leurs antiques traditions.

— Les feux follets, qu'on appelle aussi joliment *furoles*, dansent de même à l'automne et au printemps, rectifia le folkloriste ; mais cela n'a aucune importance.

— Aucune importance ! Sont-ils sceptiques, ces savants ! Prétendez-vous avoir vu des feux follets le 24 décembre, et surtout le 25, en plein hiver, en plein Noël ?

— Je ne prétends rien du tout, fit Barbuce. Continuez, Prévair.

— Oui, oui, continuez ! reprit le chœur des voix féminines.

— Non, Mesdames, ce n'était pas des feux follets. D'ailleurs, ce qui nous alarmait, c'était une grande forme livide, une forme humaine, dans des linges volant et virevolant au vent frivolan, un fantôme enfin,

un spectre, Mesdames, un spectre qui s'agitait, allait et venait, courait, sautait et gambadait, vous dis-je, autour de la cheminée, parmi ces diaboliques feux follets qui n'en étaient point.

Une froidure mystérieuse agaça les épaules des dames. L'une d'elles demanda :

— Vous avez bien *vu* cela, Monsieur Prévair ?

— Comme j'ai le plaisir de vous *voir*, Madame, je vous le jure.

— Et puis ? insista Barbuce.

— Et puis, nous avançâmes au pas accéléré, impatients de connaître de plus près l'apparition, un tantinet troublés peut-être et soucieux du sort de mon frère que nous avons laissé, seul et indisposé, à la maison sur laquelle trépignait ce fantôme indésirable. En approchant, nous entendîmes faiblement une voix, une voix humaine, qui venait du fantôme et qui ressemblait à celle de mon malheureux frère. L'angoisse m'empoigna, je l'avoue. Enfin nous arrivâmes, hors d'haleine, en nage, ne pouvant encore nous expliquer la présence fantastique de mon frère Paul sur ce toit, à cette heure, par cette température et dans cet accoutrement. Car c'était lui, et c'est lui qui nous narra son aventure.

Les dames soupirèrent. Barbuce remit flegmatiquement son crayon dans sa poche, remonta sa manchette maculée de vaines annotations, alluma une cigarette et prononça :

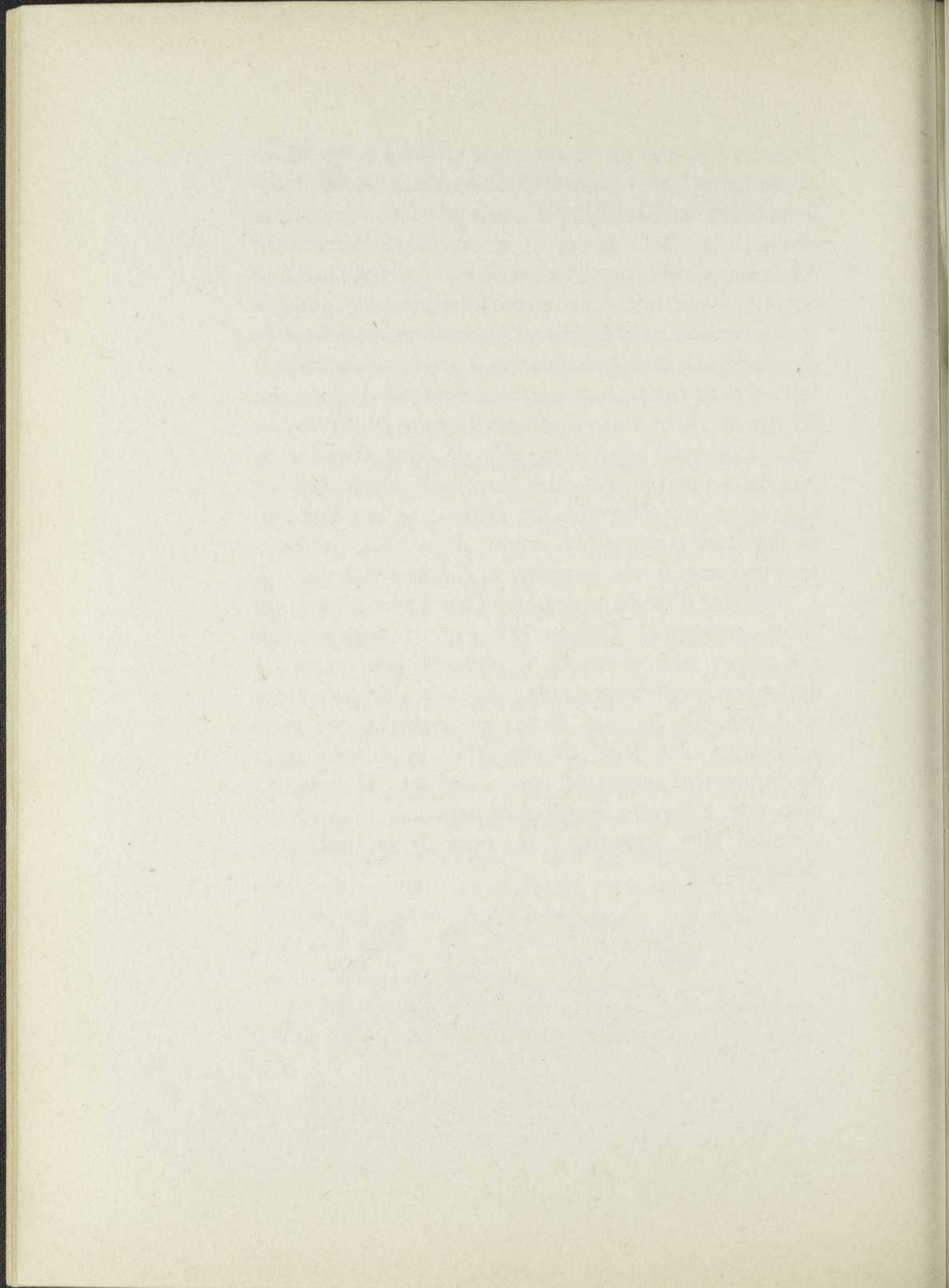
— Farceur de Prévair !

— Pardon ! protesta le conteur. Elle aurait pu tourner mal, cette farce-là ! Se sentant pris de sommeil,

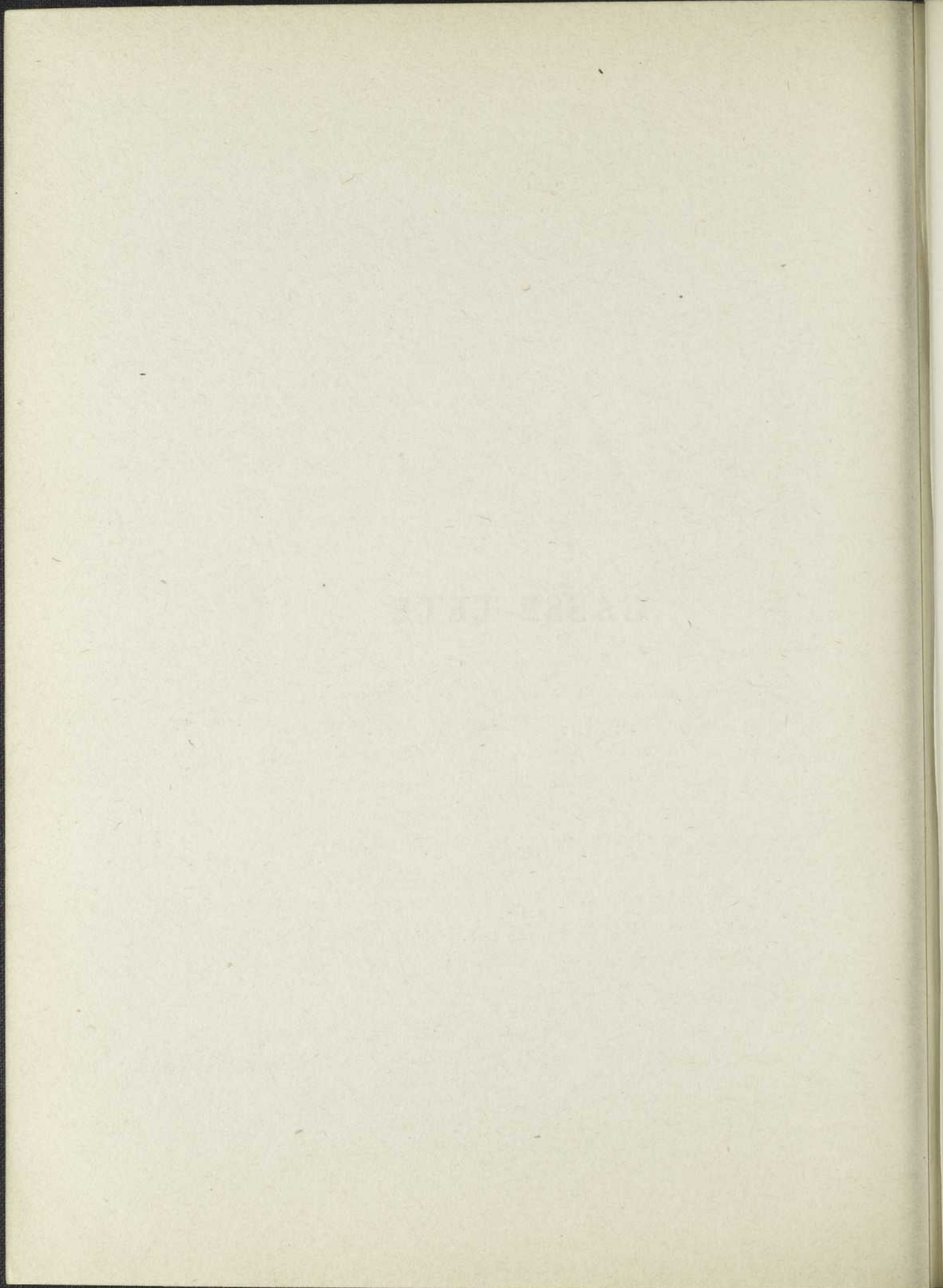
Paul avait bourré de bûches l'âtre confié à sa garde, et s'était bel et bien endormi. Mais la cheminée, déshabituée de ces flambées de gala, avait pris feu. De justesse réveillé par l'âcre fumée et n'apercevant aucun seau d'eau à sa portée, notre homme avait couru à la remise où se trouvait une échelle qui lui permit de grimper sur la maison et d'étouffer l'incendie en bouchant la cheminée. Dans sa précipitation à sauter sur la couverture, il avait malencontreusement repoussé du pied son échelle et s'était trouvé pris sur le toit. Nous voyant revenir, il avait jugé préférable de nous attendre en sautillant pour se défendre du froid, plutôt que de risquer un saut de vingt-cinq pieds dans la neige qui, au demeurant, recouvrait, autour de la villa, des buissons peu engageants de rosiers et d'épines-vinettes.

Barbuce n'écoutait plus. Il s'était replongé dans un vieux chansonnier. Comme M<sup>me</sup> Prévair lui demandait s'il croyait aux revenants, il répondit que toutes les apparitions reviennent au plan terrestre, sitôt qu'on leur tend une échelle. Les dames prétendirent que cette explication n'en était pas une. Mais le prétexte suffit au capitaine Lanquetard pour s'excuser. Il s'esquiva bien vite, à travers les groupes papotants, et s'en fut attendre M<sup>me</sup> Saguenay à la sortie de sa conférence théosophique.





**CASSE-TÊTE**



## CASSE - TÊTE



ÊME après l'Épiphanie, le facteur continuait de déposer chez M<sup>me</sup> Lantier, née Tilly, des enveloppes contenant des souhaits de nouvelle année. Sylvaine Lantier songeait à son premier bal, qu'elle se préparait à donner au carnaval, et se préoccupait déjà du choix de ses invités ; elle cherchait des inspirations dans la collection de bostols, de dessins, de couleurs, d'écritures, de compliments et de signatures qui s'étalait sur la tablette de la cheminée, dans le salon, et que ces dames revenaient de temps à autre passer en revue. Elles admiraient le bon goût de tel hommage, la richesse ou l'originalité de celui-ci, la valeur artistique ou les délicats sentiments de celui-là ; elles critiquaient aussi la banalité, la chicherie, la platitude de la plupart, et recherchaient en certains cas l'intérêt ou l'arrière-pensée que masquent ces aménités conventionnelles.

Dans la plupart des foyers, aux deux bouts de l'année, gibourent fatalement ces minuscules images

encadrant des vœux de circonstance ; et des collections aussi serrées, sur la cheminée de maints autres salons, subissent la critique d'un public d'autant moins indulgent qu'il ne se compose jamais que de deux ou trois personnes prévenues. Les dames Lantier n'allaient, certes, pas jusqu'à penser que leurs propres amabilités pussent donner lieu aux observations que leur inspiraient, à elles, les salamalecs plus ou moins distingués qu'elles recevaient de gauche et de droite. Le mari, quant à lui, se félicitait que fût terminée cette corvée qui, durant quinze jours, l'avait contraint à vérifier combien de prénoms et d'adresses dans l'annuaire des téléphones, à retourner combien de fois chez le libraire pour acheter des cartes à l'intention de nouveaux destinataires que sa femme et sa fille découvraient d'heure en heure et dont elles ne finissaient plus d'ajouter les noms à leur liste.

Ces protestations de bons sentiments donnent sans doute autant de plaisir à les expédier qu'à les recevoir. Lantier croyait pourtant qu'on exagérait, qu'on se mettait en frais pour des gens à qui l'on ne devait aucun égard. Il regrettait son jeune temps où l'on allait soi-même souhaiter la bonne année à quelques amis choisis qui suffisaient à l'entretien d'agréables relations. Depuis, l'électricité et les facilités de communication ont tellement multiplié les rapports sociaux qu'on ne parvient plus à visiter ses connaissances les plus chères et qu'il faut recourir aux services publics pour pratiquer un semblant de savoir-vivre. Aussi l'industrie a-t-elle répandu la mode des vœux stéréotypés, de quoi les ar-

tistes, les imprimeurs et les papetiers tirent le bénéfice le plus clair.

Ces dames Lantier recommençaient encore une fois leur inspection de tous ces carrés de carton qui, avant la fin du mois, iraient rejoindre ceux des années précédentes dans le tiroir où s'enfouiront même les civilités imprimées des années prochaines. Elles pointaient, sur leur rôle, les personnes dont les remerciements tardaient indûment, et s'empressaient de préparer une réponse pour celles dont les prévenances les avaient prises à l'improviste. Elles croyaient avoir enfin balancé le compte de leurs obligations mondaines qui, amusantes au début, devenaient fastidieuses et même agaçantes à mesure que l'an neuf avançait, lorsqu'elles trouvèrent encore une carte dans leur courrier, une jolie simili-aquarelle leur transmettant les salutations et amitiés de M. et M<sup>me</sup> Paul Mirande.

Devant cet hommage inattendu, M<sup>me</sup> Lantier et sa fille se regardèrent et s'interrogèrent :

— Qu'est-ce qui leur prend, aux Mirande, fit Madame, de nous adresser des souhaits, pour la première fois de leur vie ? Et une semaine après le jour de l'an ! Des gens qu'on ne voit pas et que l'on ne tient pas du tout à fréquenter. Ce Mirande est un petit inspecteur à l'assurance dont ton père est l'actuaire général, et il recherche sans doute quelque influence auprès du président Le Gardeur qui nous tient en haute estime et se dit même notre parent, par je ne sais quel mystérieux cousinage. C'est, de la part des Mirande, de l'indisgré-

tion, de l'impertinence, de l'effronterie qui, d'ailleurs, ne m'étonne pas du tout.

— Papa n'aurait-il pas rendu à M. Mirande quelque service qui justifierait ses remerciements à l'occasion du nouvel an ? pensa tout haut Sylvaine.

— De la gratitude, peut-être, ponctua Madame, et même, par courtoisie, des vœux de bonne année, oui. Mais leurs amitiés, c'est un peu fort !

— Attendons au moins, maman, que papa nous dise si les Mirande ne lui ont pas quelque obligation qui motiverait leur geste de déférence.

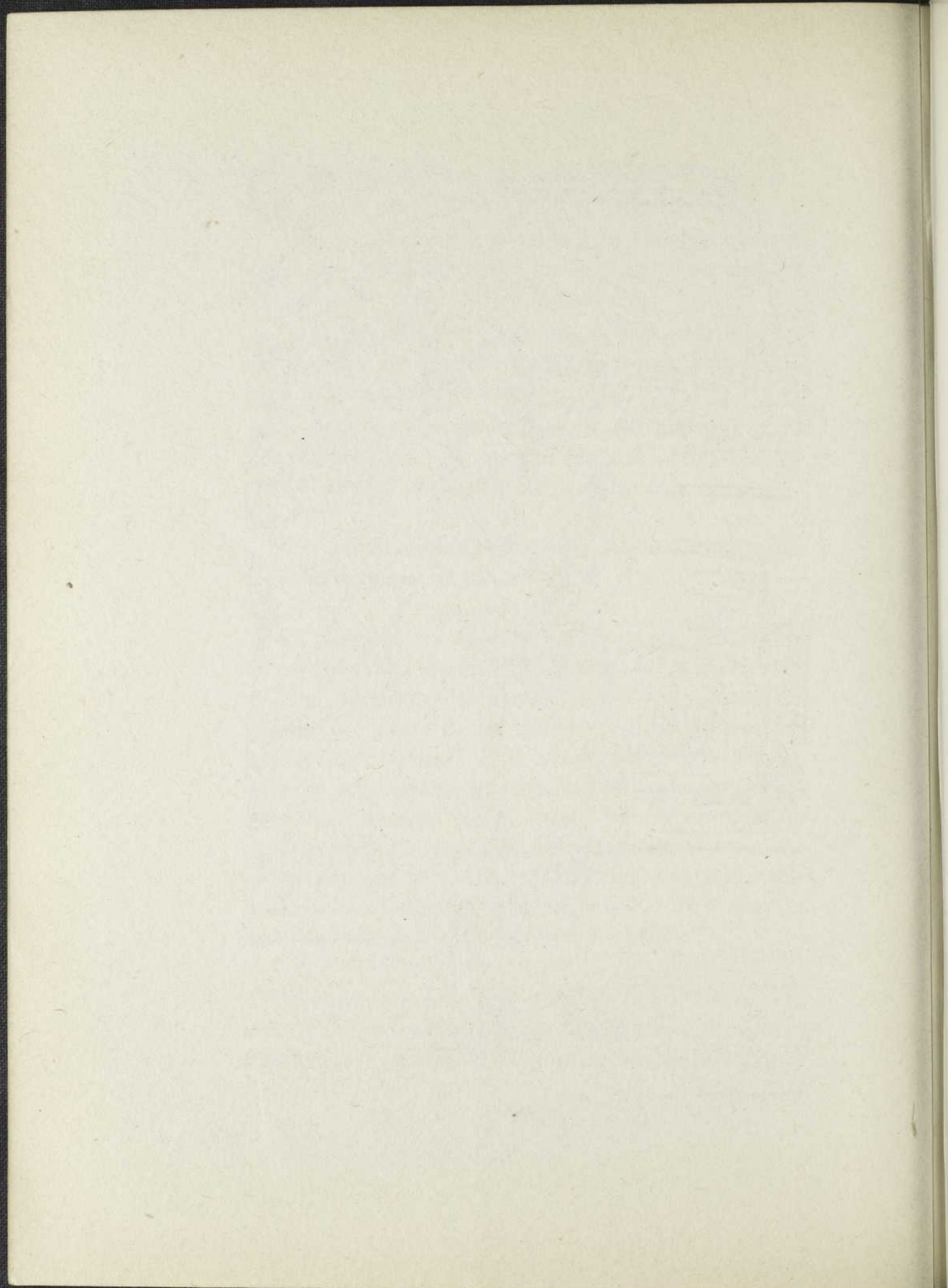
Non, M. Lantier n'avait rendu aucun service particulier aux Mirande.

En procédant à un dixième pointage, ces dames découvrirent que l'hommage intempestif des Mirande est une reconnaissance enchantée des vœux que, dans l'expédition hâtive et mal réglée de leurs réponses aux envois d'amis négligés ou de connaissances indifférentes, elles ont elles-mêmes adressés aux Mirande. En vérité, ce sont les Lantier qui ont à leur insu provoqué cette explosion d'amabilité chez les Mirande et leur ont causé, par une fâcheuse inadvertance, l'agréable surprise de leur souhaiter la bonne année et de réchauffer des relations depuis longtemps frigorifiées.

Sylvaine vaquait aux écritures de la maison, notamment à l'expédition des invitations, excuses et regrets, acceptations, condoléances et compliments de circons-



RAYMOND GRAVEL



tance. Il est naturel et constant que les bonnes âmes qui se chargent de toutes les besognes s'attirent plus de blâme que de bénédictions, puisque les fautes marquent plus que les réussites de la vie journalière. À force de se gratter la mémoire, il revint à cette pauvre Sylvaine qu'elle avait expédié des souhaits aux Mirande, en croyant accuser réception de leur carte qui se trouvait parmi une trentaine arrivées au matin même du jour de l'an. Elle alla chercher, dans la collection qui se serrait sur la tablette de la cheminée, cette carte reçue le 1<sup>er</sup> janvier. Elle la retrouva sans peine et se rappela que ce bristol doré sur tranches, que ces dames attribuèrent tout d'abord aux Mirande, exprimait des souhaits si chaleureux qu'on avait cru séant de choisir, pour leur rendre leur politesse, une image de la première série, la plus belle et la plus coûteuse, réservée aux personnages les plus dignes de considération. Par malheur, cette carte, dont Sylvaine remercia trop précipitamment les Mirande, portait une signature pouvant fort bien se lire « Monsieur et Madame Paul Mirande », cependant qu'elle était en réalité celle de « Monsieur et Madame Paul Mesnard », des intimes aux Lantier qui ne voyaient pas souvent leur écriture, puisqu'ils communiquaient avec eux de vive voix et sans la moindre cérémonie.

Les Lantier se trouvaient donc en faute à l'égard de leurs vieux amis Mesnard, par une déplorable distraction qui leur donnait l'attitude de solliciter un rapprochement des Mirande, alors que, tout au contraire, les Lantier prétendaient tenir ces Mirande à distance . . .

M<sup>me</sup> Lantier aurait bien voulu se soulager en abreuvant sa fille de reproches pour cette impardonnable méprise. Mais il lui souvenait d'avoir elle-même mal lu cette signature dans les premiers arrivages de la poste, et de n'avoir pas mis son veto sur ce nom auquel Sylvaine s'était dépêchée de répondre, comme à tous les autres. Elle confronta soigneusement les deux signatures, constata que l'une ne ressemblait guère à l'autre, et ne s'étonna pourtant pas que Sylvaine, par distraction, eût pris pour celui des Mirande le nom griffonné des Mesnard. Mais pourquoi ce nom de Mirande, dont elle se sentait écorchée en le lisant sur leur véritable carte, ne l'avait-il pas davantage troublée lorsqu'elle crut le lire sur celle des Mesnard ? Est-ce parce qu'elle le confondit avec un autre parmi quelques douzaines d'envois qu'on ouvrit en vrac et que, revenant individuellement, il excita mieux la répulsion qu'il provoquait chez les Lantier ? C'est par erreur, on l'a vu, que M<sup>me</sup> Lantier et sa fille lurent MIRANDE quand elles auraient dû lire MESNARD ; elles éprouvèrent moins vivement la cuisante impression de cette signature, parce que la signature, en réalité, était fausse, pour ce qui concernait ces dames. Quelque brillant qu'il soit, le rayon d'une lampe électrique cause rarement des insolations, puisque l'incandescence d'un filament d'éclairage n'est jamais qu'une imitation du soleil. C'est à l'action qu'on reconnaît la véritable nature des choses et des gens, et la première signature, lue pour celle des Mirande, n'était pas des Mirande, et n'en possédait donc ni l'authenticité ni le virus.

Pourquoi, aussi, ce nom était-il naturellement venu à l'esprit de la jeune fille ? Avait-elle rencontré de fraîche date les Mirande ? Songeait-elle à les convier à son bal, ou à les écarter ? Ce nom semblait tout à fait indifférent à Sylvaine, ne lui inspirait pas plus de sympathie que d'aversion. Elle ignorait le motif qui poussait sa mère à le détester en toute cordialité. M<sup>me</sup> Lantier tenait rigueur à son mari de tolérer les mi-nauderies trop audacieuses, les aguicheries de M<sup>me</sup> Mirande, classée par elle dans la catégorie des intrigantes ; et les soupçons que lui inspirait son nom suffisaient à le lui rendre odieux. Inutile de rechercher le processus inconscient ou subconscient qui produisit la bourde. Quand une guêpe vous plante son dard venimeux dans la peau du cou, vous ne prétendez pas, je gage, amoindrir sa piquûre en vous enquérant si le vilain hyménoptère appartient à l'espèce *vespa germanica* qui niche en terre ou à la *vespa arbustorum* qui suspend son nid à une branche d'arbre. L'instinct vous incite plutôt à retirer l'aiguillon qui vous point au vif et à vous appliquer une compresse d'ammoniaque ou d'alcool pour vous soulager de la brûlure et détourner l'inflammation. L'effet, plus que les causes, tourmentait M<sup>me</sup> Lantier, et elle se sentait obsédée du besoin de trouver un moyen de remettre les choses en bon état.

Lantier reconnut que, pour des yeux inattentifs, la griffe des Mesnard pouvait aussi bien se lire Mirande, Mesmert ou Mesnaud . . .

— Quand on signe aussi illisiblement, conclut Madame qui s'irritait de ne pouvoir mettre sa propre erreur

sur le compte de quelqu'un, on devrait prendre soin d'écrire, au-dessous, son nom à la machine.

— Ça se fait dans une lettre d'affaires, expliqua Lantier ; mais entre intimes, et surtout dans des vœux de bonne année, ça me paraît bien inutile.

— Je ne sache pas que les Mirande soient de nos intimes, riposta Madame, sèchement. En tout cas, cette précaution, si les Mirande l'avaient prise, aurait épargné à Sylvaine une jolie gaffe.

Et Madame recommença l'amplification des conséquences possibles et même probables de ce quiproquo, à l'égard des Mesnard dont les prévenances restaient sans remerciements, comme à l'égard des Mirande qui n'allaient point manquer de considérer comme une avance obséquieuse les civilités accidentelles des Lantier.

Lantier estimait que la vie est vraiment bien courte pour s'arrêter à ces petites complications mondaines. Il lui parut plus sage de laisser passer cette tempête de verre d'eau. Le chagrin le poursuivait néanmoins du tracas que sa femme se donnait et du remords qui accablait la pauvre Sylvaine. Il ne se tint pas de raconter l'aventure à quelques camarades de son bureau.

Son collègue Mérival, qui s'intéressait en amateur à l'histoire du Canada et, par ricochet, à la généalogie, trouva belle l'occasion de raconter d'illustres méprises occasionnées par la similitude de certaines appellations, et, dans d'autres cas, par la différence même de noms qui se raccrochent à la même souche familiale. Un

grand nombre des patronymes les plus répandus chez nous, expressément pris ou donnés pour simplifier les rapports sociaux, se trouvent au contraire à les compliquer terriblement.

L'archiviste québécois N.-E. Dionne, dans son gros livre sur l'origine de nos familles, et plus récemment Robert de Roquebrune, dans ses chroniques en marge de l'histoire, ont indiqué la fabrication plus ou moins fantaisiste de la plupart des noms que nous portons. C'est tantôt un sobriquet dont s'affublait un soldat des troupes de la marine ou du régiment de Carignan, pour camoufler ses antécédents ou s'évader d'une lignée encombrante (La Vigne, Jolicœur, Le Gay, Brindamour, Sansoucy). Ou c'est un surnom qu'on lui collait pour marquer un tic, une singularité physique, un défaut ou une qualité (Houlé, Le Bègue, Le Court, Blondin, Léger, Le Vaillant, Lebrun). Les « civils » en faisaient tout autant et se désignaient entre eux d'après leur métier (Meunier, Charron, Lasnier, Duluth, Marchand, Charpentier) ou d'après leur provenance française (La Brie, Gascon, d'Agenais, Le Normand, Manceau, d'Anjou). Au surplus, nos campagnards versent aisément dans la métathèse pour s'affranchir davantage ; nés Garneau, ils s'appelleront tout bonnement Granot, puis Grenon, puis Guernon ; baptisés Chabrier, ils deviendront Chevrier ou Chevalier ; d'un père Broin, le fils se nommera Brion, et le petit-fils Biron.

Certains de nos ancêtres changeaient aussi de désignation pour des motifs qu'ils jugeaient sans doute valables, mais que leur postérité ignorera jusqu'à la fin

des temps. Par exemple, le découvreur de l'Ouest canadien, né Gaultier de Varennes, a d'abord signé Boumois avant de se nommer La Vérendrye par gratitude pour son oncle de France dont il hérita quelque bien. Charles Couillard craignait-il que sa présentation dans les salons ne produisît quelque malaise parmi les dames, qu'il adopta le nom de Désilets, plus avenant ? Amyot d'Ouille se réveilla un beau matin sous l'appellation de Fontenay. Le même Lefebvre de Hangest signa successivement Ange, puis Angès, puis Angers, puis Lefebure, puis Belleau. En tout cas, le surnom marquera toute une descendance qui ne se souciera pas de retracer ses origines ou qui n'y parviendra pas toujours à coup sûr.

Ne parlons pas, s'il vous plaît, des rejetons fortuits des capitaines de traite et des coureurs de bois qui, dans leurs longs voyages aux PAYS D'EN HAUT, s'attardaient aux wigwams hospitaliers de quelques accortes squaws dont les nouveau-nés se distinguaient par la pâleur de leur teint et par des traits plus français qu'indiens. Sur le littoral des Grands Lacs se rencontrent des métis portant ainsi des noms qui ressemblent fort à ceux de voyageurs de la Nouvelle-France. Entre autres, certains Laporte ne seraient pas étrangers à l'ancien commandant de Michillimakinac, devenu gouverneur de Trois-Rivières et chevalier de Saint-Louis. D'une incomparable intrépidité qui lui valut maintes citations dans nos annales, Louis de La Porte, sieur de Louvigny, préférait, aux véritables batailles rangées, les expéditions aventureuses aux pays des pelleteries, le

troc avec les sauvages au tréfonds de la forêt. Son nom dérivait, paraît-il, du Loup. Pourtant, il s'accommodait mal de la solitude, et la compagnie des hommes l'énervait à la durée. En ces temps héroïques, veuillez m'en croire, ce fâcheux tempérament en affligeait bien d'autres que le sieur de Louvigny. Il arrivait, toutefois, comme il arrive de nos jours, qu'un héritier retrouvât, dans les registres de l'état civil que l'incendie n'a pas ravagés, sa patronymie ancestrale et qu'il redevînt légitimement, avec plus ou moins d'ostentation, un Préville ou un Chavigny. D'autre part, les Leclair et les Francœur se réclament à bon droit d'un même tronc, alors que dix familles Maréchal proviennent d'autant de souches différentes. À tenir compte aussi des seings indéchiffrables que les greffiers rapportaient à leur escient, et des appellations d'illettrés que tabellions et curés enregistraient au petit bonheur, on peut imaginer que l'état nominatif au pays de Québec relève presque autant de la fantaisie que de la généalogie.

À ce brouillamini, notons ce que peuvent ajouter de confusion le fourchage de nouvelles branches formées par l'union d'homonymes n'ayant entre eux aucun lien de consanguinité, ou de cousins remués de germains, ou d'enfants de second lit et dont le nom diffère par conséquent de celui qu'un mariage ultérieur a imposé à leur mère. On en pourrait conclure que l'onomastique suffirait à alimenter une chaire de nos universités, pour former des spécialistes habiles à redresser la filiation de chaque famille.

À l'aide de ses notions, le collègue de Lantier lui

démontra que les Mirande, à qui M<sup>me</sup> Lantier imputait une arrière-pensée de solliciter l'influence de son mari pour décrocher une promotion dans la compagnie d'assurance, s'apparentaient au président Le Gardeur. En sorte que, le président se reconnaissant quelque vague parenté avec M<sup>me</sup> Lantier, née Tilly, et les Mirande se rattachant aussi aux Le Gardeur par la branche Beauvais, la démonstration de Mérival établissait que les Mirande et les Lantier se trouvaient collatéraux. Cette révélation n'intéressait Lantier que moyennement, mais elle devait induire sa femme à en faire état.

Les Le Gardeur n'avaient repris que depuis deux générations ce patronyme que leur ancêtre, en s'enrôlant dans la milice de la Nouvelle-France, avait troqué pour celui de Beauvais qu'il déclara à son mariage en la paroisse de Ville-Marie, vers les 1706, et qu'il transmit à ses descendants. Les Beauvais succédèrent aux Beauvais jusqu'à ce que l'un d'eux, ayant réalisé dans le négoce des fourrures d'assez gros bénéfices pour redorer le blason des aïeux, s'avisa de redevenir un Le Gardeur.

— Et, conclut Mérival, cet ancien Beauvais, redevenu Le Gardeur, était le grand-père de notre président.

Afin de ne point s'écarter dans l'exposé qu'il se promettait d'en faire à sa femme, Lantier crut bon de noter par écrit les explications de son collègue qui, lui, sautillait comme un écureuil dans la ramure des arbres généalogiques. De retour à la maison, il constata que Madame n'était point d'humeur à démêler cet écheveau

progénital. Elle ruminait trop intensément son dépit. Durant deux longues journées et quasi deux nuits la poursuivit l'idée fixe, la pensée tourmenteuse de la joie qu'elle avait à son insu procurée aux Mirande, et de l'impolitesse commise du même coup à l'égard des Mesnard en ignorant leurs amicales attentions.

Enfin, un soir qu'il rentrait de son bureau, Lantier remarqua plus de vivacité que d'habitude dans le regard de sa femme. Il s'installa dans un fauteuil, au bout de la table, pour le dîner, et, selon son habitude, demanda :

— Et rien de neuf à la maison ?

Sylvaine lança de côté, à sa mère, un regard où perçait son inquiétude de voir de quelle façon Madame ferait part à son mari d'une invitation reçue par le courrier de l'après-midi, d'une invitation à dîner, le dimanche suivant, chez M. et Mme Paul Mirande.

Dans la question routinière de Lantier, Madame avait saisi un demi-sourire donnant à pressentir qu'il apportait à la maison quelque nouvelle extraordinaire ; et elle jugea à propos de le laisser d'abord parler.

— Non, répondit-elle à sa question. Et en ville ?

Lantier sourit pleinement pour marquer la note amusante qu'il entendait donner à ce qu'il allait apprendre à sa femme et à sa fille. Il rapporta assez exactement la révélation qu'il tenait de Mérival et qui lui paraissait de nature à inspirer quelques ménagements, sinon de la considération, pour les Mirande. M<sup>me</sup> Mirande était en effet la cadette des trois enfants issus de l'union du juge Villiers avec Hectorine Le Gar-

deur. Cette Hectorine provenait d'un premier conjungo de son père, conseiller législatif, qui avait ensuite épousé Joséphine Beauvais, veuve encore jeune de Napoléon Mirande et qui donna à son nouvel époux deux fils, Adolphe et Henri Le Gardeur. Avant de convoler en secondes noces, cette jeune veuve avait déjà un fils, Paul, de son premier mari Mirande. Ce Paul Mirande est devenu le mari de Gabrielle Villiers, nièce par alliance des fils Adolphe et Henri issus du second mariage du conseiller Le Gardeur avec Joséphine Beauvais, et qui sont ainsi les demi-frères des enfants nés du premier mariage de Joséphine Beauvais avec Napoléon Mirande. En sorte que M<sup>me</sup> Paul Mirande a pour oncles les deux demi-frères de son propre mari, et que l'un de ces oncles, Henri Le Gardeur, qui se trouve à la fois le beau-frère de M<sup>me</sup> Mirande, est le président de la compagnie d'assurance où Lantier remplit les fonctions d'actuaire général et Mirande, celles d'inspecteur ; et que ce président Le Gardeur, qui se dit apparenté aux Lantier par les Tilly, l'est peut-être davantage aux Mirande, par les Beauvais.

Visiblement, M<sup>me</sup> Lantier avait renoncé à suivre le théorème qu'exposait son mari, en émiettant une tranche de pain pour se donner de l'aplomb. Elle s'adonnait volontiers à la lecture des romans policiers et parvenait quelquefois à démêler les circonstances conduisant à la découverte du meurtrier. Mais le drame dont elle se considérait comme la victime la passionnait au point d'affecter la clairvoyance et la lucidité qu'elle manifestait d'habitude pour se guider dans le labyrinthe

des romanciers, pour débrouiller leurs tortuosités criminelles. Des gouttes de sueur, perlant à son front, trahissaient la tension qui s'opérait dans son esprit pour suivre cette filiation compliquée et surtout pour en admettre la conclusion qu'elle devait user de ménagements à l'endroit des Mirande.

Afin de rompre le silence où tomba la démonstration de son père, et qui marquait aussi l'angoisse progressant avec trop d'évidence dans le cœur de sa maman, la brave petite Sylvaine se récria :

— Comment, M<sup>me</sup> Mirande a pour oncle le frère de son propre mari sans être elle-même la nièce de M. Mirande ?

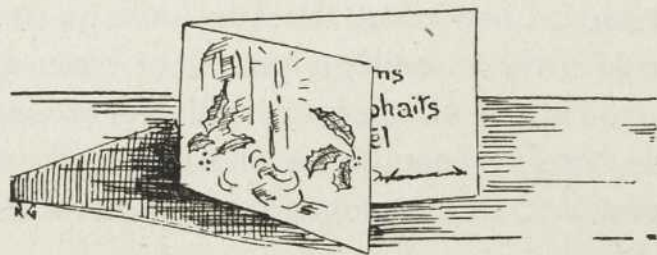
— Je crois vous l'avoir démontré assez clairement, conclut Lantier. D'ailleurs, ces alliances entre enfants de second lit produisent parfois des parentés tout à fait incroyables. Mérival ne me contait-il pas, par exemple, que son frère et sa sœur sont bel et bien mariés ?

Étienne Mérival, secrétaire-archiviste à la compagnie d'assurance de Lantier, est en effet le fils de Jacques Mérival et de sa seconde femme, Fernande Duchesne, veuve de Pierre Arthaut. Au moment de ces secondes noces, la veuve Arthaut avait une fille de dix ans, Christine, et Jacques Mérival avait, de son premier mariage avec feu Marthe Buissonnet, un fils de quinze ans, Maurice. Christine Arthaut fut mise au couvent, et Maurice Mérival au collège, pour leur instruction. Ils se retrouvaient aux vacances, travaillaient et s'amusaient ensemble, bref, s'entendirent si bien qu'ils s'unirent en justes noces, sans transgresser aucune loi divine ou

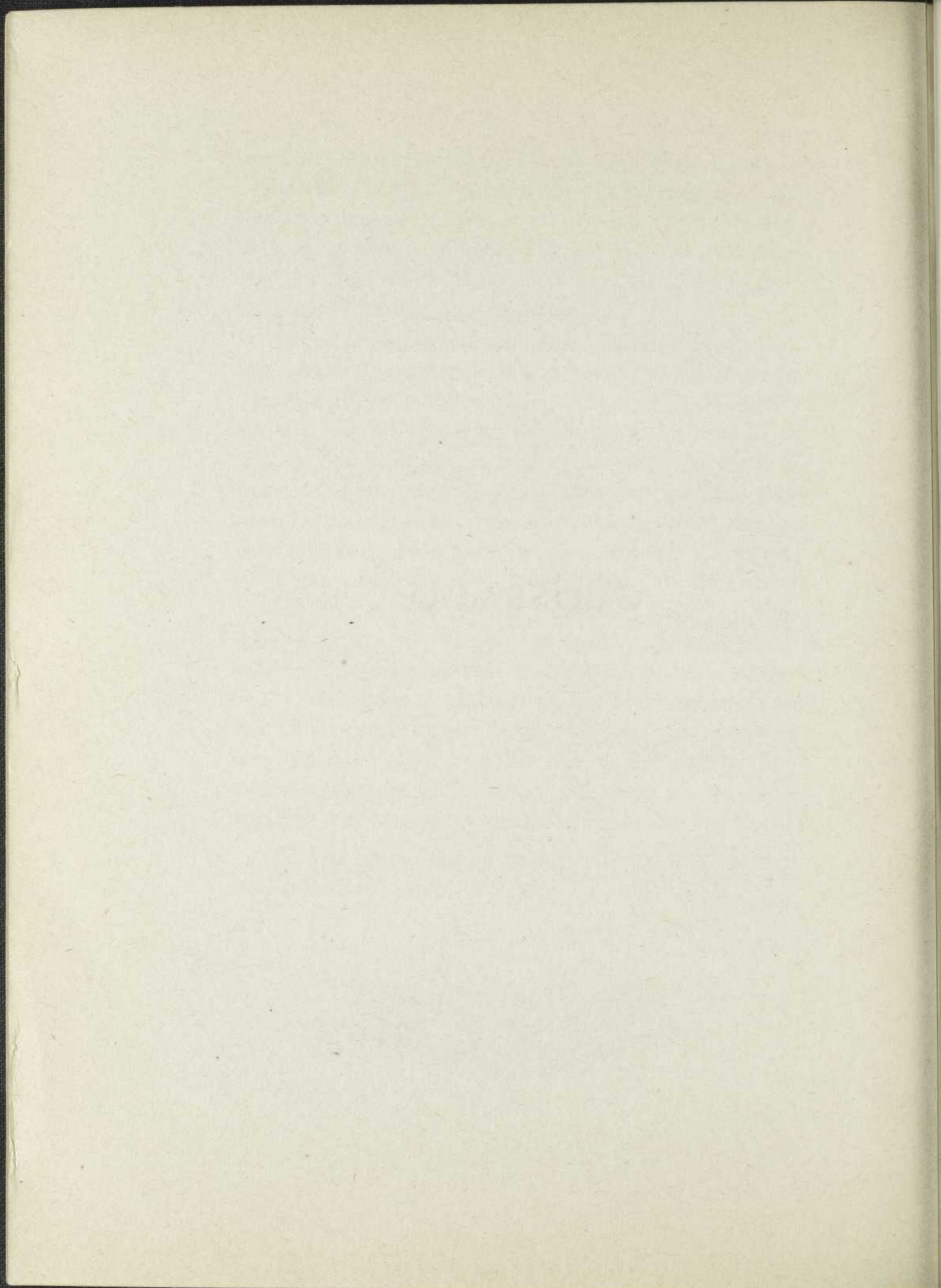
humaine. Quelques années avant l'union de ces deux tourtereaux, Étienne naissait du nouveau mariage de son père Jacques Mérival et de sa mère veuve Arthaut. Et voilà comment ce brave Étienne Mérival peut affirmer que son frère Maurice et sa sœur Christine se sont mariés, en tout bien tout honneur . . .

M<sup>me</sup> Lantier n'écoutait plus. Elle songeait trop intensément à cette invitation reçue dans le courrier de l'après-midi, à l'invitation d'un dîner chez les Mirande ; elle rageait du remords d'avoir elle-même tendu la perche aux Mirande, et se morfondait à chercher le moyen de leur retirer la plus belle revanche qu'ils pussent souhaiter. Mais comment décliner, avec dignité et péremption, cette maudite invitation qui la crispait, qui l'empoisonnait, et que cette bonne pâte de Lantier se sentirait peut-être disposé à accepter, pour empêcher un esclandre ? La vie lui paraissait décidément invivable. D'un geste nerveux elle s'épongeait le front avec sa serviette, pour se soulager de la térébrante obsession qui lui perçait le cœur. Lantier vit bien que sa femme souffrait d'un violent mal de tête, et Sylvaine lui persuada sans peine d'aller s'étendre sur son lit. Madame ne se fit aucunement prier, et s'en fut se coucher . . .

Lecteur, mon ami, ne croyez-vous pas que nous en pourrions faire autant ?



**GLOSSAIRE**



## GLOSSAIRE

Dans ces contes, l'auteur a délibérément rapporté, et le prote a fait composer en petites capitales, quelques vocables et expressions qui désignent des choses propres au pays de Québec ou caractérisent le langage de ses gens illettrés. La signification de ces mots et locutions populaires échapperait au lecteur non initié au parler de nos faubouriens, forestiers et campagnards. Aussi avons-nous cru recommandable de définir, très sommairement, les plus difficiles à comprendre, et d'indiquer l'acception particulière que leur donnent certains de nos personnages.

Nous empruntons, pour un bon nombre, ces définitions à l'excellent *Glossaire du Parler français au Canada*.

ACQUÊT. — *Avoir acquêt, de l'acquêt, plus d'acquêt ; Avantage, profit.*

ALLABLE. — Se dit d'un chemin où l'on peut passer, marcher.

ALL RIGHT. — Interjection anglaise ; Correctement, suivant la règle ; C'est parfait.

AMINOUCHE. — Enjôler, caresser, mignoter, cajoler.

AMUSARD. — Musard, qui aime à s'amuser, qui perd son temps à s'amuser.

ANY WAY. — De l'adverbe angl. ; De tous côtés, de toute façon.

APSE. — Asthme.

À SOIR. — Ce soir.

ASSIRE. — Asseoir.

BATÊCHE. — Juron, adoucissement de *Baptême*.

BAUCHE. — Course, trajet. *Tout d'une bouche, tout d'une haleine.*

- BAVASSER. — Parler rapidement, jaser, converser.
- BED. — Du substantif angl. ; Lit aménagé le long d'un mur, couchette de campement.
- BERCEUSE. — Chaise à oscillations sur laquelle on peut se bercer. On dit aussi *Chaise berçante*.
- BIG BUG. — Des subst. angl. ; Gros bonnet, personnage, richard.
- BITER. — Du verbe angl. *beat* ; L'emporter sur, surpasser, vaincre. *Ça bite le iable, ça bat quatre as*.
- BLEUETS. — Baies de l'airielle du Canada.
- BON IEU. — Bon Dieu.
- BORD. — Prendre *le bord* de ; Filer dans telle direction.
- BORDÉE. — Forte tombée de neige.
- BOSS. — Du subst. angl. ; Maître, directeur, patron, employeur.
- BOUCANE. — Fumée.
- BOUGRER. — Lancer, jeter, précipiter.
- BOUGRINE. — Veston, vareuse ou blouse de travail.
- BRAILLER. — Pleurer.
- BREUME. — Brume, brouillard ; Se dit de quelque chose d'extrêmement léger.
- BRUMASSER. — Se dit du temps qui s'embrume, qui va se gâter, tourner au vilain.
- BRUNANTE. — *À la brunante, sur la brunante* ; L'une des plus jolies parmi les rares locutions qui soient authentiquement de provenance canadienne ; *À la brune, à la fin du crépuscule*.
- BUCK. — Du subst. angl. ; Chevreuil mâle.
- BOGUÉ-BORDE. — Des subst. angl. *Buggy* et *board* ; Voiture très résistante pour les mauvais chemins de montagne, à quatre roues dont les essieux sont réunis par quatre planches de bois flexible qui font office de ressorts et portent un ou deux sièges sans capote.
- BUTIN. — Ensemble des effets mobiliers appartenant à un individu ou à une famille ; Linge, vêtements.
- CABOCHER. — Frapper à la tête ; Tuer au fusil.
- CALER. — Enfoncer.

- CÂLER. — Du verbe angl. *call* ; Annoncer à forte voix les figures successives d'un quadrille ou d'une autre contredanse.
- CALMI. — Calmé.
- CAMBUSE. — Petite construction, mauvais logis, abri quelconque.
- CANTER. — Pencher, incliner, basculer, tomber de côté, renverser.
- CAPOT. — Pardessus.
- CARREAU. — Pièce de terre, généralement de forme carrée, que le colon prépare ou réserve pour la cultiver.
- CATALOGNE. — Tapis de parquet, confectionné au métier avec des restes d'étoffe de toutes sortes et de toutes couleurs.
- CHANCER. — Avoir de la chance.
- CHANQUIER. — Chantier ; tout abri que les bûcherons se construisent dans la forêt et qu'ils abandonnent quelquefois pour passer au service d'un nouvel entrepreneur.
- CHASSEUR DE GALERIES. — Homme réputé courir, de nuit, la chasse du renégat Gallery, avec le diable comme grand veneur.
- CHAT-TIGRE. — Chat sauvage, lynx.
- CHÉTIVER. — Exciter quelqu'un, l'agacer, le taquiner sans cesse, l'importuner.
- CHEVREUX. — Chevreuil. Le véritable Chevreuil ne se trouve pas au Canada ; l'animal auquel nous donnons vulgairement ce nom est le Cerf de Virginie, ou Cariacou.
- CHIRES. — Du subst. angl. *sheer* ; Embardée, course précipitée, Prendre une *chire* ; Accès, crise. Il lui prend des *chires* de colères ; faire des *chires*.
- CIRÉ. — Pardessus imperméable, en toile cirée.
- CISEAU. — *En criant ciseau*, en un instant, en un clin d'œil.
- CITE. — Ci, Ce chemin-*cite*.
- CLAIM. — Du subst. angl. ; Concession minière.

- CLAIRER. — Du verbe angl. *clear* ; Défricher suffisamment un lopin de forêt ou un terrain en friche pour le rendre plus ou moins cultivable.
- COCODRILLE. — Crocodile.
- COCOTES. — Pommes de pin, cônes de résineux.
- COGNER DES CLOUS. — Se dit d'une personne assise et qui, prise de sommeil, se laisse brusquement tomber la tête en avant pour la relever aussitôt.
- CONÇARNE. — Du subst. angl. *concern* ; Compagnie organisée pour l'exploitation de certaines limites forestières ; Établissement de cette compagnie dans la forêt ; ses chantiers et bâtiments.
- COPE. — Du subst. angl. *copper* ; Sou, menue monnaie.
- COUPANT. — *Au plus coupant*, au plus tôt, le plus vite possible.
- COUQUERIE. — Du subst. angl. *cook* ; Cuisine.
- COURT. — Prendre quelqu'un de court, au dépourvu, le trouver momentanément incapable de faire ce qu'on lui demande.
- CÔXER. — Du verbe angl. *coax* ; Gagner, enjôler, obtenir par séduction.
- CRAPAUSE. — Féminin de Crapaud ; Employé comme adjectif : Dommageable, décevant, peu fiable, espiègle, retors.
- CRAPET. — Variété américaine et fort commune de poisson-lune, dont la nageoire dorsale est extrêmement aiguë. Qualificatif d'un enfant revêche, d'une personne har-gneuse.
- CRÊPE. — *Virer la crêpe*, Trépasser.
- CRIATURE. — *Créature*, Femme ou jeune fille.
- CROXIGNOLE. — Croquignole.
- DÉBISCÂILLÉ. — Débiffé, mal en point, fatigué, déformé, brisé.
- DÉCESSER. — Cesser, se modérer.
- DÉGOSILLER (SE). — S'égosiller.
- DÉLABRE. — *En délabre*, qui se détériore et menace ruine par défaut de réparations. Cette expression ajoute une

nuance à l'adjectif *délabré* qui donne à croire que le délabrement est accompli. (Il est curieux de trouver, sous la plume du plus parisien des romanciers modernes, cette expression normande et québécoise que n'accueille ni l'Académie ni aucun dictionnaire français : « ... et le sol... était encombré d'objets de rebut, de mélancoliques choses en délabre. » Henri Lavedan, *Sire*, 1<sup>ère</sup> Partie, Chap. VII.)

D'MEURE. — *À demeure*, tenace.

DÉOUACHER. — Forlancer, faire sortir (de son gîte) un animal sauvage.

DICHE. — Du subst. angl. *dish* ; Casserole de n'importe quelle espèce ; Plat ; Tasse ; par extension, Flacon, bouteille. *Passer la diche*, passer à boire, offrir une tournée à la compagnie.

DRAVE. — Du subst. angl. *drive* ; Flottage, transport du bois par les cours d'eau.

DRAVEUR. — Du verbe angl. *drive* ; Flotteur, ouvrier qui s'engage à un contremaître forestier pour conduire des billots par les cours d'eau, jusqu'à la scierie.

DRET. — Directement, droit, tout droit.

DRILER. — Du verbe angl. *drill* ; Courir, déguerpir, se sauver.

ÉCOPEAUX. — Copeaux.

ENCANTER. — S'encanter, se mettre à l'aise, s'affaler dans un fauteuil.

ENTERRER. — Enterrer le Mardi gras, participer aux fêtes de clôture du carnaval.

ENTOUR. — Entre.

ÉRÂLÉ. — Ébranché.

ESCANDALISER. — Scandaliser.

ESCOUSSE. — Un certain temps ; Je l'attends depuis *une bonne escousse* ; Il s'est absenté *une petite escousse*.

ÉTRIPEUR DE POULES NOIRES. — Homme réputé sacrifier, avec un cérémonial cabalistique, des poules noires à Belzébuth afin d'en obtenir des faveurs.

- EVER UP ! — Interjection angl. équivalant à Levez-vous ! ou Debout !
- FAIR. — De l'adverbe angl. ; En plein, exactement, justement.
- FAÏTAGE. — Faïte d'une maison ou de toute autre construction.
- FARDOCHES. — Broussailles dans un terrain défriché.
- FLASK. — Du subst. angl. ; Flacon, gourde.
- FLEUR. — Farine.
- FOURGOTTER. — Fourgonner, remuer le feu avec un tisonnier.
- FRAPPER. — Atteindre. *Frapper une maison, un chemin*, y parvenir, après avoir longtemps marché.
- FRET. — Subst. Froid ; Adj. Froid ; Adv. Soudainement, comme si l'on était saisi d'un coup de froid.
- FULL DRESS. — De l'expression angl. ; Toilette de cérémonie.
- FUN. — Du subst. angl. ; Plaisir bruyant.
- GADELLE. — Groseille, blanche, rouge ou noire, venant par grappe.
- GANG. — Du subst. angl. ; Bande, troupe, compagnie.
- GALIPOTE. — *Courir la galipote*, Courir la prétentaine, le guilledou.
- GARROCHER. — Garrocher quelqu'un, lui jeter des pierres.
- GOBE. — Gorgée, rasade. Une *gobe* de rhum.
- GODENDART. — Grosse scie à longues dents, munie d'un manche à chaque bout, qui se manie à deux, pour débiter les troncs d'arbre ou les grosses pièces de bois.
- GRADUÉ. — Diplômé, qui a obtenu un brevet d'enseignement.
- GRAFIGNER. — Égratigner.
- GRETONS. — Cretons, rillons de porc.
- GRIPETTE. — Diable, diablesse.
- GUIBOU. — Hibou.
- HARTIGNER. — Fouetter de harts.
- HISTOIREUX. — Qui aime à raconter des histoires.
- HUARD. — Plongeon d'Amérique ; grand oiseau aquatique, fort commun dans les lacs du Nord laurentien.
- IABLE. — Diable.
- ICITE. — Ici. Par *icite*, de ce côté-ci.
- 'IEN QUE. — Rien que.

IMITES. — Limites.

JACK. — Du subst. angl. ; Crise, tomber du haut mal, accès de *delirium tremens*.

KICKER. — Du verbe angl. *kick* ; Regimber, ruer, protester, abandonner la partie, hésiter, reculer.

LARD OU COCHON. — Se demander *si c'est du lard ou du cochon*, S'enquérir de quoi il s'agit au juste.

LEVER LES POÊLES. — *Faire lever le poêle* se dit d'un individu dont la conduite est si scandaleuse que le poêle même en frémit.

MACKINAW. — Du substantif angl. ; Tartan américain. Étoffe épaisse et imperméable à carreaux de diverses couleurs. Vareuse de bûcheron confectionnée de cette étoffe.

MANQUE. — *Y en a pas manque*, Il n'en manque pas.

MARCHEMENTS. — Marches, démarches, bruits de pas. Entendre des marchements.

MARCOU. — Mauvais garnement, coureur.

MARLOT. — Vaurien.

MÊNUIT. — Minuit, sur l'heure de minuit.

MERISIER. — Aux noms de *Prunus borealis* et de *Cerasus pennsylvanica* que Michaux et Loiseleur-Delongchamps avaient l'un après l'autre donnés à cet arbre qui produit de petites merises, notre Provancher, dans sa *Flore Canadienne* (1863), crut opportun de substituer celui de *Cerasus canadensis*, « vu surtout qu'en France on ne le désigne pas autrement que sous le nom de Cerisier du Canada ». Cependant, Anatole France en parle, à l'avant-dernière page de son conte merveilleux, *La Chemise*, comme du « cerisier des oiseaux » ; et nos compatriotes de langue anglaise le nomment communément *Wild Red Cherry* et plus souvent *Bird Cherry*, sans doute à cause de l'attraction particulière que ses fruits exercent sur les oiseaux. La *Flore laurentienne* (1935), du Frère Marie-Victorin, s'autorise de Linné fils pour appeler notre petit merisier *Prunus pennsylvanica*.

MESSE BLANCHE. — Messe que récitent à domicile les gens qui demeurent à une trop grande distance ou se trouvent autrement empêchés de se rendre à l'église pour l'office du dimanche.

MISTIGRIS. — Autre nom du diable.

MOQUIÉ. — Moitié.

MORDEUSE. — Se dit de la truite aux époques où elle mord facilement à l'hameçon.

MORIAL. — Montréal.

MOT'. — Ellipse de *Pas un mot*.

MOULLER. — Pleuvoir.

MOULIN. — Scierie publique ou privée.

MOUMAN. — Maman.

NAYER. — Noyer.

NEVER MIND ! — Interjection angl. ; Qu'importe !

OFFICE. — Du subst. angl. ; Bureau.

OUAC. — Cri perçant.

OUACHE. — Gîte de certains animaux sauvages, de l'ours en particulier.

OUACHER. — Se dit d'une bête qui se retire dans son gîte.

OUR'. — Ours.

PANTOUTE. — Contraction de *Pas en tout'* ; Pas du tout.

PAQUETON. — Paquet, balle, que certains voyageurs forment de leurs effets et qu'ils portent sur le dos, à la façon d'un havresac.

PARLEMENT. — Jasette, palabre, conversation, discussion.

PÂTIR. — Être incommodé, molesté ; subir des dommages ou des ennuis.

PAYS D'EN HAUT. — Se disait, en Nouvelle-France, des régions lointaines que des expéditions militaires allaient explorer en remontant le cours du fleuve Saint-Laurent ou de la rivière des Outaouais. Plus particulièrement, les immenses territoires à l'ouest des Grands Lacs, où les coureurs de bois, avec ou sans licence, allaient faire la traite des fourrures parmi les tribus sauvages.

PESANTIR. — Appesantir, se dit du temps qui devient lourd.

- PETITE JOURNÉE. — Interjection. Aussi qualificatif d'une personne faible et sans courage.
- PICOCHER. — Picoter, agacer, provoquer sans cesse par des paroles railleuses.
- PIÈCES. — Maison, bâtiment *de pièces* ; Construction solidement confectionnée de troncs d'arbres équarris.
- PILER. — Du verbe angl. *pile* ; Empiler, entasser.
- PIMBINA. — Nom, d'origine indienne, de la viorne d'Amérique ; fruit de cet arbuste.
- PIQUÉ. — Pitié, avoir pitié.
- PIS. — Puis, avec.
- POGNER. — Saisir, attraper, s'emparer de quelqu'un ou de quelque chose.
- PONCER. — Ingurgiter beaucoup d'alcool pour se réchauffer. *Se poncer*, s'enivrer.
- PORTE-PIC. — Porc-épic.
- POSSES. — Poste, s. f. Terme de chasse. Petite balle de plomb dont on charge une arme à feu. Il ne s'emploie guère qu'au pluriel (Bescherelle). Gros plomb à fusil, chevrotine.
- POTEAU DE MALHEUR ! — Juron.
- POUDRERIE. — Mot canadien ; Tourmente de neige fine et sèche.
- PUS. — Plus. J'en ai *pus* ! Je n'en ai plus.
- QU'RI. — Querir.
- QUEU. — Quel.
- RACOTILLER. — Recoquiller, recroqueviller.
- RADOUER. — Corruption de Radouber ; Réparer ; attendre que la tempête se *radoue*, se calme, que le temps se répare.
- RANG. — Subdivision d'un canton.
- RAS (AU). — Tout près ; *Au ras moé* ; Tout contre moi.
- RAVAUD. — Tapage, vacarme.
- RAVAUDER. — Rôder ; faire du remue-ménage ; faire du tapage.
- REEL. — Du subst. angl. ; Danse vive et animée, à plusieurs figurants. Un *reel* à quatre, à huit.

- R'NIFLAGES. — Reniflements, pleurs, lamentations, gémissements ; Bruit que fait une personne en reniflant.
- RÉSINER. — Résigner.
- RESPIR. — Respiration. *Au bout de son respir*, À bout de souffle.
- RÉTIF. — Dérégulé ; qui refuse d'obéir.
- REVOYURE. — *À la revoiture*, Au revoir.
- RIDE. — Du subst. angl. ; Promenade en voiture.
- RIPOUSSE. — Coup de vent.
- ROFFER. — De l'adjectif angl. *rough* ; Mener durement quelqu'un ; Causer du désordre, provoquer quelqu'un, faire du tapage.
- RONNER. — Du verbe angl. *run* ; Courir, se presser.
- SACRAILLER. — Jurer légèrement ou souvent.
- SACRANT. — Fâcheux, enrageant, choquant, déplorable. N'est-ce pas *sacrant* ?
- SACRE. — *Ni sacre ni branche*. Cette locution indique un état d'obstination qui repousse toute explication. Équivalent vernaculaire de : Ni Dieu ni diable.
- SARCHER. — Chercher.
- SERON. — Serin, roué, rusé, ou Niais, benêt.
- SET. — Du subst. angl. ; Groupe de danseurs.
- SHACK. — Du subst. angl. ; Cabane, hutte.
- SIAU. — Seau.
- SIDE-WALK. — Du subst. angl. ; Trottoir.
- SILER. — Respirer difficilement, gémir.
- SLACK. — De l'adj. angl. ; Mou, relâché, malade.
- SLAGUE. — Du subst. angl. *slide* ; Coulée ou descente naturelle ou aménagée dans les territoires d'exploitation forestière pour y faire glisser vers un cours d'eau les *billots* (billes) coupés en amont.
- SLOCHE. — Du subst. angl. *slush* ; Neige fondue qui se mêle à la boue des chemins.
- SNAC. — Du subst. angl. *snack* ; Festin, repas fin ou copieux, régal de circonstance.
- SNOBER. — Du verbe angl. *snub* ; Attacher, lier, fixer.

- SOINS. — *Y a pas de soins*, C'est certain, n'en doutez pas, n'en ayez aucune inquiétude, aucun souci.
- SOMERSETTES. — Du subst. angl. *somersault* ; Culbutes, sauts périlleux.
- SOUKSER. — Du verbe angl. *sick*, par dérivation de *seek* ; Lancer, exciter un chien contre un autre animal ou contre quelqu'un.
- STEADY. — De l'adjectif angl. ; Ferme, sans répit.
- STEAM. — Du subst. angl. ; Vapeur.
- SWAMP. — Du subst. angl. ; Marais, marécage, fondrière.
- SWIGNER. — Du verbe angl. *swing* ; Pivoter, tourner rapidement, faire des entrechats, toupiller, se balancer, faire pivoter.
- TALLE. — Touffe de plantes ou d'arbustes.
- TAPÉE. — *Une tapée*, grande quantité ; Beaucoup, Loin. J'aimerais *une tapée* mieux faire ceci plutôt que cela.
- TÊTE EN FROMAGE. — Hachis de tête de porc en gelée ; Fromage de tête, fromage de cochon.
- TIMBER. — Tomber.
- TINETTE. — *Prendre le goût de tinette*, Tarder, lambiner.
- TISONNIER. — Mauvais fusil de chasse.
- TORRIEU. — Juron, adoucissement de *Tord-Dieu* !
- TOURTIÈRE. — Espèce de pâtisserie fermée — tourte — remplie de porc haché menu et fortement assaisonnée, que les ménagères de la campagne confectionnent en grande quantité à l'approche des Fêtes et qu'elles mettent à la gelée pour les rentrer et les réchauffer à l'occasion.
- TRÂLÉE. — Longue suite de personnes, bande, ribambelle.
- TRAITE. — *Perdre la traite*, perdre un pari (qui aurait pour enjeu une tournée).
- TRÉCARRÉ. — Trait carré ; Ligne de division entre les rangs d'un même canton.
- TRISSE. — Triste.
- VALEUR. — *C'est de valeur, C'est ben de valeur ! C'est regrettable, c'est grand dommage, c'est pénible.*

VERGE. — Mesure de longueur (0 mètre 914) usitée en Angleterre et aux États-Unis sous le nom de *yard*. En appliquant au Canada les mesures anglaises, les proclamations des gouverneurs britanniques employèrent cette désignation de *verge* pour traduire *yard*. Hatzfeld & Darmesteter donnent, entre autres, cette définition de *Verge* : « Ancienne mesure pour mesurer les étoffes, jauger le vin, etc. ». Mais la plupart des autres dictionnaires modernes ont écarté cette ancienne signification d'une mesure qui n'est plus d'usage en France. (Cf. Pierre Daviault, *Traducteurs et Traduction au Canada*, Mémoires de la Société royale du Canada, 1944.)

V'LIM. — Juron, diminutif de *Velimeux*, venimeux.

V'LIMEUX. — *Velimeux*, pour venimeux.

VÉREUX. — Espiègle, mauvais drôle, sacripant.

VINGUEUX. — Juron, Vingt-dieux ! Adj. Scélérat.

VINGUIENNE. — Juron.

VIRER. — Devenir, se muer, se transformer.

VRILLER. — Enfoncer, introduire, faire pénétrer.

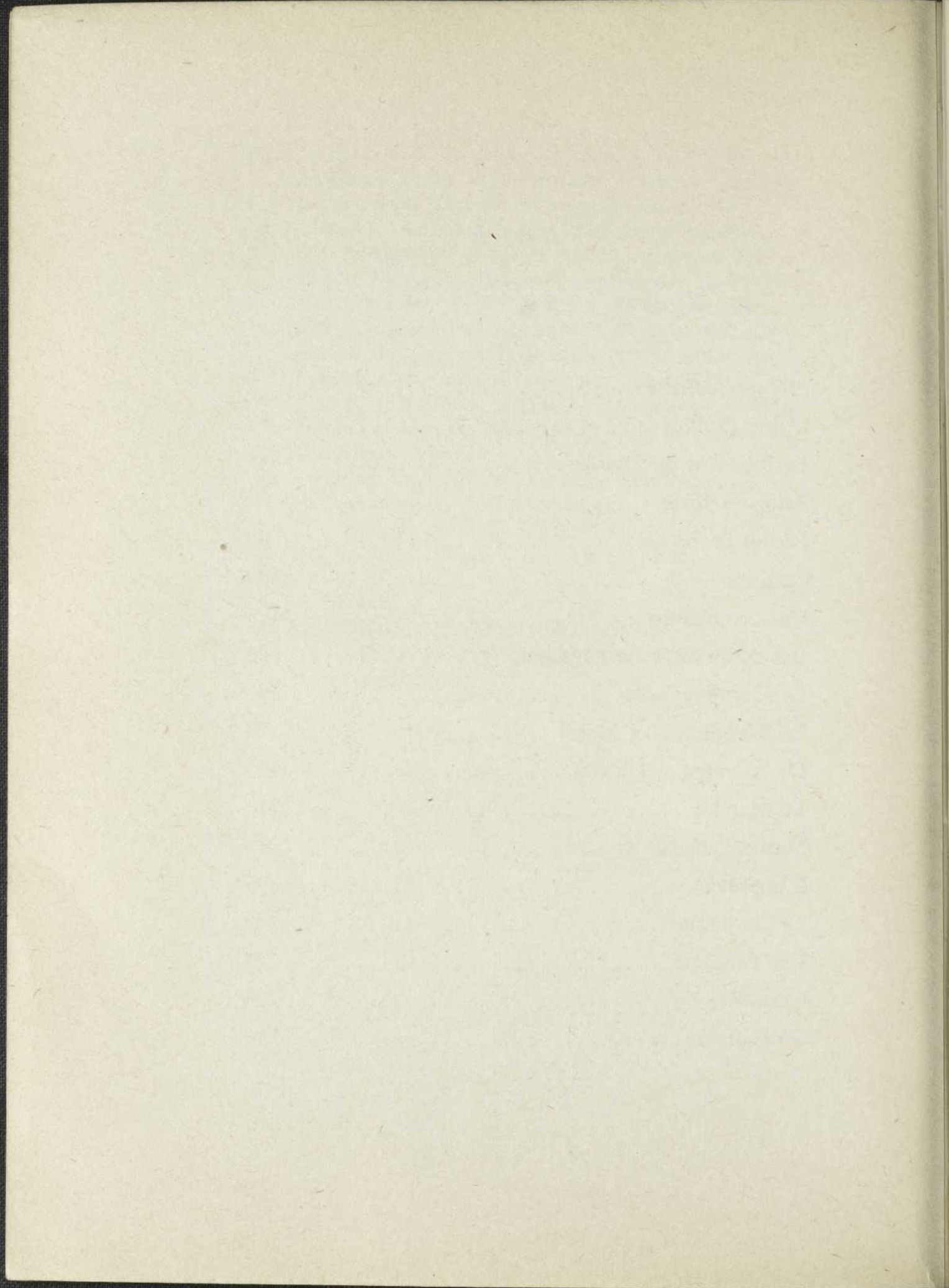
WATCHER. — Du verbe angl. *watch* ; Guetter, surveiller, se tenir sur ses gardes.

---

## TABLE



<i>Préface-dédicace</i> .....	7
L'Âne de Buridan .....	17
Le Rigodon du Diable .....	45
Feux de forêt .....	61
Poules en brosse .....	87
Collision .....	109
Un Loup-garou .....	119
L'Acquittement de conscience .....	141
La Dernière Rose .....	157
Le Réveillon aux Morts .....	179
De la coupe aux lèvres .....	195
Le Matelot .....	211
Martin-Pêcheur .....	223
L'Imprévu .....	235
Le Six-pailles .....	249
Un Fantôme .....	271
Casse-tête .....	293
<i>Glossaire</i> .....	313



ACHEVÉ D'IMPRIMER LE 10 JANVIER  
1945 SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE  
SAINT-JOSEPH, À MONTRÉAL POUR  
LE COMPTE DES ÉDITIONS PASCAL.

Chez le même éditeur :

GUY FRÉGAULT

**IBERVILLE LE CONQUÉRANT**

\$3.00 l'exemplaire

**LA CIVILISATION DE LA  
NOUVELLE-FRANCE**

\$2.25 l'exemplaire



PIERRE-CARL DUBUC

**JAZZ VERS L'INFINI**

*(carnet de poèmes)*

\$1.20 l'exemplaire



FRANÇOIS HERTEL

**MONDES CHIMÉRIQUES**

*(roman : édition définitive)*

\$1.25 l'exemplaire



MAURICE GAGNON

**PEINTURE CANADIENNE**

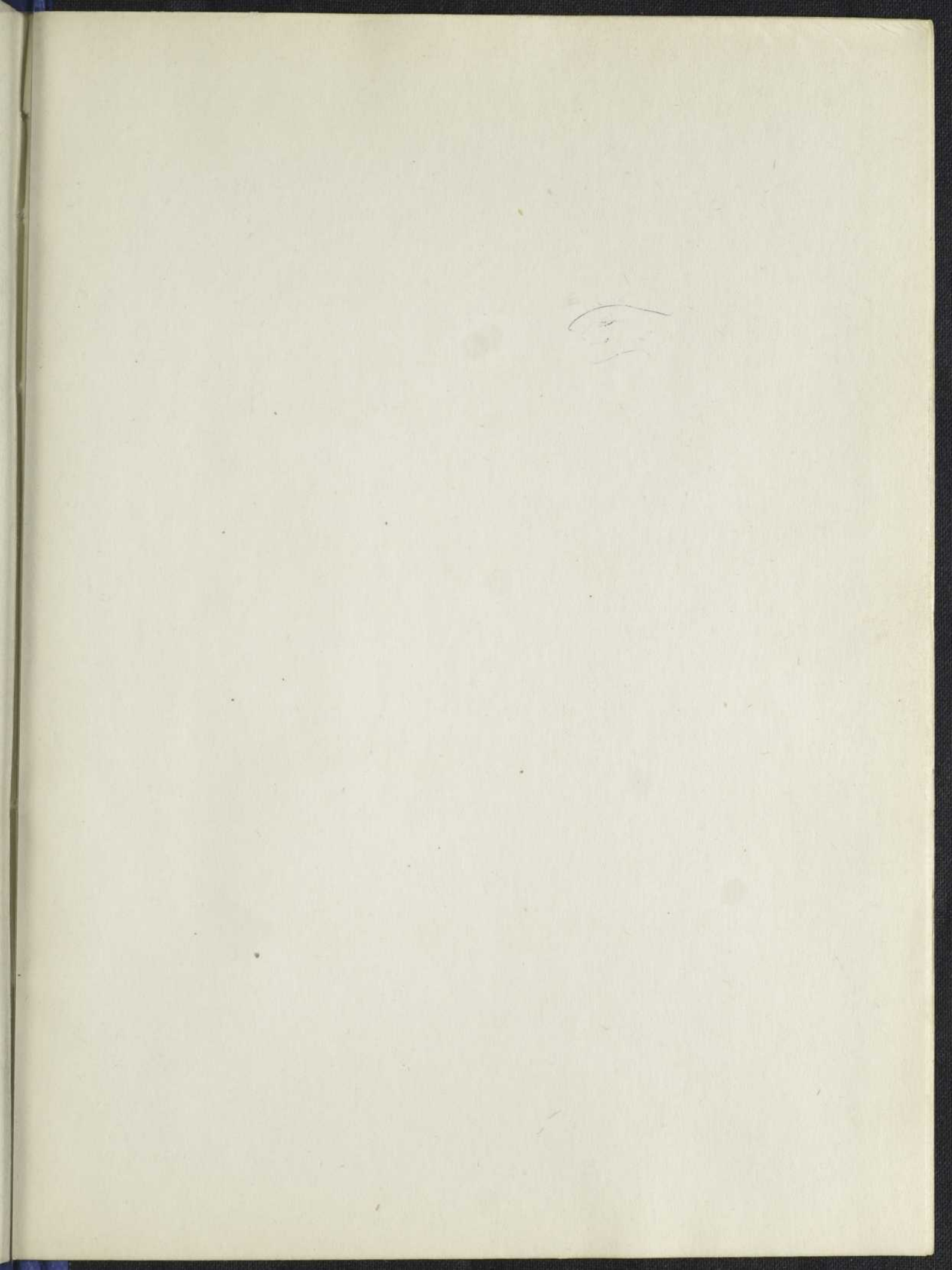
*(sur un état actuel de la peinture canadienne)*

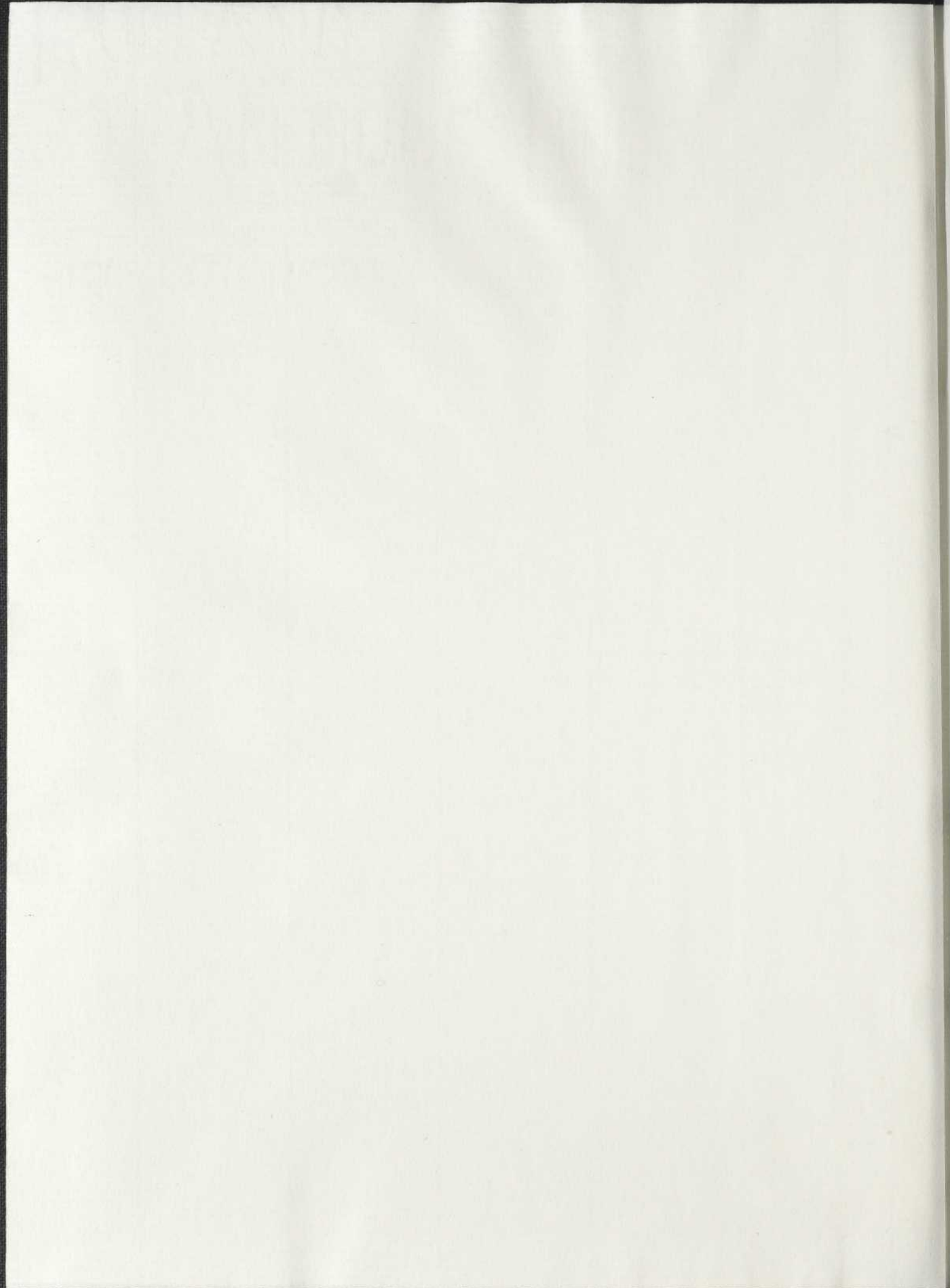
\$1.60 l'exemplaire,

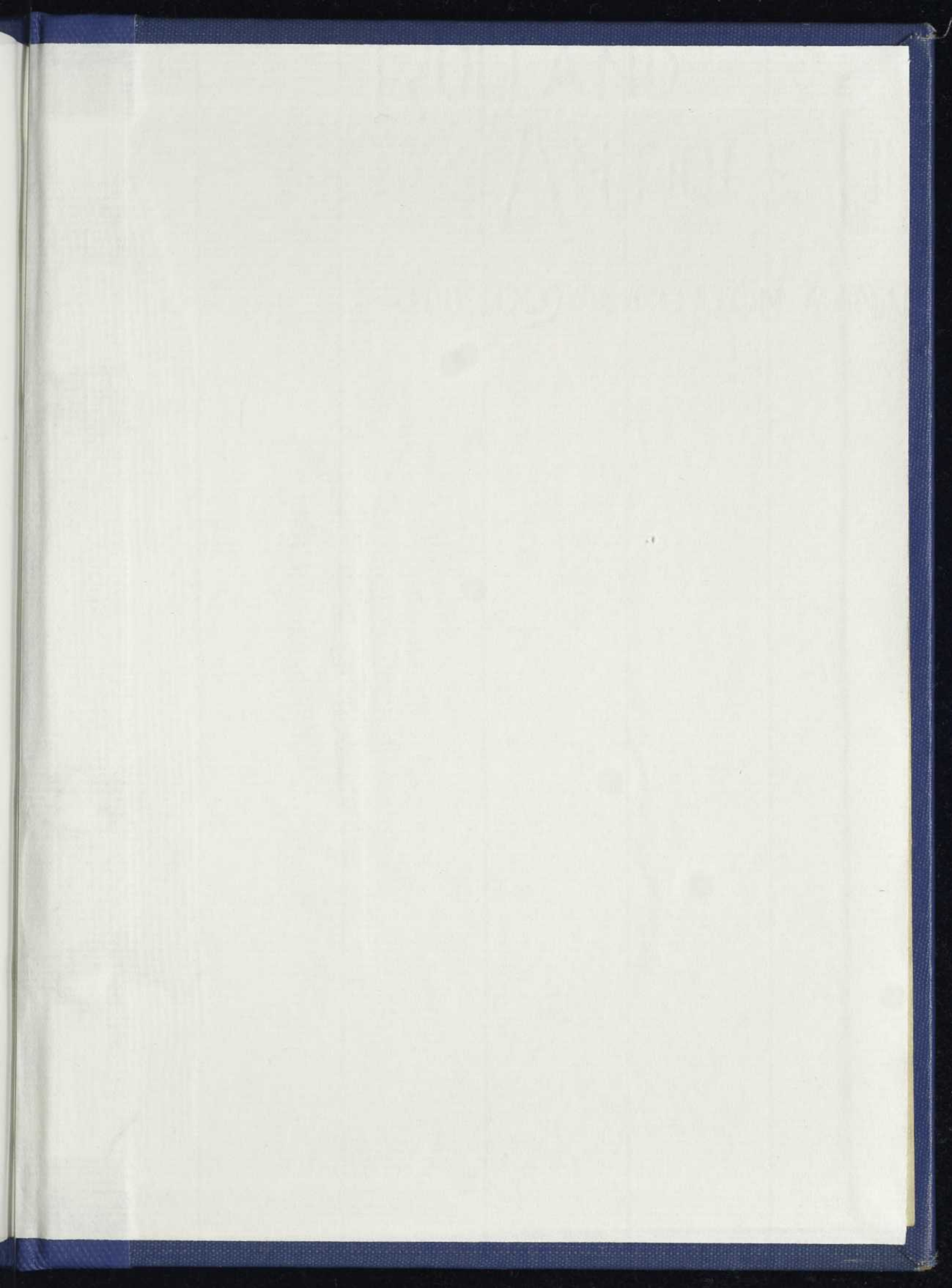
\$3.00 sur papier de luxe

ETC.









BNQ



000 415 738